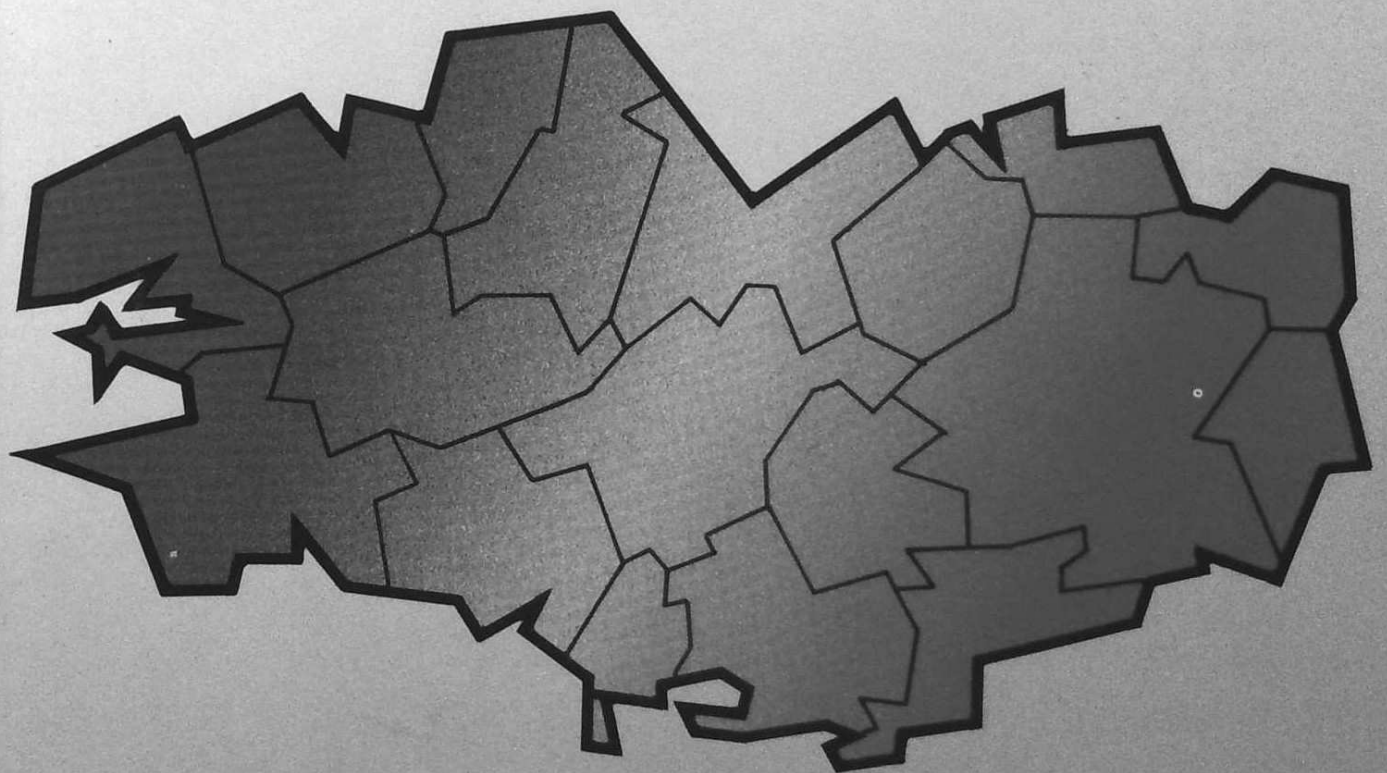


L'ESPACE BRETON



L'ESPACE
BRETON

AVANT-PROPOS

L'Espace breton est une synthèse commentée de statistiques sur la Bretagne et les 18 bassins de peuplement qui la composent.

Cette synthèse comporte deux parties. La première passe en revue un certain nombre de thèmes ayant trait à la démographie, à l'économie, aux finances locales et au paysage social de la Bretagne vue à travers la diversité de ses "pays". La seconde brosse un rapide portrait de chaque zone à partir de quelques données essentielles.

L'ouvrage reprend, dans ses grandes lignes, le plan du précédent "Espace breton" publié il y a huit ans. Il a été actualisé à partir des résultats du recensement de 1990 et des diverses sources statistiques et administratives ayant pu être mobilisées. Le chapitre sur la population active s'est vu adjoindre une description des différents modes d'ajustement du déséquilibre ayant affecté le marché du travail entre 1982 et 1990 : flexions d'activité, chômage, migrations. La partie sur l'économie et l'appareil productif a été renforcée, celle sur les finances locales également.

Sur la forme, une assez large place a été réservée à la cartographie. Le plus souvent, les arrondis dans les tableaux ont été effectués case à case sans ajustement sur les totaux. Du fait des sources utilisées, en particulier le sondage au 1/4 du recensement, certaines données concernant de petits effectifs sont entachées de forts aléas. Quelques indications bibliographiques ont été reportées en fin d'ouvrage.

Loeiz LAURENT

**INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ETUDES
ECONOMIQUES**

**DIRECTION REGIONALE
DE BRETAGNE**

" Le Colbert "
36, place du Colombier
35031 Rennes Cédex
Tél. 99.29.33.33

Directeur régional :
Loeiz LAURENT

Réalisation :

Jacques BEUCHET
Patrick BLANC
Adrienne COURCOUL
Hélène COURTHIAL
Rémy FERRON
Joëlle FOUCHER
Alain GELY
Serge GICQUEL
Jean-Michel GRIGNON
Yves HOURMANT
Irène HOUSSAIS
Marie-Hélène KEROUANTON
Loeiz LAURENT
Marie-Paule LE BRIS
Josiane LE GUENNEC
Robert LE VERRE
Monique PLOUHINEC
Michel ROUXEL
Nicolas SERRAND
Laurent TARDIF

Composition :

Albert BOUDREUIL
Josette DANO
Guy LARMET
André LE ROUX
Germaine RAZE

Directeur de la publication :
Loeiz LAURENT

Rédacteur en Chef :
Robert LE VERRE

Secrétaire de fabrication :
André PINCE

Impression : MEDIA GRAPHIC

Toute reproduction autorisée
avec mention précise
de la source.

Copyright INSEE 1993

AVANT-PROPOS	5
INTRODUCTION	9

PREMIERE PARTIE

■ **DEMOGRAPHIE**

La population totale depuis 30 ans	22
La fécondité et la mortalité	25
Les mouvements migratoires	26
L'âge de la population	28
Les Bretons en 2020	29

■ **POPULATION ACTIVE**

La population active de 1962 à 1990	30
La mutation des activités	34
Le chômage	38
Travailler, chômer au pays, partir	42

■ **ECONOMIE**

La croissance bretonne	48
La pêche et les pêcheurs	51
L'agriculture et les agriculteurs	54
L'industrie	59
Le bâtiment	62
La croissance continue du tertiaire	64
L'emploi public	69
Le tourisme	73

■ **BRETONS D'AUJOURD'HUI**

Le paysage social	78
La formation	86
Les salaires	90
Les revenus	91
Le logement et l'automobile	93

SOMMAIRE

■ **FINANCES LOCALES**

Les impôts communaux	96
La dotation globale de fonctionnement	98

DEUXIEME PARTIE

Carte de la Bretagne en 18 zones

■ **ZONES D'EMPLOI**

Dinan	102
Guingamp	106
Lannion	110
Saint-Brieuc	114
Brest	118
Morlaix	122
Quimper	126
Carhaix	130
Fougères	134
Rennes	138
Saint-Malo	142
Vitré	146
Redon	150
Auray	154
Ploërmel	158
Vannes	162
Lorient	166
Pontivy-Loudéac	170

■ **POUR EN SAVOIR PLUS**

■ **COMPOSITION DES ZONES**

174
176

Après les trente glorieuses

La Bretagne a connu depuis la dernière guerre une révolution dont témoignent les statistiques. Après l'électrification des campagnes, la généralisation de l'automobile puis celle du téléphone sont venues transformer radicalement les conditions de développement de l'espace breton. 1,5 million de ruraux vivaient en 1954 dans 1 200 bourgs et 100 000 villages de quelques maisons. Permettant de drainer cette population disséminée, l'automobile a facilité l'industrialisation de la Bretagne rurale autant qu'urbaine. Aujourd'hui, 500 000 Bretons travaillent hors de leur commune de domicile.

Tout ne s'est pas fait en un jour. L'importance de l'exode de la province vers Paris a entraîné après guerre une prise de conscience régionale (JAC, CELIB) et nationale ("Paris et le désert français"). La présence d'une main-d'œuvre abondante, travailleuse et prête à certains sacrifices pour rester au pays, a facilité le développement d'industries manufacturières encouragées par diverses primes. D'importantes décentralisations non seulement industrielles (Citrôen) mais tertiaires (CNET) ont changé l'économie de la Bretagne.

Provenant de l'activité des Bretons ou de transferts, l'argent est devenu plus abondant. Qu'il s'agisse de routes ou de prise en charge des salaires des enseignants du privé, la Bretagne a bénéficié d'un souci d'équité dans la répartition du budget de l'Etat. Avec la chute de l'exode, les soutiens payés aux émigrés frères et sœurs d'agriculteurs après héritage ont baissé, l'aliénation de terrains et de résidences secondaires a fait le reste. L'aisance financière relative a encouragé l'investissement productif, des agriculteurs notamment, et entraîné le développement régional.

Dans un marché commun d'origine, abrité de l'extérieur et offrant des prix garantis, l'agriculture bretonne a pu se développer sur le mode intensif. Elle a entraîné avec elle une puissante industrie agro-alimentaire, notamment dans le secteur du lait et de la viande.

Malgré les droits mis sur l'importation de charbon des pays tiers et les difficultés de Brest à diversifier son économie portuaire, la carte de

Electrification de la Bretagne : 70% de logements électrifiés en 1954, 100% en 1990.

Généralisation de l'automobile : 15% de ménages équipés en 1954, 78% en 1990.

Désenclavement ferroviaire, maritime, aérien et routier : 5 kilomètres de 4 voies en 1968, 600 kilomètres en 1990.

Généralisation du téléphone : 5% de ménages équipés en 1954, 94% en 1990.

Périurbanisation : 108 000 migrants alternants en 1962, 500 000 en 1990.

Industrialisation : 139 000 emplois en 1954, 195 000 en 1982, 197 000 en 1990.

Féminisation des emplois salariés : 29% de femmes en 1954, 44% en 1990.

Diminution de la fécondité : 2,75 enfants par femme en 1954, 1,77 en 1990.

Prolongation de la scolarité : 2 400 admis au baccalauréat en 1954, 23 000 en 1990.

Allongement de l'espérance de vie : 9,3 années gagnées pour les hommes et 10,8 pour les femmes entre 1954 et 1990.

Intensification agricole : 15 milliards de francs d'achats d'aliments de bétail en 1991.

Loisirs : 84 000 résidences secondaires en 1954, 185 000 en 1990.

la mer a été pour la Bretagne un atout. Le mitage du littoral témoigne de l'attrait d'une région maritime dans une civilisation où le temps de loisir tend à devenir prédominant. Par l'importation à bas prix d'aliments du bétail, l'agriculture bretonne s'est branchée sur la mer.

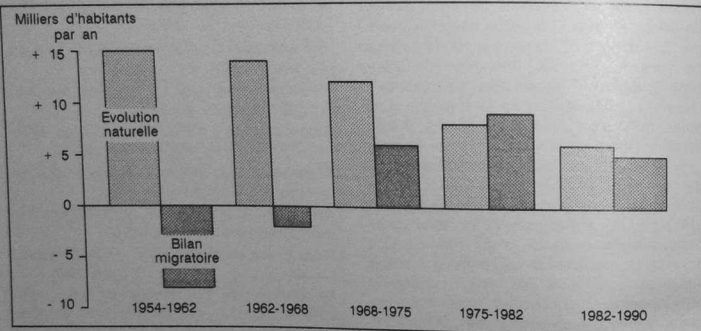
L'industrialisation a été spectaculaire entre 1962 et 1982. La Bretagne a même accueilli des ouvriers de l'extérieur. D'autres changements ont suivi. Les femmes ont pris des emplois salariés. La fécondité a baissé jusqu'à devenir égale voire inférieure à la moyenne française, la scolarité s'est prolongée, mettant la Bretagne à la première place devant l'Ile-de-France. L'espérance de vie s'est allongée malgré des décès encore trop nombreux par suicide ou par alcoolisme.

Pendant trente ans, la Bretagne a su de

mieux en mieux retenir ses jeunes : 30% de départs nets autour de 20 ans entre 1954 et 1962, 20% entre 1962 et 1968, 10% entre 1968 et 1975 et 8% seulement entre 1975 et 1982. Tout change

après cette date. Les dix dernières années montrent un retournement négatif de la situation. L'évolution démographique en témoigne.

Mouvements intercensitaires de la population bretonne entre 1954 et 1990



La Bretagne n'est pas seule dans ce mouvement de régression lié à la crise économique et à la reprise de croissance de l'Île-de-France. Toute la France est touchée, sauf le sud, abrité par la distance, et le nord, entre Paris et la frontière belge.

En cette affaire ont joué des facteurs culturels aussi bien qu'économiques et financiers. L'accent mis sur le développement des nouvelles technologies et la prolongation des études en université ont pu laisser croire qu'en dehors d'un nombre très limité de villes, il n'était pas de salut. Les grandes métropoles et particulièrement Paris ont concentré l'emploi de haut niveau et les crédits d'Etat, le mal des banlieues prenant le pas sur le vieillissement des campagnes.

La remise en cause des règles du jeu initiales du marché commun agricole, déjà entamée en 1984 avec les quotas laitiers, fait peser des menaces sur l'agriculture bretonne.

Les transformations de l'après-guerre n'ont épargné aucune région ; toutefois, région rurale

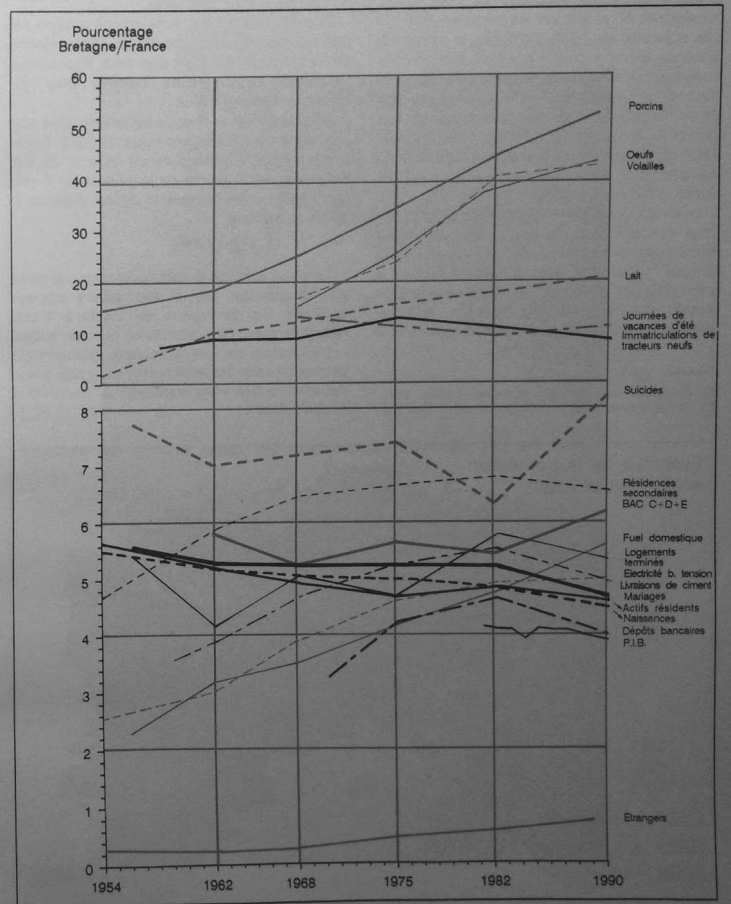
à 70% en 1946, la Bretagne a bougé plus que d'autres. Les séries statistiques reprises dans le graphique ci-contre retracent l'essor ou le recul relatif de la Bretagne dans l'ensemble français sur la période 1954-1990.

Un espace marqué par la ville

Plus que jamais l'espace breton est structuré par la ville. La polarisation du territoire fut mise en évidence en France dès la fin des années cinquante lors des premières enquêtes du professeur Platière sur l'attraction commerciale des villes. Elle fut en 1964 à l'origine du découpage de la France en 202 zones d'études démographiques et d'emploi, comme cadre permettant de rationaliser la répartition géographique des dépenses de l'Etat. Elle a marqué en 1968 les réflexions de la préfecture de région sur l'urbanisation de la Bretagne (1). Elle a

(1) Rapport sur les grandes orientations de la Bretagne pour le VI^e Plan, préfecture de région, 1969.

Evolution de la position relative de la Bretagne pour un certain nombre d'indicateurs



inspiré en 1971 le livre blanc du CELIB et son projet de structurer la Bretagne autour d'une vingtaine de "pays" associant les villes et les campagnes et remplaçant les départements (1). Elle a justifié en 1973 à Pontivy la demande bretonne d'une expérience locale d'autonomie budgétaire, demande à l'origine des premiers contrats de pays en 1975. Elle n'a cessé depuis de se traduire dans de multiples initiatives, des Comités Locaux de l'Emploi en 1981 à l'institution de sous-préfets développeurs en 1990, en passant par le découpage de la France en 365 zones d'emploi en 1982.

La structuration de l'espace breton autour des villes apparaît avec évidence dans l'évolution démographique communale 1962-1990, image intégrant pour des raisons géographiques la métropole nantaise. Les cartes présentant l'âge moyen, l'équilibre hommes-femmes, le pourcentage de foyers imposés sur le revenu et la

mobilité résidentielle ont été choisies comme montrant bien la façon dont le territoire s'organise autour des villes.

Le renforcement des liens ville-campagne est une conséquence directe de la généralisation de l'automobile évoquée plus haut. C'est pour l'attraction des services comme pour les navettes domicile-travail.

Souhaitant situer chaque commune dans son environnement démographique, l'INSEE Bretagne a mesuré leur "température urbaine" (2). Cet indicateur tient compte de la population P des communes environnantes et de leur distance D selon la formule :

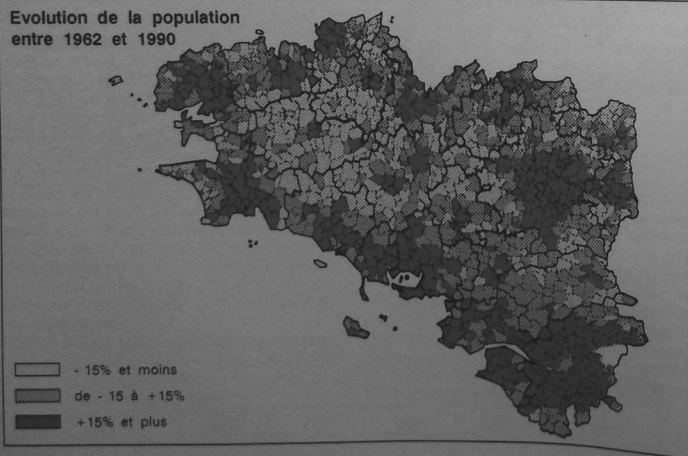
$$\Theta = \sum (P/D^2).$$

La population de la commune n'est pas prise en compte car elle a son propre pouvoir explicatif, les communes de 1 000 à 4 000 habitants étant plus attractives que les autres.

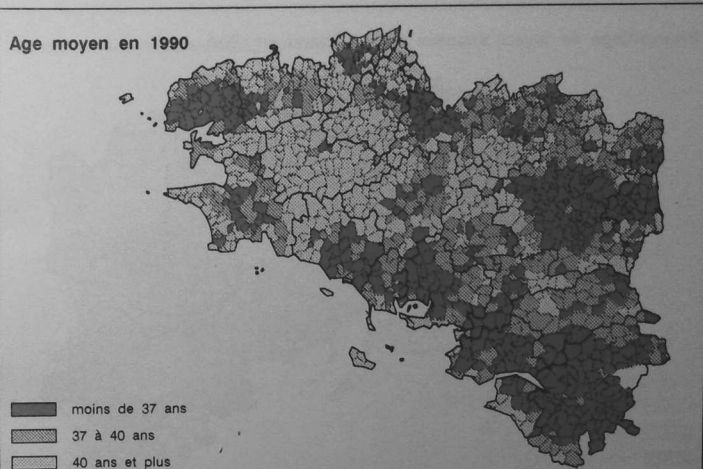
L'évolution de cet indicateur depuis 1962 permet de saisir sur le vif le plus ou moins grand dynamisme des villes bretonnes au cours de la période étudiée.

(1) Bretagne, une ambition nouvelle, CELIB, 1971.
 (2) Températures urbaines, Octant n° 52 - mars 1993

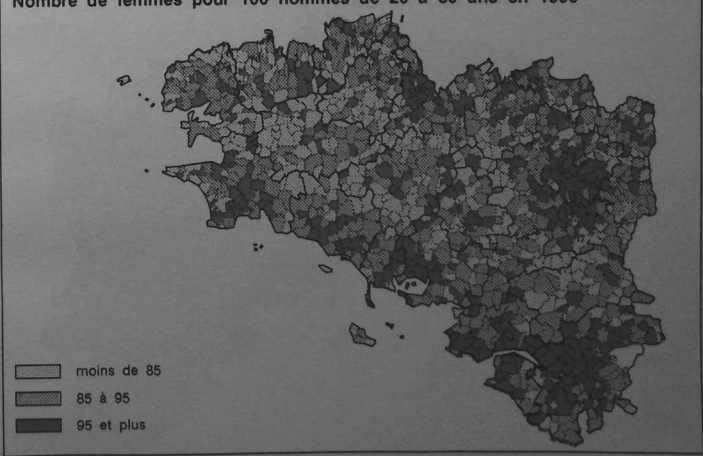
Evolution de la population entre 1962 et 1990



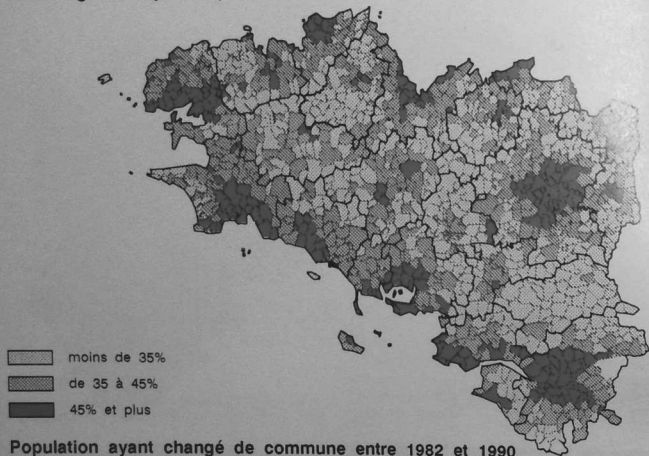
Age moyen en 1990



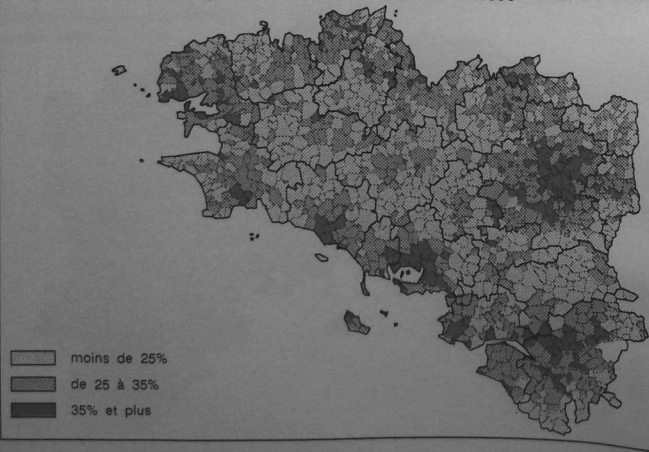
Nombre de femmes pour 100 hommes de 20 à 39 ans en 1990



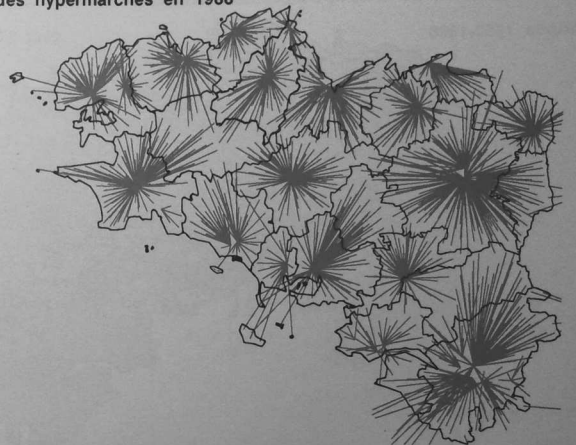
Pourcentage de foyers imposés sur le revenu en 1990



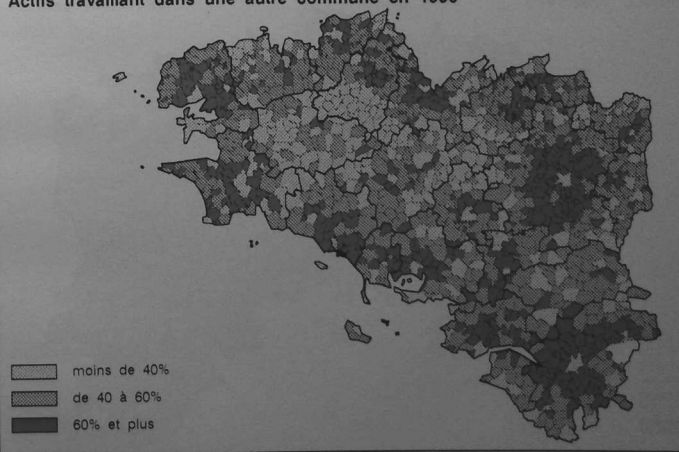
Population ayant changé de commune entre 1982 et 1990



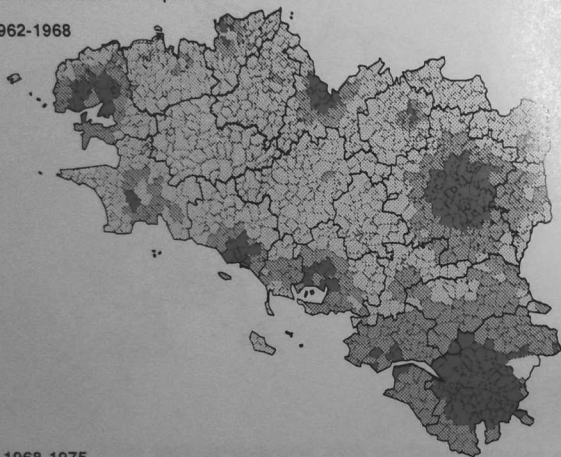
Attraction des hypermarchés en 1988



Actifs travaillant dans une autre commune en 1990



Variation annuelle de la température urbaine
Période 1962-1968

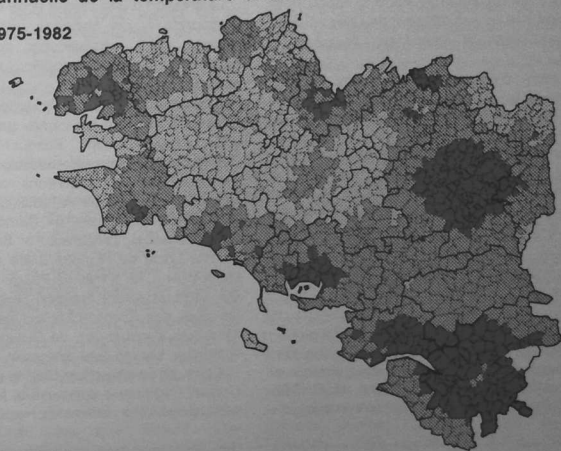


Période 1968-1975



■ négative
■ de 0 à 7
■ de 7 à 21
■ 21 et plus

Variation annuelle de la température urbaine
Période 1975-1982



Période 1982-1990



■ négative
■ de 0 à 7
■ de 7 à 21
■ 21 et plus

On notera sur ces quatre dernières cartes la reprise puis le recul du centre-ouest Bretagne, la croissance du déséquilibre entre le littoral nord et le littoral sud, le sort différent de villes voisines telles que Dinan et Saint-Malo, Fougères et Vitré.

Ces onze cartes et bien d'autres justifient entièrement le parti pris dans cet ouvrage de décrire l'espace breton par zones d'emploi.

La définition des zones d'emploi

La partition de la Bretagne en 18 zones d'emploi a été réalisée pour l'essentiel le 3 novembre 1982 par le groupe de travail interadministratif chargé de faciliter l'accès des Comités Locaux de l'Emploi à l'information sur l'emploi, en réponse à une circulaire du 23 septembre du ministre délégué à l'Emploi.

La Bretagne disposait à cette époque d'un découpage en 17 zones ou "pays" élaboré en 1964 par la Préfecture de région et l'INSEE, découpage demeuré pratiquement inchangé si

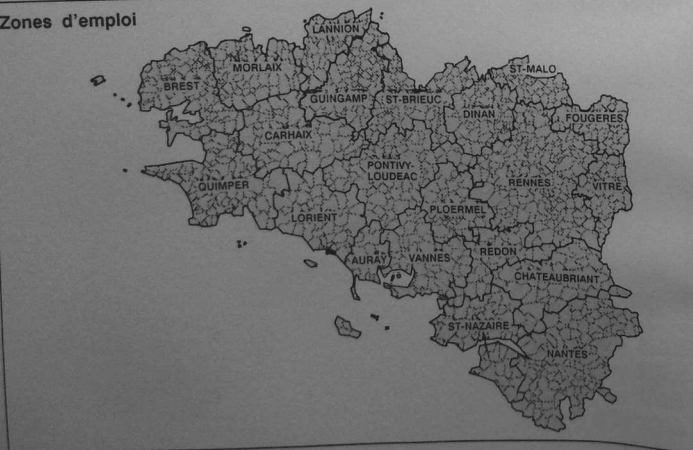
l'on excepte le transfert de Rennes à Saint-Malo des cantons de Dol et de Pleine-Fougères.

La création d'une 18^{ème} zone autour d'Auray a répondu à une ancienne demande d'identification, déjà satisfaite par diverses administrations. Les autres modifications furent peu nombreuses.

Les cantons d'Uzel et Plouguenast, dans les Côtes-d'Armor, ont été captés par Loudéac en plein développement. Paimpol forme avec Guingamp une zone en réalité bipolaire. Dans le Finistère, des considérations d'homogénéité économique plus que de polarisation ont conduit à élargir les zones de Carhaix et Morlaix. Pour Plouescat, Landivisiau et Sizun, l'aire du Comité Local de l'Emploi a été respectée. En Ille-et-Vilaine, les zones de Fougères et Vitré ont été semblablement élargies, respectant mieux les aires des Comités Locaux de l'Emploi. En Morbihan, l'association de Guéméné-sur-Scorff à Pontivy corrige une anomalie.

Consulté en novembre 1983 et février 1984, le Conseil Régional a approuvé la proposition de découpage sous réserve du respect des limites

Zones d'emploi



du pays de Redon définies par sa cellule administrative. La rectification a été faite en Ille-et-Vilaine et Morbihan mais les démarches effectuées en décembre 1984 auprès de la Loire-Atlantique sont restées vaines, le ministère du Travail ayant interdit tout franchissement des limites régionales. Quand elle a pu être calculée, l'information relative au "pays de Redon" en son intégralité figure en italique dans les tableaux.

La base économique des zones d'emploi

La densité de la population en Bretagne varie selon les zones de 35 à 222 habitants au kilomètre carré, un rapport voisin de un à six. Comment rendre compte d'une telle diversité ?

Le géographe H. HOYT propose de distinguer sur un territoire donné les activités inductrices, amenant dans la zone du pouvoir d'achat, et les activités induites, consommant ce pouvoir d'achat. Les premières "entraînent" le développement, c'est la "base", les secondes "accompagnent". La richesse de la base explique la densité du peuplement.

La base est constituée d'éléments qui pourraient aussi bien être ailleurs. Elle comprend des activités pour lesquelles les zones sont en concurrence parfois planétaire : pêche, agriculture, extraction, industries, services débordant la zone. On peut y ajouter toute population dotée de pouvoir d'achat et choisissant de séjourner dans la zone, étudiants, touristes et retraités. Si l'on veut rendre compte de l'ensemble de la population d'une zone, il faut ajouter les autres inactifs au prorata des actifs mis dans la base, ceux de 60 ans et plus étant tous mis dans la base car accompagnant les retraités. Le reste ira avec la population induite.

L'exploitation des ressources naturelles est l'activité de base la mieux répartie. L'agriculture occupe selon les zones de trois à six actifs au kilomètre carré, trois dans les pays de Carhaix, Lorient, Auray, Ploërmel et Redon, six dans les zones de Brest, Morlaix, Fougères et Vitré. Pêche et conchyliculture méritent d'être citées dans les zones de Quimper, Brest, Saint-Malo, Auray et Lorient. L'extraction a encore quelque poids dans la zone de Fougères.

L'activité des industries agro-alimentaires, également basique, n'a rien de négligeable par

rapport à l'agriculture. Elle occupe en effet quatre actifs au kilomètre carré dans la zone de Quimper, où elle est traditionnelle, et dans celle de Lorient, qui importe l'aliment du bétail. Le travail du bois de pays pourrait compléter en quelque façon cette filière agro-alimentaire qui fait travailler en Bretagne quelque six actifs au kilomètre carré.

L'industrie hors IAA dépasse pour la première fois en 1990 la seule agriculture. Fortement présente dans les sites portuaires de Brest, Lorient et Saint-Malo, elle atteint ou dépasse la densité régionale à Fougères, Rennes, Lannion, Saint-Brieuc, Quimper, Vitré et Redon. Traditionnelle à Fougères et Redon, elle est d'implantation plus récente à Lannion, Rennes et Vitré.

Certains établissements tertiaires rejoignent l'agriculture et l'industrie dans la base, aussi sont-ils l'objet de bien des appétits. Ces établissements peuvent être d'ampleur nationale, régionale ou même départementale. A Brest, Rennes, Vannes et Lorient, le nombre des actifs correspondant dépasse celui des agriculteurs.

Au premier rang du tertiaire d'ordre national, il faut compter l'armée avec ses ports de guerre, ses garnisons, ses bases, ses écoles. Les grandes écoles (ESCAE, ENIB, Supélec, Télécom, IGR, ENSP, INSA, Marine Marchande), les centres de recherche (CNET, CCETT, INRA, IFREMER, ...) et divers autres établissements (Centre National d'Enseignement à Distance, centre de la comptabilité de la BNP, invalides de la marine, inscription maritime, AGF, prison des femmes, centre de redevance, météorologie spatiale, service de pension des PTT, thalassothérapie, centre de soins de Kerpape, siège social de Rallye ...) complètent la liste du tertiaire national en Bretagne en 1990.

Le tertiaire régional a valeur d'entraînement à Rennes et dans les autres villes où il est distribué : directions régionales d'administrations d'Etat, services de la région, universités, IUT, STS, sièges bancaires et d'assurances.

Il en va de même du tertiaire départemental dont une part échappe aux préfetures : hôpitaux psychiatriques de Lohon (Dinan), Bégard (Guingamp) et Plouguernevel (Carhaix), Trésorerie Générale et partie de la Sécurité Sociale du Finistère (Brest) et du Morbihan (Lorient), renseignements téléphoniques (Guingamp).

Les emplois offerts sur place ne sont pas seuls à amener du pouvoir d'achat dans la zone. Plusieurs zones ont des revenus liés à un excédent de migrants allant travailler dans d'autres zones. Ce chiffre atteint quatre actifs au kilomètre carré dans la zone d'Auray, très dépendante de Vannes. A contrario, les postes offerts en grand nombre dans les zones de Rennes et Vannes à des non résidents doivent être retirés de la base ou des actifs induits. 14 000 migrants alternants en excédent pour l'ensemble de la Bretagne alimentent l'économie régionale.

La base débordé la seule population active. Des personnes inactives disposant de revenus exogènes contribuent à faire tourner l'économie locale. Sans aller jusqu'à inclure dans cette catégorie les RMistes comme à la Réunion, l'on citera les étudiants, les curistes, les estivants et les retraités, notamment ceux venus d'ailleurs. La population estudiantine dépasse la population active agricole à Rennes et à Brest et

son pouvoir d'achat est loin d'être négligeable. Navigant entre deux domiciles, de nombreux étudiants se sont faits recenser hors des villes universitaires. La population touristique a été obtenue en étalant fictivement sur toute l'année la fréquentation touristique, 50 millions de nuitées réparties entre zones au prorata de leur capacité d'hébergement. La population travaillée atteint dix personnes au kilomètre carré dans la zone de Carhaix avec nombre d'actifs agriculteurs et trente-huit dans celle de Saint-Malo où beaucoup viennent de l'extérieur.

Toutes les activités, tous les agents ne sont pas semblablement inducteurs. Le pouvoir d'achat du retraité agricole et de l'enfant en vacances chez sa grand-mère n'est pas celui du cadre retraité ou du touriste quatre étoiles. La théorie de la base préfigure les postes significatifs d'une comptabilité économique locale ; elle n'en a pas la précision.

La population induite comprend toutes les

Zones		Dinan	Guingamp	Lannion	Saint-Brieuc	Brest	Morlaix	Quimper
-Densité au km ² (population résidente)		75	59	101	122	222	89	131
Actifs ayant un emploi	Agriculture	4	4	5	5	6	6	4
	Pêche	-	-	-	-	1	-	2
	Extraction	-	-	-	-	-	-	-
	Industries agro-alimentaires	1	1	-	3	2	2	4
	Autres industries	3	1	4	5	11	2	5
	Tertiaire national	0,5	-	2	-	13	1	-
	Tertiaire régional	-	-	-	-	1	-	-
Tertiaire départemental	0,5	1	-	4	2	-	4	
Actifs travaillant ailleurs		2	1	2	-	-	-	-
Inactifs	Etudiants	1	1	2	2	8	1	2
	Retraités agricoles	5	5	6	5	6	7	5
	Autres retraités	11	9	17	19	27	12	23
	Estivants (années)	3	2	10	8	7	4	11
	Inactifs liés aux actifs	15	11	20	23	53	15	24
TOTAL BASE ECONOMIQUE		46	36	68	74	137	50	84
Actifs induits		16	12	21	28	43	22	30
Inactifs liés aux actifs		16	13	22	28	49	21	28
TOTAL POPULATION INDUITE		32	25	43	56	92	43	58
Taux d'induction		70	69	63	76	67	86	69

activités répondant aux besoins locaux, qu'il s'agisse de ceux des entreprises ou des particuliers, résidents permanents ou saisonniers. On y trouvera donc le bâtiment, les travaux publics, les transports, le commerce, les services publics et privés tels qu'hôpitaux, mairies, gendarmeries, etc. Certaines activités ont une clientèle d'entreprise, d'autres de particuliers, d'autres une clientèle mixte.

Le rapport de la population induite à la population de base, y compris les estivants, donne un taux d'induction assez souvent proche de 70%. Ce taux dépend du pouvoir d'achat des ménages de la base et des dépenses locales des entreprises. Il dépend aussi des fuites de pouvoir d'achat. Le commerce rennais, par exemple, draine certainement du pouvoir d'achat des zones voisines.

La théorie de la base est délaissée par certains car un même établissement peut être

considéré comme de base ou induit selon l'ampleur de l'espace étudié. Il est cependant assez naturel de privilégier la zone d'emploi.

Au niveau régional, le tertiaire régional et départemental sera considéré comme induit, la population étudiante également. Les poids respectifs de la filière agro-industrielle, des autres industries et de la population touristique apparaissent alors comparables. Le tertiaire national incluant essentiellement l'armée et quelques centres de recherche n'est pas négligeable. On peut estimer à 80 000, soit trois au km², le nombre de retraités vivant en Bretagne après avoir exercé leur activité dans une autre région. A ne considérer que les actifs de la base, l'agriculture et les IAA comptent six actifs au km² contre sept aux autres industries et au tertiaire national. La sensibilité de l'économie bretonne à l'avenir de son agriculture est ici évidente.

Carhaix	Fougères	Rennes	Saint-Malo	Vitré	Redon	Auray	Floérmel	Vannes	Lorient	Pontivy-Loudéac	Bretagne
36	80	135	184	67	60	114	49	97	160	50	103
3	6	4	5	6	3	3	3	4	3	4	4
-	-	-	1	-	-	2	-	-	1	-	-
-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1	2	2	1	2	1	2	1	3	4	2	2
1	8	8	7	6	5	3	2	3	9	2	5
-	-	3	2	-	-	-	-	1	6	-	2
-	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-	1
1	-	4	-	-	-	-	-	5	1	-	2
1	-	-	1	-	2	4	1	-	1	-	1
-	1	7	2	1	1	1	1	2	2	1	2
4	6	5	5	6	5	4	4	4	5	4	5
6	10	14	33	5	7	19	6	12	22	7	14
1	1	2	17	1	5	23	2	8	6	1	5
8	17	26	29	14	13	22	9	21	36	9	21
26	52	79	103	41	42	83	29	63	96	30	///
6	15	31	46	15	12	25	11	21	33	11	22
5	13	27	52	12	11	29	11	21	37	10	22
11	28	58	98	27	23	54	22	42	70	21	///
42	54	73	95	66	55	65	76	67	73	70	///

La population bretonne a augmenté de 17 % entre 1962 et 1990. Moins que la population française : + 22 % sur la même période. Mais surtout de moins en moins vite depuis 1975. Ce ralentissement de la croissance démographique résulte de deux mouvements principaux :

- une constante dégradation de l'évolution naturelle. Les progrès médicaux ont fait reculer la mortalité, mais la natalité a fortement chuté, essentiellement entre 1975 et 1982. Si les naissances l'emportent encore sur les décès, le solde est passé de 14 200 en 1962 à 5 300 en 1990.

- un tassement du bilan migratoire. Déficitaire de 1962 à 1968, le bilan migratoire de la région enregistrait un excédent annuel de 5 500 entre 1968 et 1975, puis de 8 600 entre 1975 et 1982, mais la dernière période l'a vu se réduire à près de 4 900.

Les mouvements naturels et migratoires ont profondément transformé la structure par âge de la population. Ils ont également bouleversé sa répartition spatiale. L'analyse des différents cheminements démographiques permet de classer les 18 zones d'emploi en trois groupes.

Six zones en décroissance

Carhaix, zone essentiellement agricole laminée par près d'un siècle d'exode de ses forces vives, subit la plus forte érosion. Sa population, désormais âgée, cumule le plus faible taux de natalité et le plus fort taux de mortalité.

Les zones de Guingamp et de Pontivy-Loudéac subissent un déficit à la fois naturel et migratoire. L'ancienneté du déclin guingampais se lit dans sa pyramide des âges et explique la prépondérance des décès.

Pour trouver un emploi, beaucoup de jeunes Fougérais doivent quitter leur zone natale. Cette migration est souvent définitive. Le phénomène classique de retour au pays à l'âge de la retraite y est actuellement très faible.

Depuis 1968, la zone de Morlaix enregistrait

plus d'arrivées que de départs. Mais le solde s'est annulé sur la période 1982-1990. Conséquence : la population totale a de nouveau diminué.

Au contraire, Ploërmel a résorbé son déficit migratoire entre 1982 et 1990. Malgré cette embellie en fin de période, la zone a globalement perdu 3 % de sa population entre 1962 et 1990.

Six zones au ralenti

Dinan, Redon, Lannion, Quimper, Saint-Brieuc et Brest subissent un tassement de leur croissance, principalement dû à l'essoufflement de leur excédent migratoire. S'y ajoutent parfois des particularités dans le mouvement naturel : sous-fécondité à Quimper, sur-mortalité à Redon et Lannion. Les zones de Lannion, Saint-Brieuc et Brest ont connu leur plein essor démographique, avec plus de 1% l'an, dans les années 1970. Le ralentissement actuel n'en est que plus patent.

Six zones en expansion

Deux zones touristiques, Saint-Malo et Auray, bénéficient d'une augmentation régulière des afflux migratoires.

Lorient a connu une évolution similaire à celle de la région, et même plus favorable depuis 1982.

La zone de Vitré a depuis longtemps montré une bonne progression naturelle, mariant une forte fécondité à une faible mortalité. Sa vitalité économique lui permet également de maintenir les jeunes sur place.

La zone de Vannes jouit du plus fort taux d'attraction, entraînant une progression de 1% l'an de 1982 à 1990. La population totale s'est accrue de 45% depuis 1962.

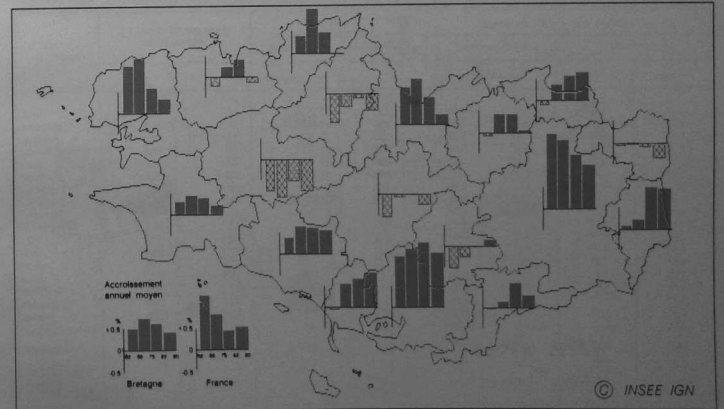
Zone de forte activité et pôle universitaire, Rennes dispose d'une population rajeunie chaque année par l'afflux de nouveaux arrivants. Cela explique également un accroissement naturel trois fois plus rapide que l'accroissement régional.

Population totale

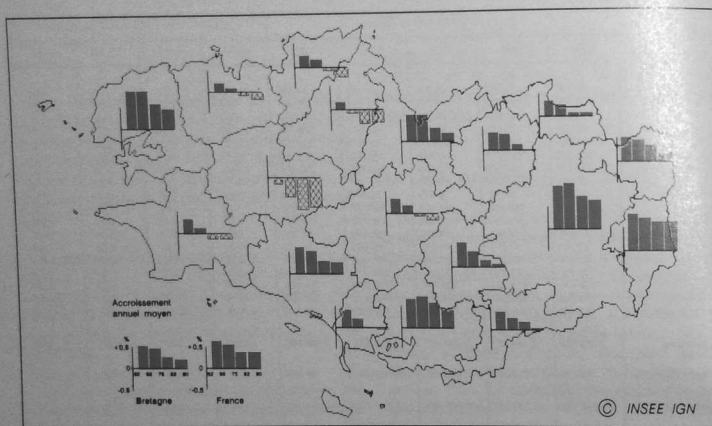
Source : recensements

Zones d'emploi	Population sans doubles-comptes					Evolution annuelle moyenne en %			
	1962	1968	1975	1982	1990	62-68	68-75	75-82	82-90
Dinan	84 198	83 809	86 270	88 860	89 286	-0,08	0,41	0,42	0,06
Guingamp	98 165	94 289	92 344	91 725	88 907	-0,67	-0,29	-0,10	-0,39
Lannion	80 255	82 255	86 338	91 295	91 357	0,41	1,02	0,47	0,01
Saint-Brieuc	168 636	177 743	191 370	199 941	203 795	0,88	1,08	0,63	0,24
Brest	289 999	309 663	338 010	351 670	360 572	1,10	1,28	0,57	0,31
Morlaix	124 206	122 770	124 708	128 201	126 889	-0,19	0,22	0,40	-0,13
Quimper	240 175	244 675	252 560	259 522	264 057	0,31	0,45	0,39	0,22
Carhaix	85 624	84 898	79 943	77 197	72 837	-0,71	-0,86	-0,50	-0,72
Fougères	70 400	70 250	70 313	70 017	68 212	-0,04	0,01	-0,06	-0,33
Rennes	356 958	395 690	442 026	481 775	521 668	1,73	1,59	1,24	1,00
Saint-Malo	103 258	102 810	105 555	110 000	115 914	-0,07	0,38	0,59	0,66
Vitré	51 978	52 251	53 012	56 983	61 001	0,09	0,21	0,96	0,52
Redon	63 349	63 371	63 968	66 634	68 128	0,01	0,14	0,58	0,28
Auray	61 858	61 823	64 324	67 406	71 962	-0,01	0,57	0,67	0,82
Ploërmel	60 957	59 230	58 327	58 342	58 679	-0,48	-0,22	0,00	0,14
Vannes	106 576	114 386	126 604	139 680	154 334	1,19	1,37	1,51	1,25
Lorient	220 650	225 694	236 204	246 403	257 962	0,38	0,65	0,61	0,55
Pontivy-Loudéac	128 340	122 640	122 335	122 535	120 348	-0,49	-0,04	0,02	-0,22
Bretagne	2 398 582	2 488 227	2 565 431	2 707 866	2 785 638	0,49	0,72	0,61	0,40
<i>Pays de Redon</i>	94 136	93 083	92 636	96 676	98 328	-0,19	-0,07	0,61	0,21
FRANCE	46 242 173	49 780 543	52 655 864	54 334 871	56 614 483	1,24	0,81	0,45	0,52

Croissance annuelle des zones d'emploi - Période 1962-1990

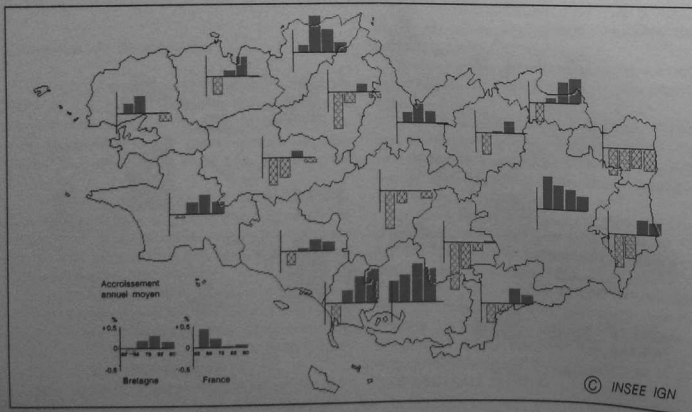


Bilan naturel par zone d'emploi - Période 1962-1990



© INSEE IGN

Bilan migratoire par zone d'emploi - Période 1962-1990



© INSEE IGN

Un rapprochement des comportements

La fécondité bretonne a fortement chuté, surtout depuis ces trente dernières années, jusqu'à rejoindre le niveau national. De multiples causes ont convergé dans ce sens, causes économiques, sociologiques, médicales ou même purement démographiques. L'examen des taux de fécondité par zone conduit à plusieurs constatations.

Seule la zone de Vitré présente en 1990 un indicateur conjonctuel de fécondité supérieur à 2,1 naissances par femme. Pour les autres, la poursuite du comportement observé au cours des années 1980 ne permettrait pas à l'avenir le renouvellement naturel des générations.

La fécondité est cependant supérieure au niveau régional à Saint-Malo, Brest, Auray et Lorient.

Deux zones restent nettement en-deçà de ce niveau : Quimper et Rennes. L'impact de la population étudiante est indéniable à Rennes.

La baisse touche plus fortement des zones anciennement fécondes : Ploërmel, Vannes, Redon, Pontivy-Loudéac. Ainsi les écarts ont

tendance à se réduire. L'opposition traditionnelle entre une Haute-Bretagne féconde à l'est et une Basse-Bretagne moins féconde à l'ouest n'est plus aussi tranchée que par le passé.

Mais la fécondité ne suffit pas à évaluer la natalité. La structure par âge est tout aussi déterminante. Ainsi une fécondité moyenne induit à Carhaix, zone plutôt âgée, la plus faible natalité de la région.

Le recul de la mortalité

La mortalité recule plus vite en Bretagne que dans l'ensemble de la France. La région présente encore une surmortalité masculine plus élevée. Mais on observe là encore un rapprochement des comportements.

Le gain en espérance de vie est maximum à Rennes, Vitré et Dinan. La durée moyenne de vie à Rennes ou Vitré dépasse désormais la moyenne nationale.

Malgré un progrès de plus de cinq années en l'espace de 15 ans, la zone de Redon affiche encore la plus forte mortalité. On peut y associer Ploërmel.

Principaux indicateurs

Zones d'emploi	Indicateur conjonctuel de fécondité		Taux brut (moyenne 1982-1990) (pour 1 000 habitants)		Espérance de vie (en années)			
	1982	1990	Natalité	Mortalité	Hommes		Femmes	
					1982	1990	1982	1990
Dinan	1,96	1,75	12,0	11,7	69,1	71,7	77,3	80,2
Guingamp	2,00	1,72	11,4	14,1	67,6	70,2	76,6	79,9
Lannion	1,97	1,82	11,2	13,2	67,6	70,1	77,9	79,7
Saint-Brieuc	2,01	1,80	12,8	10,7	69,3	71,3	77,6	80,4
Brest	2,11	1,86	14,6	9,9	69,0	70,4	77,5	80,2
Morlaix	2,05	1,73	12,0	13,4	69,1	70,6	77,7	79,7
Quimper	1,82	1,66	11,6	12,3	68,6	70,9	77,4	80,2
Carhaix	1,87	1,80	10,0	16,4	68,5	70,3	77,1	79,6
Fougères	2,04	1,79	12,7	10,9	68,7	72,3	77,1	79,4
Rennes	1,86	1,69	14,1	7,7	70,1	73,3	77,6	81,1
Saint-Malo	2,17	1,97	13,5	12,6	69,0	71,2	77,5	79,9
Vitré	2,46	2,15	15,3	3,9	70,1	73,4	77,9	81,1
Redon	2,17	1,76	12,9	12,3	67,0	69,7	75,7	79,4
Auray	2,07	1,88	12,5	12,4	67,1	71,2	76,7	79,6
Ploërmel	2,36	1,78	13,4	12,5	66,4	70,3	76,6	79,4
Vannes	2,20	1,75	14,1	9,5	66,4	71,6	77,4	80,2
Lorient	2,02	1,84	13,7	10,7	67,7	70,3	77,2	79,7
Pontivy-Loudéac	2,11	1,74	11,9	12,9	66,1	70,8	77,0	79,5
Bretagne	2,02	1,77	13,1	10,9	68,7	71,2	77,4	80,1
<i>Pays de Redon</i>	2,24	1,79	12,7	13,5	66,6	69,6	76,2	79,6
FRANCE	1,91	1,78	13,9	9,7	70,4	72,7	78,5	80,9

Depuis plus de 20 ans, la région accueille plus d'habitants qu'elle n'en voit partir. Il n'en va pas ainsi sur tout son territoire. Entre 1982 et 1990, cinq zones d'emploi présentent un déficit migratoire : Fougères, Brest, Pontivy-Loudéac, Guingamp et Carhaix. Au contraire, l'excédent dépasse 2% de la population dans les quatre zones de la côte Atlantique ainsi qu'à Saint-Malo, Rennes et Vitré.

Cette opposition est éloquent. Elle manifeste la préférence pour certaines zones, exprimée par quelque 700 000 changements de bassins d'emploi en huit ans, 70% de ces migrations franchissant les limites régionales.

Une vague de départs - deux vagues d'arrivées

Les pointes du mouvement migratoire, entre 20 et 30 ans et à 60 ans, correspondent aux phases d'entrée et de sortie de la vie active. Si la première période est placée sous influence économique, la seconde relève davantage du choix personnel. L'environnement et l'attachement au "pays" pèsent alors plus fortement sur la décision.

La situation économique ne semble guère favorable aux jeunes Bretons de 20 à 29 ans puisque leur bilan migratoire est négatif dans toutes les zones, sauf Rennes, pôle universitaire d'envergure régionale. Le déficit des jeunes générations dépasse 20% en Côtes-d'Armor, ainsi qu'à Carhaix, Fougères et Pontivy. La période déficitaire se prolonge même jusqu'à 50 ans à Fougères et Brest. L'offre de formation supérieure contribue cependant à réduire le nombre de départs de jeunes à Brest et à Vannes.

A partir de 30 ans, parfois 25, on enregistre une première vague d'immigration correspondant à des arrivées d'adultes accompagnés de leurs enfants. Du fait des difficultés croissantes à trouver un emploi dans notre région, ces arrivées ont beaucoup baissé par rapport à la période 1975-1982. Elles restent toutefois importantes à Vannes et Auray.

A l'heure de la retraite, une deuxième vague d'immigration ou de "retour au pays" permet à la plupart des zones de rétablir leur bilan

migratoire. Ces arrivées sont particulièrement nombreuses autour d'Auray, Saint-Malo, Vannes, Redon et Lannion. La qualité du cadre de vie et la proximité des côtes expliquent en bonne partie cette préférence, comme l'origine souvent bretonne des intéressés.

Départs d'actifs - retours de retraités

Les flux observés par catégorie socioprofessionnelle au recensement corroborent les résultats sur les soldes migratoires apparents par âge. L'excédent est imputable aux seuls inactifs, ainsi qu'aux chômeurs. La vie professionnelle provoque plus de départs que d'arrivées dans 13 zones d'emploi. Vannes, Auray, Vitré, Rennes et Quimper font exception à cette règle. Il s'agit - sauf Quimper - de zones affichant une création nette d'emplois sur la période.

D'une manière générale, toutes les catégories professionnelles sont déficitaires. Les cadres étant toujours les plus mobiles, leur taux d'émigration est de loin le plus élevé. Le solde des étudiants est le plus souvent largement négatif, sauf à Rennes et Brest. Rennes attire même des étudiants de l'extérieur de la région.

La fréquence des migrations est très liée au niveau de formation. Les bacheliers et les diplômés de niveau supérieur sont plus nombreux à changer de résidence et de région pour trouver l'emploi qui leur convient. Encore limitée, cette "fuite de cerveaux" est de moins en moins compensée par des retours à 30 ans.

La mobilité est également forte chez les chômeurs. La région enregistre plus d'arrivées que de départs, surtout à Rennes, Vannes et Lorient. Les créations d'emplois peuvent attirer des chômeurs dans la zone, ou réduire au chômage le conjoint d'un immigrant. Parmi l'ensemble des actifs arrivants, le taux de chômage s'élève à 17%.

Peu de retraités quittent la Bretagne, beaucoup choisissent d'y élire domicile. Toutes les zones bénéficient d'un excédent de retraités. Il est cependant faible à Vitré, Rennes, Fougères et Brest.

Solde migratoire par tranches d'âge entre 1982 et 1990

Sources : Recensements, Etat-Civil

Zones d'emploi	Age en 1990									
	0 à 19 ans		20 à 29 ans		30 à 59 ans		60 ans et plus		Total	
	Solde	%	Solde	%	Solde	%	Solde	%	Solde	%
Dinan	309	1,6	- 2 866	- 23,0	1 249	3,8	1 495	6,1	187	0,2
Guingamp	- 22	0,1	- 3 324	- 26,7	837	2,6	1 602	5,6	- 907	- 1,0
Lannion	532	2,9	- 3 531	- 28,1	2 159	6,5	2 409	8,9	1 569	1,7
Saint-Brieuc	790	1,8	- 6 474	- 21,8	2 342	3,1	3 647	6,9	305	0,2
Brest	- 1 896	- 2,3	- 2 211	- 3,7	- 1 685	- 1,2	1 237	1,5	- 4 555	- 1,3
Morlaix	404	1,6	- 2 904	- 16,4	1 059	2,3	1 581	4,2	140	0,1
Quimper	2 572	5,0	- 5 580	- 14,9	5 270	5,4	3 810	5,1	6 072	2,3
Carhaix	- 60	- 0,5	- 2 127	- 22,5	542	2,1	1 071	3,8	- 574	- 0,8
Fougères	- 539	- 3,5	- 1 968	- 20,1	- 605	- 2,3	- 277	- 1,5	- 2 835	- 4,1
Rennes	4 662	4,0	9 588	10,9	- 449	- 0,2	- 71	- 0,1	14 000	2,8
Saint-Malo	1 058	4,4	- 1 863	- 11,5	2 438	6,0	3 450	10,8	5 083	4,5
Vitré	452	3,1	- 296	- 3,1	678	3,2	458	3,4	1 292	2,2
Redon	301	2,0	- 1 613	- 16,0	915	3,7	1 556	8,9	1 159	1,7
Auray	1 011	6,7	- 1 594	- 15,7	2 690	10,5	2 325	12,3	4 432	6,4
Ploërmel	42	0,3	- 1 430	- 15,8	473	2,3	1 189	7,2	274	0,5
Vannes	2 490	7,2	- 978	- 4,2	4 591	8,2	3 163	9,5	9 266	6,3
Lorient	1 552	2,8	- 5 144	- 13,7	5 399	5,6	3 146	5,1	4 953	2,0
Pontivy-Loudéac	161	0,6	- 3 619	- 20,1	523	1,2	1 698	4,8	- 1 237	- 1,0
Bretagne	13 819	2,3	- 37 664	- 8,9	28 426	2,8	34 043	4,9	38 624	1,4

Solde migratoire par catégories socioprofessionnelles entre 1982 et 1990

Source : Recensement 1990 (1/4)

Zones d'emploi	Actifs ayant un emploi	Cadres	Ouvriers	Chômeurs	Etudiants de plus de 18 ans	Retraités	Autres inactifs	Diplôme > = BAC
Dinan	- 1 000	- 100	- 400	200	- 900	1 300	1 300	100
Guingamp	- 2 500	- 100	- 500	100	- 900	1 200	200	- 1 400
Lannion	- 1 100	200	- 500	200	- 800	2 100	1 500	- 300
Saint-Brieuc	- 1 900	- 300	100	800	- 2 100	2 800	2 500	- 1 200
Brest	- 5 200	- 1 500	- 1 400	200	2 600	700	- 2 300	- 3 700
Morlaix	- 1 900	- 300	100	300	- 1 400	1 600	1 400	- 1 000
Quimper	- 700	200	700	700	- 2 200	3 000	5 100	900
Carhaix	- 1 400	- 300	0	200	- 800	1 000	400	- 800
Fougères	- 1 700	0	- 400	- 100	- 700	200	- 800	- 600
Rennes	1 800	- 1 400	1 800	1 200	13 200	300	3 700	200
Saint-Malo	- 800	- 100	- 100	500	- 600	2 300	1 100	300
Vitré	600	100	400	200	- 300	100	700	200
Redon	- 400	100	- 100	200	- 400	1 500	700	100
Auray	800	100	100	500	- 600	1 600	2 000	1 300
Ploërmel	- 900	0	- 100	200	- 500	1 000	700	- 200
Vannes	2 000	600	300	1 100	- 500	2 700	4 500	2 300
Lorient	- 1 500	- 200	- 400	1 200	- 2 400	2 000	3 300	- 800
Pontivy-Loudéac	- 2 400	- 300	- 300	0	- 1 100	1 800	- 100	- 1 700
Bretagne	- 16 800	- 3 300	- 800	7 600	- 300	27 300	25 800	- 5 600
Pays de Redon	- 700	0	- 500	300	- 500	1 900	1 400	100

La population bretonne est légèrement plus âgée que celle du reste de la France. Sa répartition par âge en diffère peu. La sous-représentation des 20-59 ans provient pour partie de la faiblesse de la population étrangère et pour partie de l'exode des jeunes Bretons.

Les bassins d'emploi ne présentent pas les mêmes pyramides des âges. La fécondité, la mortalité et les mouvements migratoires façonnent dans chaque territoire une structure d'âge particulière. Cette répartition pèsera lourd dans l'avenir démographique de chaque zone. On retiendra surtout les spécificités des zones bien distinctes de la structure régionale.

Les zones "jeunes"

Le bassin de Rennes garde une certaine jeunesse. Régulièrement régénérée par l'afflux d'étudiants et de jeunes ménages, sa pyramide des âges est constamment dominée par les classes de 20 à 25 ans : âge des études, de la recherche d'un premier emploi et de la création de nouvelles familles. Conséquence directe, le

troisième âge ne représente que 15 % de la population.

D'autres zones peuvent être classées comme jeunes. Vitré le doit à sa forte fécondité et à son développement économique. Brest tire parti de son université et de son pôle militaire. Vannes attire à tout âge, y compris au cours de l'activité professionnelle.

Les zones "âgées"

Depuis plusieurs décennies, l'exode des jeunes adultes et la chute de la fécondité ont condamné la zone de Carhaix au vieillissement. C'est entre 60 et 70 ans que l'on trouve actuellement les générations les plus nombreuses. Le troisième âge représente près du tiers de la population, soit 10 points au-dessus de la proportion régionale.

D'autres zones suivent le même chemin : Guingamp, Lannion, Quimper, Morlaix, Pontivy-Loudéac. Le vieillissement concerne d'abord le centre de la Bretagne, puis s'étend aux cantons voisins, les moins urbanisés, et à quelques cantons littoraux.

Répartition de la population par âge en 1990

Source : Recensement 1990

Zones d'emploi	en %					Âge moyen en 1990
	de 0 à 19 ans	de 20 à 39 ans	de 40 à 59 ans	de 60 à 79 ans	80 ans et plus	
Dinan	27,7	26,4	22,8	19,1	4,1	39,2
Guingamp	25,0	25,5	22,9	22,1	4,6	41,2
Lannion	26,0	24,9	23,9	20,7	4,6	40,7
Saint-Brieuc	28,1	27,0	22,7	18,4	3,7	38,6
Brest	29,6	30,3	21,7	15,2	3,1	36,4
Morlaix	26,5	26,9	21,9	20,0	4,7	39,9
Quimper	25,5	27,5	23,1	19,7	4,2	40,0
Carhaix	21,4	24,6	22,2	26,0	5,7	44,0
Fougères	28,2	26,8	23,0	18,2	3,8	38,6
Rennes	30,1	32,8	21,7	12,8	2,6	34,9
Saint-Malo	27,7	26,7	21,8	19,4	4,3	39,1
Vitré	29,0	27,7	21,9	17,8	3,2	35,7
Redon	27,6	27,2	22,6	18,8	3,9	37,9
Auray	28,0	27,8	22,9	19,5	3,8	38,9
Ploërmel	30,1	29,5	21,8	15,6	2,9	36,4
Vannes	28,4	28,7	22,9	16,9	3,1	37,6
Lorient	26,9	27,1	21,6	20,2	4,1	39,6
Pontivy-Loudéac						
Bretagne	28,1	28,7	22,2	17,3	3,6	37,9
<i>Pays de Redon</i>	29,2	27,1	21,8	18,1	3,7	38,1
FRANCE	27,8	30,3	22,9	15,3	3,7	37,3

Pour mieux illustrer les tendances démographiques en Bretagne, on peut se projeter dans 10, 20, 30 ans. Les hypothèses de projection retenues sont les suivantes :

- maintien de la fécondité estimée en 1992.
- poursuite de la baisse de la mortalité. La progression de l'espérance de vie a toutefois été ralentie.
- stabilité des taux de migration par sexe et par âge calculés entre les recensements de 1992 et 1990.

Simple prolongation du passé, la projection éclaire sur les tendances démographiques observées dans chaque zone d'emploi.

La population bretonne tendrait ainsi vers trois millions d'habitants en 2020, sa croissance diminuant chaque année pour s'annuler vers 2014.

Quatre zones verraient leur population chuter de 10 à 20% : Carhaix, Fougères, Guingamp et Pontivy-Loudéac.

La population diminuerait également à Morlaix, Lannion, Dinan, Ploërmel et Saint-Brieuc.

La croissance serait plutôt modeste à Quimper, Brest, Redon, et Lorient.

Quoique ralenti, l'essor démographique continuerait à privilégier deux pôles principaux : Rennes-Saint-Malo-Vitré et Vannes-Auray.

L'évolution par tranche d'âge met en évidence un net recul du nombre de jeunes, surtout dans les régions déjà atteintes par le vieillissement.

Naturellement, une variation de la fécondité ou du solde migratoire modifiera les résultats. Toute évolution économique ou politique susceptible de transformer le fonctionnement du marché du travail également.

Projections de population

Source : modèle OMPHALE *

Zones d'emploi	Population au 1/1/2000	Population au 1/1/2010	Population au 1/1/2020	Evolution de 1990 à 2020 (en %)	Répartition par âge en 2020 (en %)				
					de 0 à 19 ans	de 20 à 39 ans	de 40 à 59 ans	de 60 à 79 ans	80 ans et plus
Dinan	88 533	87 506	84 225	- 5,7	18	19	26	28	8
Guingamp	85 014	80 161	74 263	- 16,5	18	19	25	29	9
Lannion	90 444	89 111	85 632	- 6,4	17	17	25	32	9
Saint-Brieuc	205 402	204 918	199 841	- 1,9	19	20	26	28	8
Brest	387 069	369 218	364 307	- 1,1	22	24	27	22	6
Morlaix	124 194	121 027	118 290	- 8,4	19	21	26	26	7
Quimper	268 664	269 203	265 041	- 0,4	18	21	27	26	8
Carhaix	67 515	61 874	56 146	- 23,0	17	18	26	30	9
Fougères	64 751	61 032	56 967	- 17,9	19	20	27	27	7
Rennes	570 226	612 952	644 577	23,7	22	27	27	19	5
Saint-Malo	123 118	129 811	135 235	16,7	22	21	24	25	7
Vitré	66 110	71 084	74 951	23,1	24	25	26	19	5
Redon	69 252	69 904	68 916	- 1,1	19	21	27	26	7
Auray	78 252	83 820	88 202	22,6	20	20	26	26	7
Ploërmel	58 991	58 227	56 542	- 4,1	20	22	27	25	7
Vannes	172 092	190 290	206 259	33,7	21	23	27	24	6
Lorient	268 787	276 542	279 223	8,5	20	22	27	24	6
Pontivy-Loudéac	116 810	112 148	105 663	- 12,3	18	20	27	27	8
Bretagne	2 865 514	2 945 271	2 949 708	5,5	20	22	27	24	7
<i>Pays de Redon</i>	99 573	100 664	99 915	1,6	20	20	26	26	6

(*) Les projections sont effectuées de façon indépendante par zone et au niveau régional. Pour un même jeu d'hypothèses, le total des 18 zones diffère légèrement du total Bretagne.

Croissance ralentie de la population active

La croissance de la population active s'est poursuivie entre 1982 et 1990, à un rythme cependant moins soutenu qu'entre 1975 et 1982 : 0,5% par an contre 1,5% au cours de la période précédente. La progression est également un peu plus faible en Bretagne que dans l'ensemble du pays où elle avoisine 0,8% par an.

Entre 1975 et 1982, toutes les zones d'emploi avaient bénéficié de cette croissance. Composante démographique favorable avec l'arrivée à l'âge adulte de générations sensiblement plus nombreuses que celles sortant du marché du travail, résorption du déficit migratoire des 20-59 ans, forte progression de l'activité féminine, toutes les conditions étaient réunies pour que même les zones les plus agricoles, comme Dinan, Guingamp, Fougères, Vitré, Morlaix, Ploërmel, Pontivy-Loudéac ou Carhaix voient leur population active se redresser ou du moins se stabiliser.

Ce n'est plus le cas entre 1982 et 1990. Hormis Vitré, qui a fait preuve d'un dynamisme particulier durant cette période, ces mêmes zones qui accusaient une baisse de leurs actifs depuis 1962 ou depuis 1968 sont de nouveau déficitaires entre 1982 et 1990. La plupart d'entre elles comptent moins d'actifs en 1990 qu'en 1962. A ces zones vient s'ajouter depuis une dizaine d'années celle de Lannion. L'implantation de l'industrie électronique en avait permis le développement dès la fin des années soixante. Elle est aujourd'hui victime de la crise dans ce secteur.

La croissance modérée de la population active sur la période récente s'explique en partie par une composante démographique un peu moins favorable. Si les générations arrivant à l'âge adulte sont encore nombreuses, celles qui quittent le marché du travail sont en revanche moins creuses qu'au cours de la période précédente. Sauf dans la zone d'emploi de Carhaix, l'effet du renouvellement des générations reste toutefois positif. Il est cependant insuffisant pour assurer la progression de la population active dans le

Trégor, le Fougères ou le centre-Bretagne. D'autres facteurs interviennent en effet, qui influent sur cette évolution : la moindre progression de l'activité féminine et surtout le raccourcissement accentué de la vie active.

Raccourcissement accentué de la vie active

Le taux d'activité des moins de 25 ans a diminué de plus de 10 points entre 1982 et 1990. Déjà bien plus longue que la moyenne nationale en 1982, la scolarisation des jeunes Bretons s'est encore prolongée : 56% des jeunes de 16 à 25 ans poursuivent des études en 1990 contre 41% en 1982 et 36% en 1975. La progression est d'autant plus sensible que l'offre de formation à proximité, c'est-à-dire autour des pôles universitaires, est abondante et diversifiée.

La proportion d'actifs dans la population des 60 ans et plus s'est également réduite, de près de la moitié pour l'ensemble de la région. Le début des années quatre-vingt a en effet vu se généraliser la retraite à 60 ans. Dans le même temps, les préretraites ont permis de soulager quelque peu le marché du travail, notamment dans des zones où l'industrie tient une place importante, mais subit des pertes non négligeables : Brest, Lannion ou Fougères. Entre 25 et 59 ans, le taux d'activité masculine s'est légèrement réduit dans l'ensemble de la région.

Progression plus modérée de l'activité féminine

Pour cette même tranche d'âge, en revanche, la proportion de femmes actives a continué de progresser. Mais après la montée en force de l'activité féminine entre le début des années soixante et le début des années quatre-vingt, les arrivées des femmes sur le marché du travail progressent dorénavant à un rythme ralenti : quelque 6 500 actives supplémentaires chaque année entre 1982 et 1990, contre plus de 10 000 entre 1975 et 1982. Le taux d'activité féminine passe néanmoins de 64% en 1982 à 73% en 1990 pour les 25-59 ans.

Population active au lieu de résidence (n.c. les militaires du contingent)

Source : recensements

Zones d'emploi	1962	1968	1975	1982	1990
Dinan	35 008	35 423	33 283	36 648	36 032
Guingamp	40 234	37 208	35 161	36 996	34 380
Lannion	31 740	31 782	33 162	36 252	35 712
Saint-Brieuc	66 337	70 725	74 291	83 496	85 201
Brest	110 216	112 998	121 960	138 108	146 486
Morlaix	52 535	51 188	49 261	53 424	51 834
Quimper	101 510	98 196	100 311	109 696	110 501
Carhaix	39 976	36 308	31 671	32 172	29 084
Fougères	34 932	34 700	32 988	33 048	30 485
Rennes	157 084	171 273	187 708	214 984	236 444
Saint-Malo	38 745	38 985	39 076	43 236	46 357
Vitré	24 714	24 003	23 051	26 188	27 560
Redon	29 145	28 002	26 418	28 244	28 602
Auray	23 723	23 669	23 768	26 180	28 984
Ploërmel	27 748	25 166	23 201	24 408	24 284
Vannes	44 910	46 394	49 913	59 004	66 485
Lorient	84 103	86 042	89 492	100 272	107 907
Pontivy-Loudéac	57 648	53 568	49 074	52 528	50 596
Bretagne	1 000 308	1 005 630	1 023 789	1 134 884	1 176 934
FRANCE	19 251 195	20 397 976	21 774 860	23 551 176	25 055 236
<i>Pays de Redon</i>	42 157	39 650	37 383	40 252	40 434

Variation annuelle de la population active au lieu de résidence (n.c. les militaires du contingent) en %

Zones d'emploi	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990
Dinan	0,2	- 0,9	1,4	- 0,2
Guingamp	- 1,3	- 0,8	0,7	- 0,9
Lannion	0,0	0,6	1,3	- 0,2
Saint-Brieuc	1,1	0,7	1,7	0,3
Brest	0,4	1,1	1,8	0,7
Morlaix	- 0,4	- 0,5	1,2	- 0,4
Quimper	- 0,6	0,3	1,3	0,1
Carhaix	- 1,6	- 1,9	0,2	- 1,3
Fougères	- 0,1	- 0,7	0,0	- 1,0
Rennes	1,5	1,3	2,0	1,2
Saint-Malo	0,1	0,0	1,5	0,9
Vitré	- 0,5	- 0,6	1,8	0,6
Redon	- 0,7	- 0,8	1,0	0,2
Auray	0,0	0,1	1,4	1,3
Ploërmel	- 1,6	- 1,2	0,7	- 0,1
Vannes	0,5	1,0	2,4	1,5
Lorient	0,4	0,6	1,6	0,9
Pontivy-Loudéac	- 1,2	- 1,2	1,0	- 0,5
Bretagne	0,1	0,3	1,5	0,5
FRANCE	1,0	0,9	1,1	0,8
<i>Pays de Redon</i>	- 1,0	- 0,8	1,1	0,1

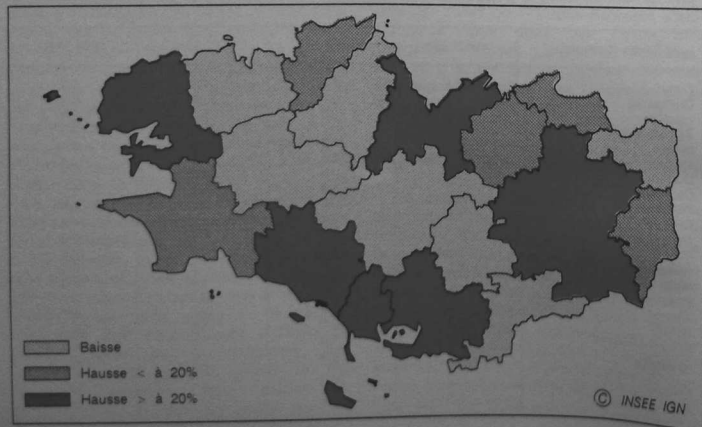
Taux d'activité

Source : recensements

en %

Zones d'emploi	Taux d'activité des 15-24 ans		Taux d'activité des 25-59 ans				Taux d'activité des 60 ans et plus	
			Hommes		Femmes			
	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990
Dinan	43,3	32,0	91,0	90,5	63,9	72,8	8,9	4,5
Guingamp	39,9	30,2	90,0	87,6	62,9	70,8	9,7	4,6
Lannion	37,7	26,5	91,1	89,1	63,3	70,7	8,4	4,2
Saint-Brieuc	41,7	30,3	93,1	91,7	65,9	75,3	8,9	4,8
Brest	38,6	28,0	93,1	91,4	52,8	65,7	9,5	5,4
Morlaix	43,2	32,2	93,0	91,6	65,6	73,2	11,3	5,5
Quimper	42,7	32,6	91,5	89,8	64,0	72,9	10,6	5,4
Carhaix	42,1	36,0	89,8	88,1	69,3	75,3	11,4	5,7
Fougères	51,8	37,5	94,5	93,0	78,7	81,7	12,9	6,8
Rennes	38,9	28,6	93,4	93,0	72,3	79,0	10,9	6,5
Saint-Malo	44,3	37,2	91,3	90,1	59,8	69,6	9,0	4,7
Vitré	52,3	39,2	95,8	95,3	72,7	79,3	13,3	7,6
Redon	48,3	37,0	93,4	91,9	65,2	74,2	9,6	4,8
Auray	45,1	34,3	90,4	89,0	55,9	69,0	9,6	5,3
Ploërmel	47,5	36,4	93,2	91,7	64,5	73,6	9,6	4,4
Vannes	46,7	33,9	91,7	91,4	65,9	75,0	9,6	5,3
Lorient	43,7	32,8	92,3	91,2	57,1	68,8	8,4	5,0
Pontivy-Loudéac	43,6	32,6	94,0	92,4	70,1	76,8	10,9	5,6
Bretagne	42,2	31,4	92,5	91,3	64,3	73,3	10,0	5,4
Pays de Redon	48,0	36,4	92,8	92,0	61,2	72,1	9,5	4,5

Evolution de la population active entre 1962 et 1990



DOSSIER D'OCTANT n° 27

Le partage emploi-chômage est cependant de plus en plus défavorable aux femmes et l'augmentation de l'activité féminine trouve sa contrepartie dans la forte augmentation du chômage féminin. Le nombre de femmes au chômage a progressé de 40%, celui des hommes de 25% environ entre 1982 et 1990. Plus le taux d'activité féminine est fort, plus la proportion de femmes au chômage est importante. Il semble en effet qu'une forte augmentation des offres d'emplois à destination des femmes génère une hausse disproportionnée des demandes.

Comme entre 1975 et 1982, la progression de l'activité féminine est très marquée dans les zones d'emploi de Brest et Lorient. Ces zones où traditionnellement les femmes de militaires ou de marins travaillaient peu continuent de rattraper leur retard. Le taux d'activité féminine augmente également de façon significative dans les zones d'Auray et Saint-Malo où le développement du tourisme gonfle l'offre d'emploi féminin. Le palmarès de l'activité féminine s'est cependant peu modifié. Les zones où les femmes sont les plus nombreuses à travailler restent celles de Fougères et Vitré,

zones agricoles et d'industries traditionnelles employant une main-d'œuvre féminine encore abondante. Ces activités sont néanmoins aujourd'hui en recul, et la progression de l'activité féminine entre 1982 et 1990 a été inférieure à la moyenne dans ces zones. Elle a également été faible dans la zone d'emploi de Rennes, qui conserve cependant sa troisième place, du fait de la forte concentration d'emplois tertiaires.

Faible représentation des actifs étrangers

La présence de main-d'œuvre étrangère dans la région reste marginale : moins de 1% de la population active totale. La Bretagne est la région qui en accueille le moins. La progression de la population active étrangère a cependant été plus sensible entre 1982 et 1990 que durant la période précédente. On dénombre 11 300 actifs étrangers en 1990, contre 8 300 en 1982 et 6 500 en 1975. Ils sont particulièrement touchés par le chômage : plus du quart d'entre eux se déclarent à la recherche d'un emploi.

DOSSIER D'OCTANT n° 27

La période intercensitaire de 1982 à 1990 a dessiné un virage dangereux pour l'emploi régional après le bilan plutôt favorable de la période précédente.

Les 3 600 emplois supplémentaires recensés en 1990 sont le résultat de soldes très contrastés par secteur :

- 59 000 dans le primaire
- 22 200 dans le bâtiment
- + 1 800 dans l'industrie
- + 83 000 dans le tertiaire

La stagnation de l'emploi régional (+ 0,4%) est la résultante de bouleversements profonds et peut-être irréversibles. Les zones rurales se vident, victimes du progrès technique et de marchés de plus en plus convoités et saturés. A l'opposé, les zones urbaines structurées se développent avec l'accroissement des emplois de services et la relocalisation des emplois industriels à la périphérie des pôles importants et à proximité des grands axes de communication.

Dans le secteur primaire, près d'un emploi sur trois disparaît. Deux professions sont concernées :

- les **agriculteurs**, dont le rythme de disparition s'est accéléré depuis 1984 avec la mise en place des quotas laitiers et les mesures incitatives à la cessation anticipée d'activité.
- Les **marins-pêcheurs** qui, depuis 1989, subissent la même loi des quotas de production, même si les effets statistiques ne sont pas encore significatifs au recensement de 1990.

L'effet de structure par secteur d'activité pèse plus fortement dans les zones du centre Bretagne où l'agriculture est le principal moteur de l'activité.

La crise du **bâtiment** aggrave le déclin de ces zones rurales. Plus de 22 000 emplois ont disparu en huit ans dans notre région. L'hémorragie est générale. Toutes les zones d'emploi sont touchées.

Le secteur **industriel** stagne. La légère progression (+ 1%) enregistrée entre 1982 et

1990 est obtenue grâce à une industrie agro-alimentaire encore créatrice d'emplois bien qu'en profonde restructuration, et à la construction automobile qui s'est bien comportée jusqu'à la fin des années quatre-vingt, stimulant l'implantation de nouveaux sous-traitants. Mais les matériaux de construction, l'industrie électronique, la construction navale, la chaussure et l'habillement continuent inexorablement à baisser.

Le **commerce** connaît une légère croissance (+2,7%) due exclusivement à l'implantation de nouveaux centres commerciaux à la périphérie des villes. Le petit commerce de proximité, en revanche, s'éteint lentement dans les communes rurales. Le commerce de gros alimentaire spécialisé perd 17% de ses effectifs.

Les **services** sont partout créateurs d'emplois.

Le secteur transport progresse, la route est privilégiée. A ne regarder que les effectifs, les transports routiers doublent, le chemin de fer stagne, le transport maritime coule et le transport aérien décolle mais demeure marginal.

Les services aux entreprises se multiplient avec les cabinets d'études et de conseil et les agences d'intérim. Les services aux particuliers de santé, d'action sociale et culturels continuent d'absorber de la main-d'œuvre. Le secteur non marchand s'est bien garni dans les collectivités locales depuis les lois de décentralisation. Mais ici aussi l'effet-structure est déterminant, les services se développent là où l'activité est intense et la population nombreuse.

Dans ce contexte, le bassin de **Rennes** rafle la mise avec un solde positif de près de 20 000 emplois nouveaux. Il concentre les facteurs positifs qui ont contribué au dynamisme des années quatre-vingt :

- la présence de Citroën, premier établissement industriel régional et créateur d'emplois dans la sous-traitance,
- un secteur tertiaire important et prospère.

La création de la technopole de Rennes-Atalante qui associe des unités de recherche et des établissements industriels représente une promesse ambitieuse pour l'avenir.

Le bassin de **Vannes** poursuit sa percée créant plus de 4 000 emplois nouveaux dans

Répartition des emplois en 1990 par grands secteurs

Source : RP au 1/4 au lieu de travail

Zones d'emploi	Emploi total 1982	Emploi total 1990	Répartition de l'emploi en %					Dont :	
			Primaire	Industrie	Bâtiment	Commerce	Services	Emploi salarié	% salarié
Dinan	31 752	29 049	18	15	9	11	47	20 817	72
Guingamp	33 056	28 220	21	15	8	12	44	19 100	68
Lannion	31 240	29 008	15	16	8	10	51	21 320	73
Saint-Brieuc	77 308	75 700	11	18	8	12	51	60 004	79
Brest	126 424	129 571	7	17	7	11	58	110 723	85
Morlaix	49 072	46 067	20	13	7	14	46	32 831	71
Quimper	100 880	97 736	11	19	7	13	50	77 988	80
Carhaix	28 416	24 524	27	18	7	10	37	15 112	62
Fougères	30 936	27 516	18	31	7	9	36	19 840	72
Rennes	201 108	220 591	8	19	6	11	56	188 435	85
Saint-Malo	38 056	39 024	10	13	8	13	55	30 352	78
Vitré	24 064	25 392	20	31	9	9	31	18 436	73
Redon	23 216	22 857	17	28	8	10	37	16 461	72
Auray	21 636	22 297	12	16	11	11	49	16 349	73
Ploërmel	20 912	21 122	20	21	8	10	42	14 894	71
Vannes	56 964	61 218	11	17	7	11	54	49 082	80
Lorient	89 708	91 127	7	22	7	13	50	76 267	84
Pontivy-L.	47 924	45 288	24	22	8	11	35	30 580	68
Bretagne	1 032 672	1 036 307	12	19	7	12	50	818 591	79
<i>Pays de Redon</i>	31 200	30 485	19	27	8	10	36	21 237	70

Evolution de l'emploi entre 1982 et 1990 par grands secteurs

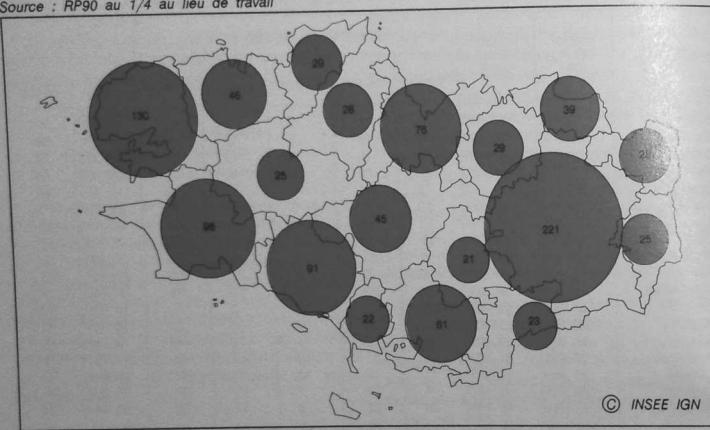
Source : RP au 1/4 au lieu de travail

en %

Zones d'emploi	Total	Primaire	Industrie	Bâtiment	Commerce	Services
Dinan	- 8,5	- 33,8	- 15,5	- 19,0	- 3,2	11,7
Guingamp	- 14,6	- 35,9	- 22,5	- 25,0	- 6,3	6,3
Lannion	- 7,1	- 33,3	- 23,1	- 26,3	- 5,5	15,2
Saint-Brieuc	- 2,1	- 28,1	3,5	- 27,3	- 8,9	13,0
Brest	2,5	- 27,9	- 5,2	- 25,2	- 1,3	16,6
Morlaix	- 6,1	- 32,6	0,2	- 29,1	- 7,3	18,2
Quimper	- 3,1	- 33,6	- 5,2	- 30,0	3,1	13,4
Carhaix	- 13,7	- 37,8	4,8	- 29,6	0,2	7,8
Fougères	- 11,1	- 31,1	- 14,9	- 21,4	- 6,1	10,7
Rennes	9,7	- 32,8	10,8	- 13,4	10,3	23,3
Saint-Malo	2,5	- 32,3	2,9	- 26,6	4,6	20,3
Vitré	5,5	- 29,6	28,7	- 14,9	10,4	31,0
Redon	- 1,5	- 35,9	9,8	- 23,5	16,0	22,6
Auray	3,1	- 31,5	18,5	- 17,3	6,7	18,4
Ploërmel	1,0	- 32,2	41,5	- 24,4	0,4	20,2
Vannes	7,5	- 30,1	11,0	- 21,7	22,2	22,3
Lorient	1,6	- 32,1	- 7,0	- 20,1	- 0,9	20,7
Pontivy-Loudéac	- 5,5	- 28,2	3,8	- 28,2	1,9	18,4
Bretagne	0,4	- 32,0	0,9	- 22,9	2,7	18,2
<i>Pays de Redon</i>	- 2,3	- 35,8	13,0	- 22,3	12,0	22,7

Emploi total en 1990 (effectifs en milliers)

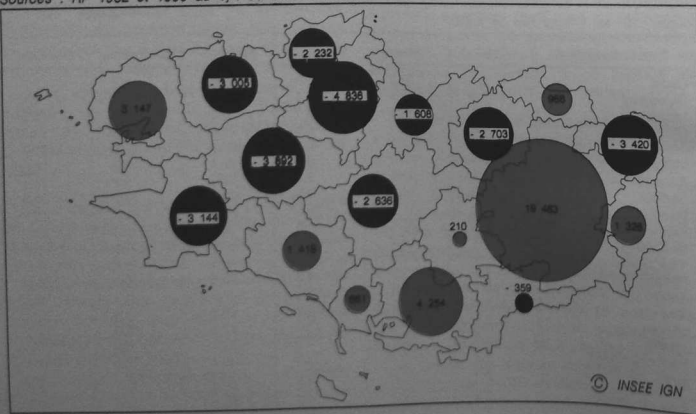
Source : RP90 au 1/4 au lieu de travail



© INSEE IGN

Variation de l'emploi total 1982-1990

Sources : RP 1982 et 1990 au 1/4 au lieu de travail



© INSEE IGN

l'industrie, le commerce et les services. De nombreuses communes qui ceignent le golfe du Morbihan bénéficient d'une forte expansion dans les activités liées au tourisme.

Les bassins de **Brest** (+ 3 000 emplois) et de **Lorient** (+ 1 400) connaissent une croissance plus modérée relativement à leur importance. L'industrie y régresse, victime de la crise des chantiers navals. Mais les services continuent à prospérer.

Le bassin de **Vitré** poursuit son industrialisation avec une croissance de 29%. Il enregistre, par ailleurs, la plus forte croissance dans le secteur des services.

Les bassins d'**Auray** et de **Saint-Malo** continuent à profiter de leur attrait touristique et réussissent à créer quelques emplois nouveaux.

Les petits bassins de **Ploëmel** et de **Redon** résistent avec une variation proche de zéro et de la moyenne régionale. Ils symbolisent très bien les grandes mutations des années quatre-vingt, marquées par l'effondrement du monde agricole et de l'emploi non salarié et le développement de l'emploi salarié près des pôles urbains. Ces deux zones mises ensemble caricaturent le phénomène régional : disparition de 4 000 emplois agricoles et de 1 000 emplois dans le bâtiment, création de 2 000 emplois industriels et de 3 000 emplois dans les services.

Excepté Brest, les bassins créateurs nets d'emplois se situent à l'est d'une ligne Lorient-Saint-Malo, dessinant un croissant fertile pour l'emploi.

Parmi les dix zones qui ont connu un solde négatif, sept ont baissé entre 0 et 10%.

A **Saint-Brieuc**, la progression des services ne compense pas la forte baisse de l'agriculture et du bâtiment. L'industrie agro-alimentaire est dynamique sous l'impulsion des coopératives du Gouessant et de la Cooperl et des établissements privés de Kermené et Stalaven. Mais les autres secteurs industriels sont en difficulté.

Quimper ne connaît une croissance que dans le tertiaire. La crise de la conserverie dans la baie d'Audierne a été fatale pour l'emploi. Les noyaux urbains résistent.

Pontivy-Loudéac, Mortaix et **Dinan**, bassins très agricoles, ne réussissent pas leur reconversion. Même les pôles de Loudéac et de Mortaix sont en difficulté.

Lannion perd 23% de ses emplois industriels dans l'électronique. Le secteur recherche du CNET demeure cependant un atout pour cette région.

Trois zones accusent une baisse supérieure à 10%.

Fougères et **Guingamp** cumulent baisse de l'emploi non salarié agricole et artisanal et baisse de l'emploi salarié. A Guingamp, la mutation technique de la téléphonie est la cause majeure de la baisse de l'emploi industriel. A Fougères, en dépit de la restructuration de l'appareil productif, la chaussure et l'habillement pèsent encore de tout leur poids dans la balance de l'emploi : ces industries ne sont pas assez compétitives pour rivaliser avec des pays où les coûts de production, particulièrement la main-d'oeuvre, défient toute concurrence.

Carhaix demeure la zone la plus rurale avec plus d'un emploi sur quatre dans l'agriculture en 1990. Elle est condamnée à se dépeupler dans le contexte actuel. Son enclavement géographique n'incite pas les investisseurs à s'y implanter.

Depuis 1990, la Bretagne économique se prépare au grand marché européen. De nouvelles mesures d'incitation au départ à la retraite progressive des agriculteurs, à partir de 55 ans, vont provoquer dans les années à venir la disparition de nombreuses exploitations. Les zones rurales, déjà fragiles, risquent de se vider définitivement. Les industries agro-alimentaires se restructurent, fusionnent, externalisent certains services de leur activité et souvent suppriment des emplois par souci de rentabilité. Le futur tracé de l'autoroute des estuaires Caen-Nantes redonnera-t-il un coup de fouet à Fougères ? Les responsables locaux comptent sur cette bouée de sauvetage. Les industries de biens d'équipements sont dans l'incertitude du lendemain. Le secteur automobile innove, les gains de productivité sont énormes mais suppriment des emplois. La construction navale épuise ses carnets de commande dans le secteur des armements de pêche comme dans celui des bâtiments de guerre. Les emplois de demain sont à inventer. Plutôt que de voir grossir le nombre des laissés pour compte, il faudra profondément revoir l'articulation entre l'économie et la société.

Forte progression et durcissement, ainsi peut-on caractériser le chômage dans notre région au cours de la dernière décennie. Par-delà les améliorations conjoncturelles et les diverses mesures à destination des jeunes et des chômeurs de longue durée, la tendance de fond est toujours à la hausse.

La cartographie du chômage n'a pas subi de profondes transformations au cours des années passées : le classement des zones en fonction d'un taux de chômage croissant s'est peu modifié. La zone de Vitré est la moins touchée sur toute la période et le reste avec un taux de chômage de 6,4%. Rennes recule de la seconde à la quatrième place ; Quimper, quatrième en 1983 et septième en 1987, est treizième en 1991. Avec un taux de chômage de 13,9%, la zone de Saint-Malo est à la dernière place du classement.

L'allongement de la durée du chômage

Plus encore que sa progression, la durée du chômage permet de mieux appréhender la gravité du phénomène dans la mesure où elle constitue un indicateur permettant d'évaluer les réelles difficultés à retrouver un emploi. Or, cette durée ne cesse de croître. Même l'amélioration économique des années 1987-1990, n'a pas provoqué de trêve dans son ascension. Elle était de 334 jours en 1984, elle atteint 403 jours en 1991. L'analyse des zones d'emploi selon ce critère est très révélatrice de la situation.

Dans la moitié d'entre elles, le chômage dure moins longtemps que dans l'ensemble de la région. C'est le cas de zones d'emploi dynamiques, Rennes, Vitré et Vannes où la situation du marché du travail permet de retrouver plus aisément un emploi. Facilité accrue également dans les zones touristiques d'Auray et de Saint-Malo, grâce à l'importance de l'emploi saisonnier. Dans les zones de Pontivy-Loudéac, Carhaix et Ploërmel, la durée plus courte n'est pas synonyme de prospérité. Le marché du travail peu engageant conduit les demandeurs d'emploi à rechercher du travail

dans des zones plus attractives.

En revanche, la durée du chômage plus longue dans les zones nord de la région, de Dinan à Brest ainsi qu'à Redon et Fougères et surtout à Lorient, reflètent bien la difficulté à retrouver du travail dans ces zones. Difficulté d'autant plus grande que toutes ont connu ou connaissent encore des problèmes d'emploi importants. Le déclin de l'armement et de la construction navale classe Brest et surtout Lorient parmi les zones où la réinsertion semble très difficile.

Fin de contrat

La fin de contrat à durée déterminée constitue le principal motif d'inscription à l'ANPE. Fin 1991, quatre demandes d'emploi sur dix le sont pour ce motif. Conséquences d'une généralisation des embauches sous contrat à durée déterminée, les inscriptions à l'ANPE suite à une fin de contrat ne cessent de s'accroître. Particulièrement répandu chez les jeunes et plus encore chez les jeunes femmes de moins de 25 ans, le chômage à l'issue d'un contrat reste fréquent chez leurs aînés, de 25 à 49 ans. Après 50 ans, il diminue nettement et ne représente plus qu'une inscription sur quatre. Les demandeurs d'emploi en fin de contrat restent en moyenne moins longtemps au chômage : 325 jours.

La situation varie beaucoup d'une zone à l'autre. Ainsi, la zone de Lannion compte seulement une demande d'emploi sur trois pour ce motif et les zones de Saint-Malo, Carhaix et Auray en comptent plus de la moitié. A Saint-Malo et Auray, le recrutement sous contrat à durée limitée est pratique courante pour satisfaire aux besoins de l'activité touristique. Mais, dans la zone de Carhaix, le recours au contrat à durée déterminée constitue plutôt une interruption temporaire du chômage, voire le report provisoire d'un exode certain. Parmi les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, la part des fins de contrat y atteint un taux record : 62%.

Le chômage au 31.12.1991

Sources : ANPE - INSEE

Zones d'emploi	Taux de chômage par rapport à la population active en %	Demandeurs d'emploi							
		Nombre	Ancienneté moyenne (jours)	Première entrée (%)	Licenciements économiques (%)	Fin de contrat (%)	Moins de 25 ans (%)	Femmes (%)	Chômeurs de longue durée (%)
Dinan	9,3	3 989	425	8,7	13,1	37,6	28,4	55,0	32,9
Guingamp	10,2	3 979	414	9,9	16,0	41,8	25,0	51,8	34,8
Lannion	10,9	4 520	466	11,2	15,9	33,7	24,6	53,1	36,4
Saint-Brieuc	10,1	10 343	407	9,2	14,2	38,3	26,9	54,6	33,6
Brest	10,4	18 125	436	11,7	10,5	36,2	28,7	54,1	36,5
Morlaix	9,3	5 698	423	9,2	11,0	40,2	27,5	55,5	33,7
Quimper	10,6	13 895	360	7,9	11,6	42,5	27,1	54,4	30,1
Carhaix	9,0	3 040	379	8,7	10,1	51,6	28,2	51,9	31,0
Fougères	8,8	3 141	418	8,7	8,1	37,4	31,4	59,5	30,4
Rennes	8,8	25 176	378	12,0	9,3	35,9	31,3	55,7	33,3
Saint-Malo	13,9	7 876	360	5,9	9,0	51,1	29,3	54,1	28,7
Vitré	6,4	2 168	309	8,7	8,3	42,9	35,6	60,8	23,2
Redon	11,2	3 856	432	7,7	8,5	47,0	31,4	56,5	34,8
Auray	13,3	4 543	344	5,9	7,6	54,9	27,4	58,2	29,4
Ploërmel	8,3	2 404	379	7,4	8,2	48,0	34,7	54,9	30,5
Vannes	10,3	8 359	385	8,3	10,6	47,1	30,8	57,2	32,0
Lorient	12,5	15 935	476	8,7	13,8	37,4	25,9	56,0	38,5
Pontivy-Loudéac	8,4	5 011	359	7,3	11,8	41,6	30,8	56,4	29,5
Bretagne	10,1	142 058	403	9,3	11,1	40,5	28,8	55,3	33,3
Pays de Redon	-	5 425	436	8,3	8,3	44,6	31,4	56,3	34,7

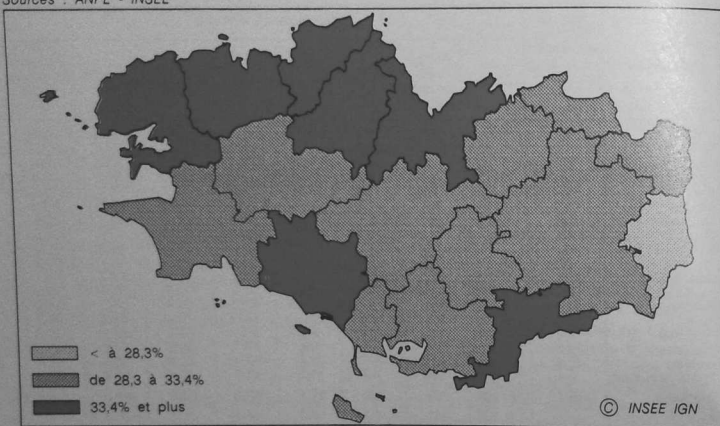
Taux de chômage au 31.12.1991

Sources : ANPE - INSEE



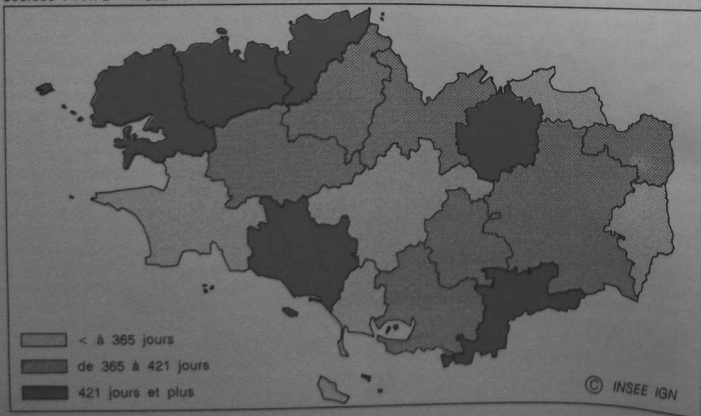
Chômeurs de longue durée au 31.12.1991

Sources : ANPE - INSEE



Ancienneté du chômage au 31.12.1991

Sources : ANPE - INSEE



Licenciements économiques

Fin 1991, 15 836 demandes d'emploi déposées à l'ANPE le sont pour cause de licenciement économique. Ce motif de chômage a beaucoup diminué ces dernières années : il représente 11% des demandes en 1991 contre 18% en 1984. Déjà important chez les chômeurs âgés de 25 à 49 ans (1 chômeur sur 10 de cette tranche d'âge), il en constitue l'origine principale chez leurs aînés. Il touche surtout les hommes et plus particulièrement les plus âgés. Les personnes dans cette situation restent en moyenne 662 jours au chômage, soit deux fois plus longtemps que les chômeurs en fin de contrat.

Le chômage pour cause de licenciement économique affecte plus particulièrement les zones littorales des Côtes-d'Armor ainsi que la zone portuaire de Lorient. Avec près de 16% de chômeurs licenciés économiques, Guingamp et Lannion sont les plus affectées. Dans ces deux zones, les licenciés pour motif économique connaissent de graves difficultés de réinsertion, car le chômage y dure plus longtemps qu'ailleurs et les offres d'emploi y sont peu nombreuses.

Première recherche d'emploi

La première recherche d'emploi représente près d'une demande d'emploi sur dix. Elle constitue le second motif d'inscription chez les jeunes. Les trois quarts de ces inscriptions concernent, en effet, des jeunes de moins de 25 ans et près de la moitié des jeunes femmes. La recherche d'un premier emploi semble un peu plus aisée que la recherche d'un emploi suite à un licenciement économique. En moyenne, 325 jours "suffisent" à cette recherche. Cette dernière est cependant plus difficile pour les jeunes femmes puisqu'elle leur demande 103 jours de plus qu'aux jeunes hommes.

Ce type de demandes est maximal dans les zones très jeunes et polarisatrices de Rennes et

de Brest, ainsi qu'à Lannion. Trouver un premier emploi demande trois mois de plus à Brest qu'à Rennes, mais c'est à Fougères que cet obstacle reste le plus dur à surmonter car il faut en moyenne 1 an et 3 mois pour que la recherche aboutisse.

Le chômage de longue durée

Le chômage de longue durée, qui caractérise les demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE depuis au moins un an, est en progression inquiétante en 1991. Son augmentation, + 10% par rapport à 1990, est plus modérée que l'augmentation nationale : + 13,6%. Mais le nombre de chômeurs de longue durée par rapport à l'ensemble des chômeurs est toujours plus important dans notre région. Un peu plus d'un tiers des chômeurs bretons sont dans cette situation, 31% France entière. Corollaire de cette aggravation du chômage de longue durée, sa durée s'allonge. En 1991, un chômeur de longue durée reste en moyenne 2 ans et 7 mois au chômage, soit trois mois de plus qu'en 1986. Les femmes sont les premières touchées : elles représentent près de 58% des chômeurs de longue durée et restent plus longtemps dans cette situation que les hommes. Très tôt, elles sont concernées. Avant 25 ans, elles sont déjà deux fois plus nombreuses que les jeunes hommes.

La zone d'emploi de Lorient détient le record pour le nombre de chômeurs de longue durée (38,5% des chômeurs) et c'est toujours Vitry qui occupe la situation la moins critique (23,2%), d'autant que la durée du chômage de longue durée y est un peu moindre que dans l'ensemble de la région. C'est à Rennes qu'elle est la plus courte bien qu'atteignant tout de même 859 jours. Dans la zone de Lannion la réinsertion est particulièrement problématique : pourcentage de chômeurs de longue durée très fort (36,4%) et ancienneté élevée (2 ans et 11 mois) s'y conjuguent.

Entre 1982 et 1990, la population active bretonne aurait pu croître de 77 000 personnes, en l'absence de migrations, sous le seul effet du remplacement des générations : arrivées de jeunes sur le marché du travail, départs en retraite. Il aurait fallu créer autant d'emplois pour que le nombre de chômeurs n'augmente pas. Il n'en a rien été. Loin s'en faut puisqu'en huit ans notre région n'a pu offrir que 2 500 emplois supplémentaires environ.

La différence entre les ressources supplémentaires en main-d'œuvre issues du mouvement démographique et les créations nettes d'emplois a dû être comblée de différentes manières, que l'on peut décrire à partir d'un schéma simple.

Parmi les 74 500 actifs potentiels n'ayant pu accéder à l'emploi dans notre région, environ 33 000 sont venus enfler la liste déjà longue des chômeurs. Quelques-uns, 3 500 à peu près, ont pu trouver du travail dans une région limitrophe ou à Paris, tout en continuant d'habiter en Bretagne. Près de 20 000 ont dû partir pour aller chercher fortune ailleurs, définitivement ceux-là. Avec l'espoir pour certains de revenir au pays le plus tôt possible si la situation de l'emploi le permet. Beaucoup d'autres devront attendre l'âge de la retraite pour réaliser leur projet. Un peu plus de 18 000, enfin, ont renoncé, provisoirement ou définitivement, à la vie professionnelle, ne serait-ce qu'en prolongeant leurs études.

Ce schéma, applicable à tout espace géographique, mérite d'être explicité.

Chômage et reprise de l'émigration

L'accroissement de la population active potentielle entre 1982 et 1990 est plus important dans notre région que dans l'ensemble du pays. Cet accroissement, dit "effet de génération", représente 6,8% de la population active de 1982. France entière, il est de 6,0% "seulement", pourcentage déjà élevé eu égard aux difficultés économiques du moment. De fait, les créations nettes d'emplois entre 1982 et 1990 ne représentent que 0,2% de la population active de 1982 dans notre région contre 2,5% au plan

national. France entière, l'accroissement du déséquilibre entre l'emploi et les ressources en main-d'œuvre au cours de la période 1982-1990 équivaut à 3,5% de la population active de 1982 (6,0% - 2,5%). En Bretagne, il atteint 6,6% (6,8% - 0,2%).

Première forme d'ajustement du déséquilibre, l'augmentation du chômage représente 0,9% de la population active de 1982 dans notre région contre 2,5% France entière.

Le solde des navettes domicile-travail représente peu de chose au niveau de l'ensemble du pays. Par construction, les navettes entre régions françaises, qui peuvent être très importantes, s'équilibrent à l'intérieur de l'hexagone. Le solde qui subsiste reflète les mouvements de travailleurs frontaliers, non négligeables dans quelque régions comme l'Alsace, la Lorraine ou la Franche-Comté.

En Bretagne, la dégradation du solde des navettes domicile-travail représente 0,3% de la population active de 1982. Ce mode d'ajustement est moins marginal qu'il n'y paraît si on reconstitue les flux qui en sont à l'origine. En 1982, le nombre de Bretons travaillant à l'extérieur de la région était supérieur de 10 300 environ au nombre d'habitants d'autres régions travaillant chez nous. Ce solde s'est accru de 3 500 entre les deux recensements. Il atteint 13 800 en 1990. Situation difficile à gérer, tant du point de vue professionnel que familial, la migration alternante, quotidienne ou hebdomadaire, peut être le prélude à un départ définitif vers l'endroit où l'on travaille.

Entre 1982 et 1990 les départs d'actifs de Bretagne ont dépassé les arrivées. Sur l'ensemble de la période le solde est estimé à 20 000, soit 1,8% de la population active de 1982. La Bretagne est redevenue, chez les actifs, terre d'émigration, alors qu'entre 1975 et 1982 elle avait pu en accueillir plusieurs milliers. Les départs ont été particulièrement nombreux chez les moins de 25 ans, spécialement parmi les jeunes femmes.

Allongement de la scolarité et retraite anticipée

Autre mode d'ajustement, la baisse du taux

Population active : un accroissement limité par l'émigration et la baisse d'activité aux âges extrêmes

	Variation absolue	Variation en % de la population active de 1982	
		Bretagne	France
1. Effet de génération	+ 76 840	+ 6,8	+ 6,0
2. Flexions des taux d'activité	- 18 150	- 1,6	- 1,1
Dont :			
moins de 25 ans	- 46 459	- 25,4	
hommes	- 25 299	- 26,0	
femmes	- 21 160	- 24,6	
de 25 à 54 ans	+ 51 567	+ 6,4	
hommes	- 261	ns	
femmes	+ 51 828	+ 15,8	
55 ans et plus	- 23 258	- 15,6	
hommes	- 18 845	- 21,8	
femmes	- 4 413	- 7,0	
3. Migrations définitives d'actifs	- 19 931	- 1,8	+ 0,5
Dont :			
moins de 25 ans	- 10 603	- 5,8	
hommes	- 4 329	- 4,4	
femmes	- 6 274	- 7,4	
de 25 à 54 ans	- 9 328	- 1,2	
hommes	- 5 906	- 1,2	
femmes	- 3 422	- 1,0	
4. Population active résidente	+ 38 759	+ 3,4	+ 5,4
5. Emploi au lieu de travail	+ 2 409	+ 0,2	+ 2,5
6. Navettes domicile-travail	+ 3 508	+ 0,3	+ 0,4
7. Chômage	+ 32 842	+ 2,9	+ 2,5

AVERTISSEMENT

Le solde migratoire évoqué dans ce chapitre ne concerne que les actifs âgés de moins de 55 ans en 1990. Dans l'hypothèse d'une absence de migrations à partir de 1982, et avec l'évolution bretonne des taux d'activité, la Bretagne compterait 20 000 actifs de plus en 1990.

Ce chiffre diffère de celui résultant des déclarations des actifs migrants de tous âges : - 12 000 à l'exhaustif et - 9 200 au 1/4 (- 16 800 actifs ayant un emploi + 7 600 chômeurs).

d'activité. Si les taux d'activité par âge et par sexe étaient restés inchangés entre 1982 et 1990 la Bretagne aurait dénombré 18 000 actifs supplémentaires. L'allongement de la scolarité a soulagé le marché du travail. Environ 46 000 jeunes en ont été soustraits. Cette baisse est plus importante que dans l'ensemble du pays. Dans les classes d'âge intermédiaires, de 25 à 54 ans, on dénombre en revanche 51 000 actifs de plus que prévu, des femmes pour l'essentiel. Moins rapidement qu'avant, l'activité féminine a tout de même progressé entre 1982 et 1990. Aux âges plus élevés, la retraite à 60 ans et les départs en préretraite ont réduit fortement l'augmentation potentielle d'actifs. En l'absence de ces mesures sociales, les 55 ans et plus auraient été 23 000 de plus, des hommes surtout. Les cessations anticipées d'activité ont cependant revêtu moins d'ampleur dans notre région que dans l'ensemble du pays.

Centre-Bretagne, Trégor, Fougerais : la crise

Entre 1982 et 1990, le déséquilibre entre les ressources nouvelles en main-d'œuvre et les créations nettes d'emploi se creuse dans l'ensemble de la région, y compris dans les zones les plus dynamiques. Mais son ampleur et la manière dont il a été résorbé ne sont pas identiques partout. S'il représente 6,6% de la population active de 1982 dans l'ensemble de la région, il varie de 1,1% dans la zone de Vannes à 15,5% dans celle de Guingamp.

Dans sept zones sur dix-huit le déséquilibre atteint ou dépasse 10%. Par ordre de gravité croissante on trouve Morlaix, Lannion, Pontivy-Loudéac, Dinan, Carhaix, Fougères et Guingamp. Dans toutes ces zones l'effet de génération est pourtant inférieur à la moyenne. A Carhaix il est même négatif. C'est la seule zone dans ce cas. Sous le seul effet démographique, Carhaix aurait dû voir sa population active diminuer de 1,8% entre 1982 et 1990. Le recul a été beaucoup plus prononcé car l'emploi s'est effondré. C'est une des caractéristiques communes à ces zones en difficulté. L'emploi, agricole ou industriel, y recule fortement : 13% à Carhaix, 12% à

Guingamp, 10% à Fougères. Chômage, flexions d'activité, départs vers d'autres zones supposées plus prospères assurent l'"ajustement", dans des proportions plus ou moins importantes selon les endroits.

A Morlaix le déséquilibre est résorbé pour un tiers par des renoncements d'activité, pour un tiers par l'émigration, pour un dernier tiers par une augmentation du chômage dans la zone. A Dinan les flexions d'activité ne jouent pratiquement pas. En revanche les migrations définitives y sont nombreuses tandis que se développent les navettes domicile-travail vers les zones voisines, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Rennes. A Guingamp et Lannion, le chômage sur place et les migrations définitives augmentent fortement. Dans les zones de Pontivy-Loudéac, Carhaix et Fougères, le chômage augmente moins qu'on pourrait s'y attendre au vu de la situation, très dégradée, de l'emploi. Cela tient à ce que les chômeurs potentiels ont renoncé à la vie professionnelle ou sont partis.

Rennes, Vannes : pôles d'attraction

A l'opposé de ces sept zones les plus en difficulté, cinq autres apparaissent "relativement" privilégiées : Vannes, Rennes, Auray, Vitré, Saint-Malo. Le "relativement" est important car n'oublions pas qu'entre 1982 et 1990 le déséquilibre entre les ressources en main-d'œuvre et l'emploi est présent partout et que le chômage augmente dans toutes les zones, même les plus dynamiques. Le déséquilibre est toutefois assez faible dans la zone de Vannes : 1% seulement de la population active de 1982. Il est de 2% à Rennes, de 4% dans les zones de Saint-Malo, d'Auray et de Vitré.

A Vannes et à Rennes la population active potentielle augmente fortement. La démographie en constitue la source principale. Il faut y ajouter les actifs venant d'ailleurs, car Vannes et Rennes forment deux bassins d'emploi attractifs. Conséquence, les disponibilités en main-d'œuvre augmentent fortement. L'emploi aussi mais pas assez pour offrir un travail à tous. L'ajustement se réalise par une aug-

Le marché du travail : variation des différentes composantes entre 1982 et 1990, en valeur absolue

Zones d'emploi	Population active en 1982	Effet de génération	Flexions d'activité	Solde migratoire d'actifs	Population active résidente	Emploi au lieu de travail	Solde des navettes	Chômage
Dinan	36 424	+ 1 712	- 39	- 1 686	- 13	- 2 181	+ 1 421	+ 747
Guingamp	36 769	+ 1 134	- 1 052	- 2 451	- 2 369	- 4 562	+ 686	+ 1 507
Lannion	36 114	+ 1 748	- 613	- 1 677	- 542	- 2 024	+ 177	+ 1 305
Saint-Brieuc	83 646	+ 5 704	- 695	- 3 637	+ 1 372	- 961	- 71	+ 2 404
Brest	138 260	+ 13 151	- 525	- 4 835	+ 7 791	+ 1 510	+ 546	+ 5 735
Morlaix	53 658	+ 1 870	- 1 624	- 1 852	- 1 606	- 3 421	+ 211	+ 1 604
Quimper	109 506	+ 4 253	- 2 245	- 983	+ 1 025	- 2 317	+ 189	+ 3 153
Carhaix	32 106	- 587	- 1 065	- 1 680	- 3 332	- 4 199	+ 351	+ 516
Fougères	33 506	+ 1 081	- 1 874	- 2 166	- 2 959	- 3 470	+ 110	+ 401
Rennes	216 064	+ 23 440	- 5 840	+ 3 390	+ 20 990	+ 18 993	- 1 199	+ 3 196
Saint-Malo	43 790	+ 2 462	+ 235	- 174	+ 2 523	+ 756	- 47	+ 1 814
Vitré	26 097	+ 2 045	- 997	+ 365	+ 1 413	+ 965	+ 28	+ 420
Redon	28 570	+ 1 682	- 472	- 942	+ 268	- 352	+ 378	+ 242
Auray	26 597	+ 1 636	+ 403	+ 459	+ 2 498	+ 562	+ 634	+ 1 302
Ploërmel	24 565	+ 1 368	- 623	- 1 038	- 293	- 293	- 187	+ 187
Vannes	59 850	+ 5 353	- 530	+ 2 203	+ 7 026	+ 4 663	+ 108	+ 2 255
Lorient	100 658	+ 6 448	+ 1 157	- 278	+ 7 327	+ 1 963	+ 284	+ 5 080
Pontivy-Loudéac	52 767	+ 2 340	- 1 751	- 2 949	- 2 360	- 3 223	- 111	+ 974
Bretagne	1 138 947	+ 76 840	- 18 150	- 19 931	+ 38 759	+ 2 409	+ 3 508	+ 32 842

Le marché du travail : variation des différentes composantes entre 1982 et 1990, en % de la population active 1982

Zones d'emploi	Population active en 1982	Effet de génération	Flexions d'activité	Solde migratoire d'actifs	Population active résidente	Emploi au lieu de travail	Solde des navettes	Chômage
Dinan	36 424	+ 4,7	- 0,1	- 4,6	0	- 6,0	+ 3,9	+ 2,1
Guingamp	36 769	+ 3,1	- 2,8	- 6,7	- 6,4	- 12,4	+ 1,9	+ 4,1
Lannion	36 114	+ 4,8	- 1,7	- 4,6	- 1,5	- 5,6	+ 0,5	+ 3,6
Saint-Brieuc	83 646	+ 6,8	- 0,8	- 4,3	+ 1,7	- 1,1	- 0,1	+ 2,9
Brest	138 260	+ 9,5	- 0,4	- 3,5	+ 5,6	+ 1,1	+ 0,4	+ 4,1
Morlaix	53 658	+ 3,5	- 3,0	- 3,5	- 3,0	- 6,4	+ 0,4	+ 3,0
Quimper	109 506	+ 3,9	- 2,1	- 0,9	+ 0,9	- 2,1	+ 0,2	+ 2,8
Carhaix	32 106	- 1,8	- 3,3	- 5,3	- 10,4	- 13,1	+ 1,1	+ 1,6
Fougères	33 506	+ 3,2	- 5,6	- 6,4	- 8,8	- 10,3	+ 0,3	+ 1,2
Rennes	216 064	+ 10,8	- 2,7	+ 1,6	+ 9,7	+ 8,8	- 0,6	+ 1,5
Saint-Malo	43 790	+ 5,6	+ 0,5	- 0,4	+ 5,7	+ 1,7	- 0,1	+ 4,1
Vitré	26 097	+ 7,8	- 3,8	+ 1,4	+ 5,4	+ 3,7	+ 0,1	+ 1,6
Redon	28 570	+ 5,9	- 1,7	- 3,3	+ 0,9	- 1,2	+ 1,3	+ 0,8
Auray	26 597	+ 6,2	+ 1,5	+ 1,7	+ 9,4	+ 2,1	+ 2,4	+ 4,9
Ploërmel	24 565	+ 5,5	- 2,5	- 4,2	- 1,2	- 1,2	- 0,8	+ 0,8
Vannes	59 850	+ 8,9	- 0,9	+ 3,7	+ 11,7	+ 7,8	+ 0,2	+ 3,7
Lorient	100 658	+ 6,4	+ 1,2	- 0,3	+ 7,3	+ 2,0	+ 0,3	+ 5,0
Pontivy-Loudéac	52 767	+ 4,4	- 3,3	- 5,6	- 4,5	- 6,1	- 0,2	+ 1,8
Bretagne	1 138 947	+ 6,8	- 1,6	- 1,8	+ 3,4	+ 0,2	+ 0,3	+ 2,9

mentation du chômage, plus forte à Vannes qu'à Rennes et par une érosion de la population active liée à la baisse des taux d'activité, légère à Vannes, plus importante à Rennes. Le schéma de fonctionnement du marché du travail à Vitré ressemble à celui observé dans la zone, voisine, de Rennes. Un renouvellement démographique important, de nouveaux arrivants, une augmentation de l'emploi, un déséquilibre comblé principalement par des renoncements d'activité. Au parallélisme Rennes-Vitré correspond celui que l'on peut établir entre Vannes et Auray.

A Auray comme à Vannes, le déséquilibre est comblé principalement par du chômage supplémentaire. Auray se caractérise en outre par une augmentation des navettes.

Auray, comme Vannes, doit faire face à d'importantes ressources en main-d'œuvre, du fait de la démographie et des actifs venus s'installer dans la zone entre 1982 et 1990. Il faut y ajouter un certain nombre d'actifs supplémentaires du fait de la progression des taux d'activité. Le tourisme incite, en effet, un certain nombre de jeunes à travailler plus tôt qu'ailleurs. Un phénomène semblable est observé à Saint-Malo.

La démographie creuse l'écart à Brest, le réduit à Quimper

Entre les sept zones en difficulté et les cinq zones les mieux loties, six autres forment un ensemble plus hétérogène. Le déséquilibre entre les ressources en main-d'œuvre et l'emploi y varie entre 4% et 8%. En privilégiant tel ou tel aspect du marché du travail, on pourrait les rattacher à l'un ou l'autre groupe. Sous l'angle des créations d'emplois, Lorient et Brest se rapprochent des zones favorisées. Mais les disponibilités en main-d'œuvre y restent importantes. Car les taux d'activité ne baissent pratiquement pas, cas de Brest, voire augmentent, à Lorient, du fait de la progression de l'activité féminine. A Brest l'effet de génération, le plus élevé après Rennes, est source d'un important courant d'actifs potentiels. Conséquence, selon le critère de

chômage, les zones de Brest et de Lorient se rapprochent des zones en difficulté. Ajoutons que Brest, ce n'est pas le cas de Lorient, est à l'origine de nombreux départs d'actifs.

Ailleurs, le déséquilibre entre l'emploi et les ressources potentielles en main-d'œuvre est le suivant : 6% à Quimper, 7% à Ploërmel et Redon, 8% à Saint-Brieuc. Dans ces quatre zones, l'emploi recule. Qui plus est, les migrations définitives d'actifs y sont nombreuses, sauf à Quimper. Parmi les autres modes d'ajustement du déséquilibre, les flexions d'activité interviennent surtout à Ploërmel, Quimper et Redon, nettement moins à Saint-Brieuc, tandis que la progression du chômage, forte à Saint-Brieuc et Quimper, est plus modérée à Ploërmel et à Redon.

A Quimper, les 6% "seulement" de déséquilibre ne peuvent être interprétés comme un phénomène encourageant. La relative modestie du pourcentage tient au fait que la population est vieille et que, par conséquent, l'effet de génération est assez faible.

Un indicateur de déséquilibre

La première traduction du déséquilibre entre les évolutions respectives de l'emploi et des ressources en main-d'œuvre est l'augmentation du chômage. Mais le chômage est un indicateur insuffisant de la santé économique d'une zone, surtout quand cette zone est petite. Il est, certes, la réponse immédiate au déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi. Mais il reste un ajustement de court terme. Lorsque la crise perdure, une partie des actifs renonce à travailler. Une partie s'en va, attirée par les zones les plus dynamiques. Celles-ci ne peuvent pas toujours satisfaire une demande croissante d'emploi. Elles voient alors leur taux de chômage augmenter.

Paradoxe apparent, une zone plutôt prospère, Vannes par exemple, peut connaître un taux de chômage plus important que celui d'une zone manifestement en difficulté comme Fougères ou Pontivy-Loudéac. C'est que le taux de chômage classique ne prend pas en compte les migrations et les flexions d'activité : pro-

longation de la scolarité, cessation anticipée d'activité.

A partir de l'évolution de la population active, il est possible de calculer un indicateur de déséquilibre. On fait l'hypothèse, pessimiste, que ceux qui sont partis depuis 1982, ainsi que les moins de 60 ans qui, dans le même temps, ont

renoncé à travailler, jeunes en formation, femmes et préretraités, auraient été au chômage en 1990.

L'indicateur ainsi calculé traduit mieux que le simple taux de chômage le déséquilibre entre l'offre et la demande potentielle d'emploi. Alors que le taux de chômage classique varie de 7% dans la zone de Vitré à 14% dans celle de Saint-Malo, l'indicateur de déséquilibre s'étend de 7% dans la zone de Vannes à près de 20% dans celle de Guingamp. L'écart entre les zones est mieux rendu. Des zones, plutôt bien placées selon le critère du taux de chômage classique, rétrogradent nettement dans le classement : Pontivy-Loudéac de la seconde à la 14ème place, Fougères de la 5ème à la 17ème etc. D'autres, à l'inverse, se redressent. C'est le cas, en particulier, de Saint-Malo, Auray, Lorient.

Au bout du compte, le classement selon l'indicateur de déséquilibre offre une assez bonne image de la santé économique des différentes zones d'emploi de notre région. Rennes, Vannes, Vitré et Auray apparaissent comme les zones les plus dynamiques. A l'opposé, Guingamp, Fougères, Lannion, Carhaix et Pontivy-Loudéac doivent faire face à de sérieuses difficultés. Quimper, plutôt en bonne place, est une zone fragile du fait du vieillissement de sa population, handicap non pris en compte dans ce classement.

Taux de chômage et indicateur de déséquilibre au RP90

Zones d'emploi	Taux de chômage	Indicateur de déséquilibre
Dinan	10,2	12,9
Guingamp	13,4	19,6
Lannion	13,3	17,2
Saint-Brieuc	11,0	14,1
Brest	12,2	14,2
Morlaix	10,1	13,7
Quimper	11,0	11,7
Carhaix	10,2	15,5
Fougères	9,4	18,2
Rennes	8,5	8,4
Saint-Malo	14,1	12,7
Vitré	6,8	7,4
Redon	10,2	13,1
Auray	13,5	9,5
Ploërmel	9,2	13,6
Vannes	10,2	6,8
Lorient	13,9	12,3
Pontivy-Loudéac	8,2	15,3
Bretagne	10,8	12,3

L'économie bretonne est encore très dépendante de l'exploitation du sol et des matières premières agricoles. Le poids de la filière agro-alimentaire dans la production, deux fois plus important que dans l'économie nationale, est l'un des traits dominants de la structure d'activité de notre région. Agriculture et industries agro-alimentaires fournissent ensemble environ 13% de la valeur ajoutée avec 17% de l'emploi breton, contre respectivement 6,4% et 8% dans l'ensemble du pays.

La moindre présence de l'industrie en est, bien sûr, le corollaire. Elle n'assure qu'un cinquième de la valeur ajoutée régionale, au lieu d'un quart au niveau national. Conséquence de la sous-industrialisation, le tertiaire marchand est également un peu moins représenté dans notre région.

Une économie plus tertiaire, mais maintien de l'industrie

De 1982 à 1989, la croissance a suivi, en Bretagne, le même rythme que dans le reste du pays, autour de 2,2% par an en moyenne. Elle a subi un inféchissement par rapport à 1975-1982, période pendant laquelle la valeur ajoutée régionale avait augmenté de 3,4% en moyenne annuelle.

Structure de la valeur ajoutée par branche en Bretagne

Source : Comptes régionaux

Branche d'activité	Bretagne				Poids de la Bretagne dans la France (%)	
	milliers de francs courants		%			
	1982	1989	1982	1989	1982	1989
Agriculture, sylviculture, pêche	13 542	17 292	9,6	7,4	8,1	8,2
Industries agro-alimentaires	9 303	13 431	6,6	5,7	7,5	8,1
Energie	2 716	4 590	1,9	2,0	2,0	2,0
Biens intermédiaires	4 387	8 129	3,1	3,5	2,0	2,1
Biens d'équipement	7 420	15 187	5,3	6,5	2,9	3,6
Biens de consommation	4 496	6 533	3,2	2,8	2,5	2,4
Bâtiment, génie civil agricole	11 153	13 634	8,0	5,8	4,9	4,4
Commerce	16 266	28 253	11,6	12,1	4,3	4,4
Transport, télécommunications	7 021	11 646	5,0	5,0	3,3	3,3
Services marchands	19 070	36 772	13,6	15,7	3,6	3,3
Location et crédit-bail immobilier	10 471	21 099	7,5	9,0	4,3	4,3
Assurances	486	1 390	0,3	0,6	1,8	2,3
Organismes financiers	4 302	8 172	3,1	3,5	3,2	3,2
Services non marchands	29 767	47 738	21,2	20,4	4,8	5,0
Total valeur ajoutée	140 400	233 866	100	100	4,1	4,0
Produit intérieur brut	147 789	243 144	///	///	4,1	4,0

Phénomène marquant des années quatre-vingt, le tertiaire a fait une percée, progressant plus vite que les autres branches. Contrairement à l'évolution nationale, le poids de l'industrie n'a pas diminué en Bretagne. La tertiarisation s'accompagne ici du recul de l'agriculture et du bâtiment.

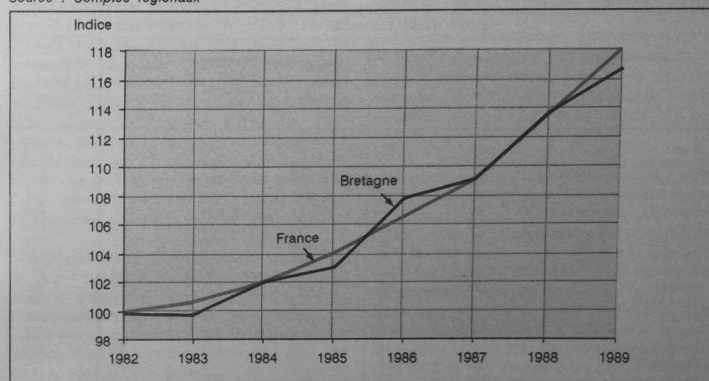
Au total, la contribution de la Bretagne à la production nationale est restée stable entre 1982 et 1989, autour de 4% de la valeur ajoutée. Ce chiffre est inférieur au poids démographique de la région: 5% de la population française. Il en résulte un niveau de richesse par habitant inférieur à la moyenne nationale. En excluant l'Île-de-France, région atypique, de la comparaison, le PIB par habitant est, en 1989, inférieur de presque 9% à son niveau dans la France de province; l'écart s'est légèrement accentué depuis 1982. Cet indicateur classe la Bretagne au 18ème rang des 22 régions françaises, en recul de deux rangs par rapport à 1982.

Un tissu de PME

Le système productif breton est marqué par la petite entreprise. A l'exception des industries agro-alimentaires et du secteur du transport, la taille moyenne des entreprises bretonnes est inférieure à celle de leurs homologues hexagonales. Elle va

Produit intérieur brut de 1982 à 1989 (francs 1980)

Source : Comptes régionaux



Poids des entreprises non régionales dans le système productif

Source : SIRENE au 01.01.1990

Zones d'emploi	Etablissements (%)	Effectif salarié (%)
Dinan	1,8	14,7
Guingamp	1,6	7,0
Lannion	2,6	20,7
Saint-Brieuc	3,4	11,9
Brest	4,3	17,9
Morlaix	1,9	10,1
Quimper	2,9	10,7
Carhaix	1,1	4,5
Fougères	3,5	13,1
Rennes	6,0	27,8
Saint-Malo	3,3	10,2
Vitré	2,6	6,8
Redon	3,4	24,3
Auray	2,9	11,7
Ploërmel	2,0	16,2
Vannes	3,4	11,9
Lorient	3,8	16,0
Pontivy-Loudéac	1,7	10,5
Bretagne	3,5	16,8

* Entreprises ayant plus de 20% de leurs salariés en dehors de la Bretagne

Taille moyenne des entreprises

Source : SIRENE au 01.01.1990

Activité principale	Bretagne*	France
Industries agro-alimentaires	13,5	9,4
Industrie	12,8	24,8
Bâtiment, Génie civil agricole	2,5	3,9
Transport	11,9	9,1
Commerce	3,0	3,9
Autres services marchands	2,6	3,4
Ensemble secteur marchand	3,4	4,4

* Entreprises ayant au moins 80% de leurs salariés en Bretagne

presque du simple au double dans l'industrie, conséquence, notamment, d'une structure d'activité qui exclut l'industrie lourde. Le rôle joué par la décentralisation à partir des années cinquante dans l'industrialisation de la région contribue aussi à ce résultat : les grandes entreprises industrielles présentes en Bretagne sont majoritairement des entreprises non régionales.

Solde des créations et disparitions d'établissements de 1987 à 1990

Sources : SIRENE - URSSAF

Zones d'emploi	Nombre d'établissements			Effectif salarié		
	Créations moins fermetures (1)	Réinstallations moins départs (2)	Solde total (1)+(2)	Créations moins fermetures (3)	Réinstallations moins départs (4)	Solde total (3)+(4)
Dinan	- 68	+ 21	- 47	- 152	- 17	- 169
Guingamp	- 130	+ 1	- 129	- 891	+ 66	- 825
Lannion	- 72	+ 8	- 64	+ 281	- 67	+ 214
Saint-Brieuc	- 190	- 15	- 205	+ 58	- 218	- 160
Brest	+ 154	- 7	+ 147	+ 1 054	- 116	+ 938
Morlaix	- 194	+ 30	- 164	+ 52	+ 158	+ 210
Quimper	- 432	+ 56	- 376	+ 635	+ 35	+ 670
Carhaix	- 158	- 14	- 172	- 5	- 18	- 23
Fougères	- 25	- 16	- 41	+ 60	- 263	- 203
Rennes	+ 993	+ 56	+ 1 049	+ 1 624	+ 196	+ 1 820
Saint-Malo	- 2	+ 4	+ 2	+ 68	- 27	+ 41
Vitré	+ 103	+ 14	+ 117	+ 25	- 6	+ 19
Redon	- 3	- 4	- 7	+ 230	- 4	+ 226
Auray	+ 41	+ 19	+ 60	+ 238	+ 30	+ 268
Ploërmel	- 52	+ 26	- 26	- 128	- 36	- 164
Vannes	+ 397	+ 69	+ 466	+ 997	+ 13	+ 1 010
Lorient	+ 85	+ 27	+ 112	+ 303	- 45	+ 258
Pontivy-Loudéac	- 40	- 18	- 58	+ 166	- 39	+ 127
Bretagne	+ 407	+ 146	+ 553	+ 4 615	- 369	+ 4 246

Champ : secteur marchand hors agriculture, boulangerie-pâtisserie artisanale, location et crédit-bail immobiliers.

Tous secteurs confondus, la Bretagne figure parmi les régions où la présence des investisseurs extérieurs est la plus faible. A peine 17 % de l'emploi salarié dépend de centres de décision situés hors région, qu'on peut opposer aux 34 % de Haute-Normandie.

L'influence du capital extra-régional varie selon les secteurs : elle est bien sûr plus importante dans l'industrie que dans les services. La faible industrialisation de la Bretagne et la prépondérance de l'agro-alimentaire expliquent donc en partie le pourcentage global.

Elle varie également fortement sur le territoire régional. Les investisseurs extérieurs sont beaucoup plus présents dans les zones d'emploi où l'industrie de biens d'équipement est importante (Rennes, Lannion, Brest) que dans celles où prédomine le secteur primaire, l'agro-alimentaire ou encore les industries moins capitalistiques de biens de consommation (Vitré, Carhaix...).

Créations d'établissements : Rennes et Vannes en tête

Au cours des quatre dernières années de la période étudiée, de 1987 à 1990, le parc des établissements régionaux s'est renouvelé au rythme d'environ 5% l'an par création et fermeture. Il se déplace aussi, par suite des transferts et réinstallations sur les cessations d'activité par fermeture ou transfert oppose, une fois de plus, l'est et le littoral sud-est de la Bretagne, bénéficiaire, à l'ouest et au littoral nord, déficitaire.

La zone de Rennes est, de loin, la plus attractive. Vannes, Lorient, Auray, Vitré attirent aussi les créateurs d'entreprises. Brest est, à ce titre, la seule oasis de prospérité de la pointe ouest. A l'inverse, les Côtes-d'Armor et le reste du Finistère virent dans le rouge des disparitions d'établissements.

La production

La Bretagne est la première région française pour la pêche : 50% en volume, 44% en valeur.

Dans notre région, la pêche débarquée se caractérise par une grande diversité des apports. Leur répartition montre que l'essentiel du chiffre d'affaires est assuré par les poissons (73%) et par les crustacés (18%). Les mollusques débarqués (hors conchyliculture) ne représentent que 8% du chiffre d'affaires et la récolte des plantes marines demeure marginale. Cette dernière activité est principalement exercée dans le quartier de Brest (laminaires...).

Les poissons constituent l'activité centrale de la pêche bretonne. Ils représentent 40% des apports nationaux, thon concarnois exclu. Essentiellement localisée sur la côte sud, la pêche en mer place Lorient en tête des quartiers bretons pour le tonnage débarqué, suivi par Concarneau, Le Guilvinec et Camaret-Douarnenez. Ces quatre quartiers comptabilisent près de 90% de la production régionale de poissons. Si l'on observe les valeurs correspondantes, Lorient est également en tête, mais Le Guilvinec, grâce à un apport important de baudroie, ravit la seconde place à Concarneau.

La production de crustacés représente, en valeur, 70% de la production française. La langoustine occupe une place prépondérante parmi les espèces pêchées. Les crustacés sont, pour l'essentiel, débarqués dans les quartiers suivants : Le Guilvinec (avec à lui seul 40% des apports) puis Camaret-Douarnenez, Morlaix, Lorient et Concarneau. Ces cinq quartiers fournissent les 3/4 de la production bretonne de crustacés.

Les débarquements de mollusques sont répartis assez équitablement entre la côte nord (55% en valeur) et la côte sud (45%). Deux quartiers se partagent près de 40% de la production : Saint-Brieuc, spécialisé dans la coquille Saint-Jacques, et Le Guilvinec, où l'activité repose principalement sur la pêche de calmars et de seiches. Saint-Malo arrive toutefois en bonne place avec près de 15% des apports.

La conchyliculture bretonne regroupe le quart de la production nationale. L'ostréiculture réalise à elle seule 75% du chiffre d'affaires global de la région. 42% de la production conchylicole est localisée sur la côte nord, 58% sur la côte sud. Les deux pôles les plus importants, situés dans les quartiers d'Auray et de Vannes, concentrent à eux deux la moitié de la culture d'huîtres et de moules. Saint-Malo, avec Cancale et la baie du Mont-Saint-Michel, figure au troisième rang avec près de 20% des valeurs produites. Ce quartier arrive en première position pour la production de moules.

Avertissement

La pêche est soumise à des fluctuations d'apports assez importantes d'une année sur l'autre. C'est pourquoi a été retenue pour les poissons, crustacés, mollusques, la moyenne calculée sur les trois dernières années disponibles (89-90-91), centrée sur 1990. Pour la conchyliculture, les chiffres portent sur l'année 1990, dernière année connue.

La pêche en 1990 par quartier maritime

Source : Centre des Affaires Maritimes Unités : Quantité : milliers de tonne - Valeur : millions de francs

Quartiers maritimes	Quantité de poissons débarqués	Valeur des poissons débarqués	Quantité de crustacés débarqués	Valeur des crustacés débarqués	Quantité de mollusques débarqués (1)	Valeur des mollusques débarqués (1)	Total conchyliculture (quantité)	Total conchyliculture (valeur)	Navires 1991 (3)
Saint-Malo	4,9	64,2	0,4	8,1	2,4	28,2	9,3	99,4	136
Saint-Brieuc	1,9	35,4	0,4	8,2	4,6	50,2	5,1	41,3	161
Paimpol	0,5	17,9	1,0	20,2	0,7	10,6	4,8	41,7	119
Morlaix	2,0	45,7	2,9	48,0	0,4	5,8	2,3	22,4	117
Brest	1,2	32,2	1,2	29,2	0,5	8,6	2,6	31,7	163
Camaret-Douarnenez	12,6	150,4	1,2	49,7	2,0	8,4	0,1	1,5	88
Audierne	0,8	22,1	0,2	-10,5	0,4	0,9	0,1	0,8	60
Le Guilvinec	29,3	489,5	4,6	162,8	2,8	32,9	0,6	6,4	398
Concarneau (2)	30,9	454,6	1,2	45,0	1,4	15,9	3,1	46,9	244
Lorient	45,6	492,2	1,4	47,1	0,9	9,7	0,4	2,8	202
Auray	1,0	30,4	0,3	7,2	0,4	6,8	14,1	156,5	209
Vannes	0,1	5,5	0,1	6,9	1,5	14,6	11,1	108,1	204
Bretagne	130,8	1 840,1	14,9	492,9	16,0	192,6	53,6	569,5	2 101
FRANCE	311,6	4 326,0	20,8	665,2	60,5	815,5	221,4	2 276,4	9 828

(1) Ne sont pas comptabilisées ici les huîtres et les moules qui ne sont pas des produits débarqués mais des produits d'élevage.

(2) Non compris 128 500 tonnes de thon, correspondant à une valeur de 606,7 millions de francs.

(3) Navires ayant navigué au moins trois mois.

Les pêcheurs par zone d'emploi

Source : RP90 au 1/4 au lieu de travail

Zones d'emploi	Effectifs totaux (pêcheurs)	Dont		% de patrons	dont 50 ans et plus	% de marins-pêcheurs 16 à 29 ans
		Pêcheurs en mer	Conchyliculteurs			
Guingamp	252	168	52	36	30	38
Lannion	284	140	96	48	12	46
Saint-Brieuc	556	432	88	52	14	45
Brest	812	588	116	40	19	44
Morlaix	536	276	148	34	18	43
Quimper	3 180	2 900	56	26	21	37
Saint-Malo	868	436	368	40	19	40
Auray	1 024	524	476	52	28	42
Vannes	580	152	424	65	24	47
Lorient	1 476	1 336	88	20	20	31
Autres zones	232	84	72	35	30	47
Bretagne	9 600	7 036	1 984	36	21	39

Beaucoup de ces chiffres sont entachés de forts aléas.

Les navires et les hommes

Première région française pour les activités halieutiques, la Bretagne se détache encore plus nettement des autres régions si l'on considère la grande pêche (plus des trois-quarts du total national, principalement à Concarneau, Lorient et Saint-Malo) et la pêche au large (surtout pratiquée à Lorient et dans les ports du Sud-Finistère). Sa part est moindre pour ce qui concerne la pêche côtière, la petite pêche et la conchyliculture.

Ces particularités expliquent que la productivité apparente du travail soit, dans notre région, supérieure à la moyenne nationale : un tiers des effectifs, disposant d'un navire sur cinq, assurent la moitié des mises à terre.

Depuis une dizaine d'années, la concentration structurelle s'est accentuée, en Bretagne plus encore qu'ailleurs, puisque la diminution du nombre de vaisseaux y est presque entièrement imputable à la petite pêche. Cette concentration ne s'est toutefois pas accompagnée d'une réduction des effectifs comme celle qu'on a pu observer dans le passé : les effectifs de pêcheurs sont du même ordre qu'au recensement de 1982.

Si l'on raisonne maintenant par zone d'emploi, Quimper émerge, puisqu'elle rassemble plus de 30% des effectifs de la région, loin devant Lorient et Auray. Il est toutefois à noter que cette prééminence tend à s'estomper : ces trois zones d'emploi sont justement celles où les effectifs ont diminué le plus fortement au cours des années quatre-vingt.

On voit ainsi progresser des ports au nord de la région où la pêche, historiquement importante, était devenue une activité presque marginale dans l'économie locale, en termes d'emplois directs.

L'avenir de la pêche bretonne et de ses hommes, qui se joue en partie autour des tables de négociations du Plan d'Orientation Pluriannuel de la C.E.E. et dans les relations internationales, subira aussi l'influence des données démographiques. Ces dernières sont plutôt encourageantes puisque, dans un contexte de vieillissement de la Bretagne, on observe un certain rajeunissement des pêcheurs, et plus particulièrement des marins-pêcheurs.

La Bretagne est aujourd'hui la première région agricole française, devant les Pays-de-la-Loire et Midi-Pyrénées. Notre région possède 10% de la population agricole totale. En 1990, les exploitations bretonnes ont produit environ 12% des livraisons nationales, sur seulement 6% de la superficie cultivée. C'est dire que le système de production agricole breton est essentiellement intensif. Tournée principalement vers l'élevage, c'est dans le domaine des productions animales que la Bretagne pèse le plus dans la ferme nationale : 22% des livraisons animales ont été produites sur notre sol en 1990.

La première région agricole française

L'agriculture marque encore profondément l'économie régionale. D'abord sur le plan démographique : si l'on ajoute aux ménages d'exploitants et de salariés agricoles en activité, les ménages d'agriculteurs retraités, 12% de la population bretonne appartient au monde agricole. Rappelons qu'au niveau national, celui-ci ne représente qu'un peu plus de 6% de la population. Les exploitations fournissent ainsi environ 11% des emplois régionaux, contre 5% dans l'ensemble du pays.

L'Argoat est, bien sûr, la partie la plus agricole du territoire breton. Dans les zones d'emploi de Carhaix, Pontivy-Loudéac, Ploërmel, Vitré, l'agriculture fait vivre plus de 20% de la population. Elle est moins présente dans les régions littorales ou dans celle, plus urbaine, de Rennes. Dans les zones de Brest, Lorient, Saint-Malo, le poids de la population agricole est proche de la moyenne nationale.

Un déclin accéléré

Le déclin du monde agricole s'est accéléré au cours de la dernière décennie. L'agriculture bretonne a perdu plus du tiers de ses actifs entre 1982 et 1990, contre moins d'un cinquième entre 1975 et 1982. L'instauration des quotas laitiers en 1984 n'est certes pas étrangère à cette évolution. Celle-ci ne pourra

que s'aggraver, si les orientations actuelles de la politique agricole commune et du GATT vers de nouveaux contingentements de production se confirment.

Il en résulte un poids grandissant des retraités dans l'ensemble de la population agricole. Leur nombre s'est fortement rapproché de celui des actifs, au point de le dépasser aujourd'hui.

Les transformations récentes, parfois douloureuses, du monde agricole, ont toutefois une conséquence porteuse d'espoir : une tendance au rajeunissement des chefs d'exploitation. Ce sont surtout des chefs âgés, encouragés par diverses mesures à prendre leur retraite, qui ont abandonné l'agriculture. La pyramide des âges des exploitants s'est ainsi modifiée en s'élargissant à la base : 18% des chefs d'exploitation ont aujourd'hui moins de 35 ans, contre 14% en 1982. C'est bien sûr encore très en-deçà de la part des moins de 35 ans dans l'ensemble de la population active (40%). Mais il faut se rappeler qu'on devient exploitant en succédant à ses parents, par conséquent à un âge plus avancé que l'entrée dans la vie active pour un salarié.

La pluri-activité en progression

Ce sont les exploitations dites "à temps complet", c'est-à-dire celles faisant travailler l'équivalent d'au moins une personne à plein temps, qui disparaissent le plus vite : - 26% de 1980 à 1988, contre - 22% pour l'ensemble des exploitations recensées par le Ministère de l'Agriculture. Cette divergence illustre en partie la progression de la double activité dans le monde agricole. La diminution du nombre d'exploitations à temps complet inclut, pour une part, un transfert vers les exploitations à temps partiel, les exploitants concernés exerçant aujourd'hui une activité secondaire non agricole.

Le modèle traditionnel du couple d'agriculteurs travaillant à la ferme tous les deux à plein temps s'estompe progressivement, au profit de la famille partagée entre plusieurs activités. L'un, le plus souvent l'épouse, exerce

Population et actifs agricoles

Sources : Recensements de la population de 1982 et 1990

Zones d'emploi	Population agricole 1990	Part dans la population (%)	Exploitants agricoles	Aides familiaux	Ouvriers agricoles	Ensemble des actifs agricoles	Variation de 1982 à 1990 (%)
Dinan	15 068	16,9	2 700	1 792	400	4 892	- 34,6
Guingamp	17 376	19,5	3 580	1 564	424	5 568	- 37,7
Lannion	12 344	13,5	2 264	1 368	400	4 032	- 35,8
Saint-Brieuc	23 740	11,6	4 344	2 444	1 028	7 816	- 29,9
Brest	24 388	6,8	4 664	2 456	972	8 092	- 31,3
Morlaix	25 052	19,7	4 828	2 976	740	8 544	- 34,1
Quimper	23 344	8,8	4 304	1 956	648	6 908	- 43,4
Carhaix	19 868	27,3	4 336	1 652	360	6 348	- 39,1
Fougères	13 444	19,7	2 812	1 928	168	4 908	- 31,5
Rennes	48 976	9,4	9 120	5 660	1 252	16 032	- 33,7
Saint-Malo	8 464	7,3	1 680	828	276	2 784	- 40,7
Vitré	14 276	23,4	2 832	1 176	180	3 776	- 36,3
Redon	12 228	17,9	2 420	1 424	100	1 644	- 39,2
Auray	6 200	8,6	1 120	424	100	1 644	- 39,2
Ploërmel	13 160	22,3	2 464	1 256	336	4 056	- 33,4
Vannes	17 660	11,4	3 580	1 784	340	5 704	- 32,6
Lorient	17 168	6,7	3 036	1 400	292	4 728	- 39,8
Pontivy-Loudéac	30 572	25,4	6 084	3 284	916	10 284	- 30,1
Bretagne	343 328	12,3	66 168	35 776	9 144	111 088	- 34,7
<i>Pays de Redon</i>	18 240	18,6	3 520	1 768	332	5 620	- 36,4

Les exploitants agricoles selon l'âge (%)

Sources : Recensements de la population de 1982 et 1990

Zones d'emploi	1982				1990			
	Moins de 35 ans	35 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et plus	Moins de 35 ans	35 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et plus
Dinan	16,7	32,1	40,4	10,8	18,2	34,7	37,2	9,9
Guingamp	15,4	27,9	41,2	15,5	19,9	30,0	38,8	11,3
Lannion	12,7	31,5	39,7	16,1	19,0	32,0	39,6	9,4
Saint-Brieuc	19,2	30,0	39,0	11,8	18,4	32,0	40,6	9,0
Brest	13,9	27,0	38,6	20,5	20,0	25,7	38,3	16,0
Morlaix	14,5	28,2	41,0	16,2	22,1	32,2	37,2	8,5
Quimper	10,1	24,2	40,9	24,8	15,8	26,1	40,2	17,9
Carhaix	13,5	26,1	40,9	19,5	16,8	29,6	38,5	15,1
Fougères	10,5	31,2	41,8	16,5	14,5	31,4	39,3	14,8
Rennes	14,0	31,9	39,8	14,2	16,0	31,7	41,2	11,1
Saint-Malo	13,0	28,9	40,8	17,3	16,0	32,8	39,8	11,4
Vitré	13,8	33,0	40,6	12,6	17,1	31,8	39,8	11,3
Redon	15,0	32,7	40,3	12,0	14,7	35,5	43,6	6,1
Auray	11,4	28,6	42,5	17,5	13,9	30,7	39,3	16,1
Ploërmel	18,4	31,0	39,7	10,9	20,0	37,7	35,7	6,6
Vannes	13,9	30,4	43,0	12,7	19,1	30,3	37,8	12,8
Lorient	10,8	22,9	48,1	18,2	17,2	24,4	42,7	15,7
Pontivy-Loudéac	16,9	28,7	40,8	13,6	19,7	32,3	38,0	10,0
Bretagne	14,3	29,1	40,8	15,8	18,0	30,9	39,3	11,8
<i>Pays de Redon</i>	15,6	32,2	39,7	12,5	16,5	34,8	41,4	7,3

une profession salariée non agricole, tandis que l'autre gère seul l'exploitation. En 1988, 23% des personnes actives appartenant à une famille d'agriculteurs travaillent en-dehors de l'agriculture ; elles étaient 20% dans ce cas en 1979.

Le statut des femmes dans le monde agricole s'est lui aussi modifié dans les années quatre-vingt. Les épouses de chefs d'exploitation se déclarent plus souvent co-exploitantes qu'aides familiales ; d'où une diminution plus accentuée des aides familiaux parmi les actifs agricoles. Leur place dans la profession s'affirme également. La féminisation de la catégorie exploitants agricoles est l'un des traits de l'évolution récente. Elle reflète en partie des changements réels de comportement : une femme attirée par le travail de la terre hésitera moins qu'autrefois à reprendre à son compte l'exploitation familiale. Mais elle a aussi des raisons démographiques : l'écart d'espérance de vie entre hommes et femmes entraîne un veuvage féminin plus fréquent et plus précoce ; l'épouse devient alors chef d'exploitation après le décès du mari. L'écart d'âge entre conjoints conduit aussi les femmes, plus jeunes, à reprendre à leur compte l'exploitation du mari retraité.

Toutes les zones d'emploi sont touchées par le déclin du nombre d'agriculteurs. Nulle part la diminution n'est inférieure à 30%. A l'exception de Carhaix (-39%), les zones où le nombre d'actifs agricoles recule le plus sont celles du littoral : Quimper détient le record (-43%), suivi de près par Saint-Malo, Lorient, Auray. L'urbanisation accélérée de la côte est une des raisons de cette évolution.

La part des ménages de retraités ne descend nulle part non plus au-dessous de 40% de la population agricole. En 1982, le minimum était de 23% dans la zone de Vitré. Les retraités représentent plus de la moitié du monde agricole à Lorient, Auray, Quimper, Carhaix et Guingamp. Le maximum est atteint dans la zone d'emploi de Lorient : 57%.

Vers la concentration des exploitations

Corollaire de la diminution du nombre d'agriculteurs, la concentration des terres s'est accrue dans les années quatre-vingt. Les exploitations s'agrandissent, même si la taille moyenne reste encore très inférieure au niveau national : en progression de 3 ha par rapport à 1980, elle est de 19 ha en 1988, contre 28 ha France entière.

Ce sont les exploitations les plus petites qui disparaissent, libérant des terres reprises par les plus grandes. En-dessous de 20 ha, la baisse est spectaculaire : - 33%. Elle est maximale dans la tranche de 5 à 19 ha, aux effectifs les plus nombreux en 1980, avec 39% d'exploitations en moins. En revanche, le nombre d'exploitations de 40 ha ou plus s'accroît de 68% de 1980 à 1988. Le seuil se situe autour de 30 ha : en-dessous de cette taille, le solde est négatif entre les deux derniers recensements de l'agriculture (RGA), au-dessus il est positif. Plus du quart de la superficie agricole utilisée (SAU) est maintenant cultivé par 10% des exploitations, celles atteignant 40 ha. Ces "grandes" unités ne représentaient, en 1980, que 5% du total, sur 15% de la SAU.

L'élevage laitier en reconversion

A partir de 1984, une grande partie du cheptel laitier régional a dû être reconverti. Celui-ci a diminué de 20% entre 1980 et 1988. La moitié des exploitations était spécialisée dans l'élevage laitier en 1980 ; il n'y en a plus que 37% aujourd'hui.

La ferme régionale s'est quelque peu diversifiée vers l'agriculture générale et des systèmes mixtes de polyculture-élevage. Les granivores se sont partiellement substitués aux vaches laitières. Le cheptel porcin a augmenté de 26% entre les deux RGA ; l'aviculture s'est développée dans des espèces jusqu'alors peu présentes en Bretagne : élevage de dindes et de canards, cette filière ayant connu une

Les exploitations agricoles

Source : Recensement général de l'agriculture

Zones d'emploi	Nombre total d'exploitations en 1988	Dont : exploitations dont le chef est agriculteur à titre principal		UTA (1) par exploitation
		Effectif	Variation 1980-1988 (%)	
Dinan	4 064	3 011	- 26,1	1,5
Guingamp	4 908	3 585	- 26,3	1,4
Lannion	3 454	2 458	- 23,1	1,4
Saint-Brieuc	6 033	4 472	- 20,6	1,5
Brest	5 613	4 698	- 26,7	1,7
Morlaix	5 307	4 647	- 23,0	1,9
Quimper	5 735	4 317	- 31,3	1,4
Carhaix	5 627	4 240	- 27,5	1,4
Fougères	4 196	2 967	- 21,8	1,2
Rennes	14 586	9 671	- 23,9	1,2
Saint-Malo	2 432	1 803	- 24,7	1,3
Vitré	3 895	2 847	- 21,7	1,3
Redon	3 983	2 600	- 24,4	1,2
Auray	1 841	1 433	- 7,5	1,3
Ploërmel	3 444	2 627	- 21,3	1,4
Vannes	5 047	3 783	- 16,5	1,4
Lorient	4 296	3 168	- 24,5	1,4
Pontivy-Loudéac	8 084	6 450	- 17,1	1,5
Bretagne	92 545	68 777	- 23,3	1,5
<i>Pays de Redon</i>	<i>5 641</i>	<i>3 525</i>	<i>- 23,9</i>	<i>1,2</i>

(1) Unité de travail annuel : équivalent d'une personne travaillant à temps complet.

Les exploitations agricoles selon leur spécialisation (%)

Source : Recensement général de l'agriculture

Zones d'emploi	Bovins-lait	Polyculture élevage	Agriculture générale	Granivores	Bovins-viande
Dinan	32,4	42,2	12,8	9,4	3,2
Guingamp	41,9	26,6	14,2	8,9	6,4
Lannion	33,1	30,5	27,0	5,2	4,3
Saint-Brieuc	29,1	38,1	15,1	14,5	3,2
Brest	33,8	33,5	20,7	8,6	3,4
Morlaix	19,2	28,3	38,2	8,8	5,5
Quimper	36,4	31,2	20,2	7,4	4,8
Carhaix	37,0	30,2	10,1	11,0	11,7
Fougères	50,8	29,5	6,3	2,9	10,5
Rennes	41,5	36,8	12,3	2,7	6,7
Saint-Malo	22,6	31,9	40,2	1,7	3,6
Vitré	49,1	31,6	8,1	4,2	7,0
Redon	41,0	40,1	7,6	4,6	6,7
Auray	41,5	35,2	11,4	5,3	6,6
Ploërmel	38,3	39,0	9,8	8,2	4,7
Vannes	41,6	32,4	8,8	9,2	8,0
Lorient	35,3	32,0	21,0	7,3	4,4
Pontivy-Loudéac	36,0	33,3	13,9	13,1	3,7
Bretagne	37,0	33,8	15,8	7,5	5,9
<i>Pays de Redon</i>	<i>42,1</i>	<i>38,4</i>	<i>7,3</i>	<i>3,8</i>	<i>8,4</i>

Taille des exploitations agricoles

Source : Recensement général de l'agriculture

Zones d'emploi	Superficie agricole utilisée par exploitation (ha)		Répartition des exploitations (%)			
	1980	1988	Moins de 5 ha	5 ha à moins de 20 ha	20 ha à moins de 40 ha	40 ha et plus
Dinan	17	20	24,5	25,7	37,9	11,9
Guingamp	16	20	23,3	32,9	31,0	12,8
Lannion	14	17	25,0	40,5	28,4	6,1
Saint-Brieuc	15	18	28,3	28,1	34,5	9,1
Brest	13	16	23,6	42,5	27,6	6,3
Morlaix	14	17	19,7	48,3	24,1	7,9
Quimper	16	21	17,0	38,5	32,3	12,2
Carhaix	19	23	20,9	29,1	32,5	17,5
Fougères	14	16	26,4	36,6	32,1	4,9
Rennes	16	19	29,7	27,4	32,2	10,7
Saint-Malo	14	18	25,9	35,3	31,0	7,8
Vitré	16	19	23,0	33,4	36,2	7,4
Redon	15	18	30,9	30,1	27,6	11,4
Auray	14	16	26,3	41,7	26,0	6,0
Ploërmel	17	22	21,3	27,9	36,3	14,5
Vannes	16	18	23,0	37,1	30,8	9,1
Lorient	16	19	24,2	34,9	28,0	12,9
Pontivy-Loudéac	18	21	20,4	30,2	37,9	11,5
Bretagne	16	19	24,3	33,5	31,8	10,4
<i>Pays de Redon</i>	17	21	27,9	27,5	28,1	16,5

véritable explosion au cours des dernières années.

Les producteurs ont continué la course à la productivité et à l'intensification. L'étable laitière moyenne est passée de 16 à 23 têtes entre 1980 et 1988, celle de porcs a doublé, atteignant 256 têtes ; désormais, 6% des éleveurs de porcs possèdent 40% du cheptel porcin...

La taille des exploitations s'accroît presque uniformément sur le territoire. Elle progresse davantage dans les zones où les cessations ont été les plus nombreuses : Quimper, Carhaix, Saint-Malo. C'est dans les cantons du centre-ouest, de Concarneau à Morlaix et de Pont-Croix à Pontivy, que la concentration des terres est la plus avancée, avec une superficie par exploitation supérieure à la moyenne régionale.

L'est de l'Ille-et-Vilaine reste la zone la plus spécialisée dans l'élevage laitier : la moitié des exploitations autour de Fougères et Vitré, plus de 40% dans les zones de Redon et de Rennes. L'aviculture et l'élevage porcin sont présents à peu près partout dans la région, en association avec d'autres productions. Mais l'orientation granivores est plus concentrée dans le centre Bretagne : dans la zone de Carhaix où domine plutôt l'aviculture, dans celle de Pontivy-Loudéac et l'intérieur de la zone de Saint-Brieuc pour l'élevage porcin.

Les cultures légumières traditionnelles sur la côte de la Manche expliquent l'importance atypique de l'agriculture générale dans les zones de Morlaix et Saint-Malo.

L'industrie occupe en Bretagne un peu moins d'un actif sur cinq. Cette proportion, moins importante qu'au niveau national (23% de l'emploi) est cependant restée constante depuis 1982, autre originalité de la région au cours de ces années quatre-vingt.

L'agro-alimentaire d'une part, principalement orienté vers la transformation de la viande et du lait, la production de biens d'équipement d'autre part, avec la construction navale militaire, la construction automobile et la production de matériel téléphonique, sont les axes principaux de l'industrie bretonne. Cette spécialisation a eu tendance à se renforcer entre 1982 et 1990, au profit des IAA et au détriment de la production de biens de consommation.

Une diversification inégale

L'industrie est très inégalement concentrée selon les bassins d'emploi. C'est dans les zones de Rennes, Quimper, Saint-Malo qu'elle est la plus diversifiée, offrant une répartition plus équilibrée de l'emploi entre un plus grand nombre d'activités. A l'opposé, Carhaix et Lannion sont les zones où l'industrie est la plus spécialisée : dans l'agro-alimentaire pour la première, l'électronique professionnelle pour la seconde.

L'importance des IAA dans l'emploi industriel distingue les zones les plus rurales de Bretagne centrale : Carhaix et Pontivy-Loudéac. Si, dans les zones plus urbaines de Rennes et Brest, elles offrent moins de 20% de l'emploi industriel, cette proportion est ailleurs rarement inférieure au tiers. La "vocation" agro-alimentaire de Morlaix a un caractère atypique pour la région. Elle est due, en effet, à la présence de la manufacture nationale des tabacs.

Un gros effort d'investissement

Cette structure de l'industrie régionale, dans laquelle prédominent les activités à faible valeur ajoutée, pèse sur la productivité d'ensemble, inférieure à la moyenne nationale ; l'écart est d'environ 20%. Elle a néanmoins progressé à vive allure, grâce à un important effort d'investissement, mais aussi sous l'effet des réductions d'effectifs dans les grands établissements. Pour la première fois depuis 1980, le taux d'investissement dans l'ensemble de l'industrie bretonne a dépassé en 1988 celui de l'industrie nationale. Trait caractéristique de cette période, l'investissement n'a cependant pas été

créateur d'emplois, même s'il n'en a pas détruit autant que dans le reste du pays.

La production industrielle bretonne a progressé au rythme moyen d'environ 4% par an entre 1982 et 1989. Cette bonne tenue tranche sur la morosité de la conjoncture nationale. L'absence, en Bretagne, des industries lourdes en déclin (sidérurgie) ou de celles affectées, au début des années quatre-vingt, par le second choc pétrolier (chimie lourde), a mis la région à l'abri des crises les plus graves.

La croissance industrielle régionale de cette décennie n'a néanmoins reposé que sur un faible nombre d'activités. La construction automobile et le secteur agro-alimentaire, principalement lait-viande, ont été les locomotives de l'industrie bretonne au cours de cette période. La progression de la production dans l'électronique a au contraire été plus modeste, en retrait par rapport aux années soixante-dix. Les secteurs plus traditionnels de la confection, du papier-carton, du bois-ameublement ont, en revanche, viré dans le rouge de la croissance négative de 1984 à 1987 pour ne se stabiliser qu'en fin de période. La crise du bâtiment a entraîné avec elle celle des matériaux de construction, tandis que le secteur sinistré de la chaussure, à Fougères, a continué de plonger.

Automobile, arsenaux, IAA : un futur incertain

L'avantage structurel dont a bénéficié l'industrie régionale au début des années quatre-vingt s'estompe quelque peu aujourd'hui. La baisse de la demande sur le marché automobile fait sentir ses effets sur ce secteur en Bretagne. Confronté à une concurrence impitoyable, Citroën réduit ses effectifs. Les contrecoups sur la sous-traitance pourraient affecter le bassin de Redon. La réduction des dépenses militaires assombrit l'avenir des arsenaux de Brest et Lorient. L'électronique continue sa mutation, au détriment des zones de Lannion et Guingamp : Alcatel ferme une usine ici, licence là.

La nouvelle orientation de la politique agricole commune va dans le sens d'une restriction des subventions à l'exportation vers les pays tiers. Elle s'appuie pour cela sur le contingentement des productions, dont les quotas laitiers, instaurés en 1984, ont donné l'avant-goût. Les négociations internationales du GATT risquent de conduire à amplifier cette orientation. Dans ce contexte, l'avenir du secteur agro-alimentaire, jusqu'à présent très dépendant du dispositif communautaire de soutien des prix agricoles, ne semble plus aussi assuré.

Poids des entreprises extérieures dans l'industrie bretonne (%)

Source : enquête annuelle d'entreprise

Zones d'emploi	Etablissements		Effectif salarié	
	1982	1989	1982	1989
Dinan	6,0	7,3	20,0	24,2
Guingamp	12,5	17,9	23,0	27,9
Lannion	29,5	22,9	83,8	71,6
Saint-Brieuc	27,7	22,1	40,9	35,3
Brest	33,7	33,9	68,8	67,4
Morlaix	14,3	7,1	17,2	11,9
Quimper	16,2	13,7	17,3	17,2
Carhaix	12,1	10,5	15,2	12,7
Fougères	20,9	14,5	26,7	22,0
Rennes	51,3	39,7	63,6	61,2
Saint-Malo	30,6	17,0	26,7	8,3
Vitré	12,7	10,6	9,6	4,2
Redon	30,2	21,4	30,9	17,8
Auray	13,2	10,0	6,2	4,5
Ploërmel	15,7	10,3	37,1	17,0
Vannes	18,9	23,3	37,1	32,0
Lorient	23,6	21,1	43,2	38,1
Pontivy-Loudéac	13,5	10,4	24,4	11,9
Bretagne	26,7	22,4	42,8	38,1

Champ : entreprises industrielles de 10 salariés ou plus

Indice de diversification de l'industrie

Source : enquête annuelle d'entreprise

Zones d'emploi	Indice (1)		Nombre théorique de branches (2)	
	1982	1989	1982	1989
Dinan	2,73	3,01	15	20
Guingamp	2,80	3,09	16	22
Lannion	1,22	1,42	3	4
Saint-Brieuc	3,21	3,31	25	27
Brest	2,59	2,99	13	20
Morlaix	2,77	2,92	16	19
Quimper	3,39	3,56	30	35
Carhaix	2,66	2,68	14	15
Fougères	3,17	3,40	24	30
Rennes	3,43	3,58	31	36
Saint-Malo	3,23	3,59	25	36
Vitré	3,10	3,39	22	30
Redon	2,78	3,03	16	21
Auray	3,05	3,19	21	24
Ploërmel	3,02	3,07	17	21
Vannes	2,81	2,96	17	19
Lorient	3,33	3,35	28	29
Pontivy-Loudéac	2,87	3,03	18	21

(1) Calculé par la formule : $D = \sum_{i=1}^n P_i \log \left(\frac{1}{P_i} \right)$ où P_i est la proportion de salariés de l'industrie travaillant dans la branche i et n le nombre de branches industrielles implantées dans la zone d'emploi. L'indice varie de 0, cas où l'industrie est réduite à une seule branche d'activité, à $\log n$, cas où les effectifs se distribuent également entre les n branches de la zone.

(2) Ce nombre est égal à $\exp(D)$. Il représente le nombre de branches N qui assurerait la même diversification D avec une répartition égalitaire des effectifs entre ces N branches.

Champ : branches industrielles des entreprises de 10 salariés ou plus

DOSSIER D'OCTANT n° 27

Structure de l'emploi industriel (%)

Source : RP 1990

Zones d'emploi	I.A.A.	Energie	Biens intermédiaires	Biens d'équipement	Biens de consommation
Dinan	22,3	2,9	11,9	30,5	32,4
Guingamp	46,0	6,0	14,3	10,8	23,0
Lannion	7,5	3,9	7,5	70,1	11,1
Saint-Brieuc	38,4	5,0	19,7	18,0	18,8
Brest	14,1	4,2	8,9	61,0	11,7
Morlaix	53,7	2,5	7,8	19,5	16,5
Quimper	46,3	4,4	12,8	20,6	15,9
Carhaix	69,2	1,8	16,7	4,1	8,2
Fougères	21,3	1,1	25,6	18,0	34,0
Rennes	17,5	3,5	13,2	48,2	17,6
Saint-Malo	14,3	6,9	25,9	32,3	20,7
Vitré	29,4	1,0	10,5	21,0	38,2
Redon	10,1	1,1	27,1	17,8	44,0
Auray	40,4	2,7	28,9	8,9	19,0
Ploërmel	34,5	2,5	23,7	9,7	29,6
Vannes	49,3	5,6	26,9	6,6	11,7
Lorient	30,2	2,0	24,8	32,7	10,3
Pontivy-Loudéac	61,8	1,9	11,8	10,3	14,3
Bretagne	30,1	3,4	16,4	31,7	18,4
Pays de Redon	12,3	0,9	24,6	21,9	40,2

La croissance de l'industrie hors artisanat

Source : enquête annuelle d'entreprise

Zones d'emploi	Valeur ajoutée *		Investissement corporel de 1982 à 1989	
	1989 (milliers de francs courants)	Taux de croissance annuel moyen en volume de 1984 à 1989 (%)	Moyenne annuelle (milliers de francs courants)	Moyenne annuelle par salarié (francs courants)
Dinan	544 107	- 0,4	69 992	22 107
Guingamp	523 530	2,3	122 286	40 099
Lannion	1 146 685	5,5	73 693	17 167
Saint-Brieuc	2 516 761	3,3	369 002	35 107
Brest	4 296 364	3,9	567 248	29 324
Morlaix	1 079 939	5,8	111 837	27 758
Quimper	2 933 764	- 1,6	412 540	29 083
Carhaix	531 354	0,5	84 213	32 968
Fougères	1 264 306	2,7	126 420	18 049
Rennes	9 171 407	5,9	1 426 145	43 063
Saint-Malo	803 318	5,6	82 887	24 729
Vitré	1 189 722	1,7	141 886	25 925
Redon	836 892	0,4	85 091	18 887
Auray	376 593	0,7	32 785	17 697
Ploërmel	586 512	6,3	50 827	17 760
Vannes	1 734 494	1,0	322 506	46 060
Lorient	3 248 607	0,2	434 225	23 694
Pontivy-Loudéac	1 583 192	9,5	213 837	29 478
Bretagne	34 367 547	2,7	4 727 420	31 384

* y compris subventions et hors impôts et taxes d'exploitation

Champ : établissements industriels des entreprises de 10 salariés et plus.

DOSSIER D'OCTANT n° 27

Le bâtiment a subi une très grosse saignée au cours des années quatre-vingt. Presque 22 000 emplois ont été supprimés dans ce secteur entre 1982 et 1990. Faillites et dépôts de bilan y ont aussi été les plus nombreux.

Une crise sévère

La crise a surtout frappé de 1980 à 1985. A partir de 1986, les effectifs se stabilisent et les chantiers repartent. Le bâtiment breton continue, néanmoins, de perdre un grand nombre d'établissements : de 1987 à 1990, plus de 2000 emplois salariés ont été perdus par suite de la disparition nette d'un millier d'établissements. C'est le secteur dans lequel les fermetures d'entreprises restent les plus nombreuses et excèdent de loin les créations.

Activité qui pesait traditionnellement très lourd en Bretagne, son importance dans l'économie régionale n'a cessé de décroître. Le bâtiment produit aujourd'hui 5,8 % de la valeur ajoutée régionale, contre 8 % en 1982. Il a, en cela, rattrapé le niveau national en structure.

Avec plus du quart de ses effectifs en moins, c'est l'emploi salarié qui a le plus pâti de la conjoncture difficile. Les artisans ont un peu mieux résisté, en raison d'un mécanisme de transfert, des ouvriers salariés s'installant à leur compte pour échapper au chômage. Le résultat se solde tout de même par la disparition de 4200 indépendants entre 1982 et 1990.

Moins de maisons individuelles

La faiblesse des commandes dans la construction neuve est à l'origine de la crise ; en témoigne une diminution de l'emploi dans le gros oeuvre supérieure à celle subie par le second oeuvre. L'activité d'entretien et de réparation a pu ici amortir la récession.

Jusqu'en 1980, le bâtiment breton était principalement alimenté par la construction de maisons individuelles. La limitation du revenu des ménages résultant du chômage et du blocage des salaires d'une part, la hausse des taux d'intérêt rendant prohibitif l'accès au crédit d'autre part, expliquent la baisse des investissements des particuliers. Entre 1982 et 1990, le nombre d'autorisations de construire

des maisons individuelles a chuté de 36 %. La construction de logements collectifs l'a en partie relégué à partir de 1984. En 1991, on a délivré, pour la première fois, autant de permis de construire pour des logements collectifs que pour des logements individuels. Le total s'est toutefois stabilisé à 14 % au-dessous de la demande exprimée en 1981.

La baisse de la construction de logements s'est surtout portée sur les résidences principales. La résidence secondaire au contraire, après un fléchissement marqué de 1982 à 1984, a repris sa croissance et a dépassé, en 1990, son niveau de 1981. La construction de résidences secondaires représente ainsi aujourd'hui plus de 12 % de la construction de logements neufs, contre 9 % en 1981.

L'agriculture, un client de poids

Le bâtiment agricole est, en Bretagne, la principale composante de la construction non destinée à l'habitation. Il constituait 70 % des autorisations de construire dans ce secteur en 1982 ; il en assure encore 60 % aujourd'hui. Mais entre 1980 et 1984, la construction de bâtiments agricoles a plongé, diminuant de plus de moitié. La reconversion de l'élevage laitier a ensuite favorisé la demande de construction de porcheries et de bâtiments avicoles, sources principales de la reprise à partir de 1985.

La construction de bâtiments à usage industriel a subi les contrechocs de la crise économique. L'orientation de l'investissement vers les gains de productivité de préférence à l'accroissement des capacités de production explique la régression de la construction de bâtiments industriels entre 1981 et 1985. C'est, depuis, la stabilité à un niveau voisin de celui de 1980.

La crise a également affecté la demande émanant du secteur tertiaire jusqu'en 1984. La construction de bureaux et de bâtiments publics a progressé parallèlement ensuite. Depuis 1989, celle de bâtiments publics croît à un rythme accéléré jusqu'à contribuer, aujourd'hui, à 13,5 % des autorisations de construire en-dehors du logement. L'enseignement et le secteur "santé-action sociale" ont le plus bénéficié de ces investissements.

L'emploi dans le bâtiment

Source : RP 1982 et 1990

Zones d'emploi	Effectif employé en 1990		Variation 1982-1990 (%)			
	Emploi total	Part des non salariés (%)	Ensemble	Gros oeuvre	Second oeuvre	Non salariés
Dinan	2 596	28,8	- 18,4	- 16,8	- 19,9	- 22,7
Guingamp	2 368	36,0	- 24,6	- 31,2	- 15,0	- 6,6
Lannion	2 224	38,8	- 26,2	- 31,5	- 19,2	- 15,3
Saint-Brieuc	5 844	26,3	- 26,9	- 30,8	- 21,7	- 34,1
Brest	8 744	22,4	- 24,6	- 34,9	- 11,6	- 13,3
Morlaix	3 112	26,6	- 28,6	- 34,3	- 20,9	- 32,4
Quimper	6 840	35,3	- 29,6	- 35,0	- 23,6	- 20,3
Carhaix	1 700	46,4	- 29,6	- 35,4	- 24,7	- 18,6
Fougères	1 804	29,3	- 21,0	- 18,3	- 23,4	- 0,8
Rennes	14 156	19,8	- 12,7	- 16,5	- 8,7	- 13,1
Saint-Malo	3 296	27,5	- 26,1	- 34,5	- 18,7	- 9,9
Vitré	2 196	25,3	- 14,8	- 29,2	3,5	0,0
Redon	1 873	28,6	- 22,9	- 32,6	- 13,0	- 14,1
Auray	2 420	34,0	- 16,9	- 12,1	- 21,8	- 1,0
Ploërmel	1 736	30,2	- 24,3	- 24,7	- 23,8	- 10,3
Vannes	4 492	26,3	- 21,1	- 28,2	- 12,7	- 9,2
Lorient	6 648	27,6	- 19,1	- 19,1	- 19,1	- 14,5
Pontivy-Loudéac	3 452	34,1	- 27,8	- 26,3	- 29,2	- 23,0
Bretagne	75 501	27,6	- 22,4	- 27,1	- 17,0	- 16,7
<i>Pays de Redon</i>	2 577	30,7	- 26,5	- 31,5	- 13,5	- 12,0

L'est résiste mieux

C'est dans le bassin de Rennes-Vitré que le bâtiment s'en sort le moins mal : l'emploi y diminue moitié moins, en termes relatifs, que dans l'ensemble de la région. Le recul touche à égalité les salariés et les indépendants. Il affecte beaucoup plus le gros oeuvre, donc la construction neuve, que le second oeuvre. On peut penser que les grandes concentrations urbaines, où dominent une population salariée et l'habitat collectif, offrent un marché de l'entretien-réparation plus important que dans les zones rurales. En volume, la construction retrouve dès 1986 son niveau de 1980 dans la zone de Rennes, et se maintient depuis.

A l'exception de Fougères et Dinan, on trouve, au-dessus de la moyenne régionale de variation de l'emploi, les zones où la croissance démographique a été la plus forte entre 1982 et 1990 : Rennes, Vitré, Vannes, Auray, Lorient. Dans celles où la population a diminué ou s'est accrue moins vite que dans l'ensemble de la région, l'emploi dans le bâtiment a également

régressé plus fortement. Carhaix, Morlaix, Pontivy-Loudéac, Lannion sont dans ce cas.

Sauf à Rennes, la construction de logements a bien du mal à retrouver, en 1990, son niveau de 1980. Le nombre de mises en chantier reste, partout ailleurs, inférieur à celui d'il y a dix ans, malgré une reprise parfois amorcée ici ou là (Auray et Vannes). Le transfert de la demande vers le logement collectif n'est significatif qu'autour des grandes agglomérations : Rennes, Brest, Vannes. Ailleurs, il ne suffit pas à faire contrepois à la diminution très importante de la construction de maisons individuelles.

C'est donc grâce aux bâtiments destinés aux entreprises - surtout agricoles - et à l'administration que la construction reprend à partir de 1986. Encore ne repart-elle pas partout avec la même vigueur : dans les zones de Carhaix, Pontivy-Loudéac, Saint-Brieuc, le volume de mises en chantier hors logement reste sensiblement en-dessous de son niveau de 1980, après une crise particulièrement sévère dans les deux premières.

Le secteur tertiaire est composé d'entreprises à statut privé et d'organismes et d'entreprises à statut public. Le privé est présent dans tous les secteurs à l'exception des télécommunications. Le public est plus concentré. A côté des administrations d'Etat et des collectivités territoriales, il est représenté dans les banques et les assurances, les transports avec la SNCF, les postes et télécommunications avec la Poste et France Télécom, la santé avec les hôpitaux publics.

Les entreprises à statut privé progressent de 20%, créant 61 000 emplois avec un développement spectaculaire dans les services marchands aux entreprises. Le public crée 22 000 emplois, surtout dans les premières années de la décennie. Au total, le secteur tertiaire s'accroît de 83 000 personnes entre 1982 et 1990.

Tertiaire : deux emplois sur trois et plus de femmes que d'hommes

Deux emplois sur trois dans le tertiaire en 1993, ce n'est pas une utopie pour notre région. En 1990, 62% des emplois appartiennent à ce secteur contre 54% en 1982. Avec une croissance annuelle moyenne proche de 2%, il éponge, en partie, les pertes des secteurs primaire et secondaire. L'expansion du tertiaire est liée à différents facteurs parmi lesquels :

- l'externalisation de certains services autrefois intégrés à l'industrie ; citons le nettoyage, l'entretien, le transport, le conseil et l'assistance à la prise de décision.

- le recours à une main-d'œuvre tampon alimentée par les entreprises de travail temporaire pour faire face à une demande ponctuelle ou saisonnière, particulièrement dans l'agro-alimentaire et les secteurs liés au tourisme.

- les nouveaux comportements sociaux générant de nombreux emplois de services aux particuliers, consécutifs à l'accroissement de l'emploi féminin, du temps partiel et à la diminution de la durée du travail.

Les femmes sont désormais plus nombreuses que les hommes dans le seul secteur en expansion. Elles représentent 51%

des emplois en 1990 contre 49% en 1982.

Si le secteur tertiaire, dans son ensemble, s'accroît de 15% en huit ans, des divergences apparaissent entre activités.

Commerce, transport : le tertiaire traditionnel

Le commerce enregistre une croissance modérée de 3%, qui cache des mutations spectaculaires. Le commerce de gros traditionnel est en net recul, il perd 4 000 emplois. Le petit commerce de proximité est en chute libre. Les indépendants de l'alimentation générale ont, pour moitié, fermé boutique. Le petit commerce spécialisé disparaît ainsi que les cafés associés à une autre activité. Dans les communes rurales qui périssent, les habitants préfèrent s'approvisionner au supermarché implanté au chef-lieu. Ainsi, le commerce de moyenne et de grande surface est en plein essor. Les supermarchés passent de 2 800 à 9 300 emplois, les hypermarchés de 4 400 à 7 500. Le commerce non alimentaire connaît une croissance très modérée excepté le bond de + 27% des pharmacies qui passent de 4 400 à 5 600 emplois ainsi que la vente de mobilier de bureau qui crée 1 000 emplois.

La légère ascension des transports, + 4%, est aussi très contrastée selon le type. Le transport routier est en pleine expansion avec plus de 5 000 emplois nouveaux. Le transport routier de longue distance crée, à lui seul, 4 500 emplois avec un accroissement de 87%. Les travaux impressionnants entrepris pour améliorer le tissu routier lui ont ouvert des voies. De plus, les entreprises industrielles abandonnent le service transport intégré à leur activité, préférant la sous-traitance d'un spécialiste. Le transport ferroviaire régresse de 8%, il perd 500 emplois. La crise de la marine marchande atteint des sommets. Sur les 8 800 emplois déclarés en 1982, 5 200 n'existent plus en 1990. Le trafic maritime s'effectue de plus en plus sous pavillon de complaisance avec une main-d'œuvre étrangère bon marché. Le transport aérien, bien que demeurant marginal, décolle sur une pente annuelle moyenne de

15% passant de 200 à 700 emplois.

Secteurs traditionnels du tertiaire, le commerce et le transport ont marqué de leur empreinte la mutation des années quatre-vingt. Leur évolution traduit bien le fossé qui se creuse entre le monde rural qui se vide et le monde urbain qui s'entasse. Leur poids dans le tertiaire s'est pourtant amoindri, de 30 à 27%. La véritable percée du secteur tertiaire s'est révélée ailleurs.

Les nouveaux services

Les services marchands aux entreprises et les services marchands aux particuliers ont créé, chacun, plus de 20 000 emplois.

Les activités d'étude, de conseil et d'assistance constituent le noyau vital des services aux entreprises. Elles passent de 22 000 emplois en 1982 à 38 000 en 1990. Les prestations temporaires de personnel font un bond fulgurant de 1 000 à 8 000. Les cabinets d'études en informatique connaissent une période faste, passant de 500 à 2 700 emplois. Les cabinets d'étude technique et autres cabinets d'expertise comptable et d'analyse financière ainsi que les créateurs et intermédiaires en publicité ont le vent en poupe. Dans ces temps agités, les centres privés de formation et de recyclage des adultes, pratiquement inexistantes en 1982 avec 200 emplois, en rassemblent plus de 1 400 en 1990.

Les services marchands aux particuliers se concentrent autour de la santé et de l'action sociale d'une part, des services récréatifs et culturels et autres services divers d'autre part. Les services de santé créent 12 000 emplois regroupés, pour moitié, dans les hôpitaux généraux du secteur public avec 4 000 emplois, les cliniques privées avec 2 000 emplois. L'autre moitié est répartie entre les dispensaires, les cabinets de médecins, les cabinets d'auxiliaires médicaux, les laboratoires d'analyse médicale, les cabinets dentaires et les ambulances. Les besoins en services de santé demeurent importants avec le vieillissement et les défis de nouveaux fléaux. L'action sociale recrute dans les établissements spécialisés pour handicapés

et personnes âgées alors que les crèches fléchissent au profit d'autres modes de garde. Avec la multiplication des centres de mise en forme, les services récréatifs, culturels et sportifs rassemblent 5 000 emplois en 1990, soit 900 de plus qu'en 1982. Les salons de coiffure continuent à prospérer. Les entreprises de nettoyage industriel se multiplient, profitant du marché offert par des entreprises qui s'en remettent à des spécialistes.

Le tourisme reste un atout pour la Bretagne, les hôtels-restaurants augmentent de 25% leurs effectifs. Les centres de vacances continuent à s'implanter et les campings se rénovent.

Les assurances progressent de 22% créant 800 emplois, les banques de 8% avec 1 300 emplois nouveaux.

Les services non marchands augmentent de 14%, créant 27 000 emplois. Les services administratifs des collectivités locales obtiennent des renforts pour assumer le travail qu'impliquent les nouvelles compétences attribuées par les lois de Décentralisation de 1982 et 1983. L'enseignement préscolaire, le secondaire et la formation continue des adultes ont le soutien de la collectivité qui crée de nouveaux postes. Les services d'action sociale, d'accueil et d'hébergement des adultes nécessiteux se développent avec l'accroissement de la demande. Les services domestiques, femmes de ménage et petits boulots chez les particuliers, sont en forte expansion et les avantages fiscaux qu'ils procurent maintenant ne peuvent que les promouvoir.

Une croissance plus rapide à l'est de la région

L'emploi tertiaire se développe dans les chefs-lieux de région, de département et dans une moindre mesure d'arrondissement. Il obéit naturellement à l'attraction de la population résidente et de la population active. Les zones qui en profitent sont les plus dynamiques, les plus attractives et les plus urbanisées.

Ainsi les zones formant croissant d'Auray à Saint-Malo connaissent la plus forte expansion de l'emploi tertiaire. Rennes fait encore figure de place forte. La zone crée plus de 25 500

Emploi tertiaire breton de 1982 à 1990

Source : RP90 au 1/4 au lieu de travail

Zones d'emploi	PRIVE				PUBLIC				TOTAL			
	Emploi		Variation		Emploi		Variation		Emploi		Variation	
	1982	1990	absolue	relative en %	1982	1990	absolue	relative en %	1982	1990	absolue	relative en %
Dinan	9 280	10 417	1 137	12	6 328	6 504	176	3	15 608	16 921	1 313	8
Guingamp	8 856	8 844	- 12	0	6 380	6 880	500	8	15 236	15 724	488	3
Lannion	8 500	9 552	1 052	12	7 224	8 288	1 064	15	15 724	17 840	2 116	13
Saint-Brieuc	24 724	27 356	2 632	11	19 528	20 356	828	4	44 252	47 712	3 460	8
Brest	38 900	46 108	7 208	19	39 552	43 136	3 584	9	78 452	89 244	10 792	14
Morlaix	14 532	16 916	2 384	16	10 584	10 708	124	1	24 916	27 624	2 708	11
Quimper	32 400	37 672	5 272	16	23 316	24 212	896	4	55 716	61 884	6 168	11
Carhaix	6 212	7 828	1 616	26	4 788	3 824	- 944	- 20	10 980	11 652	672	6
Fougères	6 808	7 616	808	12	4 848	4 632	- 18	0	11 456	12 248	792	7
Rennes	60 796	79 097	18 301	30	61 308	68 561	7 253	12	122 104	147 658	25 554	21
Saint-Malo	14 104	16 904	2 800	20	8 688	9 716	1 028	12	22 792	26 620	3 828	17
Vitré	5 312	6 764	1 452	27	2 908	3 552	644	22	8 220	10 316	2 096	25
Redon	5 120	6 548	1 428	28	3 656	4 072	416	11	8 776	10 620	1 844	21
Auray	7 760	8 772	1 012	13	3 920	4 772	852	22	11 680	13 544	1 864	16
Ploërmel	4 908	5 792	884	18	4 456	5 048	592	13	9 364	10 840	1 476	16
Vannes	15 868	22 036	6 168	39	16 740	17 812	1 072	6	32 608	39 848	7 240	22
Lorient	28 716	33 408	4 692	16	20 940	23 984	3 044	15	49 656	57 392	7 736	16
Pontivy-Loudéac	11 348	13 296	1 948	17	7 216	7 844	628	9	18 564	21 140	2 576	14
Bretagne	303 944	364 928	60 982	+ 20	252 160	273 901	21 741	9	556 104	638 827	82 723	15
<i>Pays de Redon</i>	<i>7 012</i>	<i>8 732</i>	<i>1 720</i>	<i>25</i>	<i>4 600</i>	<i>5 236</i>	<i>636</i>	<i>14</i>	<i>11 612</i>	<i>13 968</i>	<i>2 356</i>	<i>20</i>

Variation relative de l'emploi tertiaire de 1982 à 1990

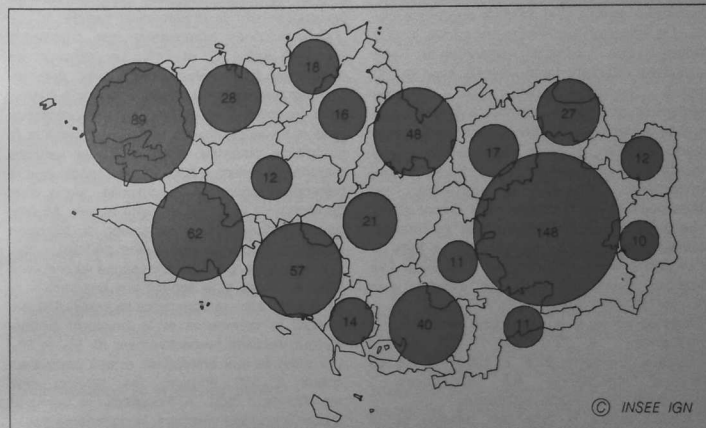
Source : RP90 au 1/4 au lieu de travail

Zones d'emploi	Commerce	Transport	Services marchands	Services non marchands	Total tertiaire	dont femmes
Dinan	- 3	- 21	15	11	8	17
Guingamp	- 6	- 45	18	6	3	11
Lannion	- 5	- 60	28	14	13	25
Saint-Brieuc	- 9	- 6	18	10	8	14
Brest	- 1	- 7	28	10	14	23
Morlaix	- 7	53	17	12	11	15
Quimper	3	- 19	21	12	11	19
Carhaix	0	15	12	0	6	13
Fougères	- 6	62	24	22	7	11
Rennes	10	24	26	19	21	21
Saint-Malo	5	- 1	25	48	25	26
Vitré	10	24	19	27	21	26
Redon	16	- 23	25	23	16	28
Auray	7	42	23	16	16	21
Ploërmel	0	45	30	11	22	27
Vannes	22	1	32	13	16	24
Lorient	- 1	35	22	10	14	17
Pontivy-Loudéac	2					
Bretagne	3	4	23	14	15	21
<i>Pays de Redon</i>	<i>12</i>	<i>15</i>	<i>17</i>	<i>31</i>	<i>20</i>	<i>29</i>

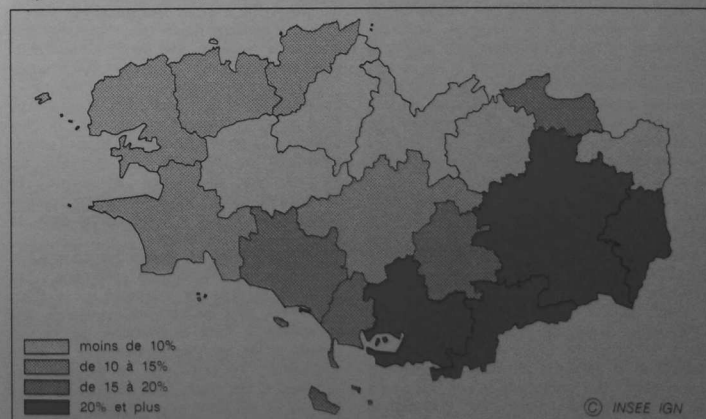
Les chiffres de ces deux tableaux sont entachés de beaucoup d'aléas.

Emploi tertiaire total en 1990

en milliers



Augmentation de l'emploi tertiaire 1982-1990



emplois avec un accroissement de 21% parmi les plus forts de la région. Le commerce est très dynamique avec 2 200 emplois supplémentaires. Le transport se relocalise créant 1 900 emplois. Les services marchands aux entreprises doublent leurs effectifs avec 8 000 emplois supplémentaires. Les agences intérimaires, très bien implantées à Rennes, sont en forte expansion. L'action sociale et la santé créent 3 000 emplois, les services non marchands en pourvoient 9 000. En revanche, phénomène précurseur et inquiétant, les assurances et les banques n'en créent plus.

Le petit bassin de **Vitré**, satellite de Rennes, connaît une croissance de 25%, la plus forte de la région avec 2 100 emplois nouveaux. Les créations d'emplois dans les services non marchands sont supérieures à 1 000.

Vannes se situe au deuxième rang pour la croissance : + 22% soit 7 200 emplois nouveaux. Le commerce, le transport et les services marchands aux entreprises y prospèrent bien mieux qu'ailleurs.

Redon ferme la liste des bassins où la croissance est supérieure à 20%. Le commerce s'y développe ainsi que les services non marchands.

Quatre autres zones ont une croissance du tertiaire supérieure à la moyenne régionale. **Saint-Malo** et **Auray** confortent leur spécificité touristique, les hôtels-restaurants et les centres de balnéothérapie continuent à s'y implanter. **Ploërmel** accroît son potentiel dans les services de santé et le secteur public. **Lorient** connaît une croissance spectaculaire dans les services marchands aux entreprises et aux particuliers avec 4 300 emplois nouveaux.

Les huit zones précitées, qui représentaient 48% du secteur tertiaire en 1982, ont conquis 62% des emplois nouveaux en huit ans. Elles représentent aujourd'hui près de 50% des emplois tertiaires concentrés sur 42% du territoire breton.

Brest, second bassin régional, crée 10 800 emplois. Sa croissance, proche de 15%, se situe dans la moyenne régionale. Le commerce stagne et le transport régresse. Les services marchands aux entreprises et aux particuliers et les services non marchands continuent à

créer de nouveaux emplois dans cette zone qui connaît de graves difficultés dans l'industrie et particulièrement la construction navale.

Quatre zones enregistrent une croissance comprise entre 11 et 14%. Le transport se développe à **Pontivy-Loudéac** ainsi que les services marchands. **Lannion** continue à investir dans la recherche sur les télécommunications mais le transport maritime est très touché et le commerce plafonne. A **Quimper**, les services marchands créent 4 000 emplois tandis que le transport routier est en difficulté, signe d'un déplacement vers l'est de cette activité. **Morlaix** bénéficie d'une rapide expansion du transport aérien alors que le commerce périclète.

Cinq zones ont une croissance inférieure à 10%. A **Dinan**, si le service aux entreprises se développe bien, le commerce régresse. A **Saint-Brieuc**, le commerce et le transport (routier surtout) reculent respectivement de 9% et 6%. Les services aux entreprises et aux particuliers créent 2 500 emplois, les services non marchands 1 500. A **Fougères**, le transport routier progresse vivement, le commerce est en légère régression. A **Carhaix**, tous les indicateurs sont à zéro, sauf les services marchands aux entreprises et aux particuliers qui créent 700 emplois. **Guingamp** est lanterne rouge : le transport routier recule fortement et le commerce régresse. Les services marchands aux particuliers créent cependant 800 emplois.

La hiérarchie des zones se révèle très bien à travers l'analyse du tertiaire. Là où le commerce et le transport stagnent ou reculent, on peut parier que la population déserte et que l'activité s'essouffle ou régresse. En revanche, les services marchands aux entreprises se développent partout, sous l'effet d'une politique d'externalisation des emplois, même dans les zones les plus démunies.

Les discours actuels misent beaucoup sur le tertiaire pour résorber le chômage. Les quelques espaces de prospérité qui s'offrent aujourd'hui sont les services marchands aux entreprises à forte qualification ou l'action sociale et les services domestiques à faible qualification. Le commerce, le transport, les banques et les assurances rationalisent leurs services et réduisent leurs effectifs.

Au dernier recensement de la population, 297 000 Bretons ont déclaré travailler dans le secteur public, soit un peu plus d'un salarié sur trois. Le secteur public comprend, d'une part, les administrations, Etat et collectivités territoriales, et, d'autre part, les services publics, c'est-à-dire les établissements publics de santé et d'action sociale, les entreprises publiques ou nationales ainsi que les établissements de la Sécurité Sociale.

Une notion plus restrictive du secteur public est retenue ici. Les effectifs du Ministère de la Défense Nationale sont exclus (armée et arsenaux). Les banques et les assurances nationalisées ne font pas partie non plus du champ du secteur public. Ainsi défini, le secteur public emploie près de 220 000 fonctionnaires et assimilés, soit un quart des salariés de la région.

L'Administration et le service public

L'emploi dans le secteur public est, c'est bien connu, un emploi plus stable que l'emploi dans le secteur privé. Non soumis, comme ce dernier, aux aléas de l'économie, il dépend essentiellement de décisions politiques. Ainsi, a-t-il été marqué par deux faits importants au cours de la dernière décennie ; en 1982 et 1983, les lois sur la Décentralisation donnant plus de pouvoir aux Régions, Départements et Communes et en 1991, le changement de statut de la Poste et des Télécommunications. Les 20 000 agents de la Poste et des Télécommunications n'appartiennent plus au corps des agents de l'Etat mais ont rejoint les agents assurant un service public.

Parmi les organismes assurant un service public on trouve, tout d'abord, la Santé et l'Action Sociale qui regroupent la moitié des effectifs puis la Poste et France Télécom. Viennent ensuite les organismes de Sécurité Sociale, la SNCF, EDF-GDF et les chambres consulaires.

Au sein de l'Administration au sens strict, l'Etat reste le plus gros pourvoyeur d'emplois avec plus de 80 000 agents. L'Education Nationale constitue toujours le premier poste

budgétaire : sept fonctionnaires d'Etat sur dix sont des enseignants ou des employés du Ministère de l'Education Nationale. La fonction publique territoriale représente, quant à elle, 50 000 personnes. Les communes et autres organismes qui s'y rattachent (syndicats, districts, centres communaux d'action sociale, caisses des écoles) en sont les principaux employeurs ; 84% des fonctionnaires territoriaux y exercent leurs fonctions, les 16% restant relevant de la région, des départements ou des organismes d'HLM.

Un emploi concentré dans les villes

Etudier l'emploi public équivaut largement à étudier l'emploi urbain et plus particulièrement l'emploi dans les capitales administratives. En effet, les zones d'emploi abritant un chef-lieu de département devancent nettement les autres zones par l'importance de leur emploi public. Seules les zones de Quimper et de Vannes échappent un peu à cette règle, devancées par celles de Brest et de Lorient. La zone de Rennes regroupe à elle seule 25% des fonctionnaires et quasi-fonctionnaires de Bretagne. Cette concentration de l'emploi public est spécialement importante dans la ville de Rennes qui regroupe 60% des fonctionnaires travaillant en Ile-et-Vilaine, 20% des fonctionnaires bretons.

Le critère de la densité d'emploi public pour cent habitants, défini comme le rapport entre le total d'emplois publics de la zone et la population de cette zone, confirme la concentration de l'emploi urbain. La région compte près de huit emplois publics pour cent habitants, avec de très grandes inégalités entre les zones. Ainsi la zone de Rennes avec son grand éventail d'emplois publics compte six emplois de plus pour cent habitants que celle de Vitré où la densité est minimale. Important dans les zones chef-lieu de Vannes, Saint-Brieuc et Quimper, l'emploi public l'est aussi à Lannion du fait du CNET, organisme relevant de la Poste et des Télécommunications.

Les enseignants sont nombreux dans la zone de Saint-Brieuc. La fonction publique

Emploi public au 31.12.1991

Sources : INSEE, Trésorerie générale

Zones d'emploi	Administration				Services Publics			Total Emploi Public (*)
	Ensemble	Agents de l'Etat	dont Educat. Nation.	Collectivités territoriales y.c.HLM	Ensemble	dont hôpitaux	dont Postes et Télécom.	
Dinan	3 312	1 955	1 554	1 357	1 474	740	405	4 786
Guingamp	3 335	2 061	1 539	1 274	1 747	898	618	5 082
Lannion	3 620	2 115	1 695	1 505	3 790	1 233	2 269	7 410
Saint-Brieuc	12 355	7 081	4 467	5 274	6 587	2 367	1 561	18 942
Brest	15 691	9 980	7 472	5 711	10 386	4 721	1 860	26 077
Morlaix	4 376	2 597	1 988	1 779	3 634	2 239	676	8 010
Quimper	12 638	7 561	5 178	5 077	8 604	3 495	2 280	21 242
Carhaix	2 309	1 269	1 082	1 040	1 114	472	290	3 423
Fougères	2 567	1 385	1 061	1 182	1 369	718	232	3 936
Rennes	32 621	22 368	14 601	10 253	23 208	7 708	6 200	55 829
Saint-Malo	5 912	3 529	1 966	2 383	2 517	1 236	520	8 429
Vitré	2 017	1 278	1 102	739	846	525	162	2 863
Redon	2 187	1 339	1 138	848	1 139	580	261	3 326
Auray	2 519	1 523	1 271	996	1 301	700	232	3 820
Ploërmel	1 859	1 183	928	676	1 100	729	226	2 959
Vannes	8 370	5 198	3 129	3 172	6 531	3 049	1 190	14 901
Lorient	10 596	6 217	4 667	4 379	6 312	3 184	1 838	16 908
Pontivy-Loudéac	4 420	2 550	1 937	1 870	2 307	1 201	513	6 727
Bretagne	130 704	81 189	56 775	49 515	83 966	35 795	21 333	214 670

(*) Non compris Ministère de la Défense, banques et assurances nationalisées.

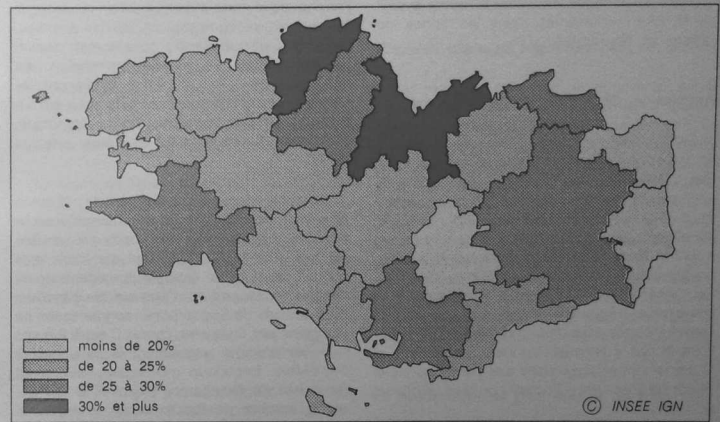
Emploi public pour 100 habitants

Sources : INSEE, Trésorerie générale

Zones d'emploi	Administration				Services Publics			Total Emploi Public (*)
	Ensemble	Agents de l'Etat	dont Educat. Nation.	Collectivités territoriales y.c.HLM	Ensemble	dont hôpitaux	dont Postes et Télécom.	
Dinan	3,7	2,2	1,7	1,5	1,7	0,8	0,5	5,4
Guingamp	3,8	2,3	1,7	1,4	2,0	1,0	0,7	5,7
Lannion	4,0	2,3	1,9	1,6	4,1	1,3	2,5	8,1
Saint-Brieuc	6,1	3,5	2,2	2,6	3,2	1,2	0,8	9,3
Brest	4,4	2,8	2,1	1,6	2,9	1,3	0,5	7,2
Morlaix	3,4	2,0	1,6	1,4	2,9	1,8	0,5	6,3
Quimper	4,8	2,9	2,0	1,9	3,3	1,3	0,9	8,0
Carhaix	3,2	1,7	1,5	1,4	1,5	0,6	0,4	4,7
Fougères	3,6	2,0	1,6	1,7	2,0	1,1	0,3	5,8
Rennes	6,3	4,3	2,8	2,0	4,4	1,5	1,2	10,7
Saint-Malo	5,1	3,0	1,7	2,1	2,2	1,1	0,4	7,3
Vitré	3,3	2,1	1,8	1,2	1,4	0,9	0,3	4,7
Redon	3,2	2,0	1,7	1,2	1,7	0,9	0,4	4,9
Auray	3,5	2,1	1,8	1,4	1,8	1,0	0,3	5,3
Ploërmel	3,2	2,0	1,6	1,1	1,9	1,2	0,4	5,0
Vannes	5,4	3,4	2,0	2,1	4,2	2,0	0,8	9,7
Lorient	4,1	2,4	1,8	1,7	2,5	1,2	0,7	6,6
Pontivy-Loudéac	3,7	2,1	1,6	1,6	1,9	1,0	0,4	5,6
Bretagne	4,7	2,9	2,0	1,8	3,0	1,3	0,8	7,7

(*) Non compris Ministère de la Défense, banques et assurances nationalisées.

Part de l'emploi public dans l'emploi salarié en 1991 (n.c. Ministère de la Défense)



© INSEE IGN

Part de l'emploi public dans l'emploi total en 1991 (n.c. Ministère de la Défense)



© INSEE IGN

territoriale est très importante dans la ville même de Saint-Brieuc, et partant dans la zone. La fonction publique hospitalière, quant à elle, est la plus représentée dans les zones de Vannes et de Morlaix.

Progression de l'emploi public territorial

Entre 1982 et 1991, l'emploi public a continué de croître au rythme moyen de 2,4% l'an. Mais cette croissance n'a pas été uniforme sur toute la période dans l'ensemble de la région. Depuis 1986 elle s'est ralentie et les effectifs se stabilisent dans certaines zones. Auray et Saint-Malo enregistrent les plus fortes progressions, respectivement 3,3 et 3,2% l'an. On observe une croissance supérieure à la croissance régionale dans des zones où l'emploi public était déjà fortement représenté - c'est le cas à Rennes, Vannes, Saint-Brieuc et Quimper - mais aussi dans des zones jusque-là plutôt dépourvues : Pontivy-Loudéac, Ploërmel et Vitré.

L'augmentation de l'emploi public est en bonne partie le fait de l'emploi public territorial. C'est en effet ce secteur qui a le plus progressé au cours de cette décennie. La décentralisation ayant renforcé le pouvoir des régions, départements et communes, les collectivités territoriales ont dû recruter pour assumer leurs nouvelles fonctions. La densité de la

fonction publique territoriale, définie comme le rapport entre le total des emplois publics territoriaux de la zone et la population de la zone, se renforce presque partout, sauf à Lannion, Fougères, Vitré et Redon où elle reste stable. La progression de ce type d'emplois est importante pour la population locale car les recrutements s'effectuent le plus souvent sur place, parmi les habitants de la commune. Mais il s'agit fréquemment d'emplois à temps partiel.

L'emploi dans les services de l'Etat a progressé de 2,7% en moyenne annuelle sur la période, mais depuis 1986 cette progression est inférieure à 1%. S'agissant d'emplois plus concentrés que les emplois précédents (près de trois fonctionnaires d'Etat sur dix travaillent dans la zone de Rennes), leur augmentation ne concerne pas toutes les zones. C'est à Rennes que ces emplois augmentent le plus, puis à Saint-Malo. Beaucoup moins bien loties sont les zones de Guingamp, Ploërmel et Carhaix où le nombre de fonctionnaires n'augmente pratiquement pas sur la période.

Les effectifs totaux des services publics, en augmentation jusqu'en 1984, ont plutôt tendance à stagner depuis : seulement 1% d'augmentation sur la période 1985-1991. Le secteur hospitalier, en particulier, très créateur d'emplois jusqu'en 1984, ne constitue plus une ressource aussi importante pour l'emploi local.

Les indicateurs d'évolution de l'activité sur la dernière décennie décrivent une baisse régulière de la fréquentation entre 1982 et 1988 puis une reprise en 1989, confirmée les trois années suivantes. La Bretagne avait quelque peu perdu de son attrait. Les conditions atmosphériques plus favorables, l'amélioration de l'accueil, tant en quantité qu'en qualité, et une vigoureuse promotion ont permis de renverser la tendance à partir de 1988.

Au cours de l'hiver 1990-1991, les Français ont choisi la Bretagne pour destination de leurs séjours dans 7% des cas. Au cours de l'été suivant, entre le 1er mai et le 30 septembre 1991, 10% des départs en vacances ont été enregistrés à destination de la Bretagne. Le nombre de nuitées de vacances des Français a permis à notre région d'acquiescer la seconde place dans le classement des régions touristiques métropolitaines, après Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

L'été, la Bretagne a un fort pouvoir attractif. Elle attire deux fois plus de vacanciers qu'elle n'en offre aux autres régions françaises. Comme l'Aquitaine et l'Auvergne elle a également une "auto-attractivité" élevée. Dans ces trois régions, plus de 30% des nuitées de vacances des résidents se passent sur place. A titre de comparaison, les Pays-de-la-Loire bénéficient de 27% des nuitées de vacances des ligériens et la Basse-Normandie ne retient que 10% des nuitées de ses habitants.

L'hiver, les flux de départ de vacanciers bretons et d'arrivées d'autres résidents français s'équilibrent.

Les flux de touristes étrangers sont plus difficiles à mesurer. Peu élevés l'hiver, ils atteignent leur maximum la première quinzaine d'août.

L'étude de l'évolution des masses salariales distribuées a permis d'évaluer l'apport économique de l'afflux de population estivale (1). Le surcroît d'activité dans les secteurs de

l'hôtellerie et de l'alimentation serait globalement de 40% au troisième trimestre.

Capacité d'accueil : toujours plus de confort

La capacité d'accueil a augmenté sensiblement au cours des dix dernières années dans les différents types d'hébergement. Le développement en quantité, + 2,5% en moyenne chaque année dans l'hôtellerie et le camping, s'est accompagné d'un effort important d'amélioration du confort. Les équipements "1 étoile" disparaissent au profit des "2 étoiles" dans l'hôtellerie et des terrains de luxe ("3-4 étoiles") dans le camping.

Les résidences secondaires, qui représentent le plus gros potentiel d'accueil, ont crû en moyenne de 2,5% chaque année entre 1982 et 1990. La croissance nationale a été de 2,8%.

Le littoral attire, et plus encore au sud

La répartition des hébergements entre littoral et intérieur a peu évolué depuis dix ans. 80% des emplacements de camping et 60% des chambres d'hôtels se situent dans une commune littorale. L'intérieur, moins pourvu en campings et en hôtels, regroupe en revanche les trois quarts des gîtes ruraux et 40% des résidences secondaires. Toutefois, la croissance du nombre de résidences secondaires est nettement plus rapide dans les communes côtières que dans l'intérieur.

Au total, en termes de capacité comme de fréquentation, la mer attire beaucoup plus que la campagne, et le littoral sud l'emporte sur le nord. Le potentiel d'accueil des zones d'emploi dépend donc, avant tout, de la présence d'une façade maritime.

Quimper : le plus grand nombre d'hébergements

La zone de Quimper, favorisée par sa superficie, remporte la première place dans l'é-

(1) Etude de la Direction Régionale de l'INSEE de Bretagne "Afflux d'estivants et fluctuations d'activité". Michel Guillemet. Octant n° 30, 2ème trimestre 1987.

Etablissements, capacités et emplois touristiques

Sources : INSEE, Ministère du Tourisme, Préfecture, Fédération départementale des gîtes ruraux. Hôtellerie, campings, gîtes ruraux : au 31.12.1991. - Résidences secondaires : RP90. Emploi : RP90 au 1/4 au lieu de travail

Zones d'emploi	Hôtellerie		Camping		Gîtes ruraux		Nombre de résidences secondaires	% de résidences secondaires (2)	Emploi dans les hôtels, gîtes et restaurants
	Nombre d'hôtels homologués	Nombre de chambres	Nombre de campings homologués	Nombre d'emplacements	Nombre de gîtes ruraux	Capacité d'accueil (en nombre de personnes)			
Dinan	32	590	18	2 071	114	583	6 393	14,9	968
Guingamp	34	526	16	1 258	202	977	6 099	13,2	1 080
Lannion	61	1 351	46	4 670	173	891	10 468	20,5	1 352
Saint-Brieuc	86	1 936	68	8 009	261	1 301	16 730	16,5	2 346
Brest	70	1 939	62	6 359	199	965	15 952	9,7	4 158
Moriaix	53	1 308	36	3 408	140	705	7 550	12,5	1 536
Quimper	165	4 048	183	22 552	412	1 967	21 760	16,0	3 792
Carhaix	19	302	18	1 085	134	666	4 913	12,8	612
Fougères	13	288	3	127	75	364	1 569	5,4	500
Rennes	104	2 803	28	1 484	131	685	12 141	5,6	5 160
Saint-Malo	139	3 708	46	6 169	115	611	15 518	23,7	2 260
Vitré	13	276	3	146	18	101	1 049	4,6	580
Redon	16	242	26	1 971	38	221	6 241	18,2	564
Auray	116	3 139	97	13 326	162	796	19 564	39,9	1 760
Ploërmel	14	220	16	818	76	380	3 807	13,6	558
Vannes	84	1 847	86	8 694	126	627	16 899	21,7	2 148
Lorient	82	2 022	62	7 308	152	724	12 716	10,8	3 060
Pontivy-L.	37	577	33	1 349	126	643	5 831	10,4	1 320
Bretagne	1 138	27 152	847	80 884	2 856	13 207	185 170	13,8	34 016
France	18 874	(1) 525 759	6 350	889 093	33 993	169 030	2 818 808	10,7	

(1) Non compris la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur - (2) Par rapport au nombre total de logements.

chelle des capacités d'accueil, et ce, dans tous les types d'hébergement : le quart des emplacements de campings bretons, 16% des gîtes ruraux, 15% des hôtels et 12% des résidences secondaires. La longueur de ses côtes et la richesse de son patrimoine sont ses principaux atouts.

Auray : la plus forte densité

Sur 2% du territoire breton, la zone d'Auray rassemble plus de 10% des résidences secondaires et des hôtels de la région, 15% des emplacements de camping et 6% des gîtes ruraux. La proportion de résidences secondaires y est extrêmement élevée : quatre logements sur dix ont été déclarés résidences secondaires au recensement de 1990. C'est dans cette zone que la pointe touristique

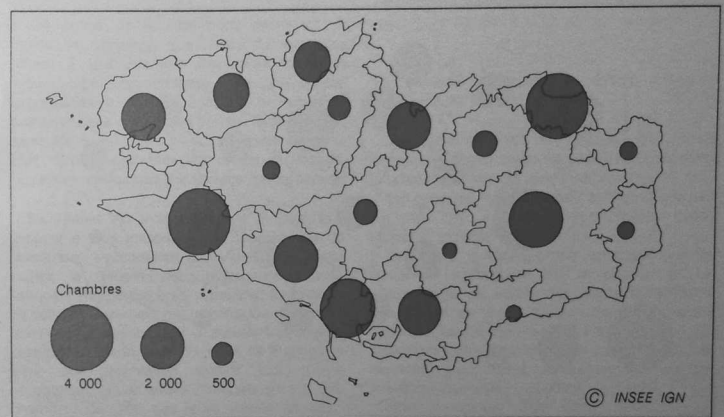
estivale est la plus marquée. La masse salariale distribuée au troisième trimestre dans l'hôtellerie et l'alimentation est trois fois plus importante que celle versée au premier trimestre.

Vannes et Lorient : des zones relativement bien équipées

Dans le tableau des capacités d'accueil, Vannes occupe une place honorable (3ème) pour le camping et les résidences secondaires mais se situe au milieu du tableau pour l'hôtellerie et à la douzième place, seulement, pour les gîtes ruraux.

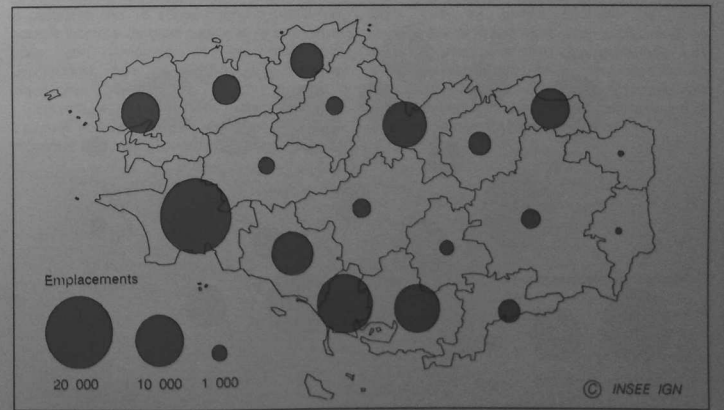
La zone de Lorient, mieux équipée en hôtels et gîtes ruraux est aussi dotée d'un bon potentiel de campings et de résidences secondaires même si elle n'occupe que la septième place dans ce dernier tableau.

Capacité des hôtels



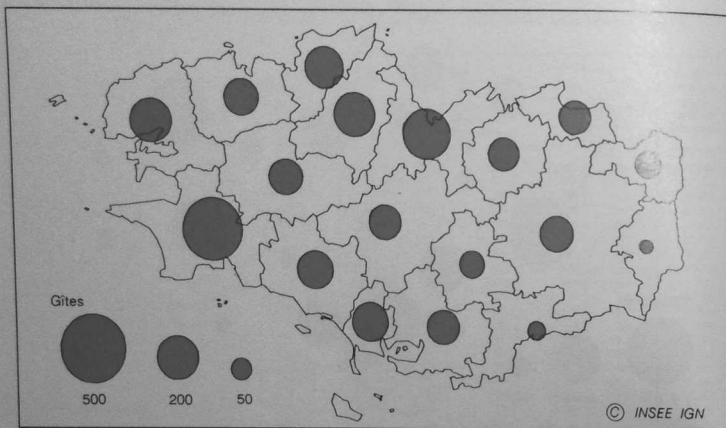
© INSEE IGN

Capacité des campings

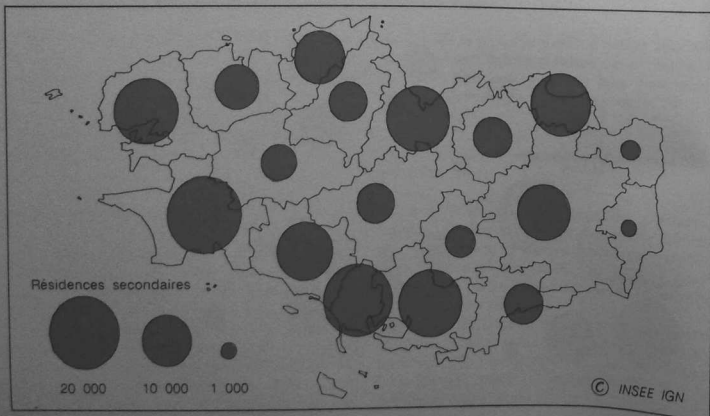


© INSEE IGN

Nombre de gîtes ruraux



Nombre de résidences secondaires



Au nord, Saint-Malo, puis Lannion et Saint-Brieuc

Les zones de la côte nord disposent de moins de campings que celles du sud mais offrent à leur clientèle davantage de gîtes ruraux. Le pourcentage de résidences secondaires y est supérieur à la moyenne bretonne dans cinq zones sur six. Globalement, comparé à la côte sud où les hébergements sont surtout regroupés sur la frange littorale, l'équilibre mer-campagne semble mieux assuré.

Saint-Malo est indéniablement le pôle touristique le plus important. Le pourcentage de résidences secondaires (24% des logements) illustre la densité des hébergements touristiques. Rapportée à sa superficie, Saint-Malo se détache nettement par le poids de ses hôtels dans le parc régional. Sur une superficie six fois plus petite que la zone d'emploi de Rennes et pour une population quatre fois moins nombreuse, les hôteliers malouins gèrent 900 chambres de plus que leurs voisins rennais.

Les petites et moyennes stations touristiques procurent à la zone de Saint-Brieuc une place convenable en matière d'hébergement touristique. Elle obtient ainsi la seconde place dans le palmarès des 18 zones d'emploi bretonnes pour le nombre de gîtes ruraux et la quatrième pour les campings et les résidences secondaires, mais est reléguée à la huitième place pour l'hôtellerie.

Lannion et Morlaix ont des structures d'accueil voisines et se situent plus près de la moyenne bretonne. Toutefois, la côte de granit

rose permet à Lannion de se hisser dans le groupe des zones à fort pourcentage de résidences secondaires, loin derrière Auray mais près de Saint-Malo et de Vannes.

La capacité d'accueil se réduit lorsqu'on s'éloigne de la mer

Les zones tournées vers l'intérieur sont moins riches en équipements, les plus démunies étant localisées à l'est de notre région.

La capacité hôtelière des zones intérieures est plus liée à l'activité économique qu'au tourisme proprement dit.

Le mode d'hébergement principal est la résidence secondaire ou le gîte rural. Le pourcentage de résidences secondaires dans ces zones se situe autour de la moyenne nationale sauf à Rennes, Vitry et Fougères où seulement un logement sur vingt est une résidence secondaire contre un sur dix en moyenne nationale.

Les campings, plus petits, sont surtout destinés à une clientèle de passage. Le tourisme reste une activité marginale dans les terres. Le nombre de résidences secondaires y a peu varié au cours de la dernière décennie alors que les zones littorales les plus touristiques enregistraient une croissance de trois à quatre pour cent chaque année. Les efforts de valorisation de l'arrière-pays ne se traduisent pas par un développement des capacités d'accueil. La différence entre littoral et intérieur semble même s'accroître.

Entre 1982 et 1990, la Bretagne perd beaucoup d'agriculteurs. Cependant, par rapport à la moyenne nationale, elle en compte toujours deux fois plus. Simultanément, le monde des "cols blancs" continue de progresser. Cadres et employés sont en nombre croissant. Le monde ouvrier se maintient. Il gagne en qualification.

Le vieillissement de la région s'accroît. Dans le paysage social il se traduit par une augmentation très forte du nombre de retraités. La crise économique, lancinante, contribue à faire des chômeurs, de plus en plus nombreux, une composante importante de la société, en Bretagne comme dans l'ensemble du pays.

Les jeunes de moins de 15 ans sont moins nombreux qu'au début de la décennie alors qu'écoliers et étudiants de plus de 15 ans forment un groupe plus important en 1990 qu'en 1982.

Les femmes au foyer forment un groupe en perte de vitesse. Les femmes exerçant une activité professionnelle sont, par contre, de plus en plus nombreuses.

Ces grandes tendances de la société bretonne se retrouvent dans les différents "pays" de Bretagne.

Les agriculteurs

Entre 1982 et 1990 la Bretagne perd 60 000 agriculteurs. Leur part dans la population passe de 6% à un peu moins de 4%. Toutes les zones sont affectées par ce recul. En 1982 cinq d'entre elles comptaient plus de 10% d'agriculteurs exploitants : Carhaix, Vitré, Pontivy-Loudéac, Fougères et Ploërmel. Aujourd'hui, aucune n'atteint ce pourcentage. Carhaix, toujours la zone la plus agricole, ne compte plus que 8% d'agriculteurs parmi sa population. Dans les zones de Brest et de Lorient, où leur poids est le plus faible, ils ne sont plus que 2%.

La chute spectaculaire du nombre d'agriculteurs concerne exclusivement les petites et moyennes exploitations, en dessous de 40 équivalents hectares de blé. Au delà, fait nouveau dans l'économie bretonne, la grande exploitation progresse spectaculairement. Le nombre de gros exploitants double en huit ans, de 10 000 à 20 000. Ces agriculteurs, plus jeunes, plus

diplômés, qui ont pu s'installer ou s'agrandir, forment un groupe social nouveau dans le paysage rural traditionnel.

Les patrons

Aujourd'hui, les patrons sont nettement moins nombreux qu'en 1982, exclusivement à cause de la disparition d'un grand nombre d'artisans (au sens du recensement). En revanche, les effectifs de commerçants et de chefs d'entreprise de plus de 10 salariés ont augmenté entre les deux derniers recensements.

La chute du nombre d'artisans accompagne le recul du monde rural. On le voit bien dans une zone typée comme celle de Carhaix. La montée des commerçants et des professions assimilées, hôteliers, cafetiers, restaurateurs, est en bonne partie liée au développement du tourisme. Le poids des commerçants dans la population est le plus élevé dans les zones de Saint-Malo et d'Auray.

Les chefs d'entreprise de plus de 10 salariés sont un peu plus nombreux en 1990 qu'en 1982. Leur poids est faible mais non leur importance pour le développement local. Les plus forts pourcentages sont observés à Saint-Malo, Fougères et Vitré.

Les cadres supérieurs

C'est le groupe social qui augmente relativement le plus. Toutes les professions voient leurs effectifs progresser, les cadres de la fonction publique comme ceux du privé, de même que les professions libérales, classées de manière conventionnelle parmi les cadres supérieurs.

Les cadres sont nombreux dans les zones urbaines. Ils sont beaucoup moins représentés dans les zones rurales. Aux deux extrêmes, Rennes et Carhaix. Parmi les plus fortes concentrations de cadres supérieurs, viennent aux premiers rangs les zones abritant un chef-lieu de département ou une grande ville : Rennes, Brest, Vannes, Quimper, Saint-Brieuc, Saint-Malo, Lorient. Une exception, Lannion,

seconde zone après Rennes, première même chez les cadres de la fonction publique et les ingénieurs.

Avec la présence du CNET et de l'entreprise CIT Alcatel, la zone de Lannion fait un peu figure d'enclave dans le paysage breton. Signalons aussi le cas de la zone de Ploërmel, qui abrite les officiers de Saint-Cyr. Elle se trouve propulsée de ce fait au troisième rang pour le pourcentage de cadres supérieurs de la fonction publique.

Les professeurs et les professions scientifiques sont les plus représentés dans les zones universitaires de Rennes et de Brest. Viennent ensuite des zones dotées d'un IUT comme Vannes, Lannion ou Quimper.

Pour l'encadrement supérieur des entreprises, la fonction administrative et commerciale est la plus fortement représentée à Rennes et Vannes tandis que chez les ingénieurs et cadres techniques, Lannion et Rennes occupent les deux premières places.

Les professions intermédiaires

Accompagnant celle des cadres supérieurs, la progression des professions intermédiaires est également forte, sauf chez les instituteurs dont les effectifs plafonnent (beaucoup de PEGC sont devenus professeurs) et chez les prêtres et religieuses où ils s'effondrent.

Leur implantation est également voisine. Très présentes dans les zones urbaines, le cas typique est celui des cadres moyens de la fonction publique, les professions intermédiaires sont moins représentées dans la Bretagne centrale ou à la périphérie du bassin de Rennes. Le plus fort pourcentage se situe dans la zone de Rennes, le plus faible dans celle de Ploërmel.

Chez les instituteurs, les zones de Rennes et de Saint-Brieuc viennent en tête, celles de Ploërmel et de Fougères ferment la marche.

Dans le secteur des professions, très féminisées, de la santé (infirmières) et du travail social, Morlaix précède Vannes tandis qu'apparaît un déficit dans la zone d'Auray et au pourtour du bassin de Rennes, de Ploërmel à Fougères en passant par Redon et Vitré. Dans

ces cinq zones, le déficit n'est plus compensé comme par le passé par les religieuses, un peu plus présentes malgré tout ici qu'ailleurs

L'encadrement moyen administratif et commercial des entreprises est, comme l'encadrement supérieur de même type, plus fortement représenté dans les zones de Rennes, Quimper, Vannes et Saint-Brieuc. Chez les techniciens, Lannion devance Brest, Rennes, Lorient et Vitré. Dans les fonctions plus traditionnelles de contremaître et d'agent de maîtrise Lorient et Quimper figurent au premier rang.

Les employés

Encore considérée il y a peu comme inéluclable avec la montée du tertiaire, la progression des employés est à nuancer aujourd'hui. Elle demeure forte entre 1982 et 1990 dans la fonction publique. Exclusivement d'ailleurs dans la fonction publique "civile" car les effectifs de militaires et de policiers ont tendance à plafonner. Les emplois administratifs d'entreprise, en revanche, reculent, victimes de la modernisation des bureaux. Au total, la progression des employés est essentiellement le fait des employés de commerce et de services aux particuliers.

L'implantation urbaine des employés suit celle du tertiaire. Rennes est en 1ère position, Carhaix en 18ème. Dans la fonction publique civile, Rennes précède deux préfectures, Vannes et Saint-Brieuc ; Vitré est en queue de classement. Chez les militaires et policiers, la zone de Brest, avec ses marins de la "Royale", se détache nettement devant Lorient et Vannes.

Parmi les employés de bureau, on retrouve les zones où les fonctions administratives et commerciales des entreprises, déjà mentionnées chez les cadres, sont les plus développées; Rennes, Saint-Brieuc, Vannes, Quimper sont en haut de classement.

Chez les employés de commerce et de services aux particuliers enfin, Saint-Malo et Auray sont largement en tête. Se trouve confirmé par là le rôle prééminent joué par le tourisme et l'accueil de retraités dans le développement de ces professions.

Les ouvriers

Alors qu'il recule au plan national, le monde ouvrier se maintient dans notre région, grâce surtout à la bonne résistance de l'industrie agro-alimentaire.

Deux grandes tendances se dessinent au cours des années quatre-vingt. La première, c'est l'augmentation des emplois de type industriel et la diminution des emplois de type artisanal, essentiellement du bâtiment. La seconde, c'est la progression des emplois d'ouvriers qualifiés et le recul des emplois non qualifiés. Notons par ailleurs que si, globalement, la fonction "transport" se maintient, les chauffeurs sont plus nombreux alors que les autres ouvriers du transport et de la manutention sont en recul. Les effectifs d'ouvriers agricoles, enfin, incluant les marins pêcheurs, restent stables.

Vitré, Fougères et Redon sont, en 1990, les zones les plus ouvrières tandis que Lannion est en dernière position. Chez les ouvriers de type industriel, Fougères se détache devant Redon, Vitré et Ploërmel. Ces quatre zones sont toutes situées à l'est de la région. Lannion, en queue de classement, compte trois fois moins d'ouvriers de l'industrie que Fougères. Parmi les ouvriers de type artisanal, où les professions du bâtiment sont nettement majoritaires, Auray et Saint-Malo sont en bonne place à côté de deux zones en expansion, Vannes et Vitré. Dans les deux zones touristiques d'Auray et de Saint-Malo, la construction et l'entretien de résidences de loisirs représentent une part notable de la base économique.

Les retraités

Entre 1982 et 1990, le nombre de retraités et autres inactifs de plus de 60 ans augmente fortement dans notre région. Leur poids dans la population également, de 19% à 22%. Toutes les zones sont concernées, y compris les plus jeunes comme Rennes ou Vitré. A l'origine de ce phénomène le vieillissement, la généralisation des retraites à 60 ans voire avant, les retours au "pays".

Aujourd'hui, le pourcentage de retraités dans la population varie de 16% dans la zone de Rennes,

qui en compte le moins, à 32% dans la zone de Carhaix, qui en compte le plus.

Le nombre de retraités augmente, quelle que soit la profession d'origine. Chez les agriculteurs, les retraités sont désormais plus nombreux que les exploitants en activité. Leur répartition sur le territoire suit, en gros, celle des actifs. La Bretagne centrale, la périphérie du bassin de Rennes. Une zone cependant se distingue, Carhaix. Le pourcentage de retraités de l'agriculture dans la population totale y dépasse 12%. Pontivy-Loudéac, en seconde position n'en compte que 9%.

Chez les anciens patrons, Saint-Malo et Auray côtoient des zones comme Carhaix, Guingamp, Quimper, où l'on retrouve des retraités de l'artisanat et du petit commerce rural.

Les anciens cadres, supérieurs et moyens, sont nombreux dans les zones de Saint-Malo et d'Auray, ainsi qu'aux alentours de Lannion, Vannes et Saint-Brieuc. Chez les anciens employés on retrouve, outre Saint-Malo, Lannion et Saint-Brieuc, deux zones rurales, Carhaix et Guingamp, où les retours au pays d'employés sont peut-être plus fréquents qu'ailleurs.

Les ouvriers retraités sont fortement représentés dans la zone de Quimper. Viennent ensuite Auray, Fougères où la composante "retour au pays" est faible, et Carhaix.

Les autres inactifs de plus de 60 ans, sans profession d'origine, sont essentiellement des femmes n'ayant jamais exercé d'activité professionnelle. C'est un groupe en perte de vitesse, car de plus en plus de femmes travaillent. Leur répartition sur le territoire met en évidence des endroits où on en dénombre peu, comme Vitré et Fougères. Dans ces deux zones l'activité professionnelle des femmes est traditionnellement forte. Le cas le plus connu est celui des ouvrières de la chaussure à Fougères. A l'inverse les plus fortes proportions se situent à Lannion, Brest, Saint-Malo et Lorient. Par obligation ou tradition, l'activité professionnelle des épouses de militaires est peu répandue à Brest. A Lannion et Saint-Malo, les épouses de retraités aisés sont sans doute plus nombreuses qu'ailleurs.

Lycéens, étudiants et militaires du contingent

La population des élèves et des étudiants de 15

ans ou plus progresse vivement en huit ans. Elle représentait 8% de la population totale en 1982. Elle en représente 10% en 1990. Les zones de Rennes et de Brest, qui abritent universités et écoles, comptent les plus forts pourcentages de lycéens et d'étudiants. Viennent ensuite Saint-Brieuc, Vannes et Lannion. La zone de Carhaix est en dernière position.

Les militaires du contingent, en revanche, sont moins nombreux : 14 000 en 1982, un peu moins de 12 000 en 1990. Ils ne représentent qu'une faible part de la population. Curieusement, le pourcentage d'appelés parmi la population est le plus élevé, en 1990 comme en 1982, dans la zone de Redon.

Ecoliers, jeunes enfants et femmes au foyer

En 1990, les jeunes enfants et les scolaires

de moins de 15 ans ne représentent plus que 19% de la population bretonne contre 22% en 1982. Les plus forts pourcentages de jeunes se situent dans les zones de Vitré et de Vannes, les plus faibles à Guingamp et Carhaix. Aux deux premières places chez les plus de 15 ans, grâce aux étudiants résidents, les zones de Rennes et de Brest sont respectivement 4ème et 5ème chez les moins de 15 ans. Ce classement correspond plus, semble-t-il, à leur situation démographique réelle.

Le groupe des inactifs de 15 à 59 ans est composé, pour l'essentiel, de femmes au foyer. Les plus forts pourcentages se situent à Brest et Lorient, les plus faibles à l'est de la région, dans les zones de Rennes, Fougères et Vitré.

Professions et catégories socioprofessionnelles

Source : RP90 au 1/4 au lieu de résidence

en %

Zones d'emploi	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entr.	Cadres supér.	Profes. intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs de 60 ans ou plus	Élèves et étudiants de 15 ans ou plus	Inactifs de moins de 15 ans	Inactifs de 15 à 59 ans	Autres (1)
Dinan	5,2	3,8	2,4	8,2	10,4	12,0	24,7	9,7	18,4	6,5	0,8
Guingamp	5,9	3,8	2,3	5,9	9,3	11,1	25,3	8,7	18,8	7,2	0,8
Lannion	4,1	3,8	4,0	7,4	9,4	9,9	27,5	9,7	17,1	6,2	0,8
St-Brieuc	3,5	3,6	3,0	7,5	11,5	12,3	23,4	9,8	18,6	6,0	0,8
Brest	2,1	2,8	3,9	8,3	12,5	10,6	19,4	12,0	19,5	8,0	1,0
Morlaix	5,4	3,6	2,4	6,4	10,3	11,4	25,7	8,8	17,9	6,4	0,7
Quimper	2,7	4,1	3,2	7,4	11,2	13,0	25,2	8,8	17,0	6,7	0,7
Carhaix	8,3	4,3	1,6	5,1	8,0	12,2	32,3	7,1	14,4	6,1	0,7
Fougères	7,0	3,8	1,9	5,4	9,5	18,9	22,5	8,5	19,0	4,9	0,6
Rennes	2,9	2,7	5,1	9,1	15,9	12,5	16,2	13,4	19,6	5,1	0,7
St-Malo	2,5	4,4	2,9	6,2	11,8	11,9	25,0	8,5	18,8	7,3	0,7
Vitré	7,6	3,3	1,8	5,9	9,4	17,0	18,5	8,8	22,5	4,8	0,7
Redon	5,5	3,5	1,8	5,5	9,0	16,3	22,7	6,9	19,6	6,3	0,9
Auray	3,0	4,6	2,5	6,1	10,9	12,8	24,5	8,8	18,6	7,4	0,8
Ploërmel	6,4	3,7	2,3	4,8	8,5	15,1	24,5	8,4	19,4	6,1	0,8
Vannes	3,8	3,4	3,6	7,7	12,0	12,2	20,0	9,8	20,3	6,4	0,8
Lorient	1,9	3,3	2,9	7,7	11,9	13,6	21,5	9,1	19,3	7,7	0,8
Pontivy-L.	7,9	3,9	1,7	5,2	8,6	14,4	25,1	9,3	17,9	5,2	0,8
Bretagne	3,8	3,4	3,3	7,3	11,3	12,6	22,1	10,2	18,8	6,4	0,8
<i>Pays de Redon</i>	5,6	3,5	1,7	5,4	8,8	15,6	23,0	8,6	20,7	6,7	0,9
France	1,8	3,2	4,8	8,3	12,2	13,4	19,8	9,3	19,0	7,3	0,8

(1) Militaires du contingent et chômeurs n'ayant jamais travaillé.

La localisation des catégories sociales sur le territoire breton obéit à différentes logiques, économiques, sociales, démographiques. Historiques parfois, par exemple dans le cas du clergé, en recul partout, mais toujours plus présent à l'est qu'à l'ouest de notre région.

L'exercice consistant à regrouper des catégories sociales, plus ou moins liées entre elles, permet de dessiner plusieurs cartes de la Bretagne.

Celle du **monde paysan**, incluant actifs et retraités de l'agriculture, dessine une longue diagonale, du Trégor à la zone de Redon, et un grand cercle, à la périphérie du bassin de Rennes. Dans cet espace, le poids du monde paysan dépasse partout 10% de la population locale. Il atteint 22% dans la zone de Carhaix. A l'inverse, le monde paysan est nettement moins représenté sur le littoral ouest et sud, sur le littoral nord, de Saint-Brieuc à Saint-Malo, et dans la zone de Rennes. Le minimum se situe dans la zone de Brest où il ne représente que 5% de la population.

Cette carte du monde paysan correspond assez bien à celle du vieillissement. En lui superposant celle de l'artisanat, catégorie sociale en recul, on obtient une assez bonne image de la Bretagne rurale en difficulté selon les critères de l'économie et de la démographie.

Le **monde ouvrier**, associant là encore actifs et retraités, est le plus fortement représenté à l'est de la région. Il dépasse 20% de la population dans trois zones, Fougères, Vitré, Redon, avec un maximum de 23% à Fougères. A l'opposé, le monde ouvrier est moins présent au nord-ouest, dans les zones de Morlaix, de Lannion et de Brest. Il représente 14% de la population dans la zone de Brest.

La **fonction publique**, par sa présence ou son absence, a un rôle majeur dans l'aménagement du territoire. Par son noyau d'emplois stables, elle permet en outre de jouer un rôle d'armortisseur de crise sur le plan social. Les zones de Brest, 8% de la population, et de Rennes, 7%, comptent deux fois plus de fonctionnaires que celles de Vitré et de Redon, les moins administrées. Brest devance Rennes grâce à la Marine nationale, mais Rennes est au premier rang pour la fonction publique civile. Viennent ensuite les zones abritant une préfecture, Vannes, Saint-Brieuc, Quimper. Lannion s'intercale dans le classement, du fait du CNET. Lorient aussi, avec ses militaires. Même si les communes ont pu créer des emplois de fonctionnaires territoriaux au cours des années 1980, la carte de la fonction publique reste

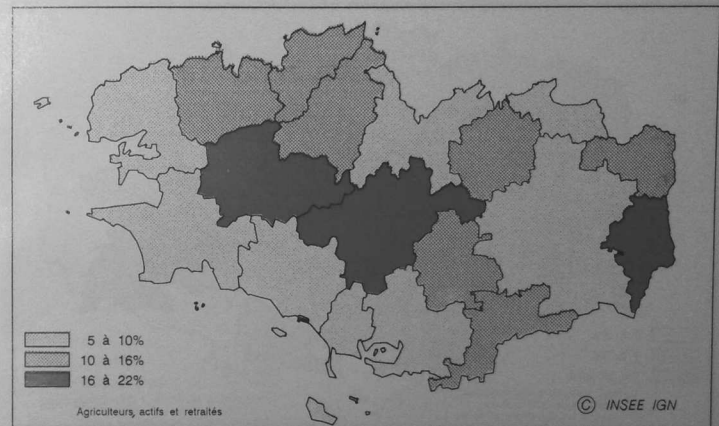
largement modelée par le fait départemental.

Des chefs d'entreprise aux ouvriers, en passant par les ingénieurs, cadres, techniciens et employés de bureau, un certain nombre de catégories sociales forment ce qu'on peut appeler la **Bretagne des entreprises**. Elle est fortement représentée à l'est de la région, à Vitré (17% de la population), Rennes, Redon, Fougères, ainsi qu'à Lorient. A l'opposé, le monde des entreprises est sous représenté au nord-ouest, à Morlaix, Lannion, Carhaix, Guingamp (10% de la population), ainsi que dans les deux zones touristiques de Saint-Malo et d'Auray. Dans sa fonction technique, l'entreprise est très présente à Fougères, Redon et Vitré. Les fonctions administratives et commerciales, en revanche, placent en avant les zones de Rennes, Vannes, Saint-Brieuc et Quimper, soit les quatre zones abritant un chef lieu de département. Les fonctions de direction de l'entreprise privée ont tendance à s'installer à proximité des services publics.

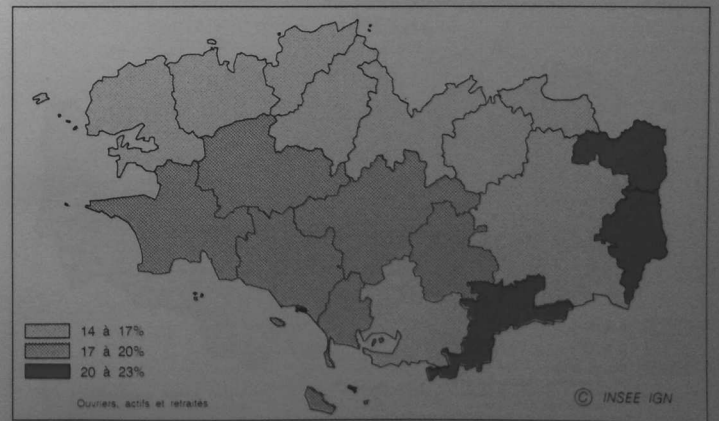
Jadis considéré comme une activité d'appoint, le tourisme estival, auquel on adjointra l'accueil de retraités aisés, constitue désormais, dans certaines zones, une part notable de la base économique. Dans le paysage social de cette **Bretagne du tourisme** cohabitent des retraités aisés, des commerçants, des hôteliers, des restaurateurs et leurs employés. On y trouve également plus qu'ailleurs des artisans, du bâtiment notamment, mais aussi des travailleurs sociaux chargés d'entourer les retraités. C'est une Bretagne littorale où deux zones se détachent nettement : celle de Saint-Malo au nord, de Dinard au Mont Saint-Michel, celle d'Auray au sud, qui inclut les sites de Quiberon, Belle-Ile, Carnac. Le tourisme est également très présent dans les zones de Quimper, Lannion, Vannes et Saint-Brieuc, mais de manière moins décisive.

La **Bretagne de la jeunesse** regroupe les tout jeunes enfants, les écoliers et leurs instituteurs, les lycéens, les étudiants et leurs professeurs. Cette carte met en évidence quatre zones : Rennes, Brest, Vitré, Vannes. Elle mélange deux générations. Celle des lycéens, des étudiants et de leurs professeurs où Rennes et Brest, grâce à leurs universités, se détachent. Mais la population étudiante de ces zones peut venir d'ailleurs. Plus probante peut-être, la carte des tout jeunes enfants, des écoliers et de leurs instituteurs. Sur cette carte, Vitré, Vannes et Rennes précèdent Redon, Brest et Lorient. Carhaix, dans tous les cas de figure, est en dernière position.

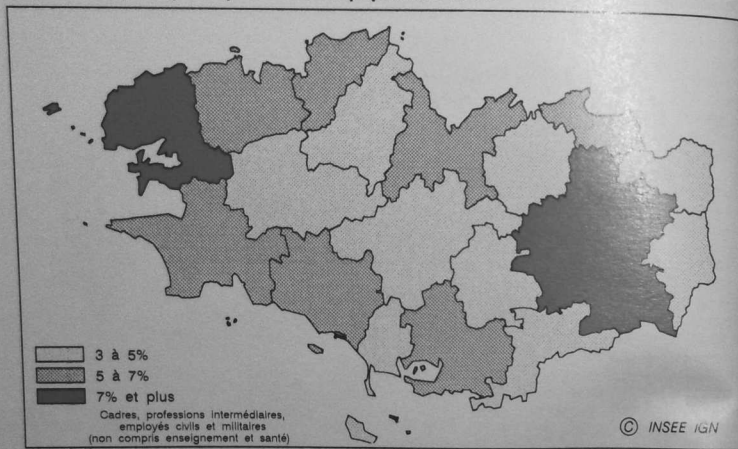
Le monde paysan : part dans la population totale



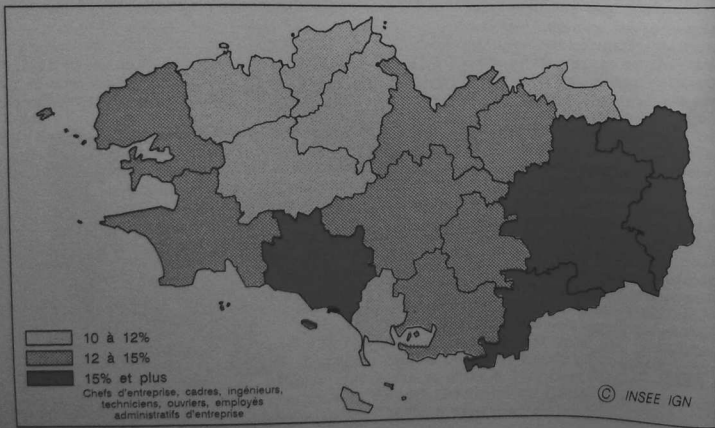
Le monde ouvrier : part dans la population totale



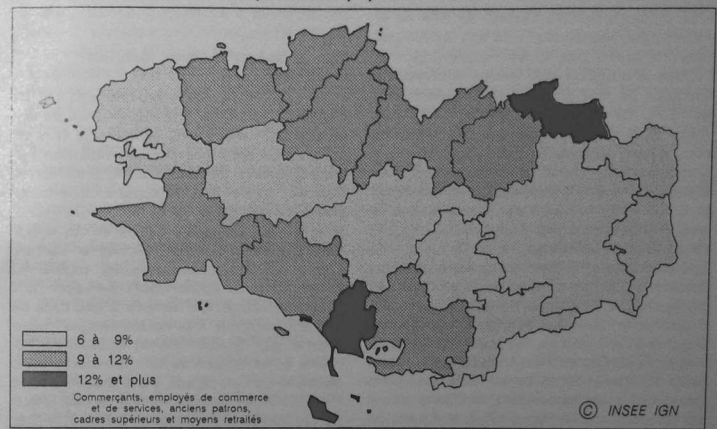
La fonction publique : part dans la population totale



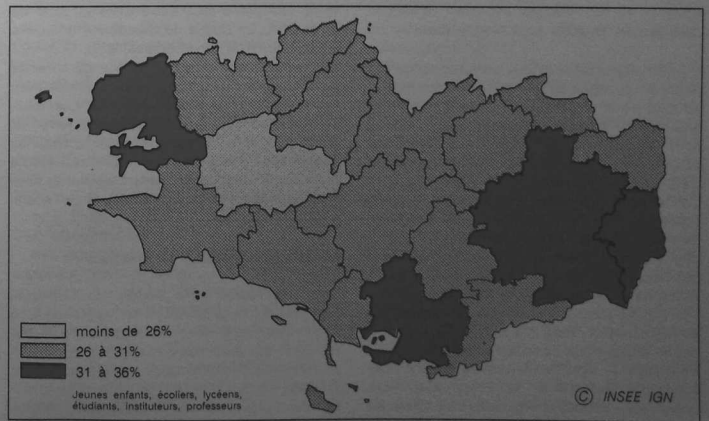
La Bretagne des entreprises : part dans la population totale



La Bretagne du tourisme : part dans population totale



La Bretagne de la jeunesse : part dans la population totale



Du lycée à l'université...

La prolongation des études, au delà de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans, est un des traits marquants des années quatre-vingt.

Outre le souci de faire monter le niveau de formation (le mot d'ordre gouvernemental sur les "80% de bacheliers" résume bien cette volonté), le désir d'engranger des diplômes pour mieux affronter le marché du travail a grandement contribué à l'allongement des études. Le chômage, lancinant, a également joué. Il a incité de nombreux jeunes à rester le plus longtemps possible sur les bancs de l'école et de l'université.

Conséquence, le taux de scolarisation, qui mesure la part des effectifs scolaires dans une génération, a progressé à tous les âges. En Bretagne, la barre des 50% de scolarisés était franchie à 18,5 ans en 1975. Elle atteignait 19 ans en 1982. Elle se situe entre 20 et 21 ans en 1990. Au dernier recensement, 59% des jeunes gens et 69% des jeunes filles de 20 ans étaient sur les bancs de l'école. A l'âge de 21 ans les proportions étaient, respectivement, de 42% et de 51%.

...les jeunes Bretons sont bien placés

La Bretagne se situe aux premiers rangs des régions françaises pour le taux de scolarisation au delà de la scolarité obligatoire. De 16 à 20 ans, soit de la seconde au niveau BAC plus 2, notre région occupe les toutes premières places, quel que soit l'âge. A partir de 21 ans, c'est-à-dire au-dessus du niveau BAC plus 2, le classement est un peu biaisé. Il dépend fortement de l'offre universitaire. Des régions, dotées d'universités de renom, peuvent attirer des étudiants originaires d'ailleurs. Grâce à ses deux universités de Rennes et de Brest, la Bretagne reste malgré tout très bien placée.

A l'intérieur de la Bretagne, le classement des zones d'emploi obéit, à partir de 20 ans, à la même logique que celui des différentes régions françaises au sein de l'ensemble national. Les zones de Rennes et de Brest, avec leurs universités, se détachent nettement chez les

"20-24 ans". A partir de 25 ans Rennes assure sa prééminence régionale et devance Brest.

Plus de lycéens à l'ouest qu'à l'est

De 15 à 19 ans, c'est à dire dans une tranche d'âge où l'offre de formation, le lycée, est répartie de manière plus égalitaire, le taux de scolarisation offre une meilleure traduction des comportements face aux études. Brest est en tête, avec près de 94% de jeunes scolarisés. Les zones de Fougères, 87%, et de Saint-Malo, 85%, ferment la marche. D'ouest en est, le taux de scolarisation diminue. Rennes et Vannes, zones pourtant dynamiques en regard du développement économique, ne sont que 10ème et 12ème. On retrouve là une trace de leur appartenance à la Haute-Bretagne, moins encline aux études que la Basse-Bretagne, même si les différences sont beaucoup moins sensibles qu'il y a 30 ans. Dans chacune de ces deux zones, à Rennes comme à Vannes, le taux de scolarisation atteint tout de même 91% chez les 15-19 ans, la moyenne française se situant à 87% !

Chez les garçons, le taux de scolarisation des 15-19 ans est le plus élevé dans la zone de Brest, 92%. En queue de classement on trouve Saint-Malo, 83%, et Fougères, 81%.

Chez les filles, les zones de Guingamp et de Morlaix figurent aux deux premières places avec un taux de scolarisation de 96%. Les deux dernières sont occupées par Auray, 91%, et Saint-Malo, 87%. Dans ces deux zones, les débouchés offerts par le tourisme, même précaires, incitent probablement les jeunes filles à quitter plus tôt qu'ailleurs les bancs de l'école.

La formation générale des Bretons

Au recensement, le niveau de formation générale de la population est appréhendé à partir des diplômes, du certificat d'études primaires aux diplômes d'études supérieures. On s'intéresse ici à la population de 15 ans ou plus. En effet, 15 ans est l'âge où l'on obtient son premier diplôme scolaire, le brevet des collèges,

qui a succédé au BEPC. Le certificat d'études primaires, tombé progressivement en désuétude, a été abrogé. Aujourd'hui, à peine 3% des 15-19 ans possèdent ce diplôme, contre 43% de la population de 60 à 69 ans.

La manière la plus synthétique d'apprécier le niveau de formation de la population est le pourcentage de personnes ayant au moins un diplôme en poche. Au dernier recensement, **73% des Bretons âgés de 15 ans ou plus ont, au moins, le certificat d'études.** Ce pourcentage varie de 79% dans la zone de Brest à 61% dans celle de Fougères. D'une manière générale, le niveau de formation est plus élevé à l'ouest de la région, Brest, Quimper, Morlaix, qu'à l'est, Fougères, Redon, Vitré, Ploërmel. Seule exception, la zone de Rennes qui figure en tête, en compagnie de la Bretagne occidentale.

Si l'on passe en revue les différents diplômes, **33% des Bretons possèdent le CEP (21%) ou le BEPC (12%).** Les pourcentages les plus élevés se situent à l'ouest de la région, les plus faibles à l'est. Effet de l'âge, la zone de Carhaix compte le plus fort pourcentage de CEP, devant celles de Morlaix et de Guingamp. Vitré, Vannes et Rennes, zones jeunes, ferment la marche. Pour le BEPC, Brest précède Lorient, Quimper et un certain nombre de zones situées sur le littoral. Les zones de Vitré, Ploërmel, Redon et Fougères, toutes situées à la périphérie du bassin de Rennes, sont en queue de classement.

Côté diplômes d'enseignement technique, **20% ont en poche un CAP (13%) ou un BEP (7%).** En tête de classement on trouve des zones d'industrialisation assez récente comme Vitré ou Redon, aux premiers rangs pour le BEP, ou de tradition ouvrière plus ancienne, Lorient, Brest et Saint-Brieuc, où c'est plutôt le CAP qui domine.

20% possèdent le BAC (11%) ou un diplôme supérieur (9%). A partir du niveau BAC, les zones de Rennes et de Brest assurent leur prééminence. Suivent les zones abritant un chef lieu de département et de nombreux emplois de cadres, Vannes, Quimper, Saint-Brieuc, Lannion, avec sa composition sociale particulière, ingénieurs, cadres et techniciens, s'intercale au troisième rang. En queue de

classement, la Bretagne centrale et la périphérie rennaise. Pour les diplômes les plus élevés, diplômes supérieurs de 2ème et de 3ème cycle, diplômes d'ingénieurs et de grandes écoles, Rennes, qui capte une forte partie de l'encadrement supérieur breton, se détache nettement, devant Brest. Hormis Rennes, l'est de la région apparaît très dépourvu en diplômés de niveau BAC et plus. L'ouest est mieux doté.

Après 30 ans, le clivage est-ouest réapparaît

Apprécier le niveau de formation d'une zone à partir des différents diplômes possédés par sa population est sans doute une approche trop globale. On l'a vu, la durée de scolarisation est plus longue aujourd'hui qu'hier. Si bien qu'une zone jeune apparaîtra, mécaniquement, plus "formée" qu'une zone vieillie. Croyant comparer des niveaux de formation, on aura tendance à comparer des structures démographiques. Autre problème, celui posé par les zones universitaires de Rennes et de Brest qui drainent une bonne partie de la jeunesse étudiante bretonne. Le niveau de formation de la population de ces deux zones est peut-être surévalué, celui des autres zones de la région sous-évalué, bien que nombre d'étudiants en soient originaires.

Pour pallier ces inconvénients, une méthode consiste à comparer les niveaux de formation des zones par tranche d'âge. Un seuil de 30 ans permet d'écarter les étudiants. Le pourcentage de personnes de plus de 30 ans ayant au moins un diplôme semble être l'indicateur le plus synthétique pour comparer les zones entre elles. Peut-être aussi le plus pertinent car il confond diplômes d'enseignement général et diplômes techniques, ce qui efface les différences de structures économiques. Cela évite aussi de s'interroger sur l'évaluation du contenu des diplômes au cours du temps. Le niveau de formation de la population ainsi estimé pour les adultes de plus de 30 ans fait ressortir un clivage est-ouest assez marqué. On retrouve les cartes, désormais traditionnelles, mettant en évidence une Basse Bretagne plus diplômée que la Haute-Bretagne.

Taux de scolarisation

Source : RP90 au 1/4 au lieu de résidence

en %

Zones d'emploi	de 15 à 19 ans	de 15 à 19 ans (garçons)	de 15 à 19 ans (filles)	de 20 à 24 ans	de 25 à 29 ans
Dinan	91,5	88,9	94,2	30,1	2,1
Guingamp	92,2	89,3	95,9	33,2	2,6
Lannion	93,2	91,6	94,8	39,5	3,1
Saint-Brieuc	91,6	88,9	94,3	32,6	2,0
Brest	93,6	92,3	95,0	44,4	4,3
Morlaix	92,6	89,6	95,8	27,7	1,6
Quimper	91,3	88,6	94,0	30,3	2,0
Carhaix	93,5	92,1	95,1	23,9	2,4
Fougères	86,7	81,3	92,3	21,3	1,0
Rennes	91,2	89,2	93,2	49,0	7,3
Saint-Malo	84,6	82,3	86,7	26,5	3,0
Vitré	88,5	85,2	91,7	21,1	1,5
Redon	89,9	85,7	94,4	21,8	1,0
Auray	89,1	87,0	91,4	25,7	2,2
Ploërmel	90,6	89,2	92,2	23,0	1,4
Vannes	90,7	88,5	93,2	27,8	1,4
Lorient	90,9	89,3	92,5	27,4	1,8
Pontivy-Loudéac	92,2	89,9	94,7	27,9	1,6
Bretagne	91,2	89,0	93,6	36,0	3,4
<i>Pays de Redon</i>	88,9	84,8	93,5	20,5	1,0
FRANCE	87,3	84,8	89,8	32,0	4,0

Formation de la population de 15 ans ou plus

Source : RP90 au 1/4 au lieu de résidence

en %

Zones d'emploi	Diplômes >= au CEP	CEP BEPC	CAP BEP	BAC	Diplômes > au BAC	Diplômes >= au CEP 30 à 59 ans	Diplômes >= au CEP 60 ans ou plus
Dinan	67,1	32,7	19,1	9,0	6,4	76,0	52,2
Guingamp	70,9	36,5	18,6	9,4	6,4	81,2	55,5
Lannion	73,8	35,3	17,6	11,3	9,6	83,5	59,3
Saint-Brieuc	73,7	33,8	21,1	10,8	8,0	82,4	58,9
Brest	78,8	32,0	21,8	14,1	10,9	87,0	61,7
Morlaix	75,2	37,0	20,5	10,2	7,5	85,3	60,2
Quimper	76,2	35,6	20,4	11,5	8,7	86,6	60,6
Carhaix	69,7	38,9	17,1	8,3	5,4	82,6	53,6
Fougères	61,3	31,4	18,3	6,6	5,0	66,5	46,8
Rennes	75,8	28,7	19,9	13,5	13,6	81,0	58,2
Saint-Malo	69,6	32,8	19,0	10,0	7,7	75,9	61,0
Vitré	63,6	28,5	22,3	7,6	5,2	70,3	37,8
Redon	61,8	28,1	21,5	7,0	5,2	69,4	42,2
Auray	69,2	31,5	20,6	10,0	7,1	77,2	54,8
Ploërmel	63,8	31,5	19,0	8,0	5,2	72,9	42,1
Vannes	71,0	30,1	20,5	11,1	9,3	79,0	52,3
Lorient	73,7	33,4	21,8	10,8	7,7	82,7	56,3
Pontivy-Loudéac	67,1	34,4	18,9	8,3	5,5	78,4	45,9
Bretagne	72,9	32,5	20,3	11,1	9,0	81,2	56,1
<i>Pays de Redon</i>	62,4	28,3	22,3	6,9	4,2	70,8	42,7
FRANCE	70,1	28,9	19,2	11,2	10,8	76,3	56,8

Les zones de Brest, de Quimper et de Morlaix figurent aux premiers rangs pour toutes les tranches d'âge au-delà de 30 ans.

À l'opposé les zones de Fougères, Vitré, Redon et Ploërmel, à l'est de la région, comptent les plus faibles pourcentages de diplômés.

Entre ces deux situations extrêmes le niveau de formation diminue d'ouest en est. Ainsi, les zones de Guingamp, Lannion, Saint-Brieuc, Lorient et même Carhaix figurent dans la première partie du classement. Celle de Pontivy-Loudéac occupe une position médiane correspondant bien à sa situation géographique, en plein centre de la Bretagne. Auray, Dinan et Saint-Malo se retrouvent, sans conteste, parmi les zones de l'est, moins diplômées. Vannes et Rennes occupent une position médiane, moins favorable donc que dans le classement prenant en compte l'ensemble de la population. Dans la zone de Rennes le décalage entre le niveau de formation du monde scolaire et universitaire et celui de la population adulte semble plus grand qu'à Brest.

Le cas de Saint-Malo et d'Auray est

intéressant. Le classement de ces deux zones touristiques n'est pas du tout le même selon qu'on s'intéresse aux retraités ou aux actifs.

Elles se situent en bonne place chez les retraités, souvent aisés. Elles sont moins bien classées chez les actifs où les employés de commerce et de services, souvent sans formation, sont fortement représentés. Ainsi, Saint-Malo vient au premier rang pour le pourcentage de diplômés chez les plus de 70 ans, au 5ème chez les sexagénaires. La zone, par contre, n'est que 10ème dans la tranche d'âge 50-59 ans, 13ème chez les 40-49 ans, 16ème parmi les 30-39 ans juste devant Redon et Fougères. On voit que la position de Saint-Malo se dégrade au fur et à mesure qu'on descend dans les classes d'âge plus jeunes.

L'examen des tranches d'âge détaillées fait ressortir d'autres évolutions intéressantes. Ainsi le niveau de formation aurait-il tendance à s'améliorer à Ploërmel et Pontivy-Loudéac. Entendons par là que le classement de ces deux zones est plus favorable chez les 30-39 ans que chez leurs aînés. Un même mouvement est décelable à Vitré.

Les années 1980 sont des années de rigueur salariale. En Bretagne, le salaire moyen dans le secteur privé augmente peu, + 4,4% en francs constants de 1980 à 1989. Encore convient-il de noter que cette modeste progression est le résultat, pour l'essentiel, des changements intervenus dans la population au travail. En 1989, les cadres et professions intermédiaires sont proportionnellement plus nombreux qu'au début de la décennie. Inversement, ouvriers et employés occupent une place moins importante dans le total des effectifs salariés. La progression du salaire moyen d'ensemble tient surtout à cette évolution des effectifs où les hauts salaires de l'encadrement pèsent d'un poids plus important.

Par grandes catégories de salariés, en revanche, le salaire moyen baisse chez les cadres, dans les professions intermédiaires et chez les employés. Seule la catégorie "ouvriers" voit son salaire moyen augmenter légèrement, de 3% environ sur l'ensemble de la période. L'évolution divergente du salaire moyen chez les employés, où il baisse, et chez les ouvriers, où il progresse, fait qu'aujourd'hui, le salaire moyen de l'ouvrier breton est supérieur à celui de l'employé. Ce n'était pas le cas il y a 10 ans. Les gains de qualification observés chez les ouvriers, ceux en tout cas qui ont pu sauvegarder leur

emploi, mis en rapport avec les créations d'emplois de commerce et de services, en général peu rémunérés, ont modifié la hiérarchie traditionnelle entre "cols bleus" et "cols blancs".

Par zone d'emploi, Auray enregistre la plus forte progression du salaire moyen entre 1980 et 1989, devant Lannion. En dernière position, Guingamp, où le salaire moyen stagne en francs constants.

Par rapport à 1980, la hiérarchie des zones d'emploi ne subit pas de profonds bouleversements. Rennes et Brest figurent toujours en tête de classement. Dans chacune de ces deux zones, où les cadres sont nombreux, le salaire moyen est supérieur d'environ 20% à celui offert dans la zone ouvrière de Fougères, toujours en dernière position. Entre ces extrêmes la zone de Guingamp, durement frappée par la crise de l'électronique-téléphonie, rétrograde nettement. Entre 1980 et 1989, elle passe de la 3ème à la 11ème place. En revanche, la zone voisine de Lannion gagne quatre places, de la 9ème à la 5ème. Moins touchée par la crise que Guingamp, la zone de Lannion tire profit de la présence du CNET où l'effet-carrière des personnels en place tire le salaire moyen de la zone vers le haut. Parmi les autres changements notables, Auray progresse de la 17ème à la 12ème place.

Salaires net moyen annuel dans le secteur privé (Salariés à temps complet)

Source : Déclarations annuelles de données sociales

Zones d'emploi	Salaires moyen 1980 en francs	Evolution 1980-1989 en francs courants 1980 = 100	Evolution 1980-1989 (*) en francs constants 1980 = 100	Salaires moyen 1989 en francs
Dinan	43 044	183,9	103,3	79 179
Guingamp	46 098	176,8	99,3	81 484
Lannion	44 593	195,6	109,9	87 209
Saint-Brieuc	45 121	183,8	103,3	82 940
Brest	48 418	184,7	103,8	89 417
Morlaix	45 315	193,0	108,4	87 468
Quimper	46 043	193,2	108,6	88 970
Carhaix	42 913	181,2	101,8	77 740
Fougères	39 257	188,8	106,1	74 106
Rennes	48 779	186,4	104,7	90 906
Saint-Malo	43 018	192,7	108,3	82 898
Vitré	41 371	187,0	105,0	77 343
Redon	42 338	192,5	108,2	81 515
Auray	39 944	200,1	112,4	79 912
Ploërmel	41 050	185,4	104,2	76 107
Vannes	45 679	182,5	102,5	83 344
Lorient	45 820	185,8	104,4	85 183
Pontivy-Loudéac	41 954	185,3	104,1	77 761
Bretagne	46 996	185,8	104,4	87 326
Pays de Redon	41 096	195,2	109,7	80 203

(*) Déflateur utilisé : indice des prix en moyenne annuelle : 1980 = 100,0 - 1989 = 178,0.

Établies à l'occasion du recouvrement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), les statistiques de la direction générale des impôts (DG) nous fournissent une estimation de la richesse des Bretons. Ces statistiques sont disponibles, au niveau communal, depuis 1984. Il est bien entendu que le revenu net moyen par foyer fiscal, après déductions, ne constitue qu'une approximation du revenu réel. Le revenu des salariés est mieux connu que celui des non salariés. Il s'ensuit que les comparaisons entre zones doivent être appréciées en tenant compte du paysage social de chacune d'entre elles.

Selon le critère du revenu moyen par foyer fiscal, imposé ou non, la Bretagne se situe, en 1989, au 14ème rang des régions françaises. A l'intérieur de notre région la zone de Rennes occupe la première position, Carhaix la dernière.

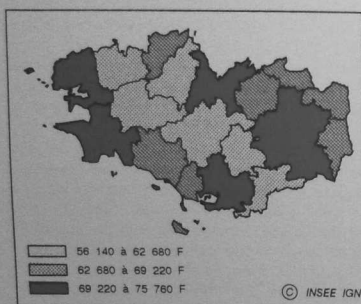
Depuis 1984, le classement des différentes zones n'a pas subi de grands changements. Notons toutefois l'ascension de la zone de Vannes à la seconde place. Elle précède désormais Brest. Gagnent également du terrain les zones de Vitré, d'Auray et de Saint-Malo,

tandis que celles de Guingamp et de Lannion rétrogradent nettement. Vitré est la zone où le revenu moyen augmente le plus entre 1984 et 1989, Guingamp celle où l'évolution est la plus défavorable. Plus largement, tout le quart nord-ouest de la Bretagne, englobant les zones de Brest, Morlaix, Carhaix, Lannion et Guingamp, est en retrait par rapport à l'évolution régionale.

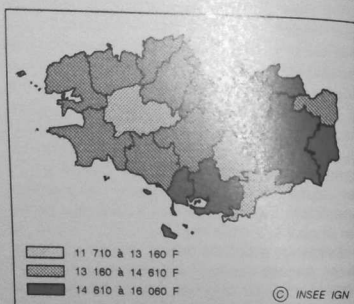
Autre indicateur de richesse, le pourcentage de foyers imposés parmi l'ensemble des foyers fiscaux. Il recule partout. En Bretagne, il passe de 56% à 44% entre 1984 et 1989. C'est le résultat d'une modification de la législation fiscale qui a tendu pendant cette période, en 1986 surtout, à exonérer un grand nombre de contribuables. En 1989 le pourcentage de foyers imposés varie de 49% dans la zone de Rennes à 36% dans celles de Redon et de Ploërmel. Le revenu moyen des foyers imposés est le plus élevé dans la zone de Rennes, le plus faible dans celle de Redon. Pour l'impôt payé la zone de Saint-Malo occupe la première position, celle de Redon la dernière.

Du côté des foyers non imposés, Vitré est à la première place pour le revenu moyen, Carhaix à la dernière.

Revenu net moyen par foyer en 1989



Impôt moyen par foyer imposé en 1989



REVENUS FISCAUX 1989

Source : D.G.I. - INSEE

Zones d'emploi	Revenu net moyen par foyer	Pourcentage de foyers imposés	Revenu net moyen par foyer non imposé	Revenu net moyen par foyer imposé	Impôt moyen par foyer imposé	Taux de l'impôt	Revenu brut moyen estimé par foyer (*)
Dinan	62 840	38,6	32 511	111 014	14 027	12,6	87 300
Guingamp	59 684	37,1	31 107	108 054	13 273	12,3	82 900
Lannion	66 774	42,5	32 314	113 382	14 236	12,6	92 700
Saint-Brieuc	69 289	44,4	34 443	113 003	15 135	13,4	96 200
Brest	70 516	46,2	36 997	109 614	13 708	12,5	97 900
Morlaix	62 241	38,9	32 025	109 690	13 975	12,7	86 400
Quimper	69 223	45,8	34 546	110 264	14 451	13,1	96 100
Carhaix	56 141	37,1	29 131	101 987	12 037	11,8	78 000
Fougères	63 595	39,7	34 782	107 337	13 653	12,7	88 300
Rennes	75 758	49,4	36 549	115 931	15 573	13,4	105 200
Saint-Malo	67 620	42,9	33 732	112 733	16 060	14,2	93 900
Vitré	64 227	36,8	37 042	110 898	14 709	13,3	89 200
Redon	58 437	36,0	34 355	101 274	11 717	11,6	81 200
Auray	67 663	42,2	34 395	113 165	15 507	13,7	94 000
Ploërmel	57 406	36,0	35 949	114 272	15 096	13,2	79 700
Vannes	71 776	45,7	35 444	107 483	13 328	12,4	99 700
Lorient	67 385	44,3	31 981	107 645	14 145	13,1	93 600
Pontivy-Loudéac	60 210	37,3	31 981	107 645	14 145	13,1	83 600
Bretagne	67 933	43,7	34 574	110 980	14 392	13,0	94 400
<i>Pays de Redon</i>	<i>56 945</i>	<i>34,5</i>	<i>34 099</i>	<i>100 363</i>	<i>11 364</i>	<i>11,3</i>	<i>79 100</i>
FRANCE	77 236	50,9	34 418	118 512	18 364	15,5	107 300

(*) Estimation basse : le revenu brut a été reconstitué à partir du revenu net en ne retenant que la déduction de 10% sur les salaires et l'abattement supplémentaire de 20%.

En dépit de l'essor de l'habitat collectif au cours de la dernière décennie, la Bretagne reste une région de maisons individuelles, souvent habitées par leurs propriétaires. Les deux tiers des résidences principales appartiennent à leurs occupants ; cette proportion, plus élevée dans les zones rurales, atteint presque les trois quarts à Carhaix et à Redon. Seules Rennes et Fougères affichent des proportions de ménages en location qui avoisinent la moyenne nationale, soit deux sur cinq.

En ce qui concerne le nombre de pièces par logement, on n'observe que peu de différences entre les zones, toutes situées au-dessus de la moyenne nationale. Deux exceptions finistériennes toutefois : Morlaix et Quimper où le nombre de pièces dépasse nettement quatre. Les cinq zones d'Ille-et-Vilaine figurent parmi les derniers rangs à ce classement, ainsi que pour le nombre moyen de pièces par individu. Ici, Carhaix émerge, à cause du sous-peuplement d'un certain nombre de logements qui accompagne le vieillissement de la population.

Le dynamisme récent de la construction, mesuré par la proportion de logements postérieurs à 1982, fait très nettement ressortir Vannes et le sud-est de la région, de Lorient à Vitré. Le lien avec l'activité économique, et la création d'emplois, est évident.

Bien entendu, les résidences secondaires sont particulièrement nombreuses dans les zones touristiques. Auray surprend quand même : le pourcentage atteint 40, soit trois fois la moyenne nationale et presque deux fois plus qu'à Saint-Malo. Les proportions les plus faibles peuvent être observées en Ille-et-Vilaine dans l'ensemble Rennes-Fougères-Vitré, et non dans les zones les plus rurales, qui se situent plutôt à proximité de la moyenne régionale.

Les logements vacants, un peu plus rares en Bretagne qu'ailleurs, ne sont vraiment nombreux qu'à Carhaix (un sur dix).

Le taux de pénétration de l'automobile dans les ménages bretons n'a guère évolué au cours de la décennie quatre-vingt. Un ménage sur cinq, soit un individu sur sept (au lieu d'un sur huit en 1982) en est dépourvu. Les ménages bretons sont plus équipés que dans les autres régions, sauf, semble-t-il, à Ploërmel, Guingamp et Saint-Malo.

Le nombre de ménages disposant de deux véhicules est sensiblement plus élevé qu'ailleurs, et sans doute qu'auparavant : trois sur dix, et même un peu plus dans certaines zones, plus souvent situées à l'est. Les deux zones qui apparaissent en tête sont Vitré et Vannes, qui figurent aussi parmi les mieux loties du point de vue de l'emploi.

Les divers types de logement

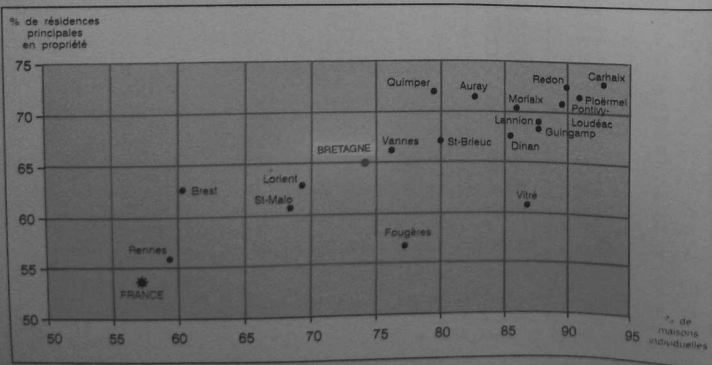
Source : RP90

Zones d'emploi	Résidences principales (1)				Autres logements (2)	
	En propriété	A titre gratuit	En location	Maisons individuelles	Résidences secondaires (3)	Logements vacants
Dinan	68,0	5,3	26,7	85,9	14,9	6,9
Guingamp	69,5	4,9	25,6	87,9	13,2	8,9
Lannion	69,6	4,8	25,6	87,8	13,2	8,9
Saint-Brieuc	67,3	4,3	28,4	80,1	16,5	7,6
Brest	63,0	3,7	33,3	60,7	9,7	6,5
Morlaix	71,0	4,7	24,3	86,8	12,5	8,2
Quimper	72,2	5,1	22,7	79,2	16,0	7,2
Carhaix	73,8	5,7	20,5	93,1	12,8	10,0
Fougères	56,4	4,6	39,0	77,1	5,4	8,8
Rennes	55,9	4,0	40,1	59,4	5,6	5,4
Saint-Malo	61,1	4,3	34,6	68,2	23,7	6,3
Vitré	61,2	3,5	35,3	86,4	4,6	6,5
Redon	73,0	4,1	22,9	90,0	18,2	4,5
Auray	71,8	6,3	21,9	83,4	39,9	4,5
Ploërmel	71,8	4,7	23,5	91,0	13,6	8,8
Vannes	66,2	4,4	29,4	76,6	21,7	5,6
Lorient	63,8	4,0	32,2	69,4	10,6	6,3
Pontivy-Loudéac	71,3	5,4	23,3	89,2	10,4	8,7
Bretagne	65,1	4,5	30,4	74,4	13,8	6,8
<i>Pays de Redon</i>	74,5	4,2	21,3	91,9	17,4	8,8
FRANCE	54,4	6,0	39,6	57,2	10,7	7,2

(1) Unité : % des ménages - (2) En % du nombre total de logements - (3) Y compris logements occasionnels.

Les zones d'emploi selon le mode d'occupation des résidences principales

Source : RP90



DOSSIER D'OCTANT n° 27

Ancienneté et confort des logements

Source : RP90

Zones d'emploi	Date de construction			Indicateurs de confort				
	Avant 1949	de 1949 à 1981	1982 et après	WC à l'intérieur	ni baignoire ni lavabo	Chauffage central	Nombre de pièces	
							par logement	par personne
Dinan	43,3	44,3	12,4	92,0	10,1	74,9	4,1	1,6
Guingamp	41,5	46,0	12,5	89,1	13,6	74,6	4,0	1,7
Lannion	32,5	53,4	14,1	91,3	10,8	76,2	4,1	1,7
Saint-Brieuc	31,2	54,5	14,3	94,3	6,6	84,8	4,1	1,6
Brest	21,5	65,3	13,2	94,5	5,2	89,5	4,1	1,6
Morlaix	34,2	53,1	12,7	92,7	8,7	80,9	4,4	1,7
Quimper	25,7	58,8	15,5	94,4	6,7	87,6	4,3	1,7
Carhaix	35,3	52,2	12,5	90,4	13,2	75,7	4,1	1,8
Fougères	42,0	45,9	12,1	90,3	12,0	76,9	3,8	1,5
Rennes	27,8	55,3	16,9	92,6	7,3	86,6	3,8	1,4
Saint-Malo	36,5	48,1	15,4	93,8	7,4	84,3	4,0	1,6
Vitré	39,9	41,6	18,5	91,7	9,6	80,2	4,0	1,4
Redon	33,5	48,2	18,3	87,8	13,7	73,2	3,9	1,5
Auray	26,7	54,6	18,7	92,9	8,9	84,0	4,1	1,6
Ploërmel	38,8	44,9	16,3	89,4	13,9	70,7	4,0	1,5
Vannes	24,2	55,7	20,1	93,2	7,9	86,6	4,1	1,5
Lorient	19,8	63,9	16,3	94,9	6,0	89,5	4,1	1,6
Pontivy-L.	35,2	50,1	14,7	90,8	12,2	76,3	4,1	1,6
Bretagne	29,3	55,4	15,3	92,9	9,2	83,9	4,1	1,6
<i>Pays de Redon</i>	33,4	48,1	18,4	87,7	13,5	72,0	3,9	1,4
FRANCE	37,0	50,4	12,6	93,5	6,6	78,9	3,8	1,5

A part les deux dernières colonnes, l'unité est : % des résidences principales.

Répartition des ménages selon le nombre d'automobiles

Source : RP90

Unité : %

Zones d'emploi	Aucune	Une	Deux ou plus
Dinan	20,9	48,1	31,0
Guingamp	24,8	48,2	27,0
Lannion	21,8	49,6	28,6
Saint-Brieuc	20,1	49,0	30,9
Brest	22,2	51,0	26,8
Morlaix	20,3	49,3	30,4
Quimper	21,7	48,5	29,8
Carhaix	24,1	48,5	27,4
Fougères	21,0	51,0	28,0
Rennes	20,3	50,0	29,7
Saint-Malo	25,3	50,5	24,2
Vitré	16,9	48,4	34,7
Redon	23,9	46,0	30,1
Auray	22,2	49,9	27,9
Ploërmel	24,7	47,0	28,3
Vannes	19,0	49,0	32,0
Lorient	22,7	50,5	26,8
Pontivy-Loudéac	22,6	45,6	31,8
Bretagne	21,6	49,4	29,0
<i>Pays de Redon</i>	23,3	46,7	30,0
FRANCE	24,4	50,6	25,0

DOSSIER D'OCTANT n° 27

En 1990, les "quatre vieilles" (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti, taxe professionnelle) ont apporté, exonérations bénéficiant aux ménages et compensées par l'Etat exclues, plus de quatre milliards de francs aux communes bretonnes, soit quelque 1 500 francs par habitant. Ce montant moyen est fort variable selon les zones : 1 098 francs à Ploërmel, mais 1 824 à Saint-Malo.

Ces ressources fiscales locales proviennent pour l'essentiel de la taxe professionnelle, à hauteur de 35%, de la taxe d'habitation (32%) et de l'impôt sur le foncier bâti (27%). L'impôt sur le foncier non bâti, dont l'apport est globalement plus modeste (7%), est réparti de manière très variable : il contribue quand même pour près d'un cinquième aux recettes fiscales des communes rurales, ce qui compense le faible afflux de taxe professionnelle.

Le produit fiscal d'une commune tient à la fois à la matière imposable (la base d'imposition) et au taux voté pour chacune des quatre taxes. Pour apprécier de manière synthétique l'importance de la base d'une commune donnée, on calcule ce qu'elle aurait perçu en appliquant à ses bases brutes les taux moyens nationaux. Le potentiel fiscal ainsi obtenu fournit une mesure de la richesse fiscale de chaque commune et, au-delà, de chaque zone d'emploi.

Cette richesse fiscale est inférieure à la moyenne bretonne dans des zones plutôt rurales : Guingamp, Ploërmel, Dinan, Redon. A l'inverse, Quimper et Auray affichent une richesse fiscale nettement plus élevée que la norme régionale. L'écart entre les extrêmes, Guingamp et Quimper, va de 1 à 1,5.

Le potentiel fiscal par tête est sensiblement plus élevé dans les communes urbaines (1 800 francs, et jusqu'à 3 000 francs pour la banlieue de Rennes), que dans les communes rurales (1 100 francs). Pourtant, au niveau global des zones d'emploi, le poids des grandes villes ne se manifeste guère : les zones de Brest et de Saint-Brieuc se situent un peu en-dessous de la moyenne régionale, à peine dépassée par Rennes, Saint-Malo et Lorient. Seule Quimper, donc, émerge.

La richesse fiscale élevée des zones de Quimper, et surtout d'Auray, tient à leur caractère touristique : les résidences secondaires, en effet, supportent la taxe sur le foncier bâti et la taxe d'habitation.

L'effort fiscal (1) n'est pas partout le même. Pour les seuls ménages, il varie de 0,92 (zone d'Auray) à 1,46 (zone de Saint-Brieuc).

Assez naturellement, les communes à fort potentiel fiscal (y compris taxe professionnelle), à l'exemple de celles des zones d'Auray ou Quimper, demandent moins aux ménages. Si l'inverse est vrai pour Guingamp, sept zones, parmi lesquelles Ploërmel est la plus remarquable, conjuguent effort fiscal et potentiel fiscal inférieurs à la moyenne régionale. De Lannion à Saint-Malo, la côte nord en revanche réclame à ses ménages l'effort maximal.

La liberté de fixer indépendamment les uns des autres les quatre taux joue dans toutes les zones. Hormis pour le foncier bâti, l'amplitude de variation est de un à deux. Ainsi, Saint-Malo fait appel avant tout à la taxe professionnelle et au foncier bâti alors qu'Auray et Vitré ont des taux moyens inférieurs à la moyenne pour chacune des taxes.

De façon assez générale, les taux de la taxe professionnelle sont plus élevés dans les villes-centres et dans les communes touristiques que dans les autres communes. Les villes sollicitent, par ailleurs, plus fortement la taxe d'habitation et le foncier bâti, qui constituent une large part de la matière imposable ; les communes rurales se rattrapent sur le foncier non bâti. Dans l'ensemble, les banlieues et autres communes urbaines pratiquent des taux plus faibles que les villes-centres et les communes rurales, et ceci pour tous les impôts communaux.

(1) L'effort fiscal est mesuré par le rapport entre le produit des impôts communaux sur les ménages (taxe d'habitation, taxes foncières, redevance ou taxe sur les ordures ménagères + exonérations correspondantes) et le potentiel fiscal hors taxe professionnelle.

Taux des impôts communaux et potentiel fiscal en 1990

Sources : Fiches DGF - Préfectures

Zones d'emploi	Taux de l'impôt en %				Potentiel fiscal en francs par habitant (PSDC)	Effort fiscal
	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	Taxe Professionnelle		
Dinan	12,2	13,6	56,5	10,5	1 207	1,15
Guingamp	13,4	18,5	67,8	13,4	1 175	1,40
Lannion	13,8	18,2	58,8	14,2	1 371	1,43
Saint-Brieuc	15,4	17,3	66,2	13,6	1 467	1,46
Brest	12,9	13,5	34,6	10,3	1 489	1,00
Morlaix	11,3	15,0	35,5	11,8	1 544	1,09
Quimper	11,1	13,1	37,0	12,5	1 765	1,02
Carhaix	11,4	14,9	42,2	11,7	1 460	1,09
Fougères	13,1	15,1	33,7	10,6	1 387	1,17
Rennes	15,2	15,4	38,8	12,7	1 544	1,28
Saint-Malo	13,7	19,1	35,8	15,2	1 523	1,45
Vitré	11,4	12,5	31,7	9,1	1 497	1,00
Redon	11,3	14,5	42,9	11,5	1 251	1,16
Auray	7,9	12,2	34,8	7,5	1 710	0,92
Ploërmel	10,0	14,6	47,1	10,1	1 186	1,08
Vannes	9,8	14,6	42,5	9,8	1 576	1,08
Lorient	11,4	19,9	37,2	10,9	1 574	1,27
Pontivy-Loudéac	11,4	17,3	48,5	10,6	1 402	1,27
Bretagne	12,5	15,5	43,2	11,7	1 504	1,19
Pays de Redon	11,6	14,2	43,3	12,1	1 082	1,15

Produit des impôts communaux en 1990

Sources : Fiches DGF - Préfectures

Zones d'emploi	Produit en francs par habitant	Part dans le produit total en %				Superficie moyenne des communes (en km ²)	Nbre de logements * (en milliers)
		Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	Taxe professionnelle		
Dinan	1 196	30,7	22,6	15,4	31,3	16,0	42,7
Guingamp	1 451	29,0	25,6	17,0	28,4	18,8	46,0
Lannion	1 648	31,7	28,0	10,0	30,3	15,0	50,8
Saint-Brieuc	1 756	33,0	26,1	7,4	33,5	18,0	101,4
Brest	1 338	37,3	28,0	3,4	31,2	19,3	162,4
Morlaix	1 495	32,9	28,9	9,2	29,0	21,2	60,6
Quimper	1 644	31,6	26,2	4,6	37,5	24,8	138,6
Carhaix	1 472	26,9	23,8	18,9	30,4	32,2	38,6
Fougères	1 300	24,3	21,8	12,1	41,8	18,1	29,3
Rennes	1 669	31,6	22,7	5,0	40,7	19,7	217,9
Saint-Malo	1 824	33,2	30,0	4,7	32,1	14,7	65,2
Vitré	1 238	24,6	18,7	12,9	43,9	18,5	23,4
Redon	1 231	25,3	22,0	11,7	39,9	25,2	34,3
Auray	1 226	35,0	35,7	5,3	23,0	21,1	48,7
Ploërmel	1 098	26,2	24,2	16,1	33,5	23,7	28,0
Vannes	1 340	30,1	28,7	7,3	33,9	24,9	77,4
Lorient	1 609	30,9	33,5	3,4	32,2	31,6	118,2
Pontivy-Loudéac	1 426	24,4	25,5	16,2	34,0	26,8	56,2
Bretagne	1 514	31,5	26,5	7,3	34,6	21,4	1 337,1
Pays de Redon	1 090	27,6	21,9	13,9	36,6	30,4	48,7

* Résidences principales, résidences secondaires (y compris logements occasionnels) et logements vacants.

Prenant la suite en 1979 du versement représentatif de la taxe sur les salaires (VRTS), la dotation globale de fonctionnement constitue la principale recette non fiscale des communes. Prélevée sur la TVA encaissée par l'Etat, elle est aussi le plus important transfert vers les collectivités locales. En 1990, elle s'est élevée pour l'ensemble des communes bretonnes à plus de **trois milliards de francs**, ce qui représente 72% du produit des quatre taxes locales. Rapporté à la population retenue, c'est-à-dire la population sans doubles comptes augmentée d'un habitant par résidence secondaire, son montant est de 1 027 francs.

Depuis la loi du 29 novembre 1985, la DGF se compose d'un tronc commun de quatre dotations. Peuvent s'y ajouter des concours particuliers, conséquences de charges spécifiques pour certaines catégories de communes, et une dotation de garantie destinée à assurer à chaque commune bénéficiaire une progression au moins égale à 55% du taux d'évolution de la DGF totale.

La multiplicité des critères d'attribution a pour but d'intégrer les besoins nés du développement et non de compenser les retards de développement. C'est pourquoi la Bretagne littorale (1 117 F) est mieux dotée que l'intérieur (965 F). La différence est encore plus importante entre zones touristiques (1 150 F) et non touristiques (855 F) ou entre les villes-centres (1 213 F) et les autres communes (moins de 870 F). Le mélange des catégories dans les zones explique la faiblesse des écarts : 12 zones sur 18 se situent dans la fourchette 952-1 090 francs, soit moins de 8% de part et d'autre de la moyenne régionale. Les extrêmes sont Saint-Brieuc avec 1 186 francs et Vitré avec 757 francs. Cette dernière place s'explique par un cumul de "handicaps" : la zone d'emploi de Vitré est en effet exclusivement intérieure, à forte dominante rurale et peu touristique.

Ces éléments de réflexion se retrouvent dans l'examen des différents postes de la DGF.

- **La dotation de référence** (455 MF, 15% du total) a pris le relais en 1986 de la dotation forfaitaire. Représentant un pourcentage

décroissant du montant total reçu l'année précédente, elle aura permis de supprimer en six ans tout rapport avec l'ancienne taxe locale sur le chiffre d'affaires du commerce de détail que perpétuait cette dotation forfaitaire.

En 1990, elle garantit encore à chaque commune 20% de sa DGF 1985 non actualisée. Les principales bénéficiaires sont les villes-centres des zones du nord Bretagne : Dinan, Guingamp, Saint-Brieuc, Morlaix et Saint-Malo dépassent 200 francs par habitant. Redon les accompagne (1).

- **La dotation de base** (886 MF, 29% du total) créée par la loi de 1985, est fonction de la population communale avec une pondération selon la strate démographique. Les villes de Brest (476 F) et de Rennes (464 F), seules communes bretonnes dépassant 100 000 habitants, en tirent le plus grand avantage. Les autres villes-centres se situent pour la plupart au-dessus de 300 francs, alors qu'en zone rurale, la moyenne tombe à 227 francs.

- **La dotation de péréquation** (1 064 MF, 35% du total) est destinée à compenser les insuffisances de potentiel fiscal - couplées à un effort fiscal élevé - et de revenu imposable. La Bretagne intérieure est cette fois mieux dotée (369 F) que les zones littorales (339 F). Mais ce sont surtout les Côtes-d'Armor qui se distinguent puisque les trois seules zones bretonnes dépassant 400 francs sont Guingamp, Saint-Brieuc et Lannion, à chaque fois par le fait de leurs parties rurales et villes-centres. Leurs communes de banlieue se singularisent par des dotations très inférieures. En fait, ce phénomène concerne avec plus ou moins d'ampleur tout le nord Bretagne, de Brest à Rennes. Il résulte d'un effort fiscal systématiquement plus faible en banlieue combiné à un potentiel fiscal par habitant proche voire supérieur à celui des villes-centres. Rennes, Saint-Malo et Guingamp sont les zones

(1) Sont dites par l'INSEE "villes-centres", les communes urbaines isolées ainsi que, pour les unités urbaines multicommunales, la principale commune et toute autre commune de population supérieure à la moitié de la principale.

La Dotation Globale de Fonctionnement des communes en 1990

Sources : Fiches DGF - Préfectures.

en francs par habitant

Zones d'emploi	DGF totale	Référence	Base	Péréquation	Compensation	Villes-centres	Touristique *	Garantie	Population prise en compte (en milliers)
Dinan	996	145	247	380	159	-	13	51	95,7
Guingamp	1 079	159	259	463	160	-	9	29	95,0
Lannion	1 090	154	261	410	152	-	75	39	101,8
Saint-Brieuc	1 186	175	299	443	148	16	36	69	220,5
Brest	1 016	152	354	317	144	20	11	19	376,5
Morlaix	1 000	162	269	314	140	-	19	96	134,4
Quimper	1 004	158	298	284	117	10	52	86	285,8
Carhaix	960	155	260	346	161	-	1	34	77,8
Fougères	963	145	285	365	152	-	1	17	69,8
Rennes	1 056	153	328	391	154	21	-	8	533,8
Saint-Malo	1 125	167	298	395	147	-	73	45	131,4
Vitré	757	118	237	244	129	-	-	28	62,1
Redon	930	134	241	350	129	-	10	66	74,4
Auray	952	132	240	255	91	-	138	96	91,5
Ploërmel	911	130	247	358	151	-	4	22	62,8
Vannes	928	135	278	303	132	12	34	34	171,2
Lorient	1 075	158	319	373	154	16	17	40	270,1
Pontivy-Loudéac	981	148	257	383	157	-	3	34	126,2
Bretagne	1 027	153	297	357	144	10	25	41	2 980,8
<i>Pays de Redon</i>	<i>920</i>	<i>129</i>	<i>243</i>	<i>362</i>	<i>130</i>	<i>-</i>	<i>8</i>	<i>47</i>	<i>1 067,9</i>

* Somme des dotations supplémentaire et particulière.

les plus marquées par ce clivage : l'écart y dépasse 260 francs par habitant.

A l'inverse, Quimper, Auray et Vitré, plus riches et/ou moins imposés, sont environ 100 francs en-dessous de la moyenne.

- **La dotation de compensation** (429 MF, 14% du total) a été instituée en 1985 pour tenir compte de charges particulières appréciées au travers du nombre d'élèves domiciliés dans la commune, de la longueur de la voirie et du nombre de logements sociaux. Au niveau régional, il apparaît peu de différences entre l'intérieur (147 F) et le littoral (139 F), car les dotations relatives aux deux derniers critères s'équilibrent.

Pour la même raison, les communes rurales et les villes-centres, sont seulement 20 francs

respectivement en-dessous et au-dessus de la moyenne. En revanche, l'analyse par zone d'emploi dégage des particularités. La côte sud de la Bretagne, à l'exception de Lorient, est très en retrait : Auray, Quimper, Vannes et Redon perçoivent de 91 à 132 francs par tête - Vitré fait aussi partie de ce groupe - alors que les 13 autres zones se situent entre 140 et 161 francs. Parmi celles-ci, certaines connaissent un fort déséquilibre entre leurs parties banlieue (moins de 100 F) et ville-centre (le double voire le triple). C'est le cas de Fougères, Saint-Malo, Lannion et Guingamp, en raison de l'écart considérable dans les dotations relatives au logement social. Le reste de la moitié nord, Rennes comprise, est dans une situation comparable bien que moins disproportionnée. Ceci semble confirmer une évolution aperçue à propos de la dotation de

péréquation : un appauvrissement des centres urbains du nord Bretagne au profit de leurs communes de banlieue.

- Les concours particuliers, au nombre de trois, représentent une part beaucoup plus faible de la DGF, entre 2 et 3% selon la décision du Comité des Finances locales ; une commune éligible ne reçoit que le plus élevé des trois.

La dotation villes-centres (31 MF, 1% du total) découle des effets de débordement : des équipements sont utilisés par les résidents des communes voisines sans que ceux-ci supportent la charge fiscale de la construction et de l'entretien. Six villes bretonnes sont concernées. La ville de Rennes perçoit 11,2 MF, Brest 7,4 MF, Vannes, Quimper, Saint-Brieuc et Lorient de 2 à 4 MF, soit environ 4% de leur DGF totale.

La dotation supplémentaire (71 MF, 2% du total) concerne les communes touristiques ou thermales de capacité d'accueil dépassant 500 personnes. Seules les zones d'emploi de Fougères, Rennes et Vitre en sont exclues, mais son montant n'est supérieur à 30 francs par habitant que dans six zones : Vannes, Saint-Brieuc, Quimper, Saint-Malo, Lannion et Auray où elle frôle les 15% de la DGF totale.

Quant à la dotation particulière (2,8 MF, 0,1% du total), elle intéresse les communes de moins de 7 500 habitants à forte fréquentation touristique journalière, essentiellement pour cause de monuments historiques. Son apport se limite

à quelques milliers de francs pour 60 communes réparties dans 13 zones.

- Enfin, existe une dotation de garantie (123 MF, 4% du total) qui, pour 1990, assure à chaque commune une progression de sa DGF de 1,37%. De Rennes à Morlaix et Auray toutes les zones d'emploi en bénéficient, mais très inégalement. Les mieux dotées sont les villes-centres des zones de Dinan (279 F), Morlaix (257 F) mais aussi Redon, Auray, Quimper et Saint-Brieuc (plus de 124 F).

La répartition de la DGF continue d'évoluer. Après le retrait de la dotation spéciale instituteurs en 1986, la dotation de référence a disparu en 1991 avec la fin du régime transitoire. Désormais, le "tronc commun", c'est-à-dire hors concours particuliers et garantie, se décompose ainsi au niveau national :

- dotation de base	40%
- dotation de péréquation	37,5%
- dotation de compensation	22,5%

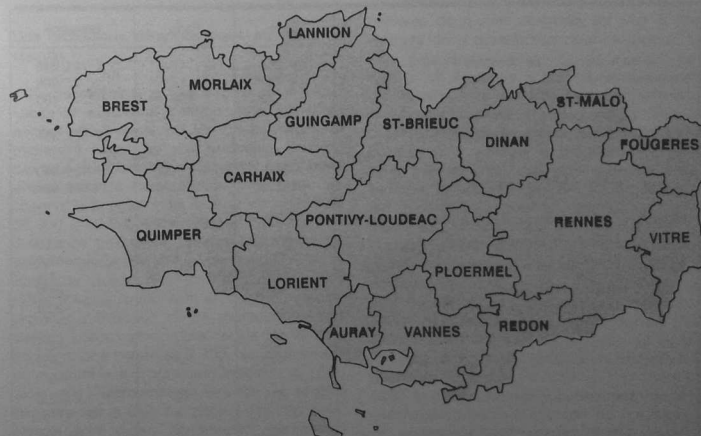
De plus, un nouveau concours particulier a été créé par la loi du 13 mai 1991 : la Dotation de Solidarité Urbaine est destinée aux communes en difficulté face à l'urbanisation et à des besoins sociaux importants. Elle est financée par la minoration du taux de progression garanti (55%) de la DGF de villes de plus de 10 000 habitants à potentiel fiscal élevé.

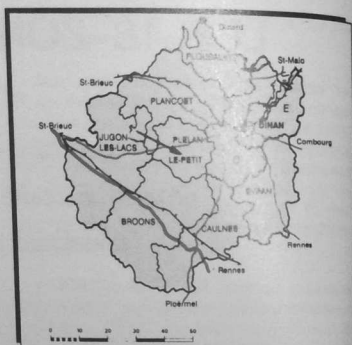
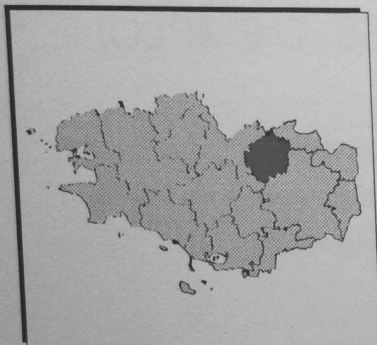
LES 18 ZONES D'EMPLOI

données essentielles

analyse succincte de chaque zone

principaux employeurs





	Zone	Rang	Bretagne
Population sans doubles comptes RP90	89 286	11	2 795 638
Superficie (km ²)	1 197	12	27 208
Densité de la population	75	12	103
Population active au lieu de résidence	36 032		1 176 934
dont : chômeurs	3 696		127 940
actifs ayant un emploi	32 336		1 048 994
Répartition de l'emploi au lieu de résidence en %			
Agriculture, sylviculture, pêche	16,0	8	12,0
Industrie	17,6	11	19,4
Bâtiment	8,5	5	7,3
Tertiaire marchand	40,4	11	40,9
Tertiaire non marchand	17,5	9	20,4
Taux de chômage fin 1991	9,3	11	10,1
Ancienneté moyenne du chômage, en jours	425	5	403
% de 15 ans ou plus ayant au moins le CEP	67,1	13	72,9
Revenu déclaré par foyer fiscal en 1989 en francs	87 300	12	94 400
Salaire annuel moyen dans le privé 1989 en francs	79 179	13	87 326
Evolution prolongée de la population de 1990 à 2020 en %	- 5,7	12	+ 5,5
% des logements construits avant 1949	43,3	1	29,3
% des logements construits après 1982	12,4	17	15,3

La cité médiévale de Dinan, protégée du temps par ses remparts, domine fièrement la vallée de la Rance. Très accessible depuis la mer et la route pour le touriste peu pressé, elle semble s'isoler du monde moderne. Pourtant Dinan veut aller de l'avant. Riche de son patrimoine historique, elle s'efforce de promouvoir le commerce et l'hôtellerie. Dinan est aussi le pôle d'un district comprenant sept communes associées pour investir plus intelligemment dans l'intercommunalité afin d'en partager les fruits. Elle est, de plus, le centre urbain du comité de développement des pays de la Rance (CODEPRAN). Mais, malgré la volonté de ses hommes, Dinan a du mal à rayonner, victime de la faiblesse de son infrastructure de communications.

Moins d'actifs occupés

En 1990, la zone compte 2 700 emplois de moins qu'en 1982 soit une baisse de 8,5%. La structure de l'économie locale pèse sur l'évolution : le secteur primaire représente ici 16% des actifs contre 12% en moyenne régionale.

Dinan demeure une zone très rurale avec une faible industrialisation qui handicape sa reconversion ; tous les secteurs d'activité accusent une baisse excepté les services dont la croissance reste modérée. L'emploi salarié s'accroît légèrement du fait du commerce et des services. L'emploi non salarié dégingole de 3 200, dont 2 500 dans l'agriculture qui perd un actif sur trois. Le développement de l'emploi tertiaire profite essentiellement au pôle urbain de Dinan.

L'emploi industriel continue à diminuer. Les carrières de pierres disparaissent une à une, victimes de la désaffection pour ce produit. Le plus gros établissement de ce secteur, Les Granits de Bretagne à Bobital, maintient son activité avec une trentaine de salariés. Il vient récemment de passer sous le contrôle de la SA Dinan Granit. L'agro-alimentaire n'est pas assez puissant pour valoriser la production de cette zone très agricole. Les plus grands établissements, la Laiterie Nouvelle de L'Arguenon et la Coopérative de Broons, progressent faiblement. La Société des Eaux Minérales de Plancoët innove pour asseoir son statut de grande eau minérale mais elle compresse ses emplois. La construction mécanique est en difficulté, l'électronique industrielle maintient son activité avec la SAT qui demeure le plus gros établissement industriel de la zone, de jeunes sociétés, comme SARTEC et CEQUAD, se développent. Parfois la volonté d'un homme suffit à donner espoir : l'entreprise Ménard, spécialisée dans la fabrication de meubles, a très bien anticipé les mutations du marché dans ce secteur en crise, réussissant à créer des emplois à Bourseul, petite commune pourtant enclavée. Cet exemple montre que les stratégies de relocalisation près des artères de communication ne sont pas les seules possibles et qu'un projet, une motivation et une mobilisation permettent d'aboutir.

Une croissance démographique en peau de chagrin

En trente ans la zone a augmenté de 5 000 habitants avec une période faste dans les années soixante-dix où les bilans naturel et migratoire furent les plus favorables. Depuis, ces deux composantes s'essouffent et génèrent une croissance démographique en peau de chagrin ; la population de la zone est passée de 88 900 à 89 300 entre 1982 et 1990 soit une croissance très faible due, à part égale, au solde migratoire et au solde naturel. Elle se comporte mieux que son département, les Côtes-d'Armor, mais reste en deçà du résultat régional. L'évolution de la structure par âge devient préoccupante. Les moins de 20 ans accusent une baisse de 2 700, les 20 à 64 ans enregistrent une progression inférieure à 1 000 alors que l'accroissement des 65 ans et plus dépasse les 2 000. La zone vieillit, les naissances sont moins nombreuses, les jeunes quittent vers 20 ans le pays.

Les projections effectuées récemment indiquent que la population serait proche de son maximum. Avec une pyramide des âges bien moins favorable, elle retrouverait en 2020 son niveau de 1962, si rien ne change dans les comportements migratoires.

Le bâtiment subit la crise, supprimant 600 emplois. Pourtant la société Balan, spécialisée dans l'électricité du bâtiment, est très prospère au cours des années quatre-vingt ; elle figure parmi les grands établissements de la région.

Comme partout, le commerce rural recule, les grandes surfaces se développent et se concentrent.

Les transports accusent une perte d'une centaine d'emplois sur 700 en 1982. Les inquiétudes concernant un repli de la SNCF sont confirmées par la baisse des effectifs. Les marins de commerce disparaissent. Seul, le transport routier se développe.

Les services marchands aux entreprises créent 500 emplois répartis dans de petites unités, pépinières d'entreprises de conseil, d'assistance et autres prestations de services aux entreprises du secteur productif. Les services marchands aux particuliers créent 250 emplois entre 1982 et 1990 ; le Centre Hospitalier de Dinan et l'hôpital psychiatrique de Léhon en sont les piliers. Les banques et les assurances stagnent, le centre de la comptabilité de la BNP perd une centaine d'emplois. Le secteur non marchand crée 500 emplois répartis entre les collectivités territoriales, l'enseignement et les services domestiques.

Formation, niveau de vie : en dessous de la moyenne

La zone de Dinan, riche d'individualités, ne bénéficie pas d'activités mobilisatrices pour lui donner de l'élan. L'exode des jeunes est inéluctable dans le contexte actuel.

En matière de formation, la zone n'est pas bien classée. La proportion de personnes de quinze ans ou plus ayant au moins le certificat d'études primaires est de 67% contre 73% dans la région. Les bacheliers et diplômés d'études supérieures représentent 6,4% de cette même population soit près de trois points de moins qu'en moyenne. Il est vrai que la structure de la population active selon la qualification accuse

un déficit chez les cadres supérieurs et les professions intermédiaires.

Dinan figure parmi les zones les moins riches : 13ème pour le salaire moyen dans le privé, 12ème pour le revenu fiscal. Le pourcentage de foyers imposables est de 39% contre 44% dans l'ensemble de la région.

Un parc de logements très ancien

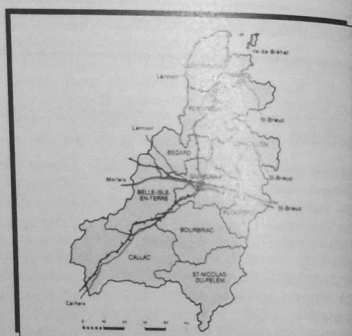
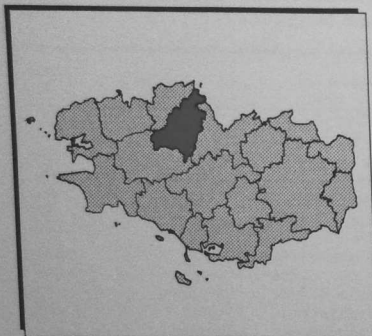
Les logements sont occupés à 93% par leur propriétaire. 86% d'entre eux sont des maisons individuelles, mais leur confort est inférieur à la moyenne régionale. Dinan possède le parc de logements le plus ancien : 43% ont été construits avant 1949 contre 29% en Bretagne et 37% en France. A l'opposé, les logements construits après 1982 sont parmi les moins nombreux. En raison de la crise économique et du recul de l'emploi, la construction de logements neufs a connu une récession au cours des années 1980. Les nouveaux occupants sont des retraités qui s'installent dans des propriétés familiales ou des étrangers, des Anglais surtout, en quête de résidences secondaires.

Une vocation d'accueil

Il suffit d'observer la vie quotidienne des habitants pour se convaincre que cette zone a une vocation d'accueil. Même si les jeunes ont tendance à s'expatrier pour chercher fortune ailleurs, beaucoup acceptent, tout en continuant de résider sur place, la contrainte de travailler à Saint-Malo, Rennes ou Lamballe. Le solde des navettes domicile-travail est le plus fort de toute la région, il a pratiquement doublé en huit ans. Dinan, qui a failli recevoir au XIXème siècle la ligne de chemin de fer Paris-Brest, se bat aujourd'hui pour le maintien de sa desserte ferroviaire. Elle se mobilise également pour améliorer la route joignant la Bretagne occidentale à la Normandie.

PRINCIPAUX EMPLOYEURS - EFFECTIFS AU 31.12.1991

Nom	Activité	Commune	Effectif
SECTEUR PRIVE			
Hôpital psychiatrique St-Jean de Dieu	Santé (service marchand)	Léhon	663
Banque Nationale de Paris	Organismes financiers	Taden	605
SA Télécommunications	Fab. de matériel électronique	Quévert	552
SA Etablissement Balan	Bâtiment, génie civil agricole	Dinan	256
Laiterie Nouvelle de l'Arguenon	Industrie laitière	Créhen	226
SAMETO	Fabrication de machines-outils	Dinan	183
ADAPEI Côtes-d'Armor	Action sociale (serv. marchand)	Quévert	143
SA Filin Frères	Travail mécanique du bois	Languean	140
Société Chrétien	Industrie de l'habillement	Quévert	135
SARL E. Ménard	Industrie de l'ameublement	Bourseul	131
Centre Leclerc	Com. détail. allm. (gde surface)	Léhon	117
Les lavandières Ellis Anjou	Location et crédit-bail mobiliers	Caulnes	115
SECTEUR PUBLIC			
Centre hospitalier de Dinan	Santé (service marchand)	Dinan	674
Lycée polyvalent d'Etat	Enseignement (non marchand)	Dinan	307
Ville de Dinan	Administration générale	Dinan	232
District de Dinan	Administration générale	Dinan	126
Centre des impôts	Administration générale	Dinan	105
Collège d'Etat	Enseignement (non marchand)	Dinan	90
Recette de la Poste	Télécommunications et Postes	Dinan	88
Collège national Roger Vercel	Enseignement (non marchand)	Dinan	83



	Zone	Rang	Bretagne
Population sans doubles comptes RP90	88 907	12	2 795 638
Superficie (km ²)	1 519	9	27 208
Densité de la population	59	15	103
Population active au lieu de résidence	34 380		1 176 934
dont : chômeurs	4 508		127 940
actifs ayant un emploi	29 872		1 048 994
Répartition de l'emploi au lieu de résidence en %			
Agriculture, sylviculture, pêche	19,9	3	12,0
Industrie	14,5	16	19,4
Bâtiment	8,6	4	7,3
Tertiaire marchand	39,9	12	40,9
Tertiaire non marchand	17,1	12	20,4
Taux de chômage fin 1991	10,2	9	10,1
Ancienneté moyenne du chômage, en jours	414	8	403
% de 15 ans ou plus ayant au moins le CEP	70,9	9	72,9
Revenu déclaré par foyer fiscal en 1989 en francs	82 900	15	94 400
Salaires annuels moyens dans le privé 1989 en francs	81 484	11	87 326
Migrations définitives entre 1982 et 1990	- 907	15	+ 38 624
dont : actifs ayant un emploi	- 2 500	17	- 16 800
moins de 30 ans	- 3 346	15	- 23 845
% de logements vacants	8,9	2	6,8

En mars 1990, l'usine Alcatel de Guingamp fermait ses portes, dernier acte d'une mort annoncée par plusieurs vagues de licenciements. Avec elle s'est envolée la dernière image d'un rêve qu'avait fait naître, il y a vingt-cinq ans, la décentralisation dans la région d'usines parisiennes de construction de matériel téléphonique.

Bien desservie par des voies de communication rapides Brest-Paris, tant routières que ferroviaires, et traversée par un axe routier nord-sud, de Paimpol à Carhaix et Quimper, la zone de Guingamp est malgré cela aujourd'hui à l'écart du développement.

C'est une zone hétérogène qui s'étend des cantons très ruraux de Callac et Saint-Nicolas-du-Pélem, en plein centre Bretagne, au quartier maritime de Paimpol, sur la côte nord. En son centre, Guingamp est la seule ville de plus de 10 000 habitants. Le contraste est frappant entre la courte bordure littorale très touristique, récemment promue par un festival estival de chants de marins, et les localités de l'intérieur, le long de la vallée du Trieux, où de belles maisons de pierre s'alignent... sous des panneaux "à vendre".

Une filière agro-alimentaire prépondérante

La zone de Guingamp est l'une des plus agricoles de Bretagne. L'agriculture y fait vivre encore presque 20 % de la population totale, et occupe environ 16 % des personnes ayant un emploi. Si l'on y ajoute les industries agro-alimentaires, première activité industrielle de cette zone, la production et la transformation des produits du sol fournissent plus de 23 % des emplois.

L'élevage laitier est au cœur de la filière agro-alimentaire guingampoise : c'est la spécialisation dominante des exploitations agricoles, plus encore que dans l'ensemble de la Bretagne. Elle entraîne en aval la transformation de la viande et du lait, première activité des entreprises industrielles, et en amont celle de la production d'aliments pour animaux. Près de la moitié (46 %) des salariés de l'industrie sont ici employés par les IAA.

Le bois-ameublement est devenu, après le départ des usines de construction électronique, la deuxième industrie de la région, offrant, avec 500 postes, 14 % des emplois salariés industriels. Les autres pôles d'activité se trouvent dans le secteur tertiaire, principalement dans le domaine de la santé, avec les hôpitaux de Bégard - premier employeur - de Guingamp et de Paimpol. De la filière électronique ne subsiste qu'une activité purement tertiaire de réponse au renseignement, assurée par France-Télécom à Guingamp.

La disparition de l'électronique

La crise des années quatre-vingt a laissé des stigmates douloureux autour de Guingamp. En 1982, la construction électronique était la seconde activité de cette région, derrière l'industrie de la viande et du lait, et offrait un millier d'emplois salariés. Il n'en reste plus rien et aucune implantation industrielle nouvelle n'est venue s'y substituer. La source d'emplois que représentaient les IAA s'est tarie. Les restructurations dans les secteurs de la viande et du lait ont particulièrement touché les entreprises de la zone (Doux, Unicopa).

L'agriculture a perdu plus du tiers de ses actifs entre 1980 et 1988, à un rythme plus rapide que la moyenne bretonne. Plus du quart des exploitations agricoles ont disparu, libérant des terres pour l'agrandissement de celles qui restent. Leur taille moyenne a augmenté un peu plus que dans le reste de la région, début d'un phénomène d'extensification.

C'est aussi dans la zone de Guingamp que les fermetures d'établissements ont été les plus nombreuses au regard des créations et les plus pénalisantes pour l'emploi, entre 1987 et 1990. Les restructurations d'entreprises se sont également accompagnées, à l'occasion, de transferts d'établissements à proximité de Guingamp, accentuant la polarisation autour de la ville chef-lieu.

Le secteur public a été le seul créateur d'emplois entre 1982 et 1990, mais pas suffisamment pour compenser la disparition des emplois agricoles ni ceux de la téléphonie.

D'autant que les difficultés de l'industrie ont entraîné dans leur sillage celles du commerce et aggravé la crise du bâtiment, qui a perdu un quart de ses effectifs.

Au total, la région guingampoise aura perdu environ 15 % de ses emplois. C'est la zone d'emploi bretonne où le marché du travail s'est le plus dégradé depuis 1982.

Ils quittent un à un le pays...

Ne trouvant pas sur place suffisamment d'emplois pour occuper toute la main-d'œuvre disponible, la population concernée s'est, pour une large part, expatriée vers des villes plus prospères. La région guingampoise a ainsi perdu plus d'habitants, émigrés ailleurs, qu'elle n'en a accueillis en provenance de l'extérieur. En termes relatifs, c'est une des zones de Bretagne de plus forte émigration, derrière celles de Fougères et de Brest. Ce sont des jeunes - moins de trente ans - en activité qui partent.

Ceux pour qui vivre au pays est une exigence absolue ou une contrainte insurmontable vont parfois grossir les rangs des chômeurs. Le chômage s'est durci depuis 1982, par

l'augmentation des effectifs concernés mais aussi par l'allongement de la durée moyenne : un mois de plus en 1991 qu'en 1984, ce qui la porte à presque 14 mois.

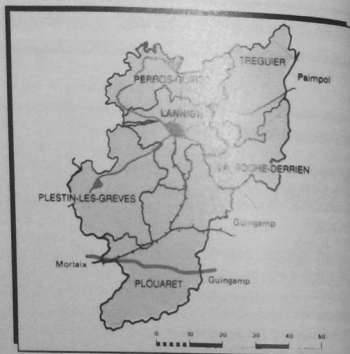
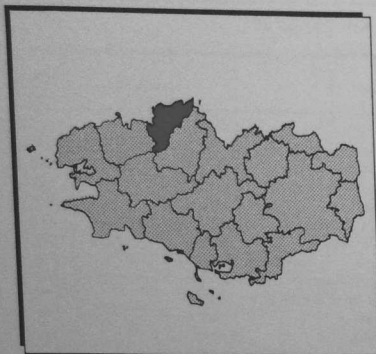
Ces conditions défavorables ont aussi pesé sur les revenus. Le revenu fiscal moyen a stagné dans les années quatre-vingt. Le salaire net moyen dans le secteur privé a même diminué de 0,7 % en francs constants de 1980 à 1989.

Appauvrie, confrontée à une désindustrialisation qui ajoute ses effets à l'exode agricole, condamnée à laisser partir sa jeunesse chercher du travail ailleurs, la zone de Guingamp subit une dépopulation et un vieillissement accélérés. Le déclin démographique avait déjà commencé depuis longtemps, lié à l'exode rural. Mais l'expansion économique des années soixante dix l'avait enrayer. Il a repris entre 1982 et 1990, le nombre d'habitants ayant diminué de 3%.

Départs de jeunes et faible natalité se conjuguent pour aggraver la tendance au vieillissement : les habitants de plus de 60 ans sont désormais plus nombreux que ceux de moins de 20 ans et l'âge moyen dépasse ici 41 ans.

PRINCIPAUX EMPLOYEURS - EFFECTIFS AU 31.12.1991

Nom	Activité	Commune	Effectif
SECTEUR PRIVE			
Hôpital psychiatrique Bon Sauveur	Santé (service marchand)	Bégard	896
Chareton Festival	Com. détail allim. (gde surface)	Guingamp	327
COOPA Aliments	Travail du grain	Grâces	276
COCAVI	Industrie de la viande	St-Nicolas-du-Pélem	271
IFC Armor	Industrie de la viande	Grâces	234
Alfred	Bâtiment, génie civil agricole	Bourbriac	219
SECMA Expl. calcaires marins	Production de minéraux divers	Quemper-Guezennec	187
Union coopérative de l'Argoat	Commerce de gros alimentaire	Plouisy	171
Gloria	Travail du grain	Grâces	124
Guyomarc'h Bretagne Nord	Travail du grain	Berhet	104
Coopérative du Trieux	Commerce de gros alimentaire	Guingamp	103
Guingamp distribution	Com. détail allim. (gde surface)	Ploumagoar	98
SECTEUR PUBLIC			
Centre hospitalier de Guingamp	Santé (service marchand)	Pabu	527
Centre hospitalier général	Santé (service marchand)	Paimpol	371
Direction opérationnelle France Télécom	Télécommunications et Postes	Guingamp	266
Lycée polyvalent Auguste Pavie	Enseignement (non marchand)	Guingamp	141
Ville de Guingamp	Administration générale	Guingamp	141
Ville de Paimpol	Administration générale	Paimpol	141
Recette principale de Guingamp	Administration générale	Guingamp	85
DDE	Administration générale	Guingamp	84



	Zone	Rang	Bretagne
Population sans doubles comptes RP90	91 357	10	2 795 638
Superficie (km ²)	904	15	27 208
Densité de la population	101	8	103
Population active au lieu de résidence	35 712		1 176 934
dont : chômeurs	4 848		127 940
actifs ayant un emploi	30 864		1 048 994
Répartition de l'emploi au lieu de résidence en %			
Agriculture, sylviculture, pêche	14,4	10	12,0
Industrie	15,6	15	19,4
Bâtiment	8,0	8	7,3
Tertiaire marchand	44,7	2	40,9
Tertiaire non marchand	17,3	11	20,4
Taux de chômage fin 1991	10,9	5	10,1
Ancienneté moyenne du chômage, en jours	466	2	403
% de 15 ans ou plus ayant au moins le CEP	73,8	5	72,9
Revenu déclaré par foyer fiscal en 1989 en francs	92 700	9	94 400
Salaire annuel moyen dans le privé 1989 en francs	87 209	5	87 326
% de résidences secondaires	20,5	4	13,8
Entreprises industrielles ayant leur siège hors Bretagne, en % de l'emploi salarié en 1989	74,8	1	38,1

Pour tout le monde, la région de Lannion évoque la silhouette en champignon du Radôme de Pleumeur-Bodou. Derrière cette image se profile pourtant une réalité plus composite.

C'est l'une des zones d'emploi bretonnes les plus petites par son territoire, devant Auray, Saint-Malo et Fougères. Sa population se partage presque à égalité entre ville et campagne. A ce titre, elle est plus rurale que l'ensemble de la Bretagne, mais plus urbaine que le département des Côtes-d'Armor où elle est tout entière incluse. Deux villes y dépassent les 10 000 habitants : Lannion et Perros-Guirec. Elle s'adosse à une longue façade maritime, de Tréguier à Plestin les Grèves, le long de laquelle s'alignent les communes les plus urbanisées. Cette situation géographique place les centres économiques de la zone quelque peu à l'écart des grandes voies de communication : autoroute, qui ne la traverse que dans sa pointe sud, et axe ferroviaire, qui n'atteint Lannion que par une branche secondaire. Lannion dispose cependant d'un aéroport la reliant à Paris.

Électronique : une mono-production très vulnérable

Trois mondes bien différents coexistent dans ce pays du Trégor : celui de la mer qui, sur la côte de granit rose, induit une économie touristique importante, celui de l'agriculture dans les communes rurales de l'intérieur et... celui de l'industrie électronique. L'implantation d'usines de construction de matériel téléphonique au début des années soixante dans le sillage du CNET (Centre national d'études des Télécommunications) constitue bien l'originalité de la région lannionnaise : originalité, mais aujourd'hui aussi, sa fragilité.

Au recensement de 1982, 77% des salariés de l'industrie travaillaient dans la construction électronique. Ils sont, aujourd'hui encore, 69%. Ce chiffre suffit à montrer la situation de mono-production de l'industrie lannionnaise. C'est la zone d'emploi bretonne où l'industrie est la

moins diversifiée. Cette spécialisation dans un secteur par ailleurs fortement concentré a également pour conséquence une dépendance totale à l'égard d'un employeur unique : le groupe CGE. Il fallait donc s'attendre à une vulnérabilité de cette région à tout retournement conjoncturel dans une activité où l'évolution technologique est particulièrement rapide.

La crise de la téléphonie a frappé de plein fouet : disparition de l'établissement Thomson et licenciements dans les usines Alcatel ont entraîné la perte de plus de 1 300 emplois en huit ans. Les effectifs employés dans l'électronique ont fondu de presque un tiers dans les années quatre-vingt. Aucune autre industrie n'étant venue supplanter celle-là, l'emploi industriel total a chuté en conséquence. Aujourd'hui, la zone d'emploi de Lannion est moins industrialisée que l'ensemble de la Bretagne, alors qu'elle était, de ce point de vue, à parité avec la région en 1982.

Le marasme industriel a entraîné dans son sillage le bâtiment, dont la crise est ici plus aiguë qu'ailleurs. Le BTP a perdu 26% de ses effectifs entre 1982 et 1990.

Seul îlot de prospérité, les services marchands ont créé des emplois au cours de cette période, leurs effectifs progressant de 28%. L'économie lannionnaise est ainsi devenue à dominante tertiaire, ce secteur fournissant aujourd'hui 60% de l'emploi total.

Cette progression a toutefois été insuffisante pour compenser les dégraissages de l'industrie, qui ont ajouté leurs effets à ceux de l'exode agricole. La diminution du nombre d'exploitations agricoles est du même ordre que dans le reste de la Bretagne. Plus de 2 000 personnes occupées dans l'agriculture ont ainsi cessé leur activité sans successeurs.

Des jeunes qui émigrent

La crise économique a pesé sur l'évolution démographique. La population n'a pas augmenté entre 1982 et 1990, situation nouvelle depuis les années soixante. Pour la première fois depuis 1962, la population active a même diminué, sous l'effet de la baisse du nombre de

personnes ayant un emploi. Le nombre de chômeurs, lui, a augmenté de 38%.

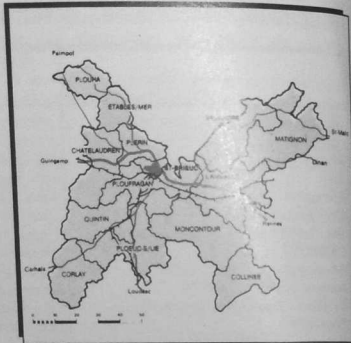
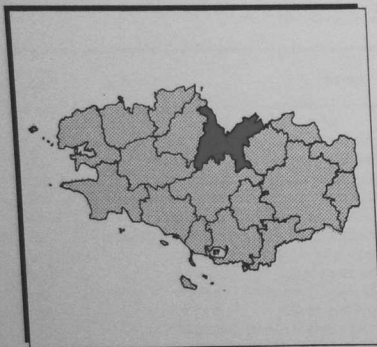
L'accroissement du chômage sur place n'est pas la seule conséquence des pertes d'emplois. D'autres ont préféré chercher ailleurs une situation meilleure. L'émigration des jeunes a repris : avant trente ans, le nombre de départs excède de 3 000 le nombre d'arrivées dans la zone de Lannion. Si le solde migratoire global entre 1982 et 1990 est néanmoins positif, c'est

en raison du retour au pays des retraités, qui fait plus que compenser les départs de jeunes actifs.

Il en résulte, comme dans la zone d'emploi de Guingamp, mais avec une intensité moins grande, un vieillissement de la population. Le nombre d'habitants de 60 ans ou plus égale, désormais, celui des jeunes de moins de 20 ans, et l'âge moyen dépasse 40 ans.

PRINCIPAUX EMPLOYEURS - EFFECTIFS AU 31.12.1991

Nom	Activité	Commune	Effectif
SECTEUR PRIVE			
Mistel CIT	Fab. matériel électronique	Lannion	2 231
SAF	Fab. matériel électronique	Lannion	537
Coopérative travail protégé	Action sociale (serv. marchand)	Minihy-Tréguier	184
Mr Gicquel Rallye	Com. détail alim. (gde surface)	Lannion	166
Sté. Transports et Affret. du Trégor	Transports routiers	Plounevez-Moëdec	126
CRGELEC	Bâtiment, génie civil agricole	Lannion	116
SA polyclinique Ste-Thérèse	Santé (service marchand)	Lannion	104
Ateliers A Breton ANRTP	Action sociale (serv. marchand)	Lannion	98
Télécom. Radioélec. Téléphoniques	Fab. matériel électronique	Lannion	91
Perlandis	Com. détail alim. (gde surface)	Lannion	87
Garages des Côtes-d'Armor	Répar. et com. de l'automobile	Lannion	53
Comptoir métallurgique de Bretagne	Com. de gros non alimentaire	Lannion	49
SECTEUR PUBLIC			
France Télécom CNET	Télécommunications et Postes	Lannion	1 625
Centre hospitalier Kermogar	Santé (service marchand)	Lannion	631
Hôpital de Tréguier	Santé (service marchand)	Tréguier	402
Ville de Lannion	Administration générale	Lannion	366
Lycée polyvalent d'Etat F. Le Dantec	Enseignement (non marchand)	Lannion	270
Centre hélio-marin de Trestel	Santé (service marchand)	Trévou-Tréguignec	192
France Télécom Radôme	Télécommunications et Postes	Pleumeur-Bodou	164
Ville de Perros-Guirec	Administration générale	Perros-Guirec	152



	Zone	Rang	Bretagne
Population sans doubles comptes RP90	203 795	5	2 795 638
Superficie (km ²)	1 676	5	27 208
Densité de la population	122	6	103
Population active au lieu de résidence	85 201		1 176 934
dont : chômeurs	9 560		127 940
actifs ayant un emploi	75 641		1 048 994
Répartition de l'emploi au lieu de résidence en %			
Agriculture, sylviculture, pêche	11,6	12	12,0
Industrie	17,8	10	19,4
Bâtiment	7,7	10	7,3
Tertiaire marchand	41,0	9	40,9
Tertiaire non marchand	21,9	4	20,4
Taux de chômage fin 1991	10,1	10	10,1
Ancienneté moyenne du chômage, en jours	407	9	403
% de 15 ans ou plus ayant au moins le CEP	73,7	6	72,9
Revenu déclaré par foyer fiscal en 1989 en francs	96 200	4	94 400
Salaires moyen annuel dans le privé 1989 en francs	82 940	8	87 326
Emploi public civil pour 100 habitants	9,3	3	7,7

Bénéficiant d'une longue façade littorale fortement touristique et très urbanisée, la zone de Saint-Brieuc est bien desservie par tous les moyens de communication. Elle est traversée d'est en ouest par la voie-express Rennes-Brest, le TGV met Saint-Brieuc et Lamballe à moins de trois heures de Paris.

L'avion est également présent avec le nouvel aéroport de Saint-Brieuc-Armor, qui assure deux rotations quotidiennes avec Paris.

Le port de commerce du Légué n'accueille que des navires de faible tonnage.

La zone d'emploi la plus peuplée des Côtes-d'Armor

Avec Saint-Brieuc, Plérin et Ploufragan la zone est bien représentée dans le club des villes de plus de 10 000 habitants. La densité de la population est plus forte que dans l'ensemble de la région.

La population de la zone de Saint-Brieuc a augmenté de près de 21% entre 1962 et 1990, bien davantage que la population départementale : + 7,3%. Zone d'emploi la plus peuplée, sa part dans la population du département ne cesse de croître. Force est cependant de constater que la croissance de la population, soutenue jusqu'en 1982, voit son rythme faiblir depuis, baisse trouvant son origine dans la dégradation du solde naturel et du solde migratoire global.

Comme partout en Bretagne, la fécondité a baissé ; avec un indicateur conjoncturel de fécondité égal à 1,80, très légèrement supérieur à la moyenne bretonne, le renouvellement naturel des générations risque de n'être plus assuré à l'avenir. Taux de mortalité et de natalité ne se différencient guère des taux bretons. Par contre les Briochins vivent plus vieux que les Bretons en général, les femmes surtout : la zone arrive 3ème au palmarès 1990 de l'espérance de vie pour les femmes.

Si le solde migratoire global est légèrement positif, il est négatif autour de 20 ans : environ un jeune Briochin sur cinq est contraint de commencer sa carrière dans l'exil. Le déficit de jeunes gens est compensé par les retours au

pays d'adultes avec enfants et un fort apport de retraités.

La structure par âge de la population est en tout point conforme à la structure bretonne. Avec 38,6 ans d'âge moyen, Saint-Brieuc est toutefois la plus "jeune" des zones d'emploi du département.

Recul de l'emploi entre 1982 et 1990

Saint-Brieuc est la seule zone d'emploi costarmoricaïne dont la population active continue d'augmenter, quoique faiblement, depuis le début des années quatre-vingt.

Le taux d'activité des moins de 25 ans est en baisse, celui des plus de 60 ans également, tandis que celui des femmes actives continue d'augmenter.

Entre 1982 et 1990 la zone a perdu 1 600 emplois. La progression des services et celle, plus modeste, de l'industrie n'ont pas suffi à compenser la forte baisse enregistrée dans l'agriculture ou le bâtiment.

L'emploi salarié se développe entre 1982 et 1990, intéressant désormais près de quatre travailleurs sur cinq. Il est tiré par l'emploi public ou para-public.

Les années 1980 ont vu naître ou s'agrandir un certain nombre de zones d'activités. Le pays de Saint-Brieuc en compte vingt-neuf en 1993 totalisant une surface de 500 hectares, occupée aux trois quarts ; leur vocation est artisanale, industrielle, commerciale. Certains parcs ont une vocation "toutes activités", celui de La Beauchée à Saint-Brieuc par exemple. D'autres sont mixtes, celui de la Petite Grange à Plérin notamment.

L'espace commercial de Langueux réunit plus de 100 entreprises. Le parc de Beaufeuillage, qui regroupe environ 80 entreprises, dont le Joint Français et Stalaven, a vu s'installer une deuxième unité de la société des Pinceaux Raphaël, premier fournisseur européen. L'entreprise Stalaven, quant à elle, a implanté deux nouvelles unités à Yffiniac. Les sociétés Cooperl et Coopérative du Gouessant ont fait de même à Lamballe.

Agro-alimentaire et tertiaire public

Si les industries agro-alimentaires constituent sans conteste le pôle industriel de la zone (40% des emplois industriels en 1990), les biens intermédiaires sont également présents avec Le Joint Français (caoutchouc) ou encore Sambre et Meuse (fonderie). Il faut également citer, principal représentant des biens manufacturés, Chaffoteaux et Maury qui, après maints changements de propriétaires, semble être reparti du bon pied.

Le secteur agricole a perdu, entre 1982 et 1990, le tiers de ses actifs. Plus d'un petit exploitant sur deux a disparu, plus d'un moyen sur quatre. En revanche, le nombre de gros exploitants augmente. Ces nouveaux exploitants agricoles sont en majorité des éleveurs. Ils sont relativement jeunes, 55% ont moins de 45 ans, et résident en majorité dans les cantons de Pléneuf-Val-André, Plérin, Plouha et Matignon.

Autre activité typique de la zone, la pêche : pêche en mer et conchyliculture. Elle est pratiquée par de jeunes patrons et marins-pêcheurs. Leur nombre ne semble pas avoir varié entre 1982 et 1990. Ils résident dans les cantons d'Étables-sur-Mer, Matignon, Pléneuf-Val-André, Langueux et Plérin.

Avec 63% des emplois, le secteur tertiaire continue d'être le secteur prédominant. Le commerce occupe 12% des actifs, les services plus de la moitié, ce qui s'explique principalement par la présence de la préfecture. Saint-Brieuc est au troisième rang des zones d'emploi bretonnes pour l'importance de l'emploi public civil. Les enseignants, les instituteurs surtout, sont fortement représentés ; les employés de bureau également, par

l'importance du personnel communal et la présence des administrations départementales.

Un gros effort de formation

Si les fonctions administratives et commerciales sont bien développées, il n'en est pas de même des fonctions industrielles et technologiques.

Renforcer ces fonctions serait sans doute un atout pour lutter contre un chômage qui touche 10% de la population active en 1991 et dont il est difficile de s'extraire. L'ancienneté moyenne est de 407 jours en 1991, un chômeur sur trois est touché par le chômage de longue durée.

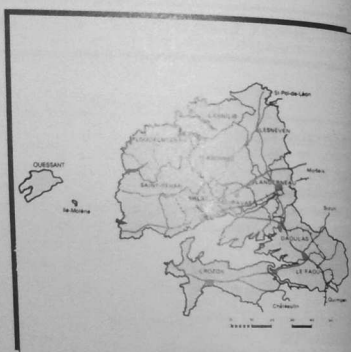
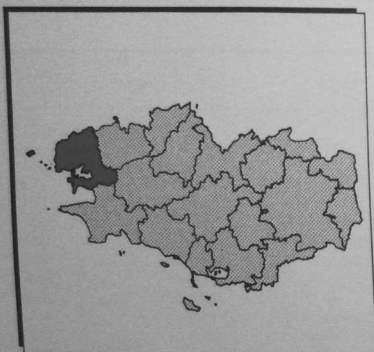
La création à Ploufragan d'un pôle de recherche/formation dans le domaine de l'agro-alimentaire et la mise en place de filières d'enseignement supérieur (900 inscrits sur le Campus Antoine Mazier à la rentrée 1992), visent à développer la formation supérieure et ses liens avec le tissu économique.

Des formations axées sur le tourisme devraient également voir le jour. Car le tourisme est un autre point fort de cette zone, qui recèle un pourcentage élevé de résidences secondaires et possède une très forte capacité d'accueil.

Dans un département très affecté par la crise des années quatre-vingt, Saint-Brieuc apparaît comme une zone heureuse : 88% des résidences principales ont tout le confort, 31% des ménages disposent de deux voitures ou plus, Saint-Brieuc arrive au 4ème rang des zones d'emploi pour le revenu moyen par foyer fiscal.

PRINCIPAUX EMPLOYEURS - EFFECTIFS AU 31.12.1991

Nom	Activité	Commune	Effectif
SECTEUR PRIVE			
SA Kerméné	Industrie de la viande	Collinée	898
Chaffoteaux et Maury	Fab. d'équipement ménager	Ploufragan	876
Coopérative des éleveurs de Lamballe	Industrie de la viande	Lamballe	798
Sté. Le Joint Français	Industrie du caoutchouc	Saint-Brieuc	592
SA Jean Stalaven	Industrie de la viande	Yffiniac	580
Coopérative du Gouessant	Travail du grain	Lamballe	467
Codislait distrib. prod. Néolait	Travail du grain	Yffiniac	406
Acileries Sambre et Meuse	Fonderie	Saint-Brieuc	398
Caisse régionale de Crédit agricole	Organismes financiers	Ploufragan	374
Société LG	Services divers (marchand)	Plérin	343
Syndic. départ. Contrôle laitier	Activ. d'études, cons. et assist.	Plérin	328
Le Mont Carmel	Industrie de l'habillement	Saint-Brieuc	260
SECTEUR PUBLIC			
Centre hospitalier de Saint-Brieuc	Santé (service non marchand)	Saint-Brieuc	1 938
Commune de Saint-Brieuc	Administration générale	Saint-Brieuc	1 302
Serv. départ. action sanit. et sociale	Administration générale	Saint-Brieuc	407
D.D.E. des Côtes-d'Armor	Administration générale	Saint-Brieuc	394
Caisse Mutualité Sociale Agricole	Prévoyance et sécurité sociale	Saint-Brieuc	378
EDF GDF services Côtes-d'Armor	Prod. distrib. électricité	Saint-Brieuc	358
Direction départementale de la Poste	Télécommunications et Postes	Saint-Brieuc	352
CRS n° 13 et centre de formation	Administration générale	Saint-Brieuc	329



	Zone	Rang	Bretagne
Population sans doubles comptes RP90	360 572	2	2 795 638
Superficie (km ²)	1 625	6	27 208
Densité de la population	222	1	103
Population active au lieu de résidence	146 486		1 176 934
dont : chômeurs	17 684		127 940
actifs ayant un emploi	128 802		1 048 994
Répartition de l'emploi au lieu de résidence en %			
Agriculture, sylviculture, pêche	7,1	17	12,0
Industrie	17,3	12	19,4
Bâtiment	6,8	14	7,3
Tertiaire marchand	40,8	10	40,9
Tertiaire non marchand	28,0	1	20,4
Taux de chômage fin 1991	10,4	7	10,1
Ancienneté moyenne du chômage, en jours	436	3	403
% de 15 ans ou plus ayant au moins le CEP	78,8	1	72,9
Revenu déclaré par foyer fiscal en 1989 en francs	97 900	3	94 400
Salaires annuels moyens dans le privé 1989 en francs	89 417	2	87 326
% de personnes de 20 à 39 ans	30,3	2	28,7
% de chômeurs de longue durée fin 1991	36,5	2	33,3
Taux d'activité des femmes de 25 à 59 ans en %	65,7	18	73,3

En 1992, tous les regards se sont tournés vers la rade de Brest, où, pendant plus d'une semaine, petits et grands voiliers, venus du monde entier, se sont côtoyés pour le plaisir de tous.

Par cette grande fête de la voile, Brest a voulu appeler, si besoin en était, que sa vocation première est, surtout et avant tout, maritime. Marine de plaisance, de commerce, mais aussi et surtout Marine Nationale, le plus gros pourvoyeur d'emplois de cette région.

Derrière cette omniprésence de la mer, quelle est la réalité de la zone d'emploi de Brest, quel avenir se profile pour sa population ?

Une croissance démographique essouffée

Après une hausse prometteuse de 1962 à 1975, la croissance de la population dans la zone de Brest se réduit depuis comme une peau de chagrin : 0,6% par an entre 1975 et 1982 puis 0,3% seulement entre 1982 et 1990.

Ce ralentissement démographique s'explique par la conjonction d'une progression naturelle ralentie et d'un solde migratoire déficitaire.

La zone de Brest a longtemps bénéficié d'une évolution naturelle particulièrement favorable. Mais, touchée elle aussi par la forte diminution de la natalité, elle a vu son solde naturel baisser fortement de 1975 à 1982. La période inter-censitaire suivante a maintenu cette tendance. Malgré cette baisse, le solde naturel à Brest reste quand même largement positif.

En ce qui concerne les migrations, la situation est nettement plus préoccupante. De 1975 à 1982, la zone de Brest a connu un nombre de départs très important, entraînant un solde migratoire nul. Au cours de la période 1982-1990, la situation n'a fait que s'aggraver, avec un solde migratoire nettement déficitaire, de l'ordre de 4 500 personnes.

Toutes les classes d'âge, sauf celle de 60 ans et plus, sont concernées par ce phénomène lié, bien sûr, à la situation de l'emploi.

Un chômage de longue durée vraiment très long

La population active à Brest connaît de 1982 à 1990 une progression de 6%, soit 8 500 personnes environ. Cette progression est liée, en bonne partie, à l'arrivée des femmes sur le marché du travail.

Cette féminisation du travail est due à un phénomène de rattrapage. A Brest, comme à Lorient, les femmes au foyer ont longtemps été très nombreuses, et même si 66% des femmes de 25 à 59 ans souhaitent désormais travailler, on reste très en deçà du pourcentage régional (73%). Mais les femmes, encore plus que les hommes, se trouvent confrontées à la dure réalité de la vie active.

Comme partout en Bretagne, l'agriculture est en pleine restructuration : abandon des petites exploitations, modernisation des méthodes de production, départs anticipés des agriculteurs à la retraite, d'où un recul de près de 30% des emplois agricoles de 1982 à 1990, dans une zone pourtant moins orientée que d'autres vers cette activité.

Le secteur du bâtiment est, quant à lui, dans sa période la plus noire. Après une baisse non négligeable de 1975 à 1982, il régresse encore de 1982 à 1990. On se trouve confronté ici à un problème d'ampleur nationale que des mesures d'aide au logement pourraient atténuer. Il n'en reste pas moins que Brest est à la huitième place des zones bretonnes pour les pertes d'emplois dans ce secteur.

Mais si la crise de l'agriculture et du bâtiment est un phénomène national, on assiste en plus à Brest à un recul des emplois industriels, en raison notamment de la crise de l'armement naval et de l'électronique.

Dans le secteur tertiaire, on enregistre une régression du transport et une faible progression du commerce. Seules progressent de façon sensible les activités liées aux services.

Cette situation mitigée de l'emploi local entraîne un problème majeur, celui du

chômage, qui présente, dans la zone de Brest, une caractéristique essentielle : sa durée.

De 1984 à 1991 elle a progressé de 105 jours, contre moins de 60 dans dix zones sur dix-huit. Autre phénomène inquiétant, le pourcentage de chômeurs de longue durée était, à la fin de l'année 1991, l'un des plus élevés de Bretagne. Enfin et surtout, la réinsertion sur le marché du travail de cette catégorie de chômeurs est de plus en plus difficile : elle demande en moyenne trois ans d'efforts.

Seule la zone de Lorient dépasse celle de Brest à ce triste palmarès.

Un engouement évident pour les études

Quel que soit le critère retenu, la zone de Brest se caractérise par un niveau de formation supérieur à celui de la Bretagne, et plus encore, à celui de la France.

Non seulement le taux de scolarisation est le plus élevé de Bretagne pour les jeunes de 15 à 19 ans, mais, de plus, le pourcentage de diplômés dans l'ensemble de la population est très fort à tous les âges, même aux plus élevés. Ainsi, 62% des personnes de 60 ans et plus ont au moins le certificat d'études contre 57% au niveau national.

Une zone riche

La forte présence de la Marine Nationale est l'une des caractéristiques bretonnes. Mais c'est à Brest qu'elle est la plus spectaculaire.

La concentration d'officiers, sous-officiers et marins confère à cette ville une ambiance particulière, d'autant qu'elle s'accompagne d'une forte représentation de l'Université : étudiants, professeurs ou chercheurs.

Cette spécificité brestoise conduit à la

constitution d'un paysage social dominé par le groupe des cadres, professions intermédiaires et employés. Ce phénomène, qui apparaissait déjà en 1982, se trouve confirmé par les résultats du recensement de 1990.

A l'inverse, toutes les autres catégories socioprofessionnelles sont en perte de vitesse : agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise et ouvriers.

Cette particularité des composantes sociales de la zone de Brest lui permet d'occuper la deuxième place régionale pour le niveau de salaires et la troisième pour le revenu déclaré par foyer fiscal. Elle a été cependant devancée, sur ce deuxième point, par la zone de Vannes.

Un avenir incertain

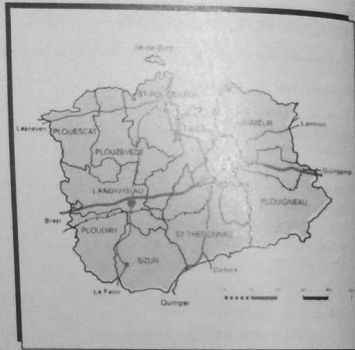
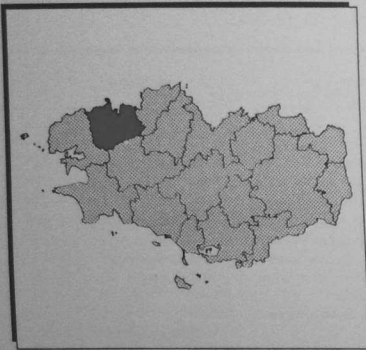
La zone de Brest dispose d'un atout fondamental : une population jeune et très bien formée. Encore faut-il la retenir. Depuis plusieurs années, Brest multiplie les initiatives pour dynamiser l'emploi et rester une zone attractive : création du technopole de Brest Iroise, où cohabitent industries de pointe et grandes écoles, développement de son Université, désenclavement routier, aménagement d'un aéroport de dimension internationale.

Malgré cette envie de réussir, les Brestois se trouvent confrontés à des problèmes dont ils ne sont pas maîtres : crise de la construction navale du fait de la réduction des budgets de l'armement et de la préférence donnée à Toulon en raison des tensions dans la Méditerranée, chômage très dur et très long, menaces de licenciement dans les grandes sociétés de distribution.

Une politique spécifique d'aménagement du territoire est-elle concevable pour la région brestoise ?

PRINCIPAUX EMPLOYEURS - EFFECTIFS AU 31.12.1991

Nom	Activité	Commune	Effectif
SECTEUR PRIVE			
Thomson CSF	Fab. matériel électronique	Brest	1 402
Hyperalyse	Com. détail alim. (gde surface)	Brest	787
Aicatel business systems	Fab. matériel électronique	Brest	781
Fédé. Crédit Mutuel de Bretagne	Activ. d'études, cons, et assist.	Le Relecq-Kerhuon	619
Coopérative agriculteurs Bretagne	Commerce de gros alimentaire	Landerneau	597
Constructions téléphoniques Depaepe	Fab. matériel électronique	Pont-de-Buis-les-Q.	479
EURL Kerbor	Com. détail alim. (gde surface)	Landerneau	458
Cie Transp. Communauté urbaine Brest	Transports routiers	Brest	412
Thomson Sintra ASM	Fab. matériel électronique	Brest	377
Sté nationale des poudres et explosifs	Parachimie	Pont-de-Buis-les-Q.	371
Coopérative laitière de Ploudaniel	Industrie laitière	Ploudaniel	360
Groupama de gestion d'Armor	Activ. d'études, cons, et assist.	Landerneau	336
SECTEUR PUBLIC			
Direction de la Construction Navale	Construction navale	Brest	6 878
Hôpital Morvan Résidence Delcourt	Santé (service marchand)	Brest	3 081
Ville de Brest	Administration générale	Brest	2 135
Communauté urbaine de Brest	Administration générale	Brest	911
Hôpital psych. centre long séjour	Santé (service marchand)	Bohars	724
IFREMER	Recherche (non marchand)	Plouzané	577
Recette principale de la Poste	Télécommunications et Postes	Brest	521
EDF siège du centre de distribution	Prod. distrib. électricité	Brest	505



	Zone	Rang	Bretagne
Population sans doubles comptes RP90	126 889	7	2 795 638
Superficie (km ²)	1 423	10	27 208
Densité de la population	89	10	103
Population active au lieu de résidence	51 834		1 176 934
dont : chômeurs	5 208		127 940
actifs ayant un emploi	46 626		1 048 994
Répartition de l'emploi au lieu de résidence en %			
Agriculture, sylviculture, pêche	19,9	3	12,0
Industrie	13,9	18	19,4
Bâtiment	6,7	17	7,3
Tertiaire marchand	44,4	3	40,9
Tertiaire non marchand	15,1	13	20,4
Taux de chômage fin 1991	9,3	11	10,1
Ancienneté moyenne du chômage, en jours	423	6	403
% de 15 ans ou plus ayant au moins le CEP	75,2	4	72,9
Revenu déclaré par foyer fiscal en 1989 en francs	86 400	13	94 400
Salaire annuel moyen dans le privé 1989 en francs	87 468	4	87 326
Nombre moyen de pièces par logement	4,4	1	4,1
% de personnes de plus de 80 ans	4,7	2	3,6

Morlaix était, au quinzième siècle, la troisième ville de Bretagne. Il subsiste de cette période privilégiée de nombreux vestiges, comme les maisons à lanternes, la place des Halles et celle des Jacobins. Le viaduc, construit plus récemment, fait également partie des monuments chers au cœur des habitants de la ville.

Mais ces souvenirs d'une époque révolue ne suffisent pas à faire vivre Morlaix et sa zone d'emploi. Aussi s'est-elle dotée des moyens de communication les plus modernes, que ce soit au niveau des infrastructures routières et ferroviaires ou du port de Roscoff qui permet des échanges privilégiés avec les îles britanniques. La proximité de l'aéroport de Brest complète ce dispositif.

L'activité de la zone de Morlaix s'organise autour de trois pôles : Morlaix, d'abord, mais aussi Saint-Pol-de-Léon et Landivisiau. Tous ont en commun un secteur agricole très développé, diversifié autour de Morlaix et Landivisiau, alors que celui de Saint-Pol-de-Léon se différencie par la prédominance des productions légumières.

Cette situation, apparemment enviable, s'accompagne toutefois de profonds bouleversements démographiques et économiques.

Une population âgée

La croissance démographique à Morlaix a obtenu, de 1975 à 1982, son meilleur score depuis 1962 avec une augmentation de 0,4 % par an. Cela n'a pas duré.

En effet, le solde naturel à Morlaix est en perte de vitesse depuis 1962. Entre 1982 et 1990, l'indicateur conjoncturel de fécondité est en forte baisse. Le taux de natalité est faible alors que le taux de mortalité est un des plus élevés de Bretagne, derrière Carhaix et Guingamp.

Cette évolution naturelle peu réjouissante s'accompagne d'un solde migratoire nul, dû notamment au nombre relativement élevé de départs de jeunes autour de 20 ans.

La conjonction de ces deux phénomènes conduit à une évolution démographique

légèrement déficitaire entre 1982 et 1990. Mais surtout, l'âge moyen de sa population (40 ans en 1990) place Morlaix au cinquième rang des zones bretonnes les plus âgées. Le pourcentage de personnes de plus de 80 ans est le plus fort de Bretagne, juste après Carhaix.

Les projections démographiques à l'horizon 2020 prolongent les tendances actuelles : diminution progressive de la population et, surtout, comme dans beaucoup d'autres zones, recul des classes d'âge jeunes au profit de celle des personnes de plus de soixante ans.

Une économie en péril

La situation de l'emploi connaît les mêmes fluctuations que la croissance démographique. Après une évolution prometteuse de 1975 à 1982, elle enregistre pendant la dernière période intercensitaire une perte de 3 000 personnes environ.

Comme dans toutes les autres zones, on assiste à une baisse du taux d'activité des personnes de moins de 25 ans et de plus de soixante, ainsi qu'à une augmentation du nombre de femmes se présentant sur le marché du travail.

Zone fortement agricole, Morlaix a subi de plein fouet la crise qui secoue depuis plusieurs années l'agriculture française. Plus de la moitié des petits exploitants ont disparu entre 1982 et 1990. Les autres ont plutôt mieux résisté, en diminution certes, mais dans des proportions moindres. Il n'en reste pas moins que l'on assiste à un recul de plus de 30% des emplois dans l'un des secteurs les plus importants de l'activité morlaisienne.

En ce qui concerne l'industrie, elle est au point mort. Derrière ce constat se cachent des situations très diverses : ainsi, dans le secteur agro-alimentaire, la SNEITA (ex SEITA) voit ses effectifs diminuer de 40 % environ entre 1986 et 1991, tandis que d'autres sociétés ont le vent en poupe, comme Tilly, Louis Gad et la Société Bretonne de Salaisons.

Le bâtiment est, comme partout ailleurs, victime de la conjoncture.

Enfin, on assiste à une diminution de l'activité

commerciale. Morlaix est, après Saint Brieuc, la zone qui perd le plus d'emplois dans ce secteur.

Seules progressent les activités liées aux services avec, notamment, les succès enregistrés par la société Brit'Air, dont les effectifs ont été multipliés par 2,5 entre 1986 et 1991.

Ce recul de la quasi-totalité des activités a pour corollaire la fermeture d'un nombre important d'établissements.

Devant cette crise économique sans précédent, la population n'a guère le choix : entre 1982 et 1990, parmi les actifs potentiels n'ayant pu trouver un emploi sur place, un tiers est parti ailleurs, un autre tiers a retardé son entrée dans la vie active ou en est sorti prématurément, le dernier tiers enfin, est venu grossir le nombre des inscrits à l'A.N.P.E. Entre 1984 et 1991, la durée du chômage a augmenté de 80 jours, contre moins de 70 dans 10 zones sur 18.

Un niveau de formation très satisfaisant

Morlaix, comme les autres zones de l'ouest de la Bretagne, se caractérise par un taux de scolarisation des jeunes de 15 à 19 ans particulièrement élevé, notamment en ce qui concerne les jeunes filles pour lesquelles Morlaix se situe, avec Guingamp, au premier rang des zones bretonnes. De même figure-t-elle en très bonne place pour le niveau général de formation de sa population.

Un nouveau paysage social

La mutation des activités que connaît Morlaix depuis plusieurs années a bien évidemment pour conséquence une nouvelle organisation du paysage social. Ainsi, la catégorie des agriculteurs exploitants, qui représentait 10% de la population au recensement de 1982, est désormais largement suppléée par le groupe des employés et des ouvriers. Ont progressé également les cadres et les professions intermédiaires.

Curieusement, les salaires sont assez élevés, alors que les revenus sont plutôt faibles. Morlaix est au quatrième rang des zones bretonnes pour le salaire moyen dans le secteur privé. En ce qui concerne les revenus, la situation est totalement différente, puisque Morlaix ferait partie des zones les moins bien loties, avec un revenu moyen par foyer fiscal très nettement inférieur à celui de la région.

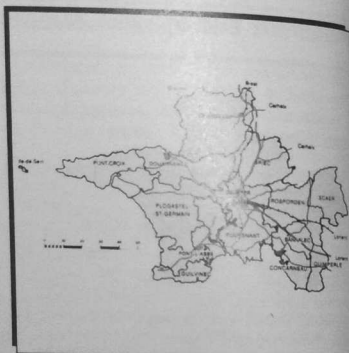
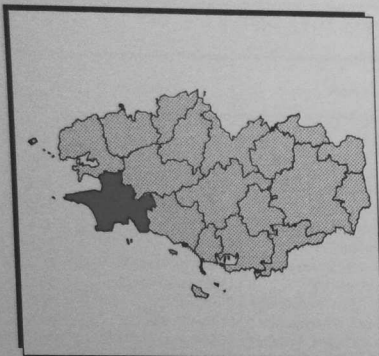
Une volonté de survivre

Face à une conjoncture pour le moins défavorable, les habitants ne baissent pas les bras, bien au contraire, comme le montrent les essais de pisciculture en baie de Morlaix.

Différents axes de développement ont été adoptés pour redonner à la zone d'emploi les moyens de relancer son activité et de retenir sa population active : une industrie agro-alimentaire encore plus dynamique, la création de nouvelles PME, le développement du tourisme enfin, par le biais notamment de la navigation de plaisance.

PRINCIPAUX EMPLOYEURS - EFFECTIFS AU 31.12.1991

Nom	Activité	Commune	Effectif
SECTEUR PRIVE			
SA Tilly	Industrie de la viande	Guerlesquin	562
Centre hélio-marin aérium	Santé (service marchand)	Roscoff	503
SA Louis Gad	Industrie de la viande	Lampaul-Guimiliau	475
Le Télégramme de Brest et de l'Ouest	Imprimerie-presse-édition	Morlaix	424
Brit'Air	Transports aériens	Morlaix	384
SA Morlaix Electronique	Fab. matériel électronique	St-Martin-des-C.	362
Société Bretonne de Salaisons	Industrie de la viande	Lampaul-Guimiliau	332
Primel-usine frigorifique	Commerce de gros alimentaire	Plougasnou	291
Syndicat départ. contrôle laitier	Etudes - conseil - assistance	St-Martin-des-C.	280
Sté. hypermagasins bretons	Com. détail alim. (gde surface)	St-Martin-des-C.	269
Société de produits alimentaires	Fabrication de conserves	Landivisiau	259
SEITA - Sté. nouvelle	Transformation du tabac	Morlaix	255
SECTEUR PUBLIC			
Centre hospitalier général de Morlaix	Santé (service marchand)	Morlaix	1 832
Ville de Morlaix	Administration générale	Morlaix	357
Lycée d'Etat Tristan Corbière	Enseignement (non marchand)	Morlaix	254
Centre de cure départemental Guervenon	Santé (service marchand)	Plougonven	243
Direction opérationnelle France Télécom	Télécommunications et Postes	Morlaix	141
Direction de l'approv. France Télécom	Télécommunications et Postes	Morlaix	126
Direction services fiscaux Finistère	Administration générale	Morlaix	123
Hôpital local	Santé (service marchand)	Lanmeur	115



	Zone	Rang	Bretagne
Population sans doubles comptes RP90	264 057	3	2 795 638
Superficie (km ²)	2 011	4	27 208
Densité de la population	131	5	103
Population active au lieu de résidence	110 501		1 176 934
dont : chômeurs	12 208		127 940
actifs ayant un emploi	98 293		1 048 994
Répartition de l'emploi au lieu de résidence en %			
Agriculture, sylviculture, pêche	10,8	14	12,0
Industrie	19,0	9	19,4
Bâtiment	7,0	13	7,3
Tertiaire marchand	44,1	4	40,9
Tertiaire non marchand	19,1	7	20,4
Taux de chômage fin 1991	10,6	6	10,1
Ancienneté moyenne du chômage, en jours	360	14	403
% de 15 ans ou plus ayant au moins le CEP	76,2	2	72,9
Revenu déclaré par foyer fiscal en 1989 en francs	96 100	5	94 400
Salaires annuels moyens dans le privé 1989 en francs	88 970	3	87 326
Indicateur conjoncturel de fécondité 1990	1,66	18	1,77
Indice de diversification de l'industrie 1989	3,56	3	///

Fière de son identité culturelle (défense de la langue bretonne, Festival de Cornouailles...), Quimper est une zone où se côtoient activités traditionnelles, comme la faïencerie, et nouvelles technologies.

Ces dernières années, elle a développé voies de communications et infrastructures de transport. Le TGV Atlantique met désormais Quimper à 4 h 20 de Paris, l'aérogare de Pluguffan offre des perspectives nouvelles au tourisme et aux affaires. La prolongation de l'axe routier vers le Pays Bigouden est entamée, tandis que s'affermissent les liens existants entre Quimper et son réseau harmonieux de villes moyennes : Pont-l'Abbé, Douarnenez, Concarneau, Châteaulin.

Le littoral marque profondément de son empreinte le bassin quimpérois. La pêche en reste un des symboles. Les côtes sud-finistériennes (pointe du Raz, plages), les activités multiples qui s'y développent (Port Rhu) et la richesse du patrimoine (calvaires) attirent une population estivale sans cesse croissante, disposant là de la plus importante capacité d'accueil de la région.

La zone de Quimper est réputée pour son dynamisme. Les créateurs d'entreprises se recrutent souvent sur place, le tissu industriel est plus diversifié qu'ailleurs. Mais elle doit faire face aujourd'hui à un certain nombre de difficultés démographiques et économiques.

Une population vieillissante

Le bassin de Quimper, troisième zone d'emploi de Bretagne pour le nombre d'habitants, a connu une constante augmentation de sa population depuis 1962, mais le rythme de croissance a diminué et il est désormais inférieur à la moyenne régionale.

Avec un âge moyen de 40 ans, la population est l'une des plus vieilles de la région, et ce phénomène devrait s'accroître au fil des ans.

Ceci est dû, particularisme local, à une sous-fécondité marquée. Avec 1,66 naissance par femme, la fécondité est la plus faible de la région. Les décès aujourd'hui l'emportent sur les naissances tandis que l'exode des jeunes

entre 15 et 25 ans, associé à des arrivées importantes de retraités, contribue au vieillissement de la population.

Conséquence de cette démographie où l'apport de sang neuf par les jeunes fait défaut, la population active a très peu augmenté depuis 1982. Le taux d'activité des moins de 25 ans a diminué de 10 points du fait de la prolongation de la scolarité. Celui des femmes de 25 à 59 ans a progressé mais il a surtout généré une forte augmentation du chômage féminin.

Activités en essor et activités en crise

Élément autrefois principal de l'activité locale, le secteur primaire connaît actuellement de multiples problèmes. Il a perdu un tiers de ses effectifs entre 1982 et 1990.

Avec 30 % des effectifs régionaux et plus de 50 % de la production, la pêche est un secteur important de l'économie locale. Elle est aujourd'hui en crise. Les quotas de production et la réduction de la flotte imposés par l'Europe bleue sont durement ressentis, de même que la concurrence des pays tiers.

Pareillement, l'agriculture est soumise aux restructurations difficiles imposées par le Marché Commun : quotas laitiers, baisse des prix des produits. Elle doit renouveler ses bases. Les petites exploitations disparaissent, la concentration des terres est plus avancée que dans d'autres zones.

Le bâtiment s'est effondré partout en Bretagne au cours des années quatre-vingt. Mais avec un recul de l'emploi de 30% entre 1982 et 1990, la zone de Quimper détient le record régional des pertes dans ce secteur.

Activités en essor et activités en crise caractérisent l'industrie du bassin quimpérois, à l'importance souvent méconnue : 25 entreprises de plus de 200 salariés hors BTP.

La zone de Quimper possède un très bon tissu agro-alimentaire bâti autour d'entreprises dynamiques (Doux, Frealim, Hénaff, Larzul) qui développent de nouveaux créneaux (plats cuisinés, sous-vides, surgelés) et visent les marchés d'exportation.

La force de ces industries locales est contrebalancée par la crise de la conserverie en baie d'Audierne qui frappe de nombreuses entreprises et de multiples emplois.

Hors agro-alimentaire, la zone de Quimper regroupe à la fois des industries traditionnelles (meubles, faïenceries, textiles) et des industries de technologie de pointe comme Fleetguard, Matra, Bolloré, ou Héma Technologies.

Quimper : pôle administratif et commercial

Le tertiaire représente les deux tiers des emplois. Il est marqué par une prédominance du secteur marchand. Le commerce et surtout les services sont les seuls créateurs d'emplois entre 1982 et 1990.

Abritant le chef-lieu de département du Finistère, la zone d'emploi de Quimper possède une importante fonction administrative et commerciale tant dans le privé que dans le public. Les professions administratives et commerciales y sont bien représentées, notamment le personnel d'encadrement et les employés de bureau.

La population est plutôt bien formée avec un niveau élevé à tous les âges. Toutefois, après 20 ans, le taux de scolarisation diminue du fait de l'attraction universitaire de Brest et de Rennes.

Malgré l'augmentation du chômage, une richesse relative

La zone d'emploi de Quimper a connu une

forte progression du chômage depuis 1983, sa position s'est dégradée du fait des nombreux licenciements économiques. L'ancienneté moyenne, 360 jours en 1991, reste cependant inférieure au niveau régional.

Sur la dernière décennie, le salaire moyen a augmenté plus rapidement que la moyenne régionale. Cette progression est due, en bonne partie, à l'effet de l'ancienneté, à la qualification des salariés et à la bonne santé de quelques entreprises.

Pour les revenus, Quimper se situe dans une bonne moyenne régionale : elle occupe la 5ème place pour le revenu moyen par foyer. Le potentiel fiscal est le plus élevé de la région : densité des communes urbaines et pôles touristiques y contribuent.

Autre aspect de la richesse locale, les habitants, en majorité propriétaires de leur résidence, connaissent le confort. Les logements sont vastes et récents. Avec une moyenne de 4,3 pièces par logement, la zone de Quimper se positionne en tête du classement régional, avec Morlaix.

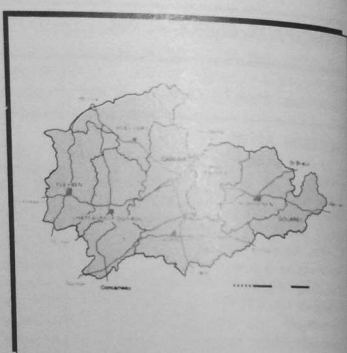
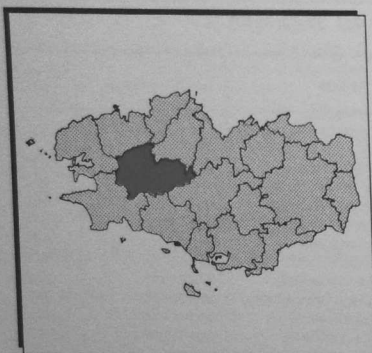
Pour de nombreux critères, la zone de Quimper garde une image de dynamisme culturel et économique.

La capacité locale à s'ouvrir sur l'extérieur et à surmonter les nombreux problèmes du secteur primaire (pêche, agriculture) sera essentielle pour l'avenir.

Le principal handicap de cette zone reste le vieillissement progressif de sa population. Il devrait encore s'accroître dans un futur proche.

PRINCIPAUX EMPLOYEURS - EFFECTIFS AU 31.12.1991

Nom	Activité	Commune	Effectif
SECTEUR PRIVE			
Divec	Industrie de la viande	Briec	1 085
Méca, communication	Fab. matériel électronique	Douarnenez	873
Électronique technologie	Transf. matières plastiques	Ergué-Gabéric	557
Hôtel Dieu	Santé (service marchand)	Briec	517
Crédit Agricole Mutuel	Organismes financiers	Quimper	473
Boulangerie d'Armor	Industrie textile	Quimper	433
St Paul Paulet	Fabrication de conserves	Douarnenez	345
Franpac	Fab. d'emballage (conserverie)	Douarnenez	332
Cobrecap	Transports maritimes	Concarneau	301
Jean Gouiffes	Industrie de la viande	Ergué-Gabéric	297
Hyperallye	Com. détail alim. (gde surface)	Quimper	296
CMB BMA	Travail des métaux	Concarneau	293
SECTEUR PUBLIC			
Centre hospitalier général Laënnec	Santé (service marchand)	Quimper	1 617
Ville de Quimper	Administration générale	Quimper	1 217
Direction opérationnelle France Télécom	Télécommunications et Postes	Quimper	1 056
Centre hospitalier spéc. Gourmelen	Santé (service marchand)	Quimper	985
Recette principale de la Poste	Télécommunications et Postes	Quimper	505
Centre hospitalier de Douarnenez	Santé (service marchand)	Douarnenez	480
D.D.E. du Finistère	Administration générale	Quimper	443
Ville de Concarneau	Administration générale	Concarneau	381



	Zone	Rang	Bretagne
Population sans doubles comptes RP90	72 837	13	2 795 638
Superficie (km ²)	2 026	3	27 208
Densité de la population	36	18	103
Population active au lieu de résidence	29 084		1 176 934
dont : chômeurs	3 076		127 940
actifs ayant un emploi	26 008		1 048 994
Répartition de l'emploi au lieu de résidence en %			
Agriculture, sylviculture, pêche	25,6	1	12,0
Industrie	19,5	7	19,4
Bâtiment	6,8	14	7,3
Tertiaire marchand	35,6	13	40,9
Tertiaire non marchand	12,5	18	20,4
Taux de chômage fin 1991	9,0	13	10,1
Ancienneté moyenne du chômage, en jours	379	11	403
% de 15 ans ou plus ayant au moins le CEP	69,7	10	72,9
Revenu déclaré par foyer fiscal en 1989 en francs	78 000	18	94 400
Salaire annuel moyen dans le privé 1989 en francs	77 740	15	87 326
Evolution annuelle moyenne de la population entre 1982 et 1990 (en %)	- 0,72	18	0,40
Poids des entreprises non régionales dans les effectifs des entreprises en 1990 (en %)	4,5	18	16,8
Part des IAA dans l'emploi industriel (en %)	69,2	1	30,1

Bien que située sur trois départements, la zone d'emploi de Carhaix est assez homogène, mais le pôle principal n'est pas d'une taille suffisante pour animer réellement l'ensemble de son territoire.

En effet, d'autres lieux d'attraction existent. Parmi les chefs-lieux de canton de la zone : Rostranen-Plougernevel, Gourin, Châteauneuf-du-Faou et Pleyben, voire le Huelgoat. Et, à proximité, Brest, Morlaix, Guingamp, Saint-Brieuc, Lorient et Pontivy-Loudéac.

Il est donc difficile à Carhaix, en dehors d'une politique d'aménagement du territoire, de s'affirmer face à ces concurrences, internes et externes.

A cet égard le plan routier breton, s'il a retenu l'axe central parmi les exigences d'équipement, n'est encore que très partiellement mis en oeuvre, et les difficultés des finances publiques risquent de se traduire par de nouveaux délais dans son application.

La crise de l'agriculture pèse particulièrement lourd

La production animale, en premier lieu laitière et avicole, accompagnée de cultures fourragères, constitue la base traditionnelle de l'économie de la zone. Aujourd'hui encore, un quart des actifs se rattachent directement à l'agriculture.

De plus, la présence de ces spéculations justifie l'implantation d'industries agricoles et alimentaires : laiteries et abattoirs, conserveries. Elle induit par ailleurs d'autres activités, comme le transport ou le commerce de gros.

Ajoutons que les retraités de l'agriculture, dont le nombre excède désormais celui des actifs et atteint 12% de la population totale, constituent non seulement une présence humaine mais aussi une réalité économique de plus en plus importante.

Une agriculture forte n'est pas nécessairement un handicap pour une zone d'emploi. Mais pour le Centre-Ouest-Bretagne, axé sur la production de lait, la crise agricole a été particulièrement sévère. Elle explique à elle seule, sans tenir compte des répercussions sur le bâtiment par exemple, la perte de près de 4 000 emplois, à comparer aux 24 000 qui forment l'emploi total de la zone en 1990. Il faut toutefois noter que l'industrie, principalement agro-alimentaire, a fait montre d'une certaine vigueur en créant des emplois dans un contexte peu porteur.

Le développement des services

Le tertiaire marchand, dont les établissements les plus notables se rattachent au secteur de la santé, dépasse désormais l'agriculture au sein de la population active.

Malheureusement, cette évolution ne traduit pas un dynamisme particulier : Guingamp exceptée, Carhaix est la zone où le secteur tertiaire, pris dans son ensemble, s'est développé le moins vite au cours de la décennie écoulée.

Les établissements d'enseignement, administrations et autres employeurs publics ont un peu embauché au début des années quatre-vingt. Quelques centaines d'emplois ne sont pas négligeables à l'échelle d'une zone comme celle de Carhaix ; mais le mouvement s'est inversé au milieu de la décennie.

En résumé, le secteur tertiaire, qui pourrait jouer un rôle majeur dans une politique d'aménagement du territoire, se borne à accompagner l'érosion de l'agriculture et le déclin démographique.

Vieillesse et émigration

Car c'est bien de déclin démographique qu'il faut parler. Les cercueils sont sensiblement plus nombreux que les berceaux. Les jeunes notamment les femmes, partent en nombre vers l'âge

de vingt ans. Le retour des émigrants au pays, vers cinquante ou soixante ans, limite quelque peu l'affaissement démographique... mais concourt aussi au vieillissement du Centre-Ouest-Bretagne.

Sans chercher à noircir un sombre tableau, il faut donner quelques chiffres. Les plus de soixante ans forment aujourd'hui le tiers de la population. Si les tendances actuelles se perpétuent, les décès deviendront deux fois plus nombreux que les naissances avant 2010. La "pyramide" des âges prend peu à peu l'allure d'un champignon.

Ainsi, les chiffres apparemment convenables qui décrivent le marché du travail ne doivent-ils pas faire illusion. Si l'ancienneté moyenne des demandes d'emploi, ainsi que le taux de chômage, sont inférieurs à la moyenne régionale c'est parce que les jeunes préfèrent s'établir ailleurs plutôt que de risquer le chômage de très longue durée en restant au pays.

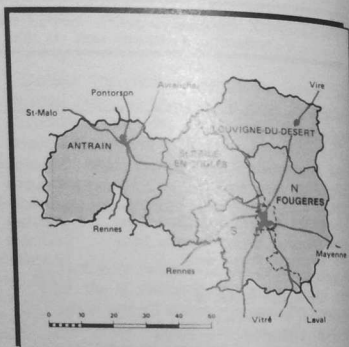
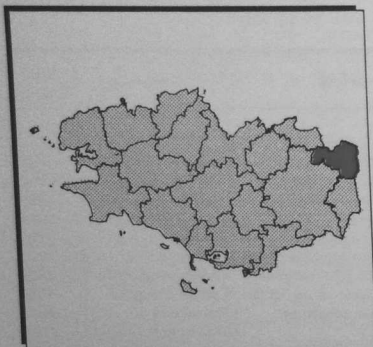
Une région plutôt pauvre, mais un bon niveau de formation

Carhaix, peuplée d'agriculteurs actifs ou retraités, avec par ailleurs une forte proportion d'ouvriers, n'est pas une zone riche. Les revenus déclarés la situent en queue de peloton. Les salaires sont bas, même s'ils ont progressé depuis 1980 et dépassent ceux que distribuent les employeurs de Plœrmel ou de Fougères.

Pourtant, et on retrouve là une caractéristique générale de la Basse-Bretagne, le taux de scolarisation vers 18 ans et le niveau de formation des actifs situent Carhaix en bonne position. C'est là un atout virtuel, bien qu'insuffisant jusqu'à présent, car les entreprises, souvent petites et moyennes, ne proposent guère d'emplois de nature à valoriser cette formation.

PRINCIPAUX EMPLOYEURS - EFFECTIFS AU 31.12.1991

Nom	Activité	Commune	Effectif
SECTEUR PRIVE			
Sté Hospitalière Plouguernevel	Santé (service marchand)	Plouguernevel	960
SA Abattoirs Jeffroy	Industrie de la viande	Châteauneuf-du-F.	414
Sté Indust. Armoricaine légumes	Fabrication de conserves	Gourin	278
UNIGOPA Départ. produits laitiers	Industrie laitière	Carhaix-Plouguer	219
Sté Doux et SA Compagnie Doux	Industrie de la viande	Plouray	210
SA Base de Rostrenen	Activités annexes des transports	Rostrenen	192
Celtavel	Commerce de gros alimentaire	Châteauneuf-du-F.	192
SA Menigault Bretagne	Indus. du papier et du carton	Carhaix-Plouguer	170
Saumon P. Chevance	Fabrication de conserves	Poullaouen	151
Coop. Insémination artificielle	Agriculture	Plounevezel	108
Kastell service	Services divers (marchand)	Châteauneuf-du-F.	101
SA Wigan	Fabrication de conserves	Le Moustoir	93
SECTEUR PUBLIC			
Centre hospitalier de secteur	Santé (service marchand)	Carhaix-Plouguer	472
Ville de Carhaix-Plouguer	Administration générale	Carhaix-Plouguer	127
Ctre cure médicale maison de retraite	Action sociale (marchand)	Huelgoat	97
Lycée polyvalent nationalisé	Enseignement (non marchand)	Carhaix-Plouguer	94
Lycée d'enseignement professionnel	Enseignement (non marchand)	Carhaix-Plouguer	86
Lycée d'enseignement professionnel	Enseignement (non marchand)	Rostrenen	74
Institut médico-éducatif	Action sociale (marchand)	Carhaix-Plouguer	74
Lycée professionnel métiers du bâtiment	Enseignement (non marchand)	Pleyben	69



	Zone	Rang	Bretagne
Population sans doubles comptes RP90	68 212	15	2 795 638
Superficie (km ²)	852	16	27 208
Densité de la population	80	11	103
Population active au lieu de résidence	30 485		1 176 934
dont : chômeurs	2 916		127 940
actifs ayant un emploi	27 569		1 048 994
Répartition de l'emploi au lieu de résidence en %			
Agriculture, sylviculture, pêche	18,2	7	12,0
Industrie	31,4	1	19,4
Bâtiment	6,8	14	7,3
Tertiaire marchand	30,8	15	40,9
Tertiaire non marchand	12,8	17	20,4
Taux de chômage fin 1991	8,8	14	10,1
Ancienneté moyenne du chômage, en jours	418	7	403
% de 15 ans ou plus ayant au moins le CEP	61,3	18	72,9
Revenu déclaré par foyer fiscal en 1989 en francs	88 300	11	94 400
Salaires annuels moyens dans le privé 1989 en francs	74 106	18	87 326
Taux d'activité des femmes de 25 à 59 ans en %	81,7	1	73,3
% d'ouvriers dans la population	16,9	2	12,6
% des logements construits après 1982	12,1	18	15,3

Il est difficile de parler de Fougères sans faire référence à quelques images fortes. Son château médiéval, qui attire chaque année un grand nombre de visiteurs. Une tradition industrielle, mise à mal depuis une trentaine d'années par de multiples épreuves, dans la chaussure notamment. Une classe ouvrière enfin, à forte composante féminine, menant de dures luttes syndicales dont le souvenir s'estompe ou perdure.

Fougères, c'est aussi une zone enclavée, à l'écart des grandes voies de communication depuis la construction de la quatre voies Paris-Rennes et, à un degré moindre, depuis l'abandon de la desserte ferroviaire Fougères-Vitré. Pour respirer un peu mieux, Fougères table beaucoup sur la future route des estuaires.

Outre l'enclavement géographique, les mentalités, très attachées au "pays", ne favorisent guère les contacts avec l'extérieur. C'est peut-être un handicap aujourd'hui, où la mobilité est privilégiée au détriment de l'enracinement.

Les campagnes publicitaires à destination des touristes et des investisseurs potentiels n'ont pas, à ce jour, modifié notablement le paysage économique et social de la zone.

Par rapport à 1982, les choses ne vont guère mieux. Zone la plus industrialisée de toute la Bretagne, Fougères a du mal à maintenir sa 1ère position en raison du recul de l'emploi dans ses activités traditionnelles.

Les jeunes s'en vont et ne reviennent pas

Depuis 1962 la population subit une lente érosion, hormis entre 1968 et 1975 où elle reste à peu près stable. Entre 1982 et 1990 le recul s'accroît. La zone de Fougères perd 1800 habitants. Au 14ème rang des zones bretonnes depuis 1962 pour le nombre d'habitants, Fougères arrive 15ème en 1990, devancée désormais par Auray. La prolongation des tendances récentes montre que la population devrait encore baisser dans les années à venir.

Bien que les naissances soient plus nombreuses que les décès, la population diminue, du fait des migrations. Depuis 1975 c'est même la zone où les départs sont les plus nombreux. Certes, l'exode des jeunes à la recherche d'un emploi n'est pas une spécificité fougéraise. Ce qui est propre à Fougères, par contre, c'est que les départs se poursuivent à

l'âge adulte, jusqu'à 40 ans environ. Les retours, peu nombreux, ne concernent que quelques retraités.

Ce déclin démographique, dû surtout à l'exode des actifs, nous ramène aux difficultés économiques de la zone.

L'emploi recule fortement

Entre 1982 et 1990, l'emploi total chute de plus de 10%. Seules les zones de Guingamp et de Carhaix font moins bien.

Comme partout en Bretagne, Fougères perd un tiers de ses emplois agricoles. La baisse de l'emploi dans le bâtiment, générale dans notre région, est également importante. Mais Fougères perd aussi beaucoup d'emplois industriels alors que ceux-ci augmentent légèrement en Bretagne. Seul le tertiaire progresse, mais pas assez pour compenser les pertes subies dans les autres secteurs.

Déjà fortement éprouvée dans les années soixante-dix avec de nombreuses pertes d'emplois dans la chaussure, le textile ou le granit, l'industrie fougéraise a encore subi des déboires au cours des années 1980. Parmi les entreprises les plus touchées on peut citer les meubles Prévost en 1983, la Société de Signalisation Automobile en 1984, les chaussures JB Martin en 1985, l'Internationale cotonnière (devenue CB industries) en 1986, les chaussures Bertin en 1987.

De nombreuses créations ont eu lieu, notamment depuis 1987. Elles n'ont pas compensé, malgré leur importance, les pertes antérieures. Désormais talonnée par Redon et Vitré, Fougères demeure malgré tout la zone de Bretagne où l'emploi industriel occupe la place la plus importante dans l'économie locale.

Malgré les difficultés économiques, le taux de chômage est inférieur à la moyenne régionale. Cela s'explique en bonne partie par le fait qu'à Fougères, les chômeurs potentiels quittent la zone pour aller chercher du travail ailleurs.

Peu de diplômés

Le niveau de formation de la population est souvent mis en avant pour expliquer les

difficultés de la zone de Fougères. Effectivement, en termes de diplômes en tout cas, Fougères est très mal placée. La proportion de personnes ayant au moins le certificat d'études est la plus faible de toute la Bretagne. C'est vrai pour l'ensemble des habitants comme pour la seule population au travail. Au sommet de la hiérarchie du savoir, les titulaires de diplômes universitaires sont rares.

Mais le niveau de formation, mesuré par les diplômes sans prendre en compte le savoir-faire accumulé, n'explique pas tout. La zone voisine de Vitré partage en gros les mêmes caractéristiques. Elle a pourtant connu un rapide développement au cours des années quatre-vingt. Il est vrai que son industrie partait de zéro.

Une classe ouvrière toujours présente

Le paysage social n'a pas fondamentalement changé entre 1982 et 1990. Malgré les difficultés de l'agriculture et de l'industrie, paysans et ouvriers sont toujours fortement représentés. Si on ajoute les retraités aux ouvriers en activité, le monde ouvrier marque encore largement de son empreinte la vie sociale de Fougères. Corrélativement, les cadres supérieurs et moyens, ainsi que les employés, sont moins nombreux à Fougères qu'ailleurs, du fait de la faiblesse relative du tertiaire privé et encore plus public.

Une zone pauvre

Fougères est une zone de bas salaires. Dans le secteur privé, c'est là que le salaire moyen est le plus faible de toute la Bretagne.

Fougères doit cette place en partie au fait que les activités faiblement rémunérées sont plus présentes que dans l'ensemble de la région. De plus, et les choses sont liées, la répartition des professions tire le salaire moyen vers le bas, le fort pourcentage d'ouvriers surtout. Reste cependant dans la zone un héritage de bas salaires, que les critères strictement économiques n'expliquent pas totalement.

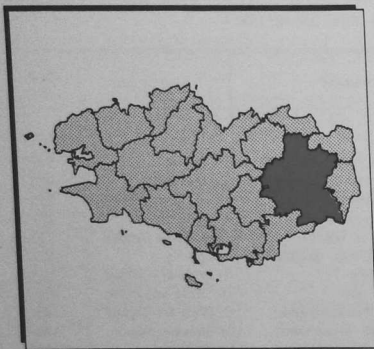
Pour le revenu fiscal moyen, en revanche, la zone se situe dans une position médiane, 11ème sur 18. Ce qui permet de supposer que pour les revenus non salariaux elle n'est pas si mal classée. Prise isolément la ville de Fougères a un revenu fiscal moyen assez faible. Parmi les 19 communes éponymes des zones d'emploi, elle occupe la 16ème place. Cela tient sans doute au fait que parmi les 19, Fougères abrite le plus fort pourcentage d'ouvriers.

Fougères et la modernité

A Fougères, beaucoup d'indicateurs socio-économiques, étroitement liés entre eux faut-il le préciser, placent la zone en queue de classement parmi les 18 zones bretonnes. Malgré la ténacité de la population locale, tout se passe comme si les qualités fougéraises, l'enracinement dans la tradition, l'ardeur au travail, l'échange de services, avaient du mal à s'exprimer dans un monde moderne qui met d'autres valeurs en avant. Ajoutons que le contexte macro-économique, qui privilégie le capital au détriment du facteur humain, en matière d'emploi comme de rémunération, ne favorise guère Fougères et ses activités de main-d'œuvre.

PRINCIPAUX EMPLOYEURS - EFFECTIFS AU 31.12.1991

Nom	Activité	Commune	Effectif
SECTEUR PRIVE			
SAGEM	Fab. matériel électronique	Fougères	684
Sté Nouvelle des Ets JB Martin	Industrie de la chaussure	Fougères	388
Traitage de l'AA	Industrie textile	Louvigné-du-Désert	255
Transports Louis Gélin	Transports routiers	Fougères	237
Etablissements ABERA	Industrie de la viande	St-Brice-en-Coglès	236
Sté. Ouest optique	Fab. d'inst. de mat. de précision	Fougères	205
Etablissements DEPINCE	Industrie laitière	St-Brice-en-Coglès	201
ORCA accessoires	Industrie du cuir	La Selle-en-Luitré	200
Sté Briçoise de confection	Industrie de l'habillement	St-Brice-en-Coglès	186
CAT Les ateliers du Douet	Action Sociale (marchand)	St-Sauveur-des-L.	186
Etablissements Emile Barbier	Industrie de la chaussure	Fougères	184
SA Cyclone	Industrie de l'habillement	Fougères	180
SECTEUR PUBLIC			
Hôpital et long séjour	Santé (service marchand)	Fougères	502
Ville de Fougères	Administration générale	Fougères	391
C.C.A.S. de Fougères	Action Sociale (non marchand)	Fougères	162
Hôpital René Hérisse	Santé (service marchand)	Antrain	141
Lycée Polyv. d'Etat - Jean Guéhenno	Enseignement (non marchand)	Fougères	126
Recette de la Poste	Télécommunications et Postes	Fougères	102
Collège national les Cotterets	Enseignement (non marchand)	Fougères	101
D.D.E.	Administration générale	Fougères	90



	Zone	Rang	Bretagne
Population sans doubles comptes RP90	521 668	1	2 795 638
Superficie (km ²)	3 850	1	27 208
Densité de la population	135	4	103
Population active au lieu de résidence	236 444		1 176 934
dont : chômeurs	20 032		127 940
actifs ayant un emploi	216 412		1 048 994
Répartition de l'emploi au lieu de résidence en %			
Agriculture, sylviculture, pêche	7,7	16	12,0
Industrie	19,3	8	19,4
Bâtiment	6,3	18	7,3
Tertiaire marchand	42,9	6	40,9
Tertiaire non marchand	23,8	2	20,4
Taux de chômage fin 1991	8,8	14	10,1
Ancienneté moyenne du chômage, en jours	378	13	403
% de 15 ans ou plus ayant au moins le CEP	75,8	3	72,9
Revenu déclaré par foyer fiscal en 1989 en francs	105 200	1	94 400
Salaire annuel moyen dans le privé 1989 en francs	90 906	1	87 326
Solde migratoire des "20-29 ans" en %	+ 10,9	1	- 8,9
Emploi public civil pour 100 habitants	10,7	1	7,7
% des résidences principales en propriété	55,9	18	65,1

La capitale régionale anime la zone d'emploi la plus vaste et la plus peuplée, mais pas la plus dense car elle inclut une importante zone rurale. Rennes exerce son influence bien au-delà des limites arrêtées en 1982, en particulier vers Vitré, mais aussi Redon et Ploërmel.

Si la Vilaine et le canal d'Ille-et-Rance ne jouent qu'un rôle économique restreint, il n'en va pas de même du réseau routier serré qui irrigue Rennes. La desserte sera encore plus forte quand l'amélioration programmée des liaisons avec Saint-Malo au nord, Nantes au sud, Vannes et Lorient et peut-être la Bretagne centrale à l'ouest, auront été achevées. Reste la route des estuaires, dont la réalisation vers Caen et Le Havre peut renforcer le caractère de noeud routier de Rennes, et contribuer à limiter les risques de marginalisation de la Bretagne après l'ouverture du "grand marché" communautaire et du tunnel sous la Manche.

Depuis plus de trois ans, le client breton de la SNCF gagne une heure... entre Paris et Le Mans, au prix de réservations compliquées. Le recensement de 1990, principale source globale sur les migrations pendulaires, est arrivé un peu trop tôt pour permettre d'apprécier les conséquences du TGV sur les comportements. La Bretagne occidentale craint que la capitale régionale ne tourne encore un peu plus son regard vers Paris.

Le tertiaire : deux emplois sur trois...

Chef-lieu de la région, principal pôle universitaire, centre d'animation commerciale, la zone d'emploi de Rennes a beaucoup de raisons de concentrer une large part de l'emploi tertiaire en son sein. C'est vrai en valeur absolue.

Mais elle n'apparaît pourtant qu'au second rang, assez loin derrière Brest, si l'on considère la part du secteur non marchand dans l'emploi, armée incluse. Pour le tertiaire marchand, elle est reléguée au sixième rang, devancée notamment par les zones touristiques de Saint-Malo et d'Auray.

Bien entendu, Rennes apparaît en tête pour ce qui est de la présence de fonctionnaires de

l'Etat, en particulier de l'Education Nationale. Mais, au total, il serait inexact de la présenter comme peuplée exclusivement de fonctionnaires et de commerçants. L'emploi y est réparti de manière relativement équilibrée entre les secteurs.

...mais aussi l'industrie

En effet, si le bâtiment et l'agriculture occupent une place un peu en retrait, elle n'est pas pour autant négligeable. Quant à l'industrie, à l'inverse de la tendance nationale, elle s'est encore affirmée au cours de la décennie quinquante.

L'électronique se développe, en particulier sous le sceau de Rennes-Atalante, autour du CCETT, de l'ENST et de l'Université, mais aussi avec Canon à Liffré. L'agro-alimentaire bénéficie d'une production agricole dense dans l'ensemble de la région Bretagne, et de la proximité immédiate de centres de recherche comme celui de l'INRA.

Mais l'industrie rennaise, c'est encore et surtout l'automobile : 14 000 emplois, et un réseau de fournisseurs ou sous-traitants qui tend à se resserrer, du fait de la politique de "flux tendus" destinée à limiter les stocks. Très récemment, on pouvait croire à une croissance indéfinie, avec embauches lorsque sortait un nouveau modèle, et maintien des effectifs ensuite. Changement de climat en 1991, sous les effets conjugués du ralentissement économique et de la difficulté des modèles de Citroën à maintenir leurs parts de marché. Recours au chômage partiel, puis suppressions d'emplois sans que la sortie de la Xantia ne se traduise, pour l'instant, par des projets d'embauche. L'accumulation de ces nuages conduit à s'interroger sur les perspectives de l'automobile européenne, sur la stratégie du groupe PSA et sur l'avenir des usines bretonnes en son sein.

Au total, après une période faste - au point que certains craignaient que Rennes ne se développe sans l'ensemble de la Bretagne, voire à son détriment - le début de la décennie

quatre-vingt-dix marque un coup d'arrêt, visible dans les créations d'emplois. Le chômage reprend son ascension.

Richesse et jeunesse, mais...

Au-delà de ces éléments négatifs, éventuellement conjoncturels, Rennes affiche de nombreux indices de prospérité.

De par sa composition sociologique, marquée par la forte présence des cadres supérieurs, elle reste la zone la plus riche. Toutefois, le revenu moyen progresse plus vite à Vannes et à Saint-Malo.

On remarque, à travers l'exemple de Rennes, que la propension à devenir propriétaire de son logement n'est pas directement liée au niveau du revenu : la structure par âge et, sans doute, les comportements sociaux comme la mobilité professionnelle et résidentielle, influencent les décisions d'acheter.

La relative jeunesse de sa population et l'afflux croissant d'étudiants permettent d'envisager, en dépit de la faiblesse de la

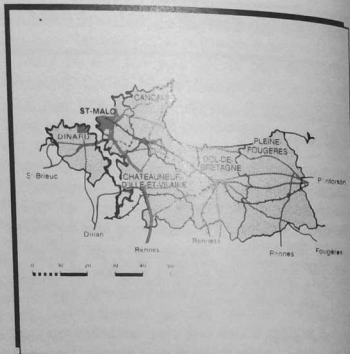
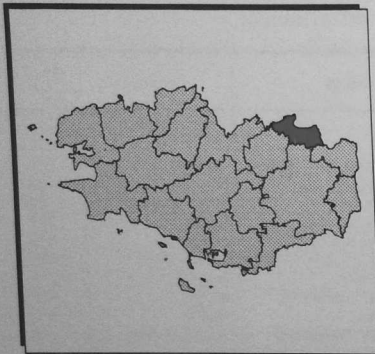
fécondité, que le processus du vieillissement épargne Rennes jusqu'aux alentours de 2010.

Atout lié aux précédents : le bon niveau de formation. Certes, le capital humain de la région ne se situe pas tout à fait au niveau remarquable de Brest et de la Bretagne occidentale, pour ce qui est du taux de scolarisation entre 15 et 19 ans. Mais sa prépondérance universitaire et la concentration des "cerveaux" dans la population active lui donnent l'avantage ensuite, et le situent en très bonne place à l'échelon national.

Rennes attire les jeunes, donc, et les forme bien. Mais nombre d'entre eux partent, études achevées, aux alentours de 25 ans. Ce ne serait pas préoccupant si les jeunes diplômés devaient retourner vers leur lieu d'origine après une expérience professionnelle dans une autre région. Mais ces retours à 30 ans se raréfient. Retenir les étudiants ou les inciter à revenir vite, en leur offrant des emplois à la mesure de leur qualification, tel est le problème posé à notre région, et non seulement à sa capitale.

PRINCIPAUX EMPLOYEURS - EFFECTIFS AU 31.12.1991

Nom	Activité	Commune	Effectif
SECTEUR PRIVE			
Automobiles Citroën	Const. véhicules automobiles	Rennes	13 910
Oscei France	Imprimerie, presse, édition	Rennes	1 386
Sté des transports Gautier	Transports routiers	Noyal-sur-Vilaine	795
Banque Populaire de l'Ouest	Organismes financiers	Rennes	651
Canon Bretagne	Fab. machines de bureau	Liffré	644
Comptoirs modern. économ. Rennes	Com. détail alim. (gde surface)	Cesson-Sévigné	583
Sté des transports urbains rennais	Transports routiers	Rennes	541
CAT Les ateliers rennais	Action sociale (marchand)	Betton	478
Bridel	Industrie laitière	Petiers	447
Espace action	Services divers (marchand)	Cesson-Sévigné	413
Caisse rég. Crédit agric. I et V	Organismes financiers	Rennes	413
SECTEUR PUBLIC			
Centre hospitalier universitaire	Santé (service marchand)	Rennes	5 294
Ville de Rennes	Administration générale	Rennes	3 768
SNCF	Transports ferroviaires	Rennes	2 907
Direction régionale de la Poste	Télécommunications et Postes	Rennes	2 815
Centre hospitalier spécialisé	Santé (service marchand)	Rennes	1 792
Université de Rennes I	Enseignement (non marchand)	Rennes	1 626
Direction régionale France Télécom	Télécommunications et Postes	Rennes	1 625
Académie de Rennes : Rectorat	Administration générale	Rennes	949



	Zone	Rang	Bretagne
Population sans doubles comptes RP90	115 914	9	2 795 638
Superficie (km ²)	630	18	27 208
Densité de la population	184	2	103
Population active au lieu de résidence	46 357		1 176 934
dont : chômeurs	6 468		127 940
actifs ayant un emploi	39 889		1 048 994
Répartition de l'emploi au lieu de résidence en %			
Agriculture, sylviculture, pêche	9,4	15	12,0
Industrie	14,5	16	19,4
Bâtiment	8,2	7	7,3
Tertiaire marchand	47,7	1	40,9
Tertiaire non marchand	20,2	6	20,4
Taux de chômage fin 1991	13,9	1	10,1
Ancienneté moyenne du chômage, en jours	360	14	403
% de 15 ans ou plus ayant au moins le CEP	69,6	11	72,9
Revenu déclaré par foyer fiscal en 1989 en francs	93 900	7	94 400
Salaires annuels moyens dans le privé 1989 en francs	82 896	9	87 326
Impôt moyen par foyer imposé	16 060	1	14 392
Taux de scolarisation des 15-19 ans	84,6	18	91,2
% de 60 ans et plus ayant au moins le CEP	61,0	2	56,1
% artisans, commerçants, chefs d'entreprise dans la population	4,4	2	3,4

Malgré sa façade maritime l'ouvrant sur le grand large, la zone de Saint-Malo est restée pendant longtemps une zone relativement enclavée. Il faut dire que sa situation à l'écart des grands axes de circulation ne facilitait pas les échanges avec l'intérieur du pays.

Au cours des dernières années, la situation s'est beaucoup améliorée, notamment en ce qui concerne les liaisons routières. Dans peu de temps, les quelques points noirs qui subsistent pour se rendre à Rennes ne seront plus qu'un mauvais souvenir. La voie express reliant Rennes à Saint-Malo devrait être achevée avant l'été 1993.

L'accès à Saint-Malo par le rail reste encore long, sa desserte par le TGV n'est toujours pas à l'ordre du jour.

Par contre, l'aéroport de Dinard-Pleurtuit assure des liaisons quotidiennes avec Paris et avec les îles anglo-normandes. Les liaisons maritimes avec celles-ci se sont, elles aussi, beaucoup développées, les usagers gagnant toujours en temps et en confort.

La crise de la construction navale et de l'industrie textile puis, récemment, celle de la pêche ont contraint la zone à une plus grande diversification de ses activités. Mais Saint-Malo continue surtout à profiter de ses atouts touristiques.

Départs de jeunes, arrivées de retraités

A cause de sa taille, Saint-Malo n'est pas une zone extrêmement peuplée mais la densité de la population y est parmi les plus fortes de la région.

Depuis 1968 la population augmente, modestement d'abord, puis d'une manière plus rapide. Au cours de la dernière période intercensitaire, la croissance, supérieure à celle de la région, est essentiellement le résultat d'importants afflux migratoires. Le solde naturel, quant à lui, ne participe que dans une très faible part à cet essor. Les jeunes adultes quittent la zone pour exercer une activité professionnelle ou poursuivre des études supérieures. Les retours, s'ils commencent à partir de 25 ans, accompagnés d'enfants, sont plus massifs après 50 ans. L'importance de ces mouvements migratoires contribue à un certain déséquilibre de la pyramide des âges : faible poids des

jeunes entre 15 et 29 ans, sur-représentation des plus de 50 ans.

Une projection effectuée à l'horizon 2020 montre que l'essor démographique devrait se poursuivre. Saint-Malo devancerait alors Morlaix et Pontivy-Loudéac. Mais le déséquilibre de la pyramide des âges s'accroîtrait au détriment des jeunes.

L'emploi : la recherche de la diversification

Malgré l'érosion constante de l'emploi non salarié, l'emploi total progresse plus que dans l'ensemble de la région. Certes, comme partout, le secteur primaire perd près d'un tiers de ses effectifs. La pêche est la dernière en date des activités touchées. Grand armateur breton, la compagnie malouine de pêche (Comapêche) a perdu plusieurs dizaines d'emplois depuis 1982. Elle a dû choisir la voie de la diversification pour ne pas sombrer. L'emploi dans le bâtiment recule aussi fortement, d'autant plus que les constructions de résidences secondaires se sont beaucoup ralenties ces dernières années. Mais, bien que peu développée jusqu'à présent, l'industrie progresse. Surtout, les pertes d'emplois dans les secteurs en baisse sont largement compensées par les créations d'emplois dans le tertiaire : commerce et services.

Principalement lié à l'activité touristique, le secteur tertiaire est ici très important. Il offre 68% des emplois de la zone, le tertiaire marchand 48% à lui seul. Les services marchands proposent 26% d'emplois de plus qu'en 1982.

L'impact du tourisme sur la population active, le chômage...

La croissance de la population active s'est poursuivie entre 1982 et 1990, à un rythme nettement supérieur à celui de la région. La population active de Saint-Malo conserve encore ses particularités, bien que son comportement tende nettement à se rapprocher de celui observé ailleurs. L'activité des jeunes baisse, comme partout, mais la diminution est parmi les plus faibles de la région. Saint-Malo se place désormais en 3ème position pour l'importance des jeunes au travail, juste derrière les zones industrielles de Vitry et de Fougères.

Entre 25 et 59 ans, l'activité masculine reste moins importante. La croissance significative de l'activité féminine, liée au développement du tourisme, ne permet pas encore à Saint-Malo de rattraper tout son retard en matière d'emploi féminin.

Saint-Malo détient la lanterne rouge en matière de taux de chômage. Pour dramatique qu'elle soit, la situation n'est cependant pas plus catastrophique ici qu'ailleurs, car il s'agit d'un chômage saisonnier. L'ancienneté moyenne du chômage est parmi les plus courtes de la région. Au regard des autres zones, la proportion de chômeurs de longue durée n'est pas non plus très importante. Après Auray et Carhaix, Saint-Malo se situe en troisième position pour l'importance des demandeurs d'emploi suite à une fin de contrat. L'éventail d'emplois saisonniers offerts dans cette zone touristique permet plus facilement de trouver un travail temporaire pendant la période estivale.

et le niveau de formation

Le taux de scolarisation des jeunes de 15 à 19 ans est le plus faible de la région. Au-delà de la scolarité obligatoire, les jeunes arrêtent leurs études ici plus tôt qu'ailleurs, attirés par la diversité des emplois saisonniers. En revanche, Saint-Malo se place au 4ème rang des zones d'emploi pour le taux de scolarisation des 25-29 ans. La proximité des offres de formation à Rennes facilite les études longues.

S'agissant du niveau de formation générale de la population, Saint-Malo n'est pas très bien placée. Mais ce qui est vrai pour la population au travail ne l'est plus du tout pour les plus âgés. Saint-Malo compte beaucoup de retraités aisés, plutôt bien pourvus en diplômes.

Retraités : une place forte

Entre 1982 et 1990, le paysage social n'a pas subi de transformations majeures. Les agriculteurs sont toujours faiblement représentés. Leur part diminue cependant moins qu'ailleurs grâce à l'activité maraîchère. Saint-Malo se place juste après son homologue Auray pour la représentation des artisans et des commerçants, ces

derniers étant les plus représentés. Les employés sont désormais pratiquement aussi nombreux que les ouvriers, l'essor du tertiaire et la crise industrielle ayant modifié les cartes.

La proportion de cadres, bien qu'en progression sensible depuis 1982, reste en-dessous du niveau atteint dans les autres zones urbanisées de la région. La hausse quasi-générale des catégories intermédiaires a été peu ressentie ici, si bien que leur part reste pratiquement stable. Les inactifs, jeunes et moins jeunes, constituent nettement la classe dominante et les retraités un résident sur quatre.

Revenus : des écarts importants

Les salaires distribués dans le secteur privé constituent une première indication de la richesse de la zone. Saint-Malo est une zone de salaires moyens.

Selon les critères du revenu fiscal, elle occupe également une position moyenne. Avec des écarts, semble-t-il très importants, entre les revenus. La zone abrite à la fois des ménages modestes et des ménages plus aisés, de retraités notamment. La première place de Saint-Malo, pour l'impôt payé comme pour le taux d'imposition, laisse supposer que les revenus des foyers imposés sont élevés.

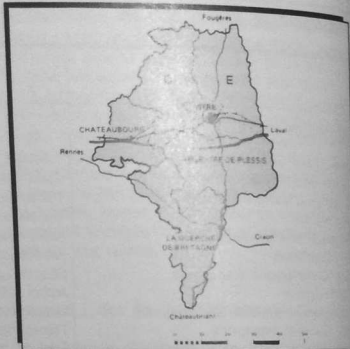
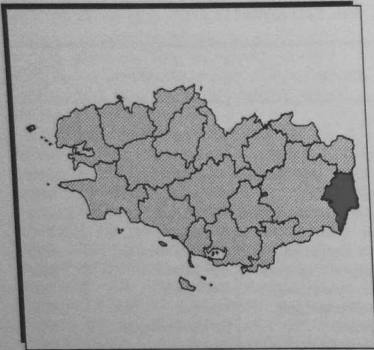
Le tourisme : principale richesse

Naturellement dotée d'un site incomparable, la cité de Saint-Malo est incontestablement le pôle touristique le plus important du littoral nord. Dans la palette des hébergements touristiques, les résidences secondaires constituent la couleur dominante et le camping est bien développé. Mais c'est surtout l'hôtellerie qui donne à la zone son image de marque. Les villes de Saint-Malo et de Dinard forment, à elles deux, un des principaux sites hôteliers du littoral français après les stations très réputées de la Côte-d'Azur.

A cela, il faut ajouter la navigation de plaisance sans laquelle le tableau serait incomplet. Là aussi, la zone s'impose grâce au port de Saint-Malo qui se situe parmi les principaux ports de la façade Manche-Atlantique.

PRINCIPAUX EMPLOYEURS - EFFECTIFS AU 31.12.1991

Nom	Activité	Commune	Effectif
SECTEUR PRIVE			
Sté Indus. et commerciale TIMAC	Industrie chimique de base	Saint-Malo	472
Comptent hypermarchés	Com. détail alim. (gde surface)	Saint-Malo	282
Transport aérien transrégional	Transports aériens	Pleurduit	269
SA Seifel	Transform. matières plastiques	Saint-Malo	240
Hôpital la Providence	Santé (service marchand)	Dinard	219
SA Sadifroid	Fabrication de conserves	St-Méloir-des-O.	206
Sté Installations électriques	Bâtiment-génie civil agricole	Saint-Malo	203
CAT Armor	Action sociale (marchand)	Saint-Malo	197
Laboratoire-ateliers Bretagne	Construction aéronautique	Pleurduit	172
SA Guisnel transports	Transports routiers	Dol-de-Bretagne	159
Les Câbles de Lyon	Fab. de matériel électrique	Dinard	157
Laboratoires Goëmar	Industrie chimique de base	Saint-Malo	151
SECTEUR PUBLIC			
Centre hospitalier de Saint-Malo	Santé (service marchand)	Saint-Malo	1 172
Ville de Saint-Malo	Administration générale	Saint-Malo	829
Ecole nationale de police	Enseignement (non marchand)	Saint-Malo	495
Ville de Dinard	Administration générale	Dinard	298
C.C.A.S. de St-Malo	Action sociale (non marchand)	Saint-Malo	287
Etab. nat. invalides de marine	Administration générale	Saint-Malo	224
Lycée polyvalent d'Etat J. Cartier	Enseignement (non marchand)	Saint-Malo	189
Recette de la Poste	Télécommunications et Postes	Saint-Malo	158



	Zone	Rang	Bretagne
Population sans doubles comptes RP90	61 001	17	2 795 638
Superficie (km ²)	904	14	27 208
Densité de la population	67	13	103
Population active au lieu de résidence	27 560		1 176 934
dont : chômeurs	1 756		127 940
actifs ayant un emploi	25 804		1 048 994
Répartition de l'emploi au lieu de résidence en %			
Agriculture, sylviculture, pêche	19,8	5	12,0
Industrie	29,4	3	19,4
Bâtiment	9,0	3	7,3
Tertiaire marchand	28,8	18	40,9
Tertiaire non marchand	13,0	15	20,4
Taux de chômage fin 1991	6,4	18	10,1
Ancienneté moyenne du chômage, en jours	309	18	403
% de 15 ans ou plus ayant au moins le CEP	63,6	16	72,9
Revenu déclaré par foyer fiscal en 1989 en francs	89 200	10	94 400
Salaires annuels moyens dans le privé 1989 en francs	77 348	16	87 326
% de 0 à 19 ans dans la population totale	31,4	1	28,1
Taux d'activité des femmes de 25 à 59 ans	79,3	2	73,3
% de résidences secondaires	4,6	18	13,8

A une longue prospérité médiévale, où le textile prenait une large part, avait succédé une phase de déclin à partir du XVII^{ème} siècle. Aujourd'hui, Vitre affiche une bonne santé économique dans un environnement morose.

Mais existe-t-il réellement un "bassin d'emploi de Vitre" ? Vitre est une petite ville, qui a perdu le rang de sous-préfecture. Si l'on considère les principaux cantons constitutifs de la zone d'emploi, Châteaubourg tire nettement vers Rennes, La Guerdre-de-Bretagne est largement autonome. Vitre bénéficie du développement du chef-lieu de région, et de sa position privilégiée sur la quatre voies Rennes-Paris, ainsi que de la desserte ferroviaire qui manque par exemple à Fougères.

En revanche, Vitre jouit d'une incontestable personnalité historique, dont témoigne son château. La taille importante de la zone de Rennes a conduit la commission compétente à retenir, parmi les dix-huit zones d'étude de l'emploi, l'est du département d'Ille-et-Vilaine, qui ne constitue sans doute pas véritablement un "bassin d'emploi".

L'importance du secteur productif

Que l'on considère le poids de l'industrie, du bâtiment ou de l'agriculture, Vitre figure parmi les toutes premières zones.

Au total, les activités rangées dans les secteurs de production matérielle directe concentrent près de 60% des emplois, à comparer aux quelque 38% régionaux.

Même si elle a perdu presque un emploi sur trois entre 1982 et 1990, la présence de l'agriculture, et principalement du cheptel bovin, reste en effet marquante. Par elle-même et par la présence d'industries en aval comme la Société Vitreenne d'Abattage.

L'industrie manufacturière a créé près de 30% d'emplois supplémentaires en huit ans. C'est d'autant plus remarquable que Vitre figurait déjà en bon rang en 1982. Cette industrie est centrée sur des moyennes entreprises, le plus souvent locales. L'implantation à Etreilles de Mitsubishi, pour la construction de radio-téléphones, ne

modifie que symboliquement cette caractéristique de l'économie vitreenne.

La place modeste du secteur tertiaire soulève plusieurs questions

En dehors de l'Education Nationale (absente de nombreuses communes où on ne rencontre que l'école privée), la fonction publique d'Etat joue un rôle presque marginal du point de vue de l'emploi : la Recette principale de Vitre en est le premier établissement, avec une soixantaine d'emplois ! Il en est de même pour la fonction publique territoriale.

Le tertiaire marchand est fort discret, puisque la zone de Vitre est la dernière de la région de ce point de vue. Ceci est, pour partie, conséquence de cela : le tertiaire privé se développe plus volontiers dans les centres universitaires et dans les chefs-lieux de départements. Bref, là où le secteur public est le plus présent.

Le dynamisme industriel n'attire-t-il pas particulièrement les activités de services aux entreprises ? Relativisons : l'emploi total dans les services a quand même crû plus vite que l'emploi industriel, précisément de 31% en huit ans. Mais il s'agit là d'un rattrapage, d'ailleurs très partiel, et d'un accompagnement du développement général. Il semble clair que l'essor du tertiaire n'a pas joué un rôle moteur dans la croissance de la zone. Vraisemblablement, l'emploi tertiaire induit par l'essor industriel de Vitre s'est, pour une large part, localisé à Rennes.

Enfin, le taux de chômage de 6,4% et une ancienneté moyenne de 309 jours suscitent presque, par comparaison et par les temps qui courent, la satisfaction... En Bretagne, en tout cas, ils situent Vitre en tête.

Tout ceci conduit à formuler la remarque suivante : sous réserve d'une analyse plus fouillée des effets d'entraînement réellement observés sur le terrain, Vitre semble être un contre-exemple à la thèse selon laquelle le secteur des services constituerait la planche de salut dans la lutte contre le chômage.

Un dynamisme démographique certain

Zone la plus féconde de la région, Vitré est également bien placée au regard des mouvements migratoires.

En effet, si l'on assiste à quelques départs vers l'âge de vingt ans, sans doute vers les pôles universitaires, ce mouvement s'inverse peu après, grâce aux créations d'emplois.

Au total, la situation démographique est donc bonne, même si un certain déficit de jeunes femmes doit être mentionné. Sur les tendances actuelles, la population de la zone inclurait en 2020 un jeune de moins de 20 ans sur quatre personnes, contre un sur cinq dans l'ensemble de la région.

Les salaires demeurent bas

La place importante de la jeunesse dans la population se retrouve dans le monde du travail. Mais cette médaille a son revers : les bas salaires et la faible qualification des salariés.

En effet si, comme c'est le cas, les jeunes prennent un emploi relativement tôt, ils seront

finalement peu diplômés, et peu payés. A ceci, s'ajoute un effet de structure : la part des jeunes dans la population active étant élevée, et le salaire croissant avec l'ancienneté, le salaire moyen d'une population jeune est, toutes choses égales par ailleurs, inférieur à celui d'une zone plus âgée.

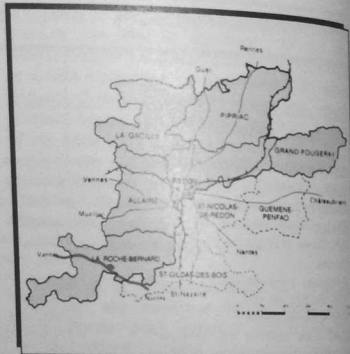
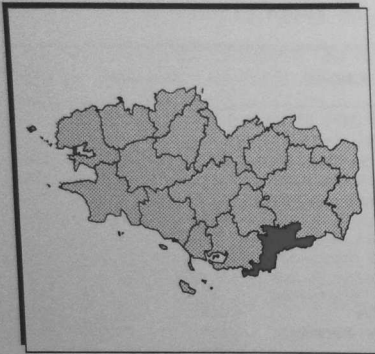
Le niveau des salaires semble contrebalancé par d'abondants revenus non salariaux puisque Vitré est assez bien placée, et progresse rapidement, quand on prend en compte l'ensemble des revenus.

Quant à la faible formation de la main-d'œuvre, elle constitue le principal point d'interrogation pour l'avenir. A une époque de transformations rapides des processus de production, si la formation continue ne venait pas combler ce handicap, des difficultés pourraient apparaître dans quelques années.

Mais le niveau de formation initiale des Vitréens tend à s'élever : si la proportion de 60 ans et plus, titulaires du certificat d'études ou d'un diplôme supérieur, est très éloignée de la moyenne régionale, c'est beaucoup moins vrai pour les plus jeunes.

PRINCIPAUX EMPLOYEURS - EFFECTIFS AU 31.12.1991

Nom	Activité	Commune	Effectif
SECTEUR PRIVE			
Slé Vitréenne d'Abattage	Industrie de la viande	Vitré	996
Néel France	Industrie de la chaussure	Vitré	679
Standard products atlantic	Const. véhicules automobiles	Vitré	430
Elec. Texier père et fils	Industrie du cuir	Vitré	326
SA Base d'Argentré-du-Plessis	Activ. d'études, cons. et assist.	Argentré-du-P.	315
Sorep	Fab. matériel électronique	Châteaubourg	284
Pasquet père et fils	Travail mécanique du bois	Argentré-du-P.	249
Ets Rupin et cie	Industrie de l'ameublement	Vitré	225
Ets Coudemaille	Industrie textile	Vitré	223
CAT Les ateliers de Sévigné	Action sociale (marchand)	Vitré	166
Kolmar cosmétique France	Parachimie	Vitré	163
SA Nounours	Industries diverses	Châtillon-en-V.	156
SECTEUR PUBLIC			
Centre hospitalier général de Vitré	Santé (service marchand)	Vitré	381
Ville de Vitré	Administration générale	Vitré	210
Lycée polyvalent Bertrand Argentré	Enseignement (non marchand)	Vitré	157
Hôpital rural La Guerche-de-Bretagne	Santé (service marchand)	La Guerche-de-B.	144
Lycée professionnel La Champagne	Enseignement (non marchand)	Vitré	110
Collège national Gérard de Nerval	Enseignement (non marchand)	Vitré	66
Recette principale de Vitré	Administration générale	Vitré	64
C.C.A.S. de Vitré	Action sociale (non marchand)	Vitré	64



	Pays	Zone	Rang	Bretagne
Population sans doubles comptes RP90	98 328	68 128	16	2 795 638
Superficie (km ²)	1 792	1 133	13	27 208
Densité de la population	55	60	14	103
Population active au lieu de résidence	40 434	28 602		1 176 934
dont : chômeurs	4 332	2 888		127 940
actifs ayant un emploi	36 102	25 714		1 048 994
Répartition de l'emploi au lieu de résidence en %				
Agriculture, sylviculture, pêche	16,3	15,4	9	12,0
Industrie	29,7	31,0	2	19,4
Bâtiment	9,3	9,2	2	7,3
Tertiaire marchand	30,9	30,6	16	40,9
Tertiaire non marchand	13,8	13,8	14	20,4
Taux de chômage fin 1991	-	11,2	4	10,1
Ancienneté moyenne du chômage, en jours	436	432	4	403
% de 15 ans ou plus ayant au moins le CEP	62,4	61,8	17	72,9
Revenu déclaré par foyer fiscal en 1989 en francs	79 100	81 200	16	94 400
Salaires annuels moyens dans le privé 1989 en francs	80 203	81 515	10	87 326
% de 15 ans ou plus ayant au moins le BAC	11,1	12,2	17	20,1
% d'ouvriers dans la population totale	15,8	16,3	3	12,6

Au centre d'un quadrilatère reliant Rennes-Nantes, Saint-Nazaire et Vannes, le "pays de Redon" est une terre de marais, une zone de confins partagée entre deux régions et trois départements. Elle associe la zone d'emploi de Redon inscrite dans la région de Bretagne et trois cantons de Loire-Atlantique. Avec 68 000 habitants, la zone de Redon fait figure de petite zone. Les 100 000 habitants du "pays de Redon" en font un territoire plus crédible.

La localisation sur plusieurs territoires a toujours été une gêne dans la vie administrative et sociale des habitants. L'administration s'emploie actuellement à en corriger les effets. Les commentaires qui suivent se rapportent au pays de Redon dans son intégralité. Nous tenons compte ainsi dans cet ouvrage de la volonté des acteurs locaux qui militent pour une reconnaissance d'un pays de Redon élargi à trois cantons de Loire-Atlantique.

Stabilité démographique

Entre 1962 et 1990, période de croissance continue pour la région, la population a d'abord diminué jusqu'en 1975 pour croître ensuite à un rythme comparable à la Bretagne entre 1975 et 1982 puis deux fois moins rapidement de 1982 à 1990. Les projections démographiques à l'horizon 2020, basées sur les dernières tendances stabilisent la population aux alentours de 100 000 habitants dans une Bretagne dont la population continuera de croître.

Entre 1982 et 1990, la croissance démographique est due au solde migratoire, le déficit naturel tenant à une pyramide des âges défavorable.

D'un côté, le déficit des jeunes adultes se traduit par moins de naissances, de l'autre côté, l'excédent des personnes âgées renforcé par une plus faible espérance de vie explique une mortalité élevée.

Notons que depuis 1982, l'espérance de vie des femmes et des hommes a crû ici plus vite que la moyenne régionale, tout en restant au plus faible niveau.

Une zone agricole et industrielle

Depuis 30 ans, la croissance de la population active a toujours été plus faible que la moyenne bretonne.

Sur la dernière période, les résultats sont plutôt positifs : le nombre d'actifs est resté stable à Redon pendant qu'il diminuait dans huit autres zones.

La répartition des emplois du pays de Redon diffère sensiblement du profil moyen, elle ressemble à celle de Fougeres ou Vitré, autres zones gravitant autour de Rennes.

Redon est une zone agricole et industrielle, un actif sur cinq travaille dans le secteur primaire, plus d'un sur quatre dans l'industrie (3ème rang) et seulement un tiers dans les services (16ème rang).

Entre 1982 et 1990, les secteurs du bâtiment et de l'agriculture ont ici comme ailleurs été durement éprouvés, perdant respectivement un cinquième et un tiers de leurs effectifs.

Suivant le mouvement régional, ces pertes d'emplois ont été en partie compensées par la création d'emplois dans l'industrie et les services.

Le pays de Redon se distingue par la croissance de son emploi industriel. Il se distingue aussi par la forte progression des services non marchands (+31%), les services marchands progressant au rythme de 17%, légèrement moins qu'au niveau régional.

Le poids du tertiaire dans la zone reste néanmoins le plus faible, en particulier celui du tertiaire public malgré le statut de sous-préfecture de Redon. Le rapport de l'emploi tertiaire public à la population totale situe en effet la zone à la dernière position.

Ces résultats relativement satisfaisants n'améliorent pas la situation du chômage, supérieur de plus d'un point au niveau régional et plus long en moyenne de 40 jours.

Une zone de relative pauvreté

L'analyse des catégories sociales permet une relecture des structures économiques du pays.

5,6% des résidents ont déclaré être agriculteurs exploitants, près de deux points de plus qu'au niveau régional. La population agricole - population des ménages dont le chef de ménage est exploitant, salarié ou retraité agricole - représente 19% de la population totale (12% au niveau régional) et traduit mieux le caractère rural des pays de Vilaine.

La répartition des actifs selon la catégorie sociale fait aussi apparaître moins de cadres supérieurs, de professions intermédiaires et d'employés et plus d'ouvriers.

Ce paysage social se retrouve dans la répartition de la population selon le niveau de diplôme : moins de BAC et de BAC et plus, et plus de CAP et BEP.

Le taux de scolarisation est légèrement inférieur à la moyenne bretonne pour les moins de 19 ans. Il place la zone en dernière position pour les plus de 20 ans.

Il n'est donc pas étonnant de retrouver Redon parmi les zones les plus pauvres. Seulement un foyer sur trois y est imposé et l'impôt moyen par foyer est le plus faible de Bretagne.

Les salaires dans le privé plaçant la zone en position plus favorable, la faiblesse des revenus s'explique plutôt par l'importance de la population agricole.

Un tissu industriel diversifié

Redon a toujours eu une forte identité industrielle. Jadis siège d'une importante activité de construction navale, l'industrie y a ensuite été tirée par le machinisme agricole.

Actuellement, à côté d'Yves Rocher (cosmétiques, vêtements), principal employeur de la zone, le secteur automobile anime la branche industrielle.

Parmi les sous-traitants de Citroën, citons Bertrand Faure (sièges), Allibert (plastiques), l'Armoricaine de fonderie du Châtelet.

On trouve aussi de nombreuses PMI dans des domaines très divers parmi lesquelles une usine de la Sanofi ex-Unipectine (fabricant de pectine), la SRPI (électronique), la Société du Briquet Jetable.

Malgré le nombre d'exploitations agricoles, en particulier laitières, le secteur agro-alimentaire n'est pratiquement plus représenté depuis la fermeture de la laiterie de Redon, Négobeureuf.

L'avenir de la zone de Redon dépendra sans doute de sa faculté à tirer partie de sa situation géographique pour profiter des dynamiques des quatre pôles qui l'entourent.

L'amélioration des liaisons routières doit y contribuer.

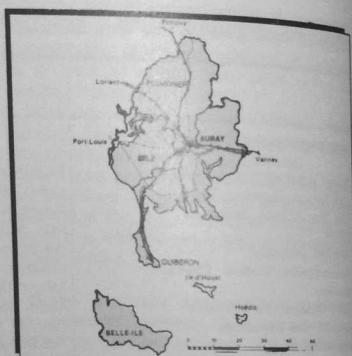
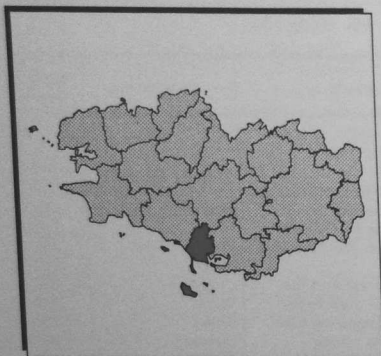
Redon possède des atouts ferroviaires, sa gare est reliée directement à Brest, Rennes, Paris, Nantes, Bordeaux.

Près de l'embouchure de la Vilaine, au confluent de l'Oust et de la Vilaine, Redon est aussi le point de départ d'un tourisme fluvial en plein développement.

Enfin, le futur aéroport de Notre-Dame-des-Landes, s'il se construit, devrait renforcer le rôle carrefour de la zone.

PRINCIPAUX EMPLOYEURS - EFFECTIFS AU 31.12.1991

Nom	Activité	Commune	Effectif
SECTEUR PRIVE			
Société Laboratoires Yves Rocher	Parachimie	La Gacilly	1 442
Siège indus. Bertrand Faure	Const. véhicules automobiles	Redon	317
Siège du Briquet Jetable	Industries diverses	Redon	256
SRPI	Fab. de matériel électronique	Redon	245
Allibert Industrie	Transform. des mat. plastiques	Bains-sur-Oust	244
Armoricaine fonderie Châtelet	Fonderie	Redon	230
Erulec	Fab. matériel électronique	Langon	200
CAT Adapei Ille-et-Vilaine	Action sociale (marchand)	Redon	195
Sanofi bio industries	Industrie chimique de base	Redon	189
La fricassée	Industrie de la viande	Carentoir	152
Guillemot Marcel	Commerce de gros industriel	Carentoir	143
SA Base du Grand-Fougeray	Intermédiaire du commerce	Grand-Fougeray	134
SECTEUR PUBLIC			
Centre hospitalier de Redon	Santé (service marchand)	Redon	395
Ville de Redon	Administration générale	Redon	250
Lycée polyvalent d'Etat Beaumont	Enseignement (non marchand)	Redon	140
Collège d'Etat Bellevue	Enseignement (non marchand)	Redon	77
SNCF	Transports ferroviaires	Redon	77
Lycée professionnel Beaumont	Enseignement (non marchand)	Redon	76
Direction opérationnelle France Télécom	Télécommunications et Postes	Redon	74
Hôpital local	Santé (service marchand)	La Roche-Bernard	66



	Zone	Rang	Bretagne
Population sans doubles comptes RP90	71 962	14	2 795 638
Superficie (km2)	634	17	27 208
Densité de la population	114	7	103
Population active au lieu de résidence	28 984		1 176 934
dont : chômeurs	4 104		127 940
actifs ayant un emploi	24 880		1 048 994
Répartition de l'emploi au lieu de résidence en %			
Agriculture, sylviculture, pêche	12,0	11	12,0
Industrie	16,1	14	19,4
Bâtiment	11,1	1	7,3
Tertiaire marchand	43,4	5	40,9
Tertiaire non marchand	17,4	10	20,4
Taux de chômage fin 1991	13,3	2	10,1
Ancienneté moyenne du chômage, en jours	344	17	403
% de 15 ans ou plus ayant au mieux le CEP	69,2	12	72,9
Revenu déclaré par foyer fiscal en 1989 en francs	94 000	6	94 400
Salaires annuels moyens dans le privé 1989 en francs	79 912	12	87 326
% d'employés de commerce et de services dans la population	4,9	7	3,8
Evolution prolongée de la population de 1990 à 2020 en %	+ 22,6	4	+ 5,5

L'ensemble Vannes-Auray forme, avec Rennes-Vitré, le second pôle de prospérité de la Bretagne au cours des années 1980.

La zone d'Auray bénéficie d'un certain nombre d'atouts. A proximité des pôles économiques de Lorient et de Vannes, elle est traversée par la quatre voies du littoral sud reliant Quimper à Nantes. Sa façade maritime est un lieu privilégié des touristes, avec les sites de Carnac, Quiberon, Belle-Ile.

La population augmente rapidement

Depuis 1975, la population augmente à un rythme supérieur à la moyenne régionale. Entre 1982 et 1990, Auray est en quatrième position pour la croissance de la population, derrière Vannes, Rennes et Vitré. Au 16ème rang des zones bretonnes en 1968 pour le nombre d'habitants, elle occupe aujourd'hui la 14ème place. Elle devance désormais Redon et Fougères. Au rythme actuel, la population devrait augmenter de 23% d'ici 2020. Auray devrait dépasser Carhaix avant l'an 2000 (c'est probablement déjà fait), Guingamp entre 2000 et 2010, Dinan et Lannion entre 2010 et 2020. Auray serait alors la 10ème zone de Bretagne pour le nombre d'habitants, la 5ème pour la densité de population, derrière Brest, Saint-Malo, Lorient et Rennes. Elle compterait près de 140 habitants au km2 contre 114 aujourd'hui.

Beaucoup d'arrivées ...

Si Auray bénéficie d'une fécondité supérieure à la moyenne régionale, l'excédent des naissances sur les décès est tout juste positif entre 1982 et 1990.

L'essentiel de la croissance démographique de la zone provient de l'extérieur. Les arrivées dépassent de beaucoup les départs. Le solde migratoire est positif à tous les âges sauf autour de 20 ans où, comme à peu près partout dans la région, les jeunes quittent le pays pour poursuivre leurs études ou trouver un premier emploi. Auray attire ainsi beaucoup d'adultes autour de 30 ans accompagnés de leurs enfants, et beaucoup de retraités ayant choisi la zone comme lieu de villégiature. C'est même la zone qui en accueille proportionnellement le plus.

...notamment d'actifs

Auray est, après Vannes, la zone qui enregistre la plus forte croissance de la population active entre 1982 et 1990. Le remplacement des générations en constitue la source principale: les arrivées de jeunes sur le marché du travail dépassent les départs à la retraite. Il faut y ajouter les actifs venus d'ailleurs ainsi que les actifs supplémentaires, des femmes surtout, par "flexion d'activité". Auray est une des rares zones, avec Lorient et Saint-Malo, où la modification des comportements d'activité, par âge et par sexe, aboutit à une hausse de la population active entre 1982 et 1990. Explication principale de ce phénomène dans le cas d'Auray : le tourisme, qui incite un certain nombre de jeunes à travailler plus tôt qu'ailleurs.

Un chômage saisonnier

Entre 1982 et 1990 l'emploi agricole recule fortement, comme partout. Le bâtiment perd aussi des effectifs mais le recul est moins dramatique que dans d'autres zones. En revanche, l'industrie crée des emplois, le commerce et les services également. Au total le solde est positif.

Cela n'empêche pas le chômage d'augmenter fortement car dans le même temps les ressources en main-d'œuvre progressent rapidement. Important, le chômage est toutefois mieux supporté que dans beaucoup d'autres endroits. La durée moyenne est moins longue, le chômage de longue durée est moins répandu, la rotation des demandes est plus rapide. Plus d'une demande d'emploi sur deux est déposée à l'ANPE suite à une fin de contrat. Auray vient en tête des 18 zones bretonnes pour ce motif d'inscription. L'activité touristique, en offrant de nombreux débouchés pendant la période estivale, explique ce classement.

Economie : une certaine diversification...

Réputée pour sa frange littorale, la zone d'Auray dispose aussi d'un arrière-pays rural. Pour l'emploi agricole, Auray se situe dans la moyenne régionale. Elle est bien placée pour les effectifs de pêcheurs : pêche en mer,

ostréiculture en baie de Quiberon. Auray est le centre d'un quartier des Affaires Maritimes. L'industrie est moins présente que dans d'autres zones mais Auray améliore son classement entre 1982 et 1990. Le tissu industriel est formé de PME occupant une place honorable dans l'agro-alimentaire (biscuiterie, conserverie, surgélation), les métaux, les matières plastiques. Principal employeur industriel de la zone, Le Couviour est un leader dans l'ameublement hospitalier.

...mais le tourisme reste prédominant

Le tourisme constitue malgré tout l'essentiel de la base économique. La zone est riche en hébergements de toutes sortes : hôtels, campings, gîtes ruraux, résidences secondaires. Auray est la zone où l'on enregistre la plus forte densité d'hébergements de toute la Bretagne. C'est là également que la pointe estivale est la plus marquée. Un des gros problèmes des communes littorales est de gérer cet afflux de population pendant les mois d'été : liaison routière entre Auray et Quiberon, alimentation en eau de la presqu'île. Répartir l'activité tout au long de l'année est une autre préoccupation. La thalassothérapie tente d'y répondre.

L'importance du tourisme génère une activité intense dans le transport, le commerce, l'hôtellerie, la restauration, les services aux particuliers. Également dans le bâtiment. Auray est la zone de Bretagne où le poids du bâtiment dans l'emploi local est le plus élevé : 11% contre 7% en moyenne. Il faut dire que dans la zone d'Auray, 40% des logements sont des résidences secondaires. C'est un pourcentage considérable. A Saint-Malo, zone comparable, il n'est que de 24%.

...et façonne largement la société

Du point de vue du paysage social on peut

dire qu'Auray représente, comme Saint-Malo, l'archétype de la zone touristique. Chez les actifs, les commerçants et leurs employés sont fortement représentés ainsi que les ouvriers de type artisanal, du bâtiment principalement. Parmi les inactifs les retraités, souvent aisés, sont très nombreux.

Pour le niveau général de formation de la population comme pour la scolarité des jeunes, Auray partage les caractéristiques des zones de l'est, moins formées que celles de l'ouest ; mais ces différences s'estompent. Chez les jeunes filles, le taux de scolarisation est plus faible qu'en moyenne, comme à Saint-Malo. C'est la conséquence directe des débouchés offerts par le tourisme qui, même provisoires, incitent un certain nombre de jeunes à entrer plus rapidement dans la vie professionnelle.

Les salaires sont souvent modestes car la population au travail est plutôt jeune et ce, dans des activités en général peu rémunérées : commerce, services, bâtiment. Cela dit, Auray est la zone où le salaire moyen augmente le plus au cours des années 1980. Classée 17ème en 1980, elle est 12ème en 1989.

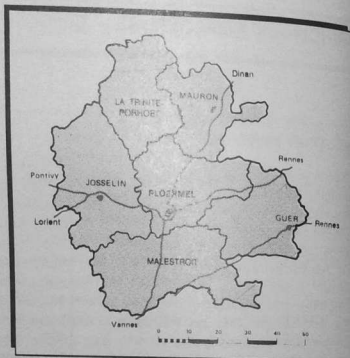
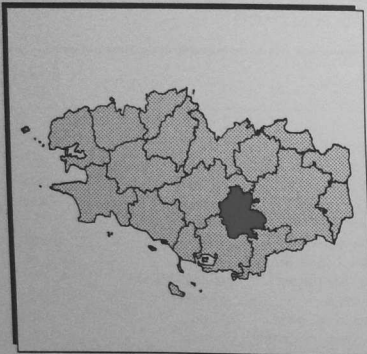
Auray est mieux classée si l'on prend en compte l'ensemble des revenus. Elle est 6ème en 1989 pour le revenu fiscal, améliorant là aussi sa position par rapport aux années antérieures. Parmi les foyers imposés elle figure en bonne place tant pour le revenu moyen que pour l'impôt payé. Les catégories sociales aisées, actives ou retraitées, sont bien représentées à Auray.

L'avenir

Les projections de population laissent entrevoir une forte croissance de la population. Mais la zone va beaucoup vieillir si les différentes composantes de la croissance démographique d'aujourd'hui se perpétuent : moins de naissances, accueil d'actifs d'âge mûr et, surtout, de retraités.

PRINCIPAUX EMPLOYEURS - EFFECTIFS AU 31.12.1991

Nom	Activité	Commune	Effectif
SECTEUR PRIVE			
Ets. Le Couviour	Industrie de l'ameublement	Pluvigner	650
Société Diététique	Hôtels, cafés, restaurant	Quiberon	306
Société de spécialités surgelées	Boulangerie, pâtisserie	Landevant	246
Cie services et environnement	Bâtiment, génie civil agricole	Crach	181
SARL conserveries R. Le Bayon	Fabrication de conserves	Etel	180
SA Auray distribution	Com. détail alim. gde surface	Auray	118
SA JM Lorcy	Fabrication de conserves	Locoal-Mendon	117
Etablissements Guégan	Travail des métaux	Landaul	112
Sté Armoricaïne Mécano Plastique	Transform. des mat. plast.	Auray	110
Centre Gabriel Deshayes	Action sociale (serv. marchand)	Brech	87
Biscuiterie la Trinitaine	Travail du grain	Saint-Philibert	85
Sté d'exploitation Amidis et Cie	Com. détail alim. gde surface	Plunéret	83
SECTEUR PUBLIC			
Centre hospitalier Pratel	Santé (service marchand)	Auray	510
Ville d'Auray	Administration générale	Auray	192
Hôpital local	Santé (service marchand)	Le Palais	176
Collège National Le Verger	Enseignement (non marchand)	Auray	160
SNCF	Transports ferroviaires	Auray	128
Lycée polyv. national Benj. Franklin	Enseignement (non marchand)	Auray	93
Hospice Le Logis de Kériolet	Action sociale (serv. marchand)	Auray	82
C.C.A.S. d'Auray	Action sociale (non marchand)	Auray	78



	Zone	Rang	Bretagne
Population sans doubles comptes RP90	58 979	18	2 795 638
Superficie (km ²)	1 208	11	27 208
Densité de la population	49	17	103
Population active au lieu de résidence	24 284		1 176 934
dont : chômeurs	2 184		127 940
actifs ayant un emploi	22 100		1 048 994
Répartition de l'emploi au lieu de résidence en %			
Agriculture, sylviculture, pêche	18,9	6	12,0
Industrie	24,5	4	19,4
Bâtiment	8,5	5	7,3
Tertiaire marchand	30,4	17	40,9
Tertiaire non marchand	17,7	8	20,4
Taux de chômage fin 1991	8,3	17	10,1
Ancienneté moyenne du chômage, en jours	379	11	403
% de 15 ans ou plus ayant au moins le CEP	63,8	15	72,9
Revenu déclaré par foyer fiscal en 1989 en francs	79 700	17	94 400
Salaires annuels moyens dans le privé 1989 en francs	76 107	17	87 326
% d'ouvriers dans la population	15,1	4	12,6
Diplômes supérieurs au BAC dans la population des 15 ans ou plus (en %)	5,2	15	9,0
Part des maisons individuelles dans les résidences principales (en %)	91,0	2	74,4

Ploërmel est géographiquement bien placé à la croisée des chemins Dinan-Vannes d'une part et Rennes-Lorient d'autre part. Ville ouverte et accessible, Ploërmel est au cœur d'un pays qui se bat. Le syndicat mixte du Centre-Est-Bretagne, dont l'action s'étend sur le même territoire que le bassin d'emploi, réunit toutes les énergies pour faire vivre et prospérer son pays. Les changements intervenus dans les années quatre-vingt lui donnent raison.

Il y a 10 ans, les perspectives étaient très pessimistes. La population était en constante diminution à cause de l'exode rural. Les années quatre-vingt ont constitué un renversement de tendance prometteur. Phénomène encourageant, le solde migratoire devient légèrement positif.

Outre cette prise de conscience collective, deux facteurs ont contribué favorablement à infléchir le destin : le développement de l'infrastructure routière et l'implantation de grosses unités industrielles.

Une population qui reprend son souffle ?

Depuis 30 ans, les courbes du bilan migratoire et du bilan naturel se rejoignent près du point zéro. L'exode rural a été très important dans les années soixante, il s'est atténué dans les années soixante-dix. Les années quatre-vingt amorcent un renversement de tendance. Ploërmel redevient un pays d'accueil pour les actifs de plus de 25 ans, accompagnés d'enfants, et les retraités. Par contre, les jeunes autour de 20 ans, qui se lancent dans la vie active, partent encore nombreux.

L'évolution du bilan naturel prend une pente plus inquiétante, il se rapproche de zéro. Cette zone, parmi les plus fécondes en 1982, a rejoint le rang. Le vieillissement pèse aussi sur la baisse de l'excédent naturel. Le résultat légèrement positif des années quatre-vingt est, ainsi, constitué de deux bilans fragiles.

Sur cette base, les projections démographiques à l'horizon 2020 restent pessimistes. La zone perdrait 4% de sa population. Le redressement économique qui s'est opéré dans les années quatre-vingt doit se confirmer.

La poussée de l'emploi industriel, gage de redressement

L'agriculture a perdu en moyenne régionale 32% d'actifs : la baisse est équivalente à Ploërmel. La crise du bâtiment y est également très sévère, elle élimine un emploi sur quatre.

Dans beaucoup de zones, les seuls emplois créés se situent dans le tertiaire. Ploërmel n'a pas suivi ce chemin, l'industrie a créé 1 200 emplois nouveaux, autant que le tertiaire, déifiant tous les pronostics formulés voilà dix ans.

L'agro-alimentaire continue à créer des emplois malgré un grand remue-ménage. La crise du lait affecte l'usine Entremont de Missiriac qui perd une centaine d'emplois sur 400. En revanche, les usines d'abattage d'animaux et de transformation sont plus dynamiques comme Olympig à Josselin ou Galina à Sérent. Ce secteur, essentiel pour cette zone très agricole, inquiète ceux qui y travaillent. Des menaces de diminution d'effectifs pèsent sur les établissements Galina du groupe Doux.

Le groupe Yves Rocher, spécialisé dans la parfumerie et la fabrication de produits cosmétiques, a développé une nouvelle unité à Ploërmel avec 400 emplois nouveaux à la clé.

Dans la fonderie et le travail des métaux, les Acieries de Ploërmel sont en difficulté, surtout depuis 1990 où près de 100 emplois ont disparu. Dans ce secteur, la Société Bretonne de Galvanisation, implantée à La Chapelle-Caro, est en plein essor.

La construction mécanique subit la crise du machinisme agricole. Par contre, l'établissement Legris, spécialisé dans la robinetterie, se développe, porté par l'adaptation de ses produits au marché et par l'image favorable de son groupe.

Les industries du bois demeurent dynamiques, l'établissement Panaget à La Chapelle-Caro emploie plus de 100 salariés, le secteur occupe 600 emplois.

L'implantation de la Manufacture de Produits Automobile à Ploërmel en 1988 inaugure l'activité de transformation de matières plastiques sur une grande échelle. La mise en régime s'est effectuée sur trois années, l'établissement compte aujourd'hui environ 300 salariés.

Ploërmel se place aujourd'hui parmi les zones les plus industrialisées de la région avec

de grosses unités et une palette d'activités variées mais les secteurs représentés sont exposés à un marché très ouvert.

Le commerce progresse peu. Le commerce de gros régresse ; en déclin dans les campagnes, le commerce de détail se dynamise à Ploërmel et dans les pôles secondaires.

Le transport est en plein essor mais concerne uniquement le transport routier. Les travaux entrepris depuis 10 ans pour améliorer l'axe Rennes-Lorient sont en voie d'achèvement. La situation géographique de Ploërmel entre les bassins dynamiques de Rennes, Saint-Malo, Vannes et Lorient lui confère la place de carrefour d'échanges. Par contre, les menaces d'abandon de la ligne ferroviaire de marchandises La Brohinière-Questembert via Ploërmel préoccupent les responsables locaux qui luttent pour le désenclavement du Centre-Est-Bretagne.

Les services aux entreprises se sont bien développés, plus particulièrement les entreprises de prestation d'emploi temporaire. Les services aux particuliers, déjà bien implantés en 1982, progressent plus lentement. L'accueil des personnes âgées se développe parallèlement à l'accroissement de cette population.

Les services non marchands conservent une place de choix, avec la présence de l'école militaire de Coëtquidan.

Le revers de la médaille

Les mutations économiques des années quatre-vingt ont profité aux communes placées stratégiquement près des grands axes routiers. La commune de Ploërmel concentre la création d'un millier d'emplois avec l'implantation sur son territoire de MPAP et de SECTA Yves Rocher. Les autres communes en expansion, Josselin, Guillac, Le Roc Saint-André, Sérent, Saint-Marcel et Malestroit sont toutes situées près des nouveaux axes routiers à quatre voies. Le développement se concentre dans la partie sud de la zone, les pôles secondaires de Mauron et La Trinité-Porhoët, situés au nord,

régressent. Guer ne s'est pas développé ces dix dernières années mais le passage de la future quatre voies sur son territoire est un atout pour les années à venir. Mal desservie, la partie nord de la zone reste menacée de désertification.

Un taux de chômage parmi les plus faible de la région

Avec un taux de chômage évalué à 8,3% fin 1991, Ploërmel figure au deuxième rang, après Vitré, des zones les moins touchées par ce fléau. Le chômage de longue durée affecte moins cette zone où les emplois saisonniers et intermittents sont nombreux. Par contre, la part des jeunes de moins de 25 ans représente plus d'une inscription sur trois, elle est supérieure de six points à la moyenne régionale. Le taux très élevé de cet indicateur explique l'exode des jeunes et, s'il ne se réduit pas, il risque de devenir inquiétant pour l'avenir démographique de cette zone.

Une classe ouvrière nombreuse

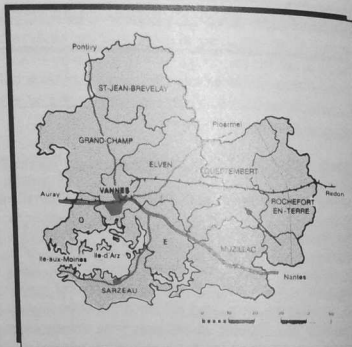
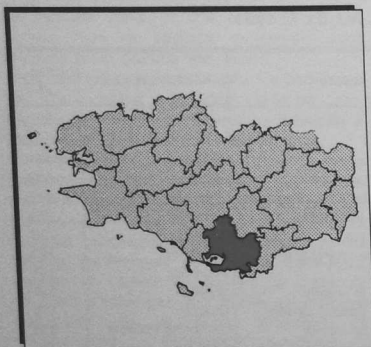
Les ouvriers représentent 15% de la population totale. Ploërmel est la 4ème zone ouvrière de Bretagne après Vitré, Fougères et Redon. Les agriculteurs, les artisans, les commerçants et les retraités de 60 ans ou plus sont, également, plus nombreux. A l'opposé, les cadres supérieurs et les professions intermédiaires sont plus rares. Cette population rurale, ouvrière et plutôt âgée est peu diplômée : seulement 5% des 15 ans ou plus ont au moins le bac.

Les salaires et les revenus sont, par conséquent, parmi les plus faibles de la région.

Les résidences principales sont à 31% des maisons individuelles contre 74% en moyenne régionale et 57% en France. Les indicateurs de confort sont plutôt défavorables : 29% des logements n'ont pas le chauffage central et 14% n'ont ni baignoire ni lavabo, un ménage sur quatre ne possède pas d'automobile.

PRINCIPAUX EMPLOYEURS - EFFECTIFS AU 31.12.1991

Nom	Activité	Commune	Effectif
SECTEUR PRIVE			
SECTA Laboratoires Yves Rocher	Parachimie	Ploërmel	441
Cympig	Industrie de la viande	Josselin	390
MPAP manuf. prod. auto Ploërmel	Transf. de matières plastiques	Ploërmel	317
Galina	Industrie de la viande	Sérent	259
SA Entremont	Industrie laitière	Missiriac	259
Clinique des Augustines	Santé (service marchand)	Malestroit	193
Acéries de Ploërmel	Fonderie	Ploërmel	161
Etablis. Henri Le Net	Industrie de la viande	Josselin	150
Papeteries Léon Clergeau	Industrie du papier, carton	Guégan	139
Société des viandes du Porhoët	Industrie de la viande	La Trinité-Porhoët	138
Sté Armor trait surfaces	Prod. d'équip. industriel	Saint-Léry	136
Labo biologie marine Daniel Jouvance	Com. détail non alim. spécialisé	Guillac	130
SECTEUR PUBLIC			
Centre hospitalier Dr Guillois	Santé (service marchand)	Ploërmel	492
Hôpital local de Josselin	Santé (service marchand)	Josselin	148
Lycée polyv. d'Etat Brocéliande	Enseignement (non marchand)	Guer	123
Ville de Ploërmel	Administration générale	Ploërmel	86
Hôpital local de Malestroit	Santé (service marchand)	Malestroit	82
EDF Services Agence de Ploërmel	Prod. distribution électricité	Ploërmel	74
D.D.E.	Administration générale	Josselin	69
Centre des Impôts de Ploërmel	Administration générale	Ploërmel	66



	Zone	Rang	Bretagne
Population sans doubles comptes RP90	154 334	6	2 795 638
Superficie (km2)	1 594	8	27 208
Densité de la population	97	9	103
Population active au lieu de résidence	66 485		1 176 934
dont : chômeurs	6 984		127 940
actifs ayant un emploi	59 501		1 048 994
Répartition de l'emploi au lieu de résidence en %			
Agriculture, sylviculture, pêche	11,0	13	12,0
Industrie	16,7	13	19,4
Bâtiment	7,5	11	7,3
Tertiaire marchand	42,7	8	40,9
Tertiaire non marchand	22,1	3	20,4
Taux de chômage fin 1991	10,3	8	10,1
Ancienneté moyenne du chômage, en jours	385	10	403
% de 15 ans ou plus ayant au moins le CEP	71,0	8	72,9
Revenu déclaré par foyer fiscal en 1989 en francs	99 700	2	94 400
Salaires annuels moyens dans le privé 1989 en francs	83 344	7	87 326
Evolution prolongée de la population de 1990 à 2020 en %	+ 33,7	1	+ 5,5
Emploi public civil pour 100 habitants	9,7	2	7,7

Souvent à l'honneur dans les classements économiques régionaux et nationaux, la zone d'emploi de Vannes a su régulièrement jouer de ses atouts pour profiter au mieux des occasions de développement qui se sont succédées depuis une vingtaine d'années.

Peu industrialisée, elle n'a pas eu le souci de se reconverter alors que son statut de chef-lieu de département et la présence d'hôpitaux lui assurait une manne d'emploi public.

Agricole, elle est devenue agro-alimentaire, abritant dans son arrière-pays quelques grands groupes et leurs personnels de recherche.

Touristique, elle accueille sur son littoral les vacanciers en résidences secondaires, les plaisanciers dans des ports équipés, tandis que la ville de Vannes offre attractions, commerces et services.

Enfin, remarquons depuis peu la création et le développement de filières d'enseignement supérieur, classiques ou spécifiques, visant à offrir aux étudiants morbihannais une alternative au départ vers Nantes ou Rennes.

Dans le développement vannetais, il faut apporter une mention particulière à l'axe à quatre voies Quimper-Nantes irrigant toute la Bretagne sud.

Actuellement, les efforts portent sur les liaisons Vannes-Pontivy-Saint-Brieuc et Vannes-Plœrmel-Rennes pour la route, alors que Vannes n'est plus qu'à trois heures de Paris par le TGV et que le peut-être - futur - aéroport international de Notre-Dame-des-Landes, à moins d'une heure par la quatre voies, fait rêver.

Forte croissance de la population

Depuis 1962, la population de la zone d'emploi de Vannes a crû de 45%. Sur la dernière période, elle se situe toujours en première position pour la croissance démographique malgré un assez net fléchissement. A ce rythme la zone dépassera les 200 000 habitants aux alentours de 2020.

Un tiers du dynamisme démographique est imputable au solde naturel, les deux autres tiers au solde migratoire.

L'importance et la structure du solde

migratoire traduisent bien l'attractivité de la zone.

En particulier, Vannes se distingue par un faible déficit autour de 20 ans, sans doute lié en partie à l'insuffisance d'équipements d'enseignement supérieur, largement compensé par de forts excédents pour tous les autres âges.

Vannes se situe en première position pour le solde positif d'actifs ayant un emploi. Parmi eux, on remarquera l'arrivée nette de 600 cadres. Lorsqu'un couple emménage, le conjoint ne trouve pas forcément un emploi. De là probablement l'arrivée nette de chômeurs. L'attraction vannetaise s'exerce aussi fortement sur les retraités.

L'arrivée de jeunes migrants, jeunes couples d'actifs accompagnés de leurs enfants, contribue au rajeunissement de la zone ; il explique le faible taux de mortalité et le fort taux de natalité.

Par contre, l'indicateur conjoncturel de fécondité, supérieur à la moyenne régionale avant 1982, se situe maintenant au-dessous.

Bonne tenue de l'emploi

Vannes a connu entre 1982 et 1990 une forte augmentation de l'emploi.

Les évolutions selon les secteurs d'activité sont contrastées. Certaines suivent le rythme régional : diminution de l'emploi dans le secteur primaire et le bâtiment ou évolution positive de l'emploi dans les services. D'autres sont plus originales : augmentation notable de l'emploi dans l'industrie et, surtout, très forte croissance de l'emploi dans le commerce, les transports et les services marchands aux entreprises.

Remarquons que le poids relatif de l'industrie et du commerce reste légèrement inférieur à la moyenne régionale, ceci étant partiellement expliqué par la grande place tenue par l'emploi public : environ un emploi sur quatre, un peu moins qu'à Rennes.

La bonne tenue de l'emploi permet à la zone de connaître un taux de chômage proche de la moyenne régionale malgré la forte augmentation de la population active.

Le paysage social

La forte part des services se traduit dans le paysage social vannetais par un peu plus de cadres, de professions intermédiaires et d'employés, au détriment des ouvriers essentiellement.

Concernant les revenus, les deux indicateurs retenus, salaires dans le secteur privé et estimation des revenus à partir des déclarations fiscales, positionnent la zone comme moyenne ou bonne.

Beaucoup d'emplois dans le commerce et les industries agro-alimentaires expliquent la 7ème position de Vannes selon le niveau des salaires dans le secteur privé.

Des retraités plutôt aisés et l'importance de l'emploi public expliquent la deuxième position derrière Rennes selon les revenus fiscaux.

Quel avenir pour Vannes ?

Emploi public, tourisme, industries agro-alimentaires ont été jusqu'à présent les moteurs du développement vannetais.

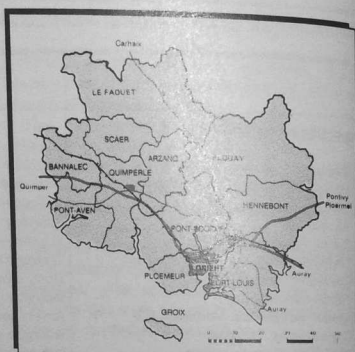
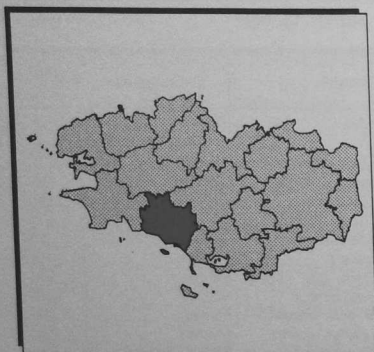
Ces trois moteurs semblent actuellement s'essouffier.

Cependant, l'avenir ne devrait être gris pour une zone qui allie beauté des sites, douceur du climat, proximité des grands centres urbains et facilités de communication.

Gérer le patrimoine naturel avec une logique plus qualitative que quantitative, développer les échanges, offrir un enseignement de qualité sont trois des axes qui devraient permettre à la zone de continuer à prospérer.

PRINCIPAUX EMPLOYEURS - EFFECTIFS AU 31.12.1991

Nom	Activité	Commune	Effectif
SECTEUR PRIVE			
Carina	Industrie de la viande	Vannes	1 701
Atouf. franç. pneumat. Michelin	Première transf. de l'acier	Vannes	844
St. Lanvaux	Industrie de la viande	Bignan	540
SA Soprat	Industrie de la viande	La Vraie-Croix	379
Crédit Agricole du Morbihan	Organisme financier	Vannes	379
Transports frigorifiques européens	Transports routiers	Vannes	311
Continent Hypermarchés	Com. détail alim. gde surface	Vannes	300
Tabur caoutchouc	Industrie du caoutchouc	Vannes	298
Assoc. Adapei du Morbihan IME	Action sociale (serv. marchand)	Plumelec	285
Cartonnages Thibault	Industrie du papier, carton	Muzillac	242
UNICOPA départ. volailles	Industrie de la viande	St-Jean-Brévelay	231
Sté. Aménagement Urbain Rural	Bâtiment, génie civil agricole	Vannes	230
SECTEUR PUBLIC			
Centre hospitalier P. Chubert	Santé (service marchand)	Vannes	1 693
Centre hospitalier spécialisé	Santé (service marchand)	Saint-Avé	1 206
Ville de Vannes	Administration générale	Vannes	901
Direction département. de la Poste	Télécommunications et Postes	Vannes	484
D.D.E. du Morbihan	Administration générale	Vannes	471
EDF-GDF services du Morbihan	Prod. distribution électricité	Vannes	450
Direct. opérationnelle France Télécom	Télécommunications et Postes	Vannes	394
Caisse Mutualité Sociale Agricole	Prévoyance - Sécurité Sociale	Vannes	338



	Zone	Rang	Bretagne
Population sans doubles comptes RP90	257 392	4	2 795 638
Superficie (km2)	1 610	7	27 208
Densité de la population	160	3	103
Population active au lieu de résidence	107 907		1 176 934
dont : chômeurs	15 012		127 940
actifs ayant un emploi	92 895		1 048 994
Répartition de l'emploi au lieu de résidence en %			
Agriculture, sylviculture, pêche	7,1	17	12,0
Industrie	22,4	5	19,4
Bâtiment	7,2	12	7,3
Tertiaire marchand	42,7	7	40,9
Tertiaire non marchand	20,6	5	20,4
Taux de chômage fin 1991	12,5	3	10,1
Ancienneté moyenne du chômage, en jours	476	1	403
% de 15 ans ou plus ayant au moins le CEP	73,7	6	72,9
Revenu déclaré par foyer fiscal en 1989 en francs	93 600	8	94 400
Salaires annuel moyen dans le privé 1989 en francs	85 153	6	87 326
Population vivant en milieu urbain (en %)	78	1	57

La mer pénètre fortement la zone d'emploi de Lorient et a largement contribué à façonner son économie et ses habitants. Plus de la moitié de la population (60%) réside dans les communes littorales, où la densité est presque cinq fois celle des communes de l'intérieur. Le port de pêche de Keroman, deuxième des côtes françaises derrière Boulogne, l'arsenal, les conserveries de poisson sont autant d'activités traditionnelles directement liées à la mer. Depuis la fin des années soixante, le tourisme s'est également développé le long des plages de sable fin. Dans la dernière décennie, la croissance démographique a été plus rapide sur la ceinture dorée que dans l'intérieur.

L'agriculture s'efface devant la ville

L'importance de la ville est une autre caractéristique de la région lorientaise. C'est en effet la plus urbanisée des zones d'emploi : 78% de ses habitants résident dans des communes urbaines, contre 57% dans l'ensemble de la Bretagne. La densité de population y est aussi, de ce fait, nettement plus élevée que la moyenne. Autre indice de cette urbanisation, cinq villes, en-dehors de Lorient, ont plus de 10 000 habitants, dont deux villes-centres n'appartenant pas à l'agglomération lorientaise : Hennebont et Quimper.

Rien d'étonnant, par conséquent, à ce que Lorient soit, avec Brest, la moins agricole des zones d'emploi bretonnes. L'agriculture ne fournit que 5% des emplois locaux, moitié moins que la moyenne régionale. Cette proportion est en forte baisse depuis 1982. Le monde agricole a en effet sensiblement reculé devant l'urbanisation, tout autant que du fait des quotas laitiers. C'est l'une des régions de Bretagne qui a perdu le plus d'agriculteurs entre 1982 et 1990 (- 40%), après Quimper et Saint-Malo.

Zone peu agricole, elle est en revanche plus industrialisée que la région dans son ensemble : 22% des personnes ayant un emploi travaillent dans l'industrie, proportion proche de la moyenne nationale. La production de biens d'équipement et l'agro-alimentaire en sont les

deux principales composantes ; elles drainent les deux tiers des effectifs industriels. La production de biens de consommation est au contraire sous-représentée.

La construction navale lorientaise, quasi exclusivement tournée vers la marine de guerre, concentre presque le quart des effectifs de l'industrie. On ne parle pas de Lorient sans évoquer l'arsenal. Premier employeur de ce bassin d'emploi, tout un pan de l'industrie locale en dépend. Construction navale et activité portuaire entraînent avec elles une partie de l'industrie métallurgique, de la construction mécanique et de la construction électrique et électronique de la zone.

L'industrie agro-alimentaire constitue le deuxième pôle de l'industrie lorientaise. A l'origine spécialisée dans la conserverie de poisson, elle s'est largement développée dans l'abattage et la découpe de viande, avec un important secteur volaille, ainsi que dans la production d'aliments pour animaux, quittant le port de Lorient pour des implantations dans l'intérieur.

La pêche enfin occupe directement 1 500 personnes environ, la plupart embarquées pour la pêche en mer. Trois types de pêche coexistent : la pêche industrielle, garantissant aux marins un statut de salarié avec une rémunération minimum, la pêche semi-industrielle, rémunérant à la part, et la pêche artisanale, dans laquelle le propriétaire du bateau en assure lui-même l'exploitation. La première conduit les marins au large des côtes de l'Irlande jusqu'aux îles Shetland ; la seconde se pratique principalement dans la mer d'Irlande, tandis que la pêche artisanale est pratiquée au large de la côte atlantique armoricaine, dans la zone Nord-Gascogne. Il s'agit d'une pêche généraliste, lieu noir, cabillaud et merlu étant cependant les espèces les plus pêchées. Lorient dispose également de chalutiers équipés pour la pêche au thon.

La construction navale en recul

La tertiarisation de l'économie aura été, ici, l'évolution marquante des années quatre-vingt.

L'industrie en effet a perdu un millier d'emplois entre 1982 et 1990. La progression de l'agro-alimentaire, grâce notamment à l'expansion de l'entreprise Bigard, n'a pas suffi à compenser l'atonie du secteur lourd de la construction navale. Celle-ci a réduit ses effectifs de 21%. La baisse d'activité de l'arsenal n'est sans doute pas étrangère aux pertes d'emplois dans la construction électrique et électronique. Les difficultés de l'automobile se sont répercutées sur la fonderie (- 500 salariés). Les industries de biens de consommation ont ajouté au marasme : disparitions d'entreprises et licenciements se sont succédés dans la confection, qui a perdu 400 emplois.

La crise du bâtiment a entraîné les difficultés de la production de matériaux de construction : le résultat global se solde par 1 700 postes en moins.

C'est le développement du tertiaire, public mais surtout privé, qui a limité la crise. La croissance démographique a suscité celle des services aux ménages. L'amélioration de l'encadrement sanitaire s'est traduite par un accroissement de l'emploi dans le domaine de la santé. L'augmentation de la population scolaire a entraîné l'ouverture de nouveaux postes d'enseignement. Les cabinets d'ingénierie et d'études informatiques se sont multipliés, ainsi que d'autres services aux entreprises. Une partie des créations d'emplois dans le tertiaire, comme ailleurs en Bretagne, ne constitue cependant qu'un transfert en provenance de l'industrie : il s'agit de l'expansion des agences de travail intérimaire, nouvelle industrie de main-d'œuvre. Leur prospérité n'est que l'envers de la précarisation de l'emploi.

Les structures sociales se sont modifiées en conséquence. Le monde ouvrier, traditionnellement

important à Lorient, a reculé devant celui des employés.

L'aggravation inquiétante du chômage

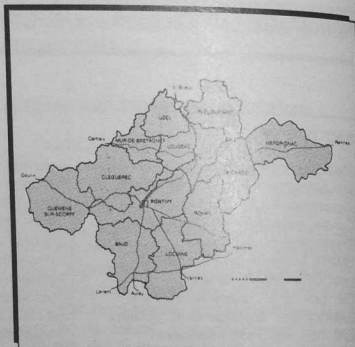
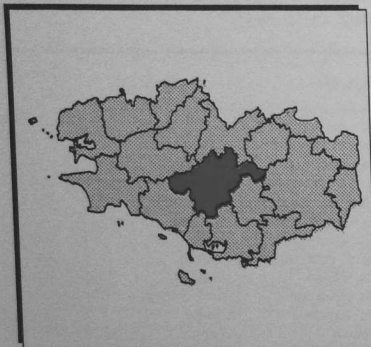
Tout compte fait, un peu moins de 1 500 emplois supplémentaires auront été créés dans la zone de Lorient au cours de cette dernière décennie. Solde positif certes, mais bien insuffisant pour absorber le surplus de main-d'œuvre résultant de l'évolution démographique. L'augmentation de la population, qui aurait dû être un atout, a entraîné l'arrivée de 6 400 demandeurs d'emploi supplémentaires sur le marché du travail. L'accroissement du taux d'activité des femmes a contribué à gonfler ce volant de main-d'œuvre. Il s'ensuit un déséquilibre entre offre et demande d'emploi qui s'est traduit par une hausse de 50 % du nombre de chômeurs (+ 5 000) entre 1982 et 1990. Autre indice des tensions sur l'emploi, l'ancienneté moyenne du chômage atteint ici un record pour la Bretagne : presque 16 mois.

Malgré ces ombres, la région de Lorient a pour elle son dynamisme démographique : le taux de fécondité est supérieur à la moyenne bretonne et la structure par âge est identique à l'ensemble de la Bretagne. Le tourisme apporte toujours un revenu d'appoint.

L'avenir reste suspendu à celui de l'arsenal : les perspectives de réduction des dépenses militaires font planer une incertitude. L'économie locale ne supporterait pas un abandon pur et simple de la construction navale. Les négociations communautaires sur la pêche conditionnent également l'activité lorientaise.

PRINCIPAUX EMPLOYEURS - EFFECTIFS AU 31.12.1991

Nom	Activité	Commune	Effectif
SECTEUR PRIVE			
SAEL Bigard et cie	Industrie de la viande	Quimperlé	1 115
SAEL bretonne fonderie mécanique	Fonderie	Caudan	1 020
Coopératives du Maudit	Indus. du papier et du carton	Quimperlé	851
Centre mutualiste de Kerpape	Santé (service marchand)	Ploemeur	767
Etablissement Bourgoin	Industrie de la viande	Guiscriff	586
UNIPO Magasin périph. ouest	Com. détail alim. (gde surface)	Lanester	507
UNICOPA départ. volailles	Industrie de la viande	Languidic	462
Cie gén. prod. alimentaires Peny	Fabrication de conserves	Saint-Thurien	335
SABCO Soc abattage com. volailles	Industrie de la viande	Plouay	259
Cie Trpt régionale lorientaise	Transports routiers	Lorient	252
GSF Celtus	Services divers (marchand)	Lorient	228
Sté Chantelle	Industrie de l'habillement	Lanester	227
SECTEUR PUBLIC			
DCN Lorient	Construction navale	Lorient	3 701
Ville de Lorient	Administration générale	Lorient	1 271
Centre hospitalier Bodello	Santé (service marchand)	Lorient	1 187
Dir. des ateliers centraux France Télécom	Télécommunications et Postes	Lanester	704
Centre hosp. spéc. Charcot	Santé (service marchand)	Caudan	623
Hôpital Villeneuve	Santé (service marchand)	Quimperlé	519
Direction opérationnelle France Télécom	Télécommunications et Postes	Lorient	385
Ville de Lanester	Administration générale	Lanester	316



	Zone	Rang	Bretagne
Population sans doubles comptes RP90	120 348	8	2 795 638
Superficie (km ²)	2 412	2	27 208
Densité de la population	50	16	103
Population active au lieu de résidence	50 596		1 176 934
dont : chômeurs	4 808		127 940
actifs ayant un emploi	45 788		1 048 994
Répartition de l'emploi au lieu de résidence en %			
Agriculture, sylviculture, pêche	23,4	2	12,0
Industrie	22,3	6	19,4
Bâtiment	7,8	9	7,3
Tertiaire marchand	33,6	14	40,9
Tertiaire non marchand	12,9	16	20,4
Taux de chômage fin 1991	8,4	16	10,1
Ancienneté moyenne du chômage, en jours	359	16	403
% de 15 ans ou plus ayant au moins le CEP	67,1	13	72,9
Revenu déclaré par foyer fiscal en 1989 en francs	83 600	14	94 400
Salaire annuel moyen dans le privé 1989 en francs	77 761	14	87 326
Part des IA dans l'emploi industriel en %	61,8	2	30,1

Sa position en plein cœur de la Bretagne aurait pu permettre à Pontivy-Loudéac de jouer un rôle influent dans la région. Jusqu'à ce jour, elle en tire insuffisamment profit. Peu urbanisée, tiraillée entre deux départements, la zone rencontre encore de nombreuses difficultés.

Longtemps oubliée car à l'écart des grands pôles, la zone de Pontivy-Loudéac a beaucoup souffert d'un réseau routier insuffisant et d'un réseau ferroviaire inadapté : se rendre à Loudéac ou à Pontivy par le train au départ de Paris ou de Rennes relevait du prodige.

Certes, le réseau routier s'est beaucoup amélioré au cours de la dernière décennie, mais Loudéac apparaît actuellement plus favorisée que Pontivy. Loudéac se situe en effet au carrefour des axes Rennes-Châteaulin et Saint-Brieuc-Vannes et Lorient. Pontivy gagnera beaucoup au développement de ce dernier axe.

La crise du secteur agricole et agro-alimentaire l'ayant touchée de plein fouet, la zone connaît de graves difficultés.

Démographie : plus de décès que de naissances, plus de départs que d'arrivées

Très étendue, la zone de Pontivy-Loudéac se situe en seconde position des zones d'emploi pour la superficie. Très rurale, la densité de population y est parmi les plus faibles, inférieure de moitié à celle de la région.

Touchée depuis longtemps déjà par l'exode rural et plus récemment par la crise agricole, la zone stagne. L'érosion de sa population se poursuit presque continûment depuis 1962. La baisse de la population est le résultat d'un double phénomène : le solde naturel et le solde migratoire sont déficitaires. Les décès excèdent désormais les naissances, surtout dans les communes rurales. De plus, les jeunes adultes quittent le pays pour poursuivre leurs études ou exercer une activité professionnelle dans des zones attractives. Les retours de retraités n'arrivent pas à compenser les départs des plus jeunes. Corollaire de ces comportements migratoires, la pyramide des âges se déséquilibre de plus en plus.

En 1962, la répartition de la population

présentait une structure identique à celle de la région. En 1982, elle s'en éloignait sensiblement et en 1990 l'écart se creuse encore plus. La part des jeunes continue de diminuer et celle des plus âgés d'augmenter. Les personnes de 60 ans et plus représentent pratiquement un habitant sur quatre, soit presque la même proportion que les moins de 20 ans.

Une prolongation des tendances démographiques actuelles jusqu'à l'horizon 2020 montre que la population devrait continuer à décroître, aggravant encore le déséquilibre. Les personnes âgées d'au moins 60 ans représenteraient alors près de 35% de la population.

Les menaces sur l'agro-alimentaire

Pontivy-Loudéac a perdu environ 2 500 emplois au cours de la dernière période intercensitaire. Plus durement touchés, le secteur primaire et le bâtiment perdent chacun 28% de leurs effectifs. L'augmentation des emplois dans le secteur tertiaire, et celle, plus modérée, dans l'industrie n'arrivent pas à compenser les pertes enregistrées ailleurs. D'autant que le secteur primaire occupe dans cette zone très rurale une place prépondérante. Il représente 23% de l'emploi total, soit moitié plus que dans l'ensemble de la région.

Conséquence de la prééminence de ce secteur, l'industrie s'est essentiellement développée autour de la production agricole. L'industrie agro-alimentaire représente le seul pôle industriel important. La crise agricole, avec toutes ses répercussions en aval et en amont, affecte donc particulièrement Pontivy-Loudéac.

Le secteur public mis à part, les plus grands employeurs de la zone ont une activité dans le secteur agro-alimentaire. Certains d'entre eux ont perdu beaucoup d'emplois depuis 1982. La salaisonnerie Olida, véritable pilier de l'emploi loudéacien, a perdu quelques trois cents emplois depuis 1982. La reprise de l'établissement par Fleury Michon en 1992 n'a pas enrayer l'hémorragie. Locminé et sa région ont été particulièrement touchées par l'incendie de l'abattoir de volailles Lénal qui a entraîné le licenciement d'une centaine de personnes.

Globalement, l'emploi dans le secteur agro-alimentaire a cependant progressé entre 1982 et 1990, même s'il diminue depuis.

Corollaire des difficultés de la zone, la baisse de la population active est parmi les plus fortes de la région. Mais l'ardeur au travail fait ici partie des traditions et, à tous les âges, les taux d'activité dépassent ceux de la région.

Paradoxalement, Pontivy-Loudéac n'est pas très touchée par le chômage. Le taux de chômage y est parmi les plus faibles. La durée moyenne du chômage est inférieure à un an et la part des chômeurs de longue durée ne dépasse pas 30%. Pour autant, la zone n'est pas épargnée. Bien au contraire, la situation de l'emploi y est telle que les chômeurs potentiels quittent assez rapidement la zone pour aller chercher du travail dans des zones plus dynamiques.

Formation : peut mieux faire

La formation des habitants est souvent avancée comme facteur explicatif des difficultés. En terme de diplômes, il est vrai que Pontivy-Loudéac fait plutôt figure d'élève médiocre. La proportion de personnes possédant au moins un diplôme, en l'occurrence le certificat d'études primaires, est inférieure de 6 points à la moyenne régionale et de 3 points à la moyenne nationale. Toutefois, cet écart se réduit si l'on s'intéresse à la seule population au travail. La zone se situe alors en-dessous de la moyenne régionale mais au-dessus de la moyenne nationale.

Ruralité et traditionalisme

Le paysage social de Pontivy-Loudéac ne s'est pas profondément transformé depuis 1982. La zone conserve l'empreinte d'un monde essentiellement rural. Les agriculteurs sont toujours très présents : leur part est deux fois supérieure à celle de la région. Le monde ouvrier est bien représenté, sans modification sensible depuis 1982. Grâce à la progression du tertiaire, surtout du tertiaire public, la part des employés augmente timidement. A l'instar de sa

voisine et homologue Carhaix, cadres et professions intermédiaires continuent de lui faire cruellement défaut. En outre de ce paysage, Pontivy-Loudéac doit désormais compter avec une forte proportion de retraités et d'inactifs.

Une zone pauvre, deux zones riches

Avec Ploërmel, Pontivy-Loudéac est la plus défavorisée des zones des Côtes-d'Armor et du Morbihan dans le domaine des salaires. L'importance du monde ouvrier, surtout celle des ouvriers non qualifiés, a tendance à tirer les salaires vers le bas, d'autant plus que les catégories se situant en haut de l'échelle sont ici sous-représentées.

Pour le revenu fiscal la zone est également mal classée. Toutefois, le contraste entre la pauvreté de la zone et la richesse de ses deux pôles est frappant. En 1989, parmi les 19 communes pôles de Bretagne, Pontivy figure en première position pour le revenu moyen, tandis que Loudéac est 3ème.

Et l'avenir...

Le désir de s'affirmer comme pôle économique influe du Centre-Bretagne est ici très ancré.

La récente mise en place de formations supérieures courtes à Loudéac et à Pontivy permet de combler un grand vide dans ce domaine. Outre le souci premier de former du personnel qualifié, ces formations, pour peu qu'elles s'intensifient, pourront peut-être redonner du dynamisme à la zone et mettre ainsi un frein au départ des jeunes.

L'agrandissement de l'aéroport de Pontivy et la mise en place d'une navette reliant les deux pôles de la zone à Rennes ont bien sûr un but avoué : faciliter les affaires.

En matière de tourisme, Pontivy-Loudéac, dépourvue de façade maritime, souffre de la concurrence d'autres zones mieux loties. L'engouement récent des Français pour le tourisme rural lui permettrait peut-être de nouvelles orientations.

PRINCIPAUX EMPLOYEURS - EFFECTIFS AU 31.12.1991

Nom	Activité	Commune	Effectif
SECTEUR PRIVE			
M. des Ets Bernard	Industrie de la viande	Moréac	623
Société Oilda	Industrie de la viande	Loudéac	612
Unno Bretagne	Industrie de la viande	Pontivy	321
Destina	Industrie de la viande	Locminé	313
SA Vitreenne d'Abattage	Industrie de la viande	Trémoréac	250
St André Glon	Travail du grain	Pontivy	247
Société laitière de Pontivy	Industrie laitière	Le Sourn	243
Etab. J. Goubin	Agriculture	Plouguenast	220
SA Dandy	Commerce de gros alimentaire	Pontivy	217
SA Houdebine	Fabrication de conserves	Noyal-Pontivy	202
Sté indus. armoricaine légumes	Fabrication de conserves	Saint-Caradec	190
Les enfants de Kervihan	Action sociale (marchand)	Bréhan	188
SECTEUR PUBLIC			
Centre hospitalier Dr Jégourel	Santé (service marchand)	Pontivy	663
Ville de Pontivy	Administration générale	Pontivy	397
Centre hospitalier	Santé (service marchand)	Loudéac	369
Ville de Loudéac	Administration générale	Loudéac	164
Hospice du Grand Parc	Action sociale (marchand)	Pontivy	119
Lycée polyvalent d'Etat Joseph Loth	Enseignement (non marchand)	Pontivy	113
Direction opérationnelle France Télécom	Télécommunications et Postes	Pontivy	105
C.C.A.S. de Pontivy	Action sociale (non marchand)	Pontivy	98

DEMOGRAPHIE

- Données sociales 1993 *INSEE*
- La situation démographique en 1990 *INSEE-résultats n° 193-194 - Juin 1992*
- Pyramides bretonnes *Octant n° 46 - Juillet 1991*
- Où en est la fécondité bretonne ? *Octant n° 48 - Février 1992*
- Horizon 2000 *Economie et statistique n° 243 - Mai 1991*
- Projections démographiques à l'horizon 2020 *Dossier d'Octant n° 26 - Août 1992*
- Le modèle de projection démographique OMPHALE *INSEE-méthodes n° 19 - Novembre 1992*

POPULATION ACTIVE

- Recensement 1990 : l'activité des Bretons à la loupe *Octant n° 46 - Juillet 1991*
- Emploi et chômage en Bretagne *Dossier d'Octant n° 21 - Février 1990*
- Vers la concentration des emplois *Octant n° 46 - Juillet 1991*
- Les navettes domicile-travail : travailler en ville et dormir au champ *Octant n° 47 - Octobre 1991*
- Comment se sont équilibrés les marchés régionaux du travail depuis 10 ans ? *Economie et statistique n° 253 - Avril 1992*
- Chômer au pays ou partir ? *Octant n° 51 - Octobre 1992*

ECONOMIE

- Comptes et indicateurs économiques : rapport sur les Comptes de la Nation *INSEE-résultats, publication annuelle*
- Statistiques et indicateurs des régions françaises *INSEE-résultats, publication annuelle*
- La croissance régionale de 1982 à 1988 *Octant n° 47 - Octobre 1991*
- Les créations et fermetures d'établissements *Octant n° 50 - Juillet 1992*
- La Bretagne et la mer. Préfecture de la région de Bretagne *Cahiers du SGAR n° 5 - Décembre 1991*
- Collection Agreste *Ministère de l'Agriculture. Service central des études et enquêtes statistiques*
- Revue Trajectoire *Ministère de l'Agriculture. Service régional de statistique agricole de Bretagne*
- La mutation de l'agriculture *Economie et statistique n° 254-255 - Mai-juin 1992.*
- Les agriculteurs, portrait social *INSEE, contours et caractères. 1993*
- Le recensement de l'agriculture de 1988 *Octant n° 40 - 1989*

- L'agriculture bretonne depuis 10 ans *Octant n° 48 - Février 1992*
- L'agriculture bretonne et la façade atlantique *Octant n° 49 - Mai 1992*
- Les comptes de l'industrie *INSEE-Résultats, publication annuelle*
- La situation de l'industrie : résultats de l'enquête annuelle d'entreprise *Ministère de l'Industrie, SESSI, publication annuelle*
- Les chiffres-clés de l'industrie dans les régions *Ministère de l'Industrie, SESSI - 1991*
- Les groupes dans l'industrie bretonne *Octant n° 38-1989 et Octant n° 44-1990*
- L'investissement industriel de 1984 à 1988 *Octant n° 50 - Juillet 1992*
- L'industrie bretonne de 1977 à 1987 *Octant n° 43 - 1990*
- L'emploi et les salaires dans le BTP de 1980 à 1987 *Octant n° 46 - Juillet 1991*
- 20 ans de bâtiment-travaux publics *Economie et statistique n° 253 - Avril 1992*
- L'industrie du bâtiment en Bretagne à l'horizon 1995 *Cellule économique de Bretagne - Septembre 1992*
- La géographie des vacances *Données sociales 1990. INSEE*
- Les vacances des Français *Enquête INSEE - Résultats disponibles dans les observatoires économiques régionaux*

BRETONS D'AUJOURD'HUI

- Les transformations du paysage social entre 1982 et 1990 *INSEE première n° 213 - Juillet 1992*
- Le paysage social de la Bretagne en 1990 *Octant n° 51 - Octobre 1992*
- L'allongement de la scolarité *Octant n° 49 - Mai 1992*
- Les salaires du secteur privé de 1980 à 1988 *Octant n° 48 - Février 1992*
- Les revenus fiscaux des Bretons de 1984 à 1988 *Octant n° 47 - Octobre 1991*
- Les logements en Bretagne : cap à l'est *Octant n° 45 - Mars 1991*

FINANCES LOCALES

- La commune, son budget, ses comptes *Guide pratique d'analyse financière. René Dosière, Marc Wolf. Les éditions ouvrières. 1988*
- Guide budgétaire communal, départemental et régional 1992 *Ministère de l'Intérieur, DGCL. Documentation française*

ZONES D'EMPLOI

- Monographies sur les différents pays de Bretagne *Armor magazine, publication mensuelle*

Composition cantonale	Population sans doubles comptes	Composition cantonale	Population sans doubles comptes
5320 DINAN	89 286	Lannilis	14 537
Broons	8 258	Lesneven	21 697
Caulnes	5 379	Ouessant	1 062
Dinan	38 015	Plabennec	17 241
Evrans	5 796	Ploudalmézeau	14 307
Jugon	7 006	Saint-Renan	25 176
Plancoët	11 249		
Plélan-le-Petit	4 880	5331 MORLAIX	126 889
Ploubalay	8 703	Landivisiau	15 962
		Lanmeur	11 732
5321 GUINGAMP	88 907	Moriaix	26 652
Bégard	8 350	Ploudiry	4 016
Belle-Isle-en-Terre	5 785	Plouescat	8 439
Bourbriac	4 564	Plouigneau	10 577
Callac	6 932	Plouzévédé	9 248
Guingamp	22 000	Saint-Pol-de-Léon	19 972
Lanvollon	7 168	Saint-Thégonnec	6 952
Paimpol	18 353	Sizun	3 898
Plouagat	5 410	Taulé	9 441
Pontrieux	6 115		
Saint-Nicolas-du-Pélem	4 230	5332 QUIMPER	264 057
		Briec	9 005
5323 LANNION	91 357	Châteaulin	17 196
Lannion	23 275	Concarneau	24 760
Lézardrieux	8 513	Douarnenez	24 823
Perros-Guirec	23 151	Fouesnant	19 336
Plestin-les-Grèves	8 873	Le Guilvinec	18 614
Plouaret	9 501	Plogastel-Saint-Germain	16 738
La Roche-Derrien	5 485	Pont-Croix	18 498
Tréguier	12 559	Pont-l'Abbé	15 596
		Quimper	73 062
5324 SAINT-BRIEUC	203 795	Rosporden	12 282
Châteaudren	7 350	communes :	
Collinée	4 359	Melgven	2 987
Corlay	3 298	Névez	2 574
Etables-sur-Mer	10 945	Pont-Aven	3 031
Lamballe	17 441	Scaër	5 555
Matignon	12 109		
Moncontour	10 995	5333 CARHAIX	72 837
Langueux	20 009	Gouarec	3 903
Pléneuf-Val-André	11 637	Maël-Carhaix	5 492
Plérin	18 225	Rostrenen	10 358
Ploëuc-sur-Lié	8 522	Carhaix-Plouguer	16 117
Ploufragan	19 996	Châteauneuf-du-Faou	13 220
Plouha	6 007	Huelgoat	5 739
Quintin	8 220	Pleyben	8 536
Saint-Brieuc	44 752	Gourin	9 472
5330 BREST	360 572	5340 FOUGERES	68 212
Brest	197 126	Antrain	8 772
Crozon	16 118	Fougères	39 492
Daoulas	22 391	Louvigné-du-Désert	9 452
Le Faou	6 420	Saint-Brice-en-Coglès	10 496
Landerneau	24 497		

Composition cantonale	Population sans doubles comptes	Composition cantonale	Population sans doubles comptes
5341 RENNES	521 668	5351 PLOERMEL	58 979
Saint-de-Bretagne	14 819	Guer	9 928
Bécherel	7 862	Josselin	10 828
Brix	26 230	Malestroit	14 409
Châteaugiron	17 722	Mauron	5 767
Combourg	11 846	Ploërmel	12 417
Guillevig	18 345	La Trinité-Porhoët	5 630
Hébert	8 901		
Javal	10 805	5352 VANNES	154 334
Liffré	18 713	Elven	13 991
Morbihan	6 148	Grand-Champ	13 661
Montfort	8 232	Muzillac	9 643
Mordelles	20 867	Questembert	11 871
Plélan-le-Grand	20 710	Rochefort-en-Terre	8 092
Rennes	11 310	Saint-Jean-Brévelay	9 464
Retiers	261 767	Sarzeau	9 200
Saint-Aubin-d'Aubigné	11 341	Vannes	78 412
Saint-Aubin-du-Cormier	18 447		
Saint-Méen-Le-Grand	7 170	5353 LORIENT	257 392
Le Sel-de-Bretagne	8 788	Le Faouët	10 495
Saint-Jacques	4 460	Groix	2 472
Tinténiac	7 205	Hennebont	26 543
		Lanester	22 102
5342 SAINT-MALO	115 914	Lorient	59 271
Cancale	13 332	Ploemeur	25 715
Châteauneuf d'Ilet-V.	10 212	Plouay	12 110
Dinard	21 283	Pont-Scorff	30 557
Dol-de-Bretagne	12 065	Port-Louis	24 570
Pleine-Fougères	7 802	Communes :	
Saint-Malo	51 220	Arzano	1 224
		Quimperlé	10 748
5343 VITRE	61 001	Bannalec	4 840
Argentré-du-Plessis	11 024	Moëlan-sur-Mer	6 596
Châteaubourg	9 199	Querrien	1 650
La Guerche-de-Bretagne	10 576	Riac-sur-Bezon	4 014
Vitré	30 202	Saint-Thurien	883
		Le Trévoux	983
5344 REDON	68 128	5354 PONTIVY-LOUDEAC	120 348
Grand-Fougeray	4 160	Baud	12 538
Pipriac	11 075	Ciéguérec	8 415
Redon	16 688	Guéméné-sur-Scorff	7 542
Allaire	14 131	Locminé	13 188
La Gacilly	9 829	Pontivy	24 380
La Roche-Bernard	12 245	Rohan	8 988
		La Chèze	8 856
5350 AURAY	71 962	Loudéac	15 166
Auray	26 146	Merdrignac	7 578
Belz	12 014	Mûr-de-Bretagne	3 487
Belle-Ile	4 489	Plouguenast	6 389
Pluvigner	14 647	Uzel	3 821
Quiberon	14 666		

L'INSEE DANS VOTRE REGION

ALSACE (Strasbourg)
rue de l'Hôpital Militaire
67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. 88.52.40.40

AQUITAINE (Bordeaux)
33, rue Saget - 33076 BORDEAUX CEDEX
Tél. 56.91.89.90

Auvergne (Clermont-Ferrand)
3, place Charles-de-Gaulle
63403 CHAMALIERES CEDEX
Tél. 73.31.82.82

BOURGOGNE (Dijon)
2, rue Hoche 21000 DIJON
Tél. 80.40.67.48

BRETAGNE (Rennes)
Immeuble "Le Colbert" - 36, place du Colombier
35031 RENNES CEDEX
Tél. 99.29.33.66

CENTRE (Orléans)
43, avenue de Paris - 45067 ORLEANS CEDEX 2
Tél. 38.54.54.65

CHAMPAGNE-ARDENNE (Reims)
1, rue de l'Arbalète - 51079 REIMS CEDEX
Tél. 26.48.42.80

CORSE (Ajaccio)
1, résidence du Parc Belvédère
20176 AJACCIO CEDEX
Tél. 95.50.44.50

FRANCHE-COMTE (Besançon)
Immeuble "Le Major" - 83, rue de Dôle
25042 BESANCON CEDEX
Tél. 81.52.42.20

ILE-DE-FRANCE (Paris)
Tour "Gamma A" - 195, rue de Bercy
75582 PARIS CEDEX 12
Tél. (1) 43.45.73.74

LANGUEDOC-ROUSSILLON (Montpellier)
274, allée Henri II de Montmorency - "Le Polygone"
34064 MONTPELLIER CEDEX
Tél. 67.65.58.00

ANTILLES-GUYANE (Pointe-à-Pitre)
Place de la Rénovation - B.P. 863
97175 POINT-A-PITRE CEDEX
Tél. 19.590.91.59.80

LIMOUSIN (Limoges)
50, avenue Garibaldi - 87031 LIMOGES CEDEX
Tél. 55.79.25.25

LORRAINE (Nancy)
15, rue du Général Huidot, Case officielle n° 3846
54029 NANCY CEDEX
Tél. 83.91.85.85

MID-PYRENEES (Toulouse)
36, rue des 36 Ponts - 31054 TOULOUSE CEDEX
Tél. 61.36.61.13

NORD-PAS-DE-CALAIS (Lille)
10-12, Boulevard Vauban
59800 LILLE
Tél. 20.30.89.87

BASSE-NORMANDIE (Caen)
93, rue de Geôle - 14000 CAEN CEDEX
Tél. 35.85.35.70

HAUTE-NORMANDIE (Rouen)
8, quai de la Bourse - 76037 ROUEN CEDEX
Tél. 35.52.49.94

PAYS DE LA LOIRE (Nantes)
105, rue des Français Libres - B.P. 2189
44204 NANTES CEDEX 2
Tél. 40.41.75.80

PICARDIE (Amiens)
1, rue Vincent-Auriol
80040 AMIENS CEDEX
Tél. 22.91.39.39

POITOU-CHARENTES (Poitiers)
3, rue du Puygarreau
86020 POITIERS CEDEX
Tél. 49.88.38.71 et 72

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR (Marseille)
17, rue Menpenti
13387 MARSEILLE CEDEX 10
Tél. 91.83.00.22

RHONE-ALPES (Lyon)
165, rue Garibaldi - B.P. 3196
69401 LYON CEDEX 3
Tél. 78.63.22.02 et 03

REUNION (Saint-Denis)
15, rue de l'Ecole
97490 SAINTE-CLOTILDE
Tél. 19.262.29.52.70

L'Espace breton est une synthèse commentée de statistiques sur la Bretagne et les 18 bassins de peuplement qui la composent.

Cette synthèse comporte deux parties. La première passe en revue un certain nombre de thèmes ayant trait à la démographie, à l'économie, aux finances locales et au paysage social de la Bretagne vue à travers la diversité de ses "pays". La seconde brosse un rapide portrait de chaque zone à partir de quelques données essentielles.



ISBN 2-11-059916-2
ISSN 0395-871 X

PRIX : 80 F